C.E. DAIGNAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL
ISEM. - OSAM.

Quatre cas de détournements de fonds à Québec

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, mardi 27 novembre 1962 / saint Maxime

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 38 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

Constatations du vérificateur des comptes de la province

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — J.-Albert Vézina, vérificateur des comptes de la province de Québec, note dans ses remarques qui précèdent les Comptes publics de 1961-1962, qu'il a constaté des cas de détournement de fonds et de nombreuses irrégularités dans quatre services gouvernementaux, au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1962.

Les comptes pour cette période ont été rendus publics hier à Québec.

M. Vézina a constaté des détournements de fonds au Service des écoles de protection de la jeunesse, à Montréal, ainsi qu'au bureau des examinateurs des électriciens, à Montréal également. Des irrégularités

M. J.-ALBERT VEZINA

ont été constatées à la Station piscicole de Lachine et au Fonds de l'assistance publique.

Les ministres concernés ont été informés, et dans un cas le bureau du Procureur général a pris action.

Le vérificateur signale également que la vérification des travaux d'hiver est une tâche ardue parce que des municipalités essaient de faire payer par le gouvernement provincial plus qu'il ne doit payer suivant la loi. Des villes tenteraient même de faire payer des matériaux ou le 10 pour cent du coût de la main-d'oeuvre qu'il leur reste à payer.

Enfin, M. Vézina déclare qu'une situation irrégulière a été rectifiée. Les dépôts de garantie des contracteurs pour les travaux de voirie étaient jusqu'ici administrés directement par le sous-ministre et le comptable du ministère. Tous les dépôts sont maintenant transmis au ministère des Finances.

C'est la coutume que le vérificateur des comptes publics de la province fasse précéder la présentation de son rapport annuel de notes et de commentaires qui portent sur la technique de présentation des bilans, sur les changements apportés à cette présentation ou sur des dépenses précises qu'il juge à propos d'expliquer.

C'est la première fois cependant que le vérificateur va jusqu'à dévoiler par écrit les irrégularités qu'il rencontre à l'occasion de ces recherches.

La déclaration

Voici le texte de la déclaration de M. Vézina :

"La Législature ayant permis au gouvernement de dé-

Voir IRREGULARITES, en page 2

Selon la Commission Glassco

Le gouvernement canadien nuit à l'entreprise privée

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — La défense de l'entreprise privée contre l'entreprise d'Etat, politique chère aux conservateurs, est l'un des principaux thèmes du second volume du rapport Glassco, notamment au chapitre intitulé "Faire ou faire faire".

Les commissaires dénoncent le foisonnement excessif des services secondaires, c'est-à-dire des activités qu'il serait possible de confier à des entrepreneurs ou commerçants du secteur privé.

Selon le rapport Glassco, le gouvernement produit lui-même chaque année pour $50 millions de biens et de services qu'il lui serait possible d'acheter de l'entreprise privée.

"Chaque fois que le gouvernement s'engage dans un domaine d'activités secondaires, poursuit le rapport, ses responsabilités administratives s'en trouvent augmentées et sa gestion compliquée d'autant. Ce seul motif devrait suffire à l'en écarter. Mais il y a plus ; cette pratique du gouvernement compromet sérieusement la situation du secteur privé pour qui ces affaires constitueraient un stimulant au progrès et au travail. Par ricochet, le gouvernement bénéficie des impôts sur les bénéfices des entreprises qui obtiennent ces commandes.

"Par contre, le recours à des fonctionnaires de l'extérieur, loin de nuire à leur efficacité, permettrait aux ministères et organismes d'Etat d'atteindre plus facilement leurs objectifs premiers tout en réalisant d'importantes économies."

Analysant les causes de ce foisonnement des services secondaires, la Commission estime que les hauts fonctionnaires qui préfèrent assurer au sein de leur ministère les services dont ils ont besoin sont assez nombreux.

Souvent ils sont poussés par des motifs d'intérêt personnel, où l'on retrouve l'espoir d'un avancement ou le goût des entreprises nouvelles parmi les plus énergiques. Il y en a qui ont tendance à prendre en mains la direction de tout ce qu'il faut pour assurer la marche de leur service.

Ils estiment que ce travail à forfait entrave leur liberté d'action, leur impose certaines contraintes. Ceux qui jugent à tort ou à raison que l'avancement dépend du nombre d'employés à surveiller sont tentés de devenir expansionnistes.

La commission recommande donc que l'on procède à intervalles réguliers à l'examen du prix de revient de toute activité secondaire et que les ministères en cause aient à démontrer clairement l'avantage qu'il y a à maintenir cette pratique chaque fois qu'il serait possible d'obtenir les biens ou services en question du secteur privé à prix égal ou à meilleur compte.

Elle recommande également que, de concert avec le Conseil du Trésor, les ministères étudient toutes les demandes d'accroissement du personnel ou d'aménagements matériels destinés à la marche des services secondaires, afin de déterminer par là la possibilité de satisfaire ces besoins accrus ou nouveaux de l'Etat par le recours au secteur privé.

Autres informations sur le rapport Glassco en page 27

Faits saillants

OTTAWA. (PC) — Voici la liste des recommandations contenues dans le deuxième volume du rapport Glassco :

- **Le ministère des Travaux publics deviendrait un organisme central chargé de la gestion du domaine fédéral, des édifices et de la construction d'immeubles gouvernementaux.**
- **Le ministère de la Production de défense serait transformé en un nouveau ministère des achats et approvisionnements.**
- **La prise en considération des services offerts par les fournisseurs privés doit prendre le pas sur tout projet d'expansion ou de remplacement des services de production du gouvernement.**
- **De même, les services d'entretien du gouvernement seront moins requis : mais les entrepreneurs privés le seront davantage.**
- **Revision des projets de Radio-Canada dans le domaine cinématographique. Mais aucune réduction des commandes passées à l'industrie cinématographique privée.**
- **Transfert des services de réfection des routes dans les Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement à l'entreprise privée.**
- **Centralisation des opérations de surveillance des eaux territoriales, les patrouilles côtières prenant la relève de la Gendarmerie royale et des patrouilles mises sur pied par le ministère des Pêcheries.**
- **Les grands paquebots devraient progressivement relever de l'autorité du ministère des Transports.**
- **Fusion des services d'entretien et des entrepôts de la Gendarmerie royale et du ministère des Transports, à Ottawa.**
- **Coordination des systèmes de télécommunications.**
- **La satisfaction des besoins du Grand Nord au point de vue des télécommunications réclame une étude spéciale.**
- **Remplacement du poste d'Imprimeur de la Reine par celui d'Editeur de la Reine. Les services d'impression gouvernementale devraient être soustraits de sa juridiction.**
- **Recourir davantage aux services de l'entreprise privée pour l'impression des documents officiels.**
- **Une politique vigoureuse devrait être mise en oeuvre pour l'administration et la disposition des terres vacantes de la Couronne.**
- **Les règlements concernant les frais de voyages et comptes de dépenses devraient être simplifiés.**
- **Création à Ottawa, et peut-être dans d'autres grands centres, de services interministériels de livraison.**
- **Les ministères du Revenu et de la Santé ne devraient plus avoir juridiction sur les services maritimes.**

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Jean-Jacques doit avancer ou reculer...

Jean-Jacques Bertrand se trouve à la croisée des chemins. Et, en politique, il est assez rare qu'un homme après quinze ans d'activité, après avoir été ministre, après avoir été candidat à la direction de son parti, puisse choisir parmi plusieurs options. La plupart du temps les politiciens prennent rapidement les petites routes d'évitement.

Mais voici que M. Bertrand a devant lui les options suivantes :

1 — Occuper une place de choix sur la scène fédérale.

2 — Fonder un nouveau parti provincial.

3 — Tenter de prendre la direction de l'Union nationale.

4 — Demeurer un des lieutenant de Daniel Johnson.

On sait que Jean Lesage, au cours de la campagne électorale lui tendait la main, publiquement l'invitant à faire partie de l'équipe libérale.

Dans la vie, on avance ou on recule. Et en politique c'est la même chose. Il y a ces situations extraordinaires où ne rien faire équivaut à un recul.

C'est donc dire que le jeune avocat de Sweetsburg, porté à la surface de l'agitation politique québecoise, un peu comme un précieux métal

Voir DEMOCRATIE en page 2

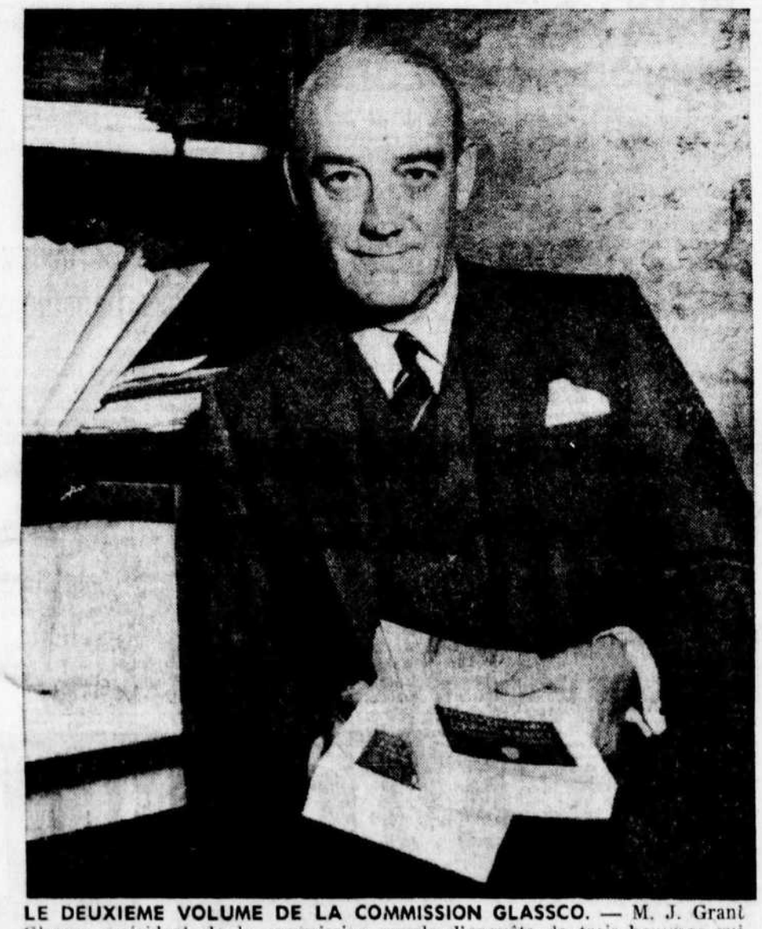

LE DEUXIEME VOLUME DE LA COMMISSION GLASSCO. — M. J. Grant Glassco, président de la commission royale d'enquête de trois hommes qui a étudié l'efficacité des opérations du gouvernement fédéral, tient ici les deux volumes de son rapport. Le second a été présenté aujourd'hui. M. Glassco est vice-président exécutif de la Brazilian Traction, Light and Power Company.

L'assurance-santé : principal projet de la nouvelle session en Ontario

TORONTO. (PC) — Le gouvernement de la province d'Ontario a annoncé aujourd'hui, à l'ouverture de la quatrième session de la 26e Législature d'Ontario, son intention de créer une législation d'assurance-santé, un projet de retraite, transférable, et l'établissement d'une agence provinciale de développement, qui offrira de l'aide aux entreprises et aux groupes qui seront éligibles.

En outre, le gouvernement exigera que des salaires raisonnables soient payés à tous les manoeuvres à l'emploi d'entrepreneurs en construction ou en voirie qui détiennent des contrats du gouvernement. La législature étudiera le besoin d'un salaire minimum pour tous. La loi des prêts pour l'établissement des jeunes cultivateurs sera remise en vigueur. Le gouvernement entend aussi faire adopter une loi ayant trait aux négociations avec les fonctionnaires et créer un conseil provincial des Arts.

La législature, ajoute le discour du Trône, se fera également demander d'adopter une loi pour assurer l'inspection de la viande, de créer un conseil alimentaire composé de producteurs et de consommateurs.

Le gouvernement compte aussi exproprier une partie des rives des Grands Lacs, ainsi que d'autres terrains, pour en faire des parcs et des lieux publics de récréation. Il entend consacrer, en vingt ans, $200 millions à l'acquisition de ces terrains.

Enfin, l'Ontario continuera à participer au programme fédéral-provincial de travaux d'hiver.

Détails sur l'assurance-santé

Côté assurance-santé, le gouvernement déclare en endosser le principe et vouloir soumettre à l'Assemblée législative un projet de loi prévoyant une

Voir ONTARIO en page 2

A Sudbury

Nouvelle école normale bilingue

Le gouvernement ontarien a exprimé l'intention de former un nombre suffisant de maîtres de français. A cette fin, le gouvernement compte créer à Sudbury une nouvelle école normale bilingue, semblable à celle qui existe déjà à Ottawa. Par ailleurs, l'Université laurentienne, de Sudbury, bénéficiera d'une subvention de $3 millions, pour la construction d'un nouveau campus.

Un aérobus disparaît avec ses 97 occupants au Pérou

D'après UPI, AFP — Un aérobus Boeing 707 de la compagnie Varig est disparu aujourd'hui au-dessus du Pérou, avec ses 97 passagers, peu après que le pilote eut annoncé qu'il tenterait d'atterrir d'urgence à Guayaquil, en Equateur.

Selon un porte-parole de l'Organisation des Nations unies pour les vivres et l'agriculture, le président de la Banque nationale de Cuba, M. Raul Cepero Bonilla, était à bord en compagnie d'une délégation cubaine de dix membres qui se rendaient à une conférence régionale de l'organisation de l'ONU.

La liste des passagers comprendrait également le ministre de l'Agriculture du Pérou, le major général Jesus Mel Escuti, accompagné de sa femme. Escuti était membre de la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir l'été dernier au Pérou.

Par ailleurs, un autre avion s'est écrasé dans la banlieue de Milan, en Italie. On ignore encore s'il s'agit d'un appareil de ligne.

Voir AEROBUS en page 2

Colloque de "Maintenant"

"Pour empêcher la révolution, les communautés doivent évoluer"

-- Mère Pauline Maillé

par Teddy CHEVALOT

- **Nationalisation des maisons d'enseignement et des hôpitaux ;**
- **Paiement des impôts sur le revenu par les clercs et les communautés ;**
- **Abolition possible de certains privilèges obtenus par l'Eglise ;**
- **Présentation au public, par les communautés, d'un bilan financier annuel ;**
- **Constatation que celles-ci pratiquent un certain "Capitalisme" d'Eglise, et qu'elles ont tendance à s'embourgeoiser ; etc...**

C'est dans l'amphithéâtre d'un couvent respectable et respecté, celui des Dominicains, que ces propositions, suggestions et constatations ont été faites, devant un parterre de religieuses et religieux de tous ordres, alors que la revue dominicaine "Maintenant" patronnait un colloque dont le thème était: "Les communautés religieuses sont-elles aussi riches qu'on le dit?"

Et ce sont des religieuses et religieux aussi doctes et respectés que la Révérende Mère Dorais, économe de la communauté des Soeurs Grises, et que les RR. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., supérieur du couvent St-Albert-le-Grand, et Henri Dallaire, o.p., secrétaire de rédaction de la revue "Maintenant", qui ont avancé ces suggestions.

Donc, hier soir, cette revue avait invité des

voir MERE PAULINE MAILLE en page 2

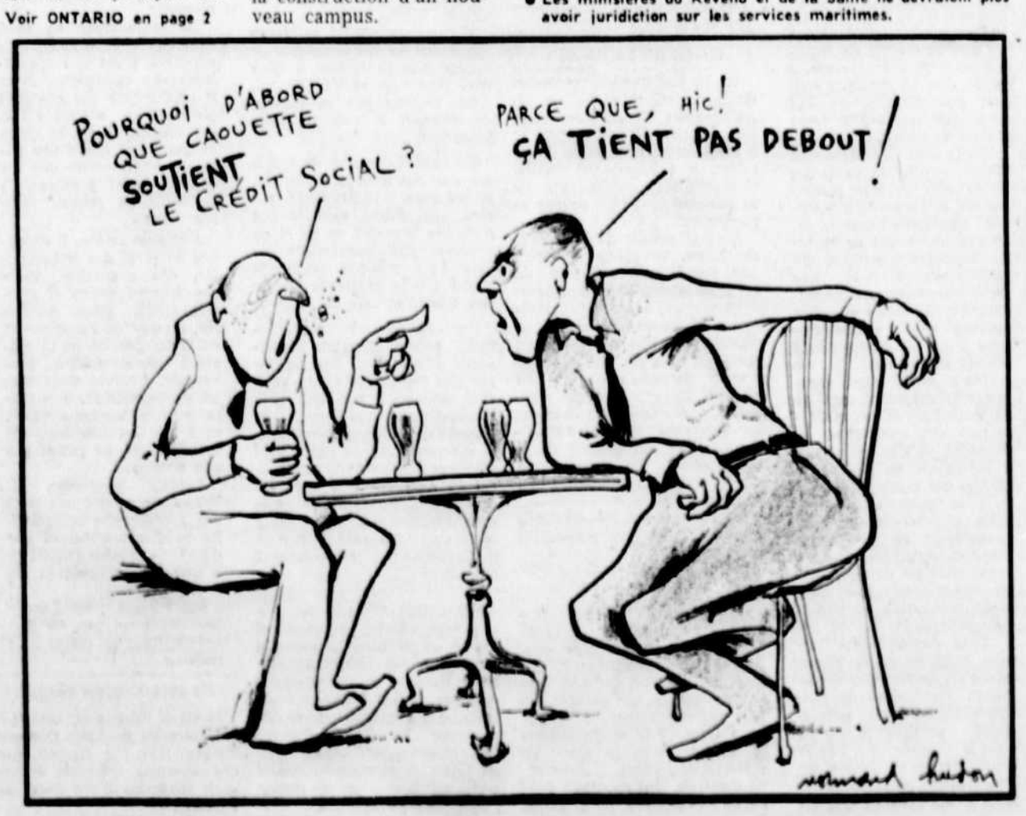

COMMENTAIRE

Un retour à la normale

par Guy LAMARCHE

L'affaire a créé tout un émoi, mais il s'agit pourtant d'un retour à la normale.

Ce n'est pas un précédent qu'un vérificateur des comptes publics signale dans son rapport les irrégularités ou les inexactitudes qu'il a découvertes.

De 1944 à 1948, M. Henri J. Dolbec répétait chaque année sa surprise de voir un gouvernement acheter au détail et à prix fort quand il aurait pu économiser en achetant au prix de gros. M. Dolbec démissionna. Il est aujourd'hui vérificateur de la trésorerie.

Jusqu'à cette année, ce fut alors le silence le plus complet sur toutes les irrégularités dont le vérificateur aurait pu faire part au public. M. Vézina était, à ce chapitre, un homme docile. Il vient de retrouver la liberté qui doit normalement échoir à un haut fonctionnaire dont le poste est spécialement protégé par une loi spéciale et qui ne peut être démis de ses fonctions que par un vote des deux Chambres. C'est dire que la loi lui reconnait un devoir spécial envers le public ; celui de le renseigner sur l'administration.

Des quatre irrégularités qu'il révèle cette année au public, trois sont déjà connues au moins en partie. Les lecteurs de LA PRESSE savaient déjà que certaines choses ne tournaient pas rond à la Pisciculture de Lachine. Une enquête est en cours aux sanatoriums Ross et Bégin. Deux employés du Service de protection de la jeunesse ont été congédiés, ou plutôt déplacés car ils travaillent présentement au Mont St-Antoine, institution subventionnée par l'Etat.

Restent les irrégularités au Bureau des examinateurs des électriciens, à Montréal, dont on ignore la nature. M. Vézina déclare que le procureur général a pris action.

Un trésor caché

Les mots "comptes publics" ont quelque chose de magique dans notre histoire

Voir UN RETOUR en page 2

COMMENTAIRE

A la station de Lachine

par Jacques PIGEON

Une enquête de LA PRESSE, publiée le 27 octobre 1961, révélait qu'une partie du budget de la Station piscicole de Lachine servait à des fins autres que l'élevage des poissons.

L'auditeur de la province fit enquête.

Et dans le rapport des comptes publics qu'il vient de soumettre, il affirme: "Nous avons fait une enquête approfondie sur l'administration de la Station piscicole de Lachine et nous avons constaté de **nombreuses irrégularités.**"

Quelles sont ces irrégularités ?

Qui les a commises ?

Les affirmations de LA PRESSE n'ont jamais été démenties publiquement. L'auditeur de la province, M. J.-A. Vézina, a remis en mars dernier un rapport semi-confidentiel au ministre. Ce rapport repose actuellement dans les tiroirs du sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Arthur Labrie.

Accusations

Les accusations de LA PRESSE présentées dans un premier article en octobre 1961, puis dans un autre, le 10 mars 1962, étaient assez sérieuses. Un seul commentaire du ministre à l'époque: "Nous enquêtons". On notait entre autres dans ces articles, et avec chiffres à l'appui:

- Que plusieurs employés dont les noms paraissaient sur la liste de paye n'avaient jamais travaillé à cet endroit.
- Que certains comptes de dépenses, notamment ceux du surintendant, M. Guindon, semblaient drôlement "soufflés."
- Que des pertes inconcevables n'étaient pas justifiées dans le rapport annuel de la station.
- Que les poissons élevés à cet endroit coûtaient un prix fantastique.
- Que certaines transactions effectuées par l'administration de la station, notamment en ce qui avait trait à l'achat de camions, paraissaient louches.

A la suite de l'enquête aucune vraie sanction ne fut

Voir A LA STATION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 48
Comiques / 48
Concile / 39
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 49
Editorial / 6
Finance / 34 à 36
Horoscope / 26
Les patrons / 42, 43
Les Tribunaux / 18
Loisirs et récréation / 33
Mots croisés / 21
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 30 à 32, 49 et 50
Vie féminine / 13 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 4

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, TRES DOUX. — MIN.: 35 MAX.: 50

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Trop de temps perdu à Ottawa

Dief plaide en faveur d'une refonte de la procédure pour accélérer les débats

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a fait un plaidoyer hier en faveur d'une refonte du Parlement, afin de le rendre plus efficace grâce à des heures de session plus nombreuses, des périodes abrégées de questions et des périodes limites convenues pour la discussion des sujets individuels.

Mais il a clairement expliqué qu'il laissait aux trois partis de l'opposition la responsabilité d'en arrver à ces objectifs. Il a dit aux Communes que " nous rendrons le Parlement aussi efficace qu'ils le permettront" et a ajouté que le gouvernement n'est nullement responsable de la lenteur des progrès à la Chambre, parce que sa législation est toute prête.

M. Diefenbaker répondait aux partis de l'opposition qui ont réclamé hier un feuilleton détaillé des questions que le gouvernement a l'intention de soumettre aux Communes avant l'ajournement des Fêtes, dont la date n'a pas encore été déterminée.

Après 41 jours de session, depuis l'ouverture du Parlement, le 27 septembre, deux mesures seulement ont été adoptées ; une modification à la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation et un projet de loi de dépenses intérimaires. Les dépenses de quelque $6,000,000,000 n'ont pas encore été approuvées.

Règlements désuets

Le premier ministre a précisé que 29 projets de loi du gouvernement sont prêts à être soumis à la Chambre.

Mais il a ajouté que le gouvernement refuse de recourir au règlement de clôture pour réduire les débats et refuse également d'accepter les accusations que les retards sont dus au manque de préparation du gouvernement.

Un des problèmes, a-t-il dit, est que le gouvernement "est aux prises avec des règlements qui empêchent toute action véritable dans les premiers jours de la session." Un de ces règlements exige une période de huit jours pour le débat sur le discours du trône.

Il a également critiqué la période réservée au questions. Quand il entra au Parlement en 194 , il n'y avait qu'une ou deux questions posées au gouvernement, au début de chaque séance quotidienne. A l'heure actuelle, la période des questions dure une heure environ.

Si les députés consentaient à limiter les périodes de questions à une demi-heure chaque jour, on épargnerait 15 journées entières dans une session normale.

Des heures plus longues

Pour ce qui est des heures, la Chambre siège actuellement 25heures et demie par semaine — de 2 h. 30 à 6 h. p.m., les lundi, mardi et jeudi ; de 2 h. 30 à 6 h. p.m., le mercredi et de 11 h. a.m., à 6 h. p.m., le vendredi. Il y a des poses de deux heures pour le déjeuner ou le dîner.

"Il n'y a aucune raison au monde pour que nous ne siégions pas plus longtemps", a dit le premier ministre. Il a suggéré des sessions quotidiennes le matin et des séances le mercredi soir, "ce qui ne ferait de mal à personne."

Cela ajouterait de huit à dix heures de séances par semaine, aux Communes, a-t-il précisé.

Pour ce qui est des débats sur les sujets individuels, M. Diefenbaker a fait remarquer que le Parlement britannique limite le temps pour chaque débat, selon une entente entre les partis.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire la même chose ici ? Cela nécessiterait des "sacrifices" de la part de certains députés qui veulent parler sur un sujet précis. Il appartiendrait donc à chaque député de décider s'il a besoin de sa limite entière de 30 minutes pour exposer son point de vue.

M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal-Laurier, a dit que les Communes ont eu toutes les raisons de s'attendre que le gouvernement soumette sa législation portant sur les problèmes économiques à longue portée, pour le pays. Mais aucune législation n'a encore été soumise à ce sujet.

M. Chevrier a dit que les libéraux seraient heureux de coopérer pour déterminer des périodes définies au débat sur toute proposition à long terme que le gouvernement pourrait soumettre.

Il est temps que le gouvernement se joigne aux partis de l'opposition pour faire disparaître la confusion de sa propre incertitude en présentant sa législation. Certaines mesures ont été soumises tard un soir, puis retirées et renvoyées à une semaine ou plus.

M. Chevrier a cité des chiffres pour démontrer que les députés conservateurs ont parlé plus longtemps que les députés libéraux sur certaines mesures législatives.

"Ne venez pas nous parler du manque de coopération", a-t-il dit à M. Diefenbaker.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a dit qu'une bonne partie du temps a été perdue à discuter des affaires de la Chambre. Mais enfin les Communes ont une déclaration du premier ministre que le gouvernement "allait enfin faire quelque chose" et une des libéraux qu'ils coopéreront.

Les néo-démocrates

M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, a dit que le budget 1962-63 a été présenté le 10 avril et que plus des neuf dixièmes des crédits ont été dépensés, grâce à des mesures intérimaires, sans qu'aucune des principales résolutions du budget n'ait été approuvée.

M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, a dit que l'argent est dépensé sur des mesures budgétaires qui ne sont pas encore approuvées.

Il a dit que les autres partis perdent inutilement du temps sur des motions de censure.

M. Chevrier a dit que M. Grégoire ne comprend rien au rôle de l'opposition. Même quand M. Gregoire est présent à la Chambre des communes, il ne comprend absolument rien de ce qui s'y déroule.

M. Chevrier a dit que le Crédit social n'aime pas la démocratie parce que trop de temps est occupé par les débats.

En décembre

Kennedy va rencontrer Macmillan

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre Macmillan de Grande-Bretagne rencontrera le président Kennedy les 19 et 20 décembre aux Bahamas, apprend-on aujourd'hui, de source gouvernementale.

Les deux hommes d'Etat se rencontreront à Nassau. Ils passeront en revue les problèmes mondiaux, indique-t-on encore.

M. Macmillan s'envolera pour Nassau presque immédiatement après la rencontre de deux jours qu'il aura près de Paris avec le général de Gaulle.

A LA STATION

SUITE DE LA PAGE 1

prise. Pis, on congédia certains employés spécialisés, des biologistes, qui avaient donné des renseignements au représentant de LA PRESSE.

On doit cependant noter que, par la suite, le ministre, M. Gérard-D. Lévesque, a essayé de réparer les pots cassés en offrant sa collaboration à l'un des biologistes congédiés.

Depuis cette date, les opérations de la pisciculture ont été "suspendues" par le nouveau directeur de l'aménagement, le Dr Louis Lemieux. Le surintendant de la station piscicole a été nommé à un autre poste dépendant du même ministère.

Jusqu'à sa nomination au poste de président de la Régie d'épuration des eaux, le Dr Gustave Prévost était le directeur de cette station, à Lachine. Le Dr Prévost s'occupait aussi activement, (il y avait logé son bureau) de l'Office provincial de biologie qui à l'époque était relié d'une façon ou d'une autre à la station.

D'après nos renseignements, les enquêteurs du bureau de l'auditeur devaient aussi faire enquête sur cet Office. Dans son second article, LA PRESSE avait relevé ce qui lui semblait être des irrégularités à cet endroit. On y notait entre autres qu'une société, "la Société canadienne d'écologie" présidée par le Dr Gustave Prévost avec des presses logées dans les locaux du gouvernement, avec la fourniture et la main-d'oeuvre de l'Etat travaillait à des travaux d'impression pour ceux qui en faisaient la demande. Les comptes, nous l'avions vérifié, étaient payables à la Société d'écologie. LA PRESSE avait trouvé cette situation anormale... et personne, que ce soit du ministère ou de l'Office, n'avait cru bon d'apporter des explications.

Un des chapitres du rapport de l'auditeur est peut-être dédié à cet Office ?

Enquêtes

Il est peut-être bon de rappeler que, quelques jours après la parution du premier article, le ministère de la Chasse et des Pêcheries fit une enquête-éclair qui dura une après-midi, le temps de s'échanger quelques compliments. Le sous-ministre Labrie la dirigeait sous les ordres du ministre. Ce fut tout du côté du ministère qui ne jugea pas bon d'approfondir l'affaire.

L'enquête faite par trois représentants du bureau de l'auditeur fut beaucoup plus complète, car elle dura plusieurs mois. Elle se fit sur une période de cinq ans, de 1957 à 1961.

Et c'est au cours de cette période que l'auditeur déclare avoir relevé de "nombreuses irrégularités".

Le ministre a déjà laissé entendre au représentant de LA PRESSE que le rapport serait rendu public en "temps opportun". Le moment est-il venu ?

"Il n'y aura pas de mise à pied massive" — Canadair

par **André BOILY**

Un porte-parole de CANADAIR a démenti une nouvelle parue hier dans LA PRESSE, selon laquelle la compagnie se préparerait à effectuer 2,000 nouvelles mises à pied après le 1er janvier.

"CANADAIR devra sûrement congédier d'autres employés, a-t-il déclaré, mais ce nombre ne saurait en aucun cas atteindre 2,000, mais quelques centaines tout au plus."

"Il ne restera plus alors que 6,600 employés aux avionneries de Cartierville, qui en temps "normal" devraient compter un personnel d'environ 12,000 personnes.

personnel d'environ 12,000 personnes.

Le porte-parole a toutefois confirmé la situation "dramatique" dans laquelle CANADAIR se débat présentement. Les chaînes de montage du CL-44, qui constituent la principale source de travail à cette compagnie, ont en effet cessé ou cesseront prochainement toute activité, étant donné que la compagnie n'a pu vendre que quatre des 10 appareils de ce type (chacun vaut $4.5 millions) dont la construction avait été rendue possible par l'acceptation conjointe du gouvernement canadien et de la General Dynamics américaine de financer à leur risque chacun cinq nouveaux CL-44.

Il a en outre confirmé le fait que si le gouvernement canadien n'accepte pas sous peu de financer la construction d'autres appareils de ce type, la société CANADAIR, qui est la seule de cette importance au Canada, cessera en pratique d'exister comme avionnerie "majeure".

Le gouvernement fédéral a manifesté clairement sa réticence à s'engager une fois de plus à financer ce projet, étant donné les risques certains qu'il y a de ne pas parvenir ensuite à écouler ce "produit" sur le marché mondial.

Les milieux fédéraux ne se font pas d'illusion également sur le caractère temporaire de cette solution, car un nouvel octroi n'empêcherait pas le problème de se reposer avec autant d'acuité lorsque la production de ces nouveaux (cinq probablement) CL-44 serait terminée.

Comme il a déjà été dit, la question serait donc de savoir si aux yeux du gouvernement fédéral, la survie de la seule avionnerie majeure du Canada vaut un nouveau "sacrifice" d'une vingtaine de millions... en attendant que des solutions plus positives apparaissent enfin à l'horizon.

Extension des accords Canada-URSS

MOSCOU. (UPI) — Les négociateurs canadiens et soviétiques ont mis fin à leurs entretiens, à Moscou, et ont signé un protocole aux fins de promouvoir les contacts entre les deux pays. C'est ce qu'annonce Tass, l'agence officielle de l'URSS.

Le bulletin précise que les deux pays ont "échangé des points de vue" en ce qui a trait à l'extension de l'entente commerciale qui est censée prendre fin en avril prochain. On ne possède aucun autre détail à ce sujet.

Préludine : aucune raison de s'alarmer — M. Monteith

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé nationale, M. Waldo Monteith, a déclaré aux Communes hier qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer devant le fait qu'une femme en Grande-Bretagne ait donné naissance à des enfants difformes en 1958 et en 1960 après avoir absorbé de la préludine.

Il a fait savoir que son ministère a fait enquête à Londres et à Washington au sujet de ce médicament vendu au Canada depuis six ans sur prescription d'un médecin.

L'Administration américaine pour les aliments et les drogues n'a pas découvert d'effet nocif à ce médicament.

Le ministre a ajouté que le gouvernement italien avait arrêté la vente de la préludine à la suite d'un article sur la naissance de deux enfants difformes paru dans un journal médical britannique.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

flotte dans les procédés d'épuration, devra prendre une décision qui décidera définitivement de son avenir.

Car, disons-le, Jean-Jacques est, politiquement, un phénomène des circonstances. Expliquons-nous. Lorsque Maurice Duplessis a décidé d'en faire un de ses ministres, Jean-Jacques n'était pas tellement connu. Monsieur Duplessis, comme bien d'autres vieux tyrans était aussi un vieux sentimental. Jean-Jacques faisait jeune dans une équipe vieillie. Et la chaleur des discours de Jean-Jacques à l'Assemblée législative, sa façon de contourner les difficultés en discutant des principes au lieu des hommes lui avait attiré l'admiration de son chef et la sympathie des libéraux.

On se rappelle encore combien Duplessis aimait écouter les discours de Jean-Jacques. Brisant toute les règles de la politesse, il tournait le dos au président, et selon une curieuse habitude, le dévorait des yeux et répétait après lui toute les phrases du jeune député. Souvent, il se levait de son siège après un discours particulièrement efficace et allait lui serrer la main. Ce qui valait à Jean-Jacques de 25 à 40 poignées de main sur le champ.

C'est ainsi que ce benjamin de l'Assemblée législative a grandi. Lui qui n'avait jamais manifesté aucun trait d'aggressivité ambitieuse, caractéristique de nos meneurs de foule s'est vu porté jusqu'à l'avant-scène de notre théâtre politique.

Il ne fut jamais sérieusement question de lui comme chef du parti dans les grandes crises internes qui suivirent la mort de Duplessis et celle de Paul Sauvé. Au moment toutefois ou pour la première fois l'Union nationale démocratise ses structures, lors de son premier congrès, le nom de Jean-Jacques est mis de l'avant.

Encore une fois, ce n'était pas tellement que Jean-Jacques voulait être chef. C'était plutôt des partisans qui l'admiraient et qui voyaient dans lui un homme neuf qui ont livré une rude lutte, mais sans succès, en sa faveur.

Si les circonstances, la destinée, ou appelez ça comme vous voudrez, portent les hommes à la croisée des chemins, au seuil des options qu'ils se sont méritées par leur conduite personnelle, les décisions ne peuvent être prises que par les hommes en cause.

Vient le jour ou il faut choisir une route, avancer ou reculer.

(Tous droits réservés)

Mère Pauline Maillé

SUITE DE LA PAGE 1

représentants de plusieurs communautés religieuses, ainsi que les laïcs, à un colloque qui devait se tenir sur le thème de la richesse des communautés religieuses.

Deux laïcs, MM. Gérard Des Lierres, c.a., et Gilles Filion, avocat, devaient donner l'opinion du public, et, en contre-partie, les religieuses et religieux devaient répondre aux questions que l'assistance pouvait poser.

M. Gérard Des Lierres se borna seulement à définir ce qu'était en termes absolus le concept de richesse, et, il convint rapidement qu'on pouvait être plus ou moins riche par rapport à son voisin.

Puis il classifia les communautés en trois groupes : les très pauvres, parce que de formation récente, ou encore parce que contemplatives ; les moyennement aisées, parce qu'elles ont dépassé le stade de l'installation ; et enfin les aisées, et en parlant de ces dernières, il déclara : "Aux yeux d'un homme de la rue, ces institutions, logées dans des immeubles imposants, et administrant des budgets de millions, passent pour être très riches : il est important, cependant, d'envisager la situation de façon réaliste, avant de porter un jugement trop hâtif sur leur situation financière."

Il s'attacha donc à vanter les mérites d'économie de ces communautés qui "doivent toujours prévoir le lendemain", et il expliqua le bien-fondé des placements et investissements de ces communautés. "L'accumulation de réserves par les communautés religieuses, a-t-il dit, est à mon sens, utile et même nécessaire, afin d'assurer la sécurité et la stabilité des oeuvres qu'elles ont fondées et afin, également, de prévoir le maintien et l'expansion normale de ces organisations."

Quant à Me Gilles Filion, il s'attacha, pour sa part, à expliquer le concept juridique du droit de propriété, qui, selon lui, comprend trois points, savoir : l'usage du bien, la possibilité d'en retirer les fruits et celle d'en disposer. Or, comme les communautés religieuses possèdent des chartes, elles ont donc le privilège du droit de propriété.

Intervenant dans le débat, le R. P. Henri Dallaire, o.p., se demanda si la pauvreté évangélique, dans le contexte nord-américain, pouvait être définie.

Pour lui, si l'opinion publique pensait que les communautés religieuses étaient immensément riches, c'était dû principalement à certaines fautes des communautés.

"Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que plus d'un abus est à déplorer dans notre mode de vie. Parce que nous jouissons du confort et de la sécurité, parce que nous avons certains privilèges, qui même s'ils ne sont pas justifiés, n'en sont pas moins réels, parce que nous nous sommes rendus coupables de certaines duretés avec les gens, parce que, de plus, un certain capitalisme d'Eglise s'est glissé dans nos institutions religieuses, l'opinion publique s'est rapidement convaincue que nous étions très riches."

"Pour changer cet état d'esprit, il nous faut, me semble-t-il, liquider le plus de privilèges possibles, il nous faut aussi considérer si certains biens que nous administrons, et qui servent au public, ne devraient pas être administrés par l'Etat, si donc, nous ne devons pas prévoir la nationalisation de nos maisons d'enseignement et de nos hôpitaux."

A son tour, le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., se dit d'avis qu'à tout le moins, les religieux et religieuses, ainsi que les clercs, qui touchent des revenus annuels, même s'ils ne sont pas considérables, devraient être astreints à l'impôt fédéral et provincial sur le revenu. "Cela nous mettrait à l'égalité avec les laïcs, et de plus, nous pourrions être mieux respectés par eux."

Quant à la Révérende Mère Dorais, économe générale des Soeurs grises, elle aussi ne s'objecta pas à l'enlèvement de ce privilège. "Dans un contexte social qui évolue rapidement, je pense, a-t-elle déclaré, que celui-ci va obliger les soeurs à repenser les cadres. Et quant à payer l'impôt sur le revenu, pourquoi pas ?... ne serait-ce que pour amener l'égalité des citoyens devant la loi."

Clôturant le débat, la Révérende Mère Maillé se demanda si, dans le Québec, on assistait à une révolution ou à une évolution, et, elle estima "qu'il vaut mieux, pour les communautés, évoluer maintenant, ceci afin d'empêcher une révolution".

Hold-up "classique" à l'aéroport de Londres

LONDRES (AFP) — Un hold-up, réalisé dans le plus pur style des films de gangsters, s'est déroulé, ce matin, à l'aéroport de Londres. Huit hommes, dont six portaient un masque noir et dont les deux autres, chargés du guet, arboraient le costume traditionnel de la city : chapeaux melon, moustaches, lunettes et costumes sombres, se sont emparés de la paye des employés de la compagnie d'aviation BOAC, soit 62,500 livres sterling (156,250 dollars).

L'argent, contenu dans un coffret en acier, venait d'être déchargé d'une voiture blindée et les trois convoyeurs — deux gardiens et un comptable — attendaient l'ascenseur dans le hall de l'immeuble principal de la compagnie à l'aéroport lorsque cinq hommes masqués, bientôt rejoints par trois autres, firent irruption et les attaquèrent à coups de barres de fer.

En dépit de leur vive résistance, les trois convoyeurs furent assommés. Après s'être emparés du coffret, les assaillants prirent la fuite à bord de deux "Jaguars" bleues en empruntant une porte habituellement fermée, qu'ils forcèrent. Une voiture a été retrouvée par les enquêteurs à Hounslow, non loin de l'aéroport.

Les trois employés de la compagnie ont été soignés à l'hôpital d'Ashford. Ils sont notamment blessés à la tête, à l'épaule et aux bras. Ils ont pu donner un signalement assez précis des agresseurs.

Le mois dernier, à la suite de plusieurs vols de bijoux et de sacs postaux à l'aérodrome, le ministère de l'aviation avait annoncé un renforcement des mesures de sécurité.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 35
MAXIMUM DEMAIN : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa - Laurentides et Cantons de l'Est ; région de Gaspé :** Ensoleillé et très doux aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 50 ; Ottawa et Sainte-Agathe, 30 et 45 ; Sherbrooke, 25 et 50 ; Gaspé, 25 et 40.
Pontiac, Témiscaminque, Abitibi, Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Généralement ensoleillé et très doux aujourd'hui et demain. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscaminque, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 35 et 50 ; La Tuque, Québec et Chicoutimi, 30 et 35 ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 25 et 45.
Région des Sept-Iles : Généralement ensoleillé après-midi ; ciel dégagé cette nuit ; demain, généralement ensoleillé, plus doux. Brises légères aujourd'hui ; vents du sud-ouest de 15 à 20 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Sept-Iles, 25 et 40.

Doctorats de l'U. de Bordeaux à trois Canadiens

BORDEAUX. (AFP) — La rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux a revêtu cette année un vif éclat en raison de la présence de nombreux professeurs d'universités étrangères, dont douze ont été faits docteurs "honoris causa".

Parmi ces professeurs se trouvent :

M. Jean-Marie Demers, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal.

M. William Robin Thompson, directeur de l'Imperial Bureau of Biological Control du Commonwealth britannique à Ottawa.

M. Jean Bruchési, professeur d'histoire générale à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

NEW-YORK. (PA) — L'arbre de Noël de la Place Rockefeller a été mis en place hier. Il s'agit d'une épinette blanche, venant de Greenville, dans le Maine, qui pèse deux tonnes et demie, mesure 67 pieds de hauteur et dont les branches ont un rayon de 34 pieds à la base.

APRES LE THEATRE
DINER AU COIN DU FEU
atmosphère de détente, souper tardif, service empressé
Stage Coach Inn Restaurant
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

OFFRES D'EMPLOIS

CITE DE MONTREAL

SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6520—8585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.
Inspecteur grade 2 (construction) (Service des Permis et Inspections) ($5384—6118) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er décembre 1962. Résidence à Montréal. Instruction : 10e année ou équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans les travaux de construction de bâtiments dont au moins deux ans en qualité de surveillant, contremaître ou surintendant. Etudes techniques : un diplômé en menuiserie—construction d'une école technique reconnue pourra compenser pour une partie de l'expérience. Habileté à rédiger des rapports d'inspection et à tracer des croquis.
Instructeur de patinage de fantaisie (à temps partiel) — Taux horaire : $1.30 — Hommes ou femmes bilingues. Age : minimum 16 ans. Résidence à Montréal. But : enseigner aux jeunes dans les centres récréatifs le samedi. Expérience : quelque expérience dans l'enseignement du patinage de fantaisie.
Instructeur en sauvetage (Protection civile) ($4400—5400) — Hommes bilingues. Instruction : 9e année ou équivalent et posséder un certificat ABC d'instructeur en sauvetage émis par le collège de la défense civile d'Arnprior. Expérience : posséder une expérience pratique dans le domaine de la défense civile ou dans l'organisation et l'administration de secours d'urgence aux sinistrés.
Médecin psychiatre — temps complet ($8652—9460) — temps partiel ($4479—5287) — Les services du titulaire à temps partiel seront requis ½ journée par jour, du lundi au vendredi inclusivement, 11 mois par année. — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : diplôme de docteur en médecine; être membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Etudes post-universitaires : de préférence, posséder un certificat de spécialiste en psychiatrie du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Expérience spécialisée : quelque expérience en qualité de médecin spécialisé dans psychiatrie dans une institution d'aliénés ou dans une clinique de maladies nerveuses ou mentales.
Policier ($4400—5400) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ ans et moins de 30. Instruction : 10e année ou équivalent. Taille minimum 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.
Stagiaire en architecture ($5475—6220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune cléricature reconnue sera le minimum précité; après six mois de cléricature, le salaire sera de $5920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6520—8585) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du service du Personnel — 403 — Hôtel de Ville.

IRREGULARITES

SUITE DE LA PAGE 1

penser les remboursements inscrits au budget, il se présente des dépassements de crédits dans les cas où les remboursements prévus n'ont pas été complètement perçus. Je tiens à attirer l'attention de la Législature sur ce point. Ces dépassements, toutefois, ne pouvaient être prévus."

"Les compilations du détail de la dépense dans les diverses annexes "C" des comptes publics sont préparées, comme je le disais l'an dernier, par les comptables des ministères et je ne veux encourir aucune responsabilité concernant leur exactitude."

"La vérification des travaux d'hiver est une tâche très ardue, car plusieurs municipalités essaient de faire payer, par un moyen quelconque, le coût des matériaux qui entrent dans ces travaux et le 10% de main-d'oeuvre qu'il leur reste à payer. Il faut procéder surtout par enquête, ce qui complique davantage notre travail de vérification."

"Nous avons constaté des détournements de fonds au Service des écoles de protection de la jeunesse, à Montréal. Ces détournements effectués au moyen de factures falsifiées n'ont pas été remboursés à date. Les deux coupables ont cependant été remerciés de leurs services et leurs contributions à la loi des pensions ont été confisquées."

"Nous avons aussi constaté des détournements de fonds au Bureau des examinateurs des électriciens, à Montréal. Ce cas a été porté à l'attention du Procureur général qui a pris action."

"Nous avons fait une enquête approfondie sur l'administration de la Station Piscicole de Lachine et nous avons constaté de nombreuses irrégularités que nous avons rapportées au ministre concerné."

"A la demande du Premier Ministre et du Ministre de la Santé, nous avons fait la vérification de plusieurs hôpitaux et sanatoriums, vérification qui n'avait jamais été faite avant l'entrée en vigueur de l'Assurance - hospitalisation. Nous avons constaté que diverses sommes ont été payées irrégulièrement par les fonds de l'assistance publique."

"Depuis de nombreuses années, le ministère de la Voirie ne transmettait pas au ministère des Finances tous les dépôts de garantie effectués par les contracteurs pour les travaux de voirie, tel qu'il aurait dû le faire. On déposait ces sommes à un compte qui servait à faire des avances de salaire et des prêts personnels aux employés, des avances pour frais de voyage et des avances à certains entrepreneurs, locateurs et fournisseurs du ministère. Ce compte était administré par le sous-ministre et le comptable du ministère. Nous avons rectifié la chose et tous les dépôts sont maintenant transmis en fidéicommis au ministère des Finances."

AEROBUS

SUITE DE LA PAGE 1

Le Boeing disparu au-dessus du Pérou effectuait un vol régulier entre Rio de Janeiro et Los Angeles. Il devait atterrir à Lima au moment de sa disparition, à 4 heures du matin. Il transportait un équipage de 17 personnes en plus de ses 80 passagers.

A vingt minute de l'aéroport de Lima, le pilote a averti par radio qu'il tenterait de faire un atterrissage d'urgence à Guayaquil, mais rien n'indique qu'il ait pu atteindre Guayaquil. On ignore également pourquoi il s'est senti obligé d'aller atterrir aussi loin au nord de sa route. L'appel d'urgence a été lancé au moment où l'appareil se trouvait au-dessus de Pisco, le long de la bande côtière située au sud de Lima, sur le versant ouest des Andes.

Des avions ont été dépêchés dans la région pour mener les recherches.

Bambin noyé

OTTAWA. (PC) — Des chercheurs ont retrouvé le corps d'un bambin âge de trois ans, Daniel Jacques, de Campbell's Bay, qui était porté disparu de la demeure de ses parents depuis samedi dernier.

Le corps de la petite victime se trouvait sous la glace du ruisseau McClellan. Il est tombé dans un trou pratiqué pour vérifier l'épaisseur de la glace.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

assurance-santé s'appliquant à toute la population sans égard à l'âge ou à l'état physique des gens, et cela, par une entente entre le gouvernement et les compagnies d'assurance existantes.

"Le gouvernement assumera également la responsabilité de fournir une protection à ceux qui, pour une variété de raisons, ne sont pas en mesure de défrayer le coût de cette protection".

Un comité composé de représentants des milieux médicaux, hospitaliers, syndicaux et autres sera formé dans le but d'étudier le projet de loi et de recevoir des suggestions de tous les groupes intéressés avant que le projet de loi ne soit adopté et mis en vigueur.

Par ailleurs, le gouvernement estime qu'avant d'envisager d'"accorder" des avantages plus considérables que ceux déjà prévus, il est préférable d'attendre la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur la santé, formée par le gouvernement fédéral et d'étudier tout spécialement les recommandations que comportera ce rapport, notamment en ce qui aura trait à la participation du gouvernement fédéral.

LE CAIRE. (PA) — Un porte-parole officiel égyptien a tourné en dérision la nouvelle transmise par Radio-Amman selon laquelle un détachement militaire de 400 hommes avait tenté, il y a quelques jours, de renverser le régime Nasser. Les observateurs occidentaux au Caire se demandent également sur quoi a pu se fonder l'allégation jordanienne.

UN RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

politique. Ils éveillent aussitôt le souvenir de l'époque où un jeune chef de l'opposition, Maurice Duplessis, donnait beaucoup de fil à retordre au gouvernement Taschereau et déterrait à coup de questions quelques-uns des scandales qui marquèrent la fin de ce régime.

Les comptes publics sont le coffret où sont enfermées en puissance les informations détaillées sur l'administration financière. Mais ce trésor est lui-même enfermé à clef, accessible seulement à ceux qui possèdent déjà des informations sur la nature exacte de certaines dépenses.

Le livre des comptes publics est en effet un volume épais, pas du tout littéraire, où sont énumérés bilans, contrats, salaires, dépenses, etc., pour chaque ministère et services gouvernementaux.

Le vérificateur ne peut examiner chaque compte de dépenses. C'est la responsabilité des ministères. Mais il peut mener des enquêtes particulières, surtout s'il a des doutes. Il est le chien de garde qui donne une garantie additionnelle que les dépenses sont justifiées. Il lui suffit de pouvoir faire son travail.

A chaque année, il découvre ici et là des irrégularités, des anomalies, voire des fraudes pures et simples. C'est assez prévisible, à cause de l'ampleur et de la complexité de la machine administrative provinciale. Comme dans tous les autres milieux, il se glisse dans le fonctionnarisme, et à tous les échelons, des individus qui ne ratent pas une occasion.

Pendant longtemps, M. Vézina n'a soufflé mot dans son rapport des irrégularités qu'il découvrait et que d'autres enquêtes ont mises à jour depuis quelques années.

Son rapport pour l'année 1961-1962 n'est pas un précédent, mais un retour à la normale.

Ils seront bien vêtus !

$4,000 de tissus pour complets ont été volés au Lallo Customs Tailors, 1679, rue Everett, par des inconnus qui sont entrés avec effraction d'une porte de l'arrière.

VITAMINES À PRIX COUPÉS

Les Meilleures Vitamines !
Celles Préparées par des Fabricants Connus tels que : Abbatt, Ayerst, Frosst, Horner, Parke Davis
Celles Prescrites par les Médecins
Celles Employées dans les Hôpitaux
Celles VENDUES PAR LES PHARMACIENS

SURBEX avec VITAMINE C en 100 Rég. $8.35 SPECIAL 5.59

OSTOCO 50 cc. Rég. $4.25 SPECIAL 3.49
30 cc. Rég. $2.95 Spécial $2.29

INFANTOL 16 oz. Rég. $6.25 SPECIAL 4.39
8 oz. Rég. $3.50 Spécial $2.89

PARAMETTE 3.99
en 125, rég. $6.00 — SPECIAL
Sirop 16 oz Rég. $5.50 Spécial $3.74

PARDEC en 130. Rég. $7.50 SPECIAL $5.59

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQUE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

-CA PLUTOT L'AIR D'UNE COUR DE RECREATION

Aux fêtes de Ville Mont-Royal

Le maire Drapeau parle d'annexion!

Quelques mots prononcés hier soir par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à une réunion marquant le 50e anniversaire de la création de Ville Mont-Royal, ont été relevés par le maire d'Outremont, M. Romuald Bourque.

"Ce serait un merveilleux quartier à ajouter à Montréal", a en effet lancé le maire Drapeau, au cours d'une brève allocution, à l'hôtel de ville de... Ville Mont-Royal.

La riposte fut non moins brève mais révélatrice, énergique.

M. Bourque a déclaré qu'aussi longtemps qu'elles demeureront les villes modèles et prospères qu'elles sont, Mont-Royal et Outremont ne se soumettront jamais à un genre ou forme quelconque d'annexion de la part de Montréal.

Quant au maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui était aussi de la réunion, il n'a pas relevé les brefs propos de M. Drapeau. Il s'est limité à des félicitations à l'endroit de Ville Mont-Royal.

Dans la Voie maritime

Course contre l'horloge

A trois jours de la fermeture de la Voie maritime du St-Laurent, il reste encore 87 océaniques dans le corridor éclusier des Grands Lacs. L'administration a réitéré un appel pressant auprès des navigateurs pour les inciter à quitter la Voie maritime le plus tôt possible, mais on commence de craindre que certains océaniques ne soient forcés de passer l'hiver au pays. Les autorités n'ont pas l'intention de prolonger le passage dans la Voie maritime au delà du 30 novembre, à minuit.

A mesure que la course contre la montre va de l'avant, les accidents sont de plus en plus à craindre. Hier encore, on faisait diligence pour renflouer le cargo norvégien "Makefjell" échoué sur un brise-lames à l'entrée du port de Benton, Michigan, et, ce matin, apprenait-on, un autre océanique avait rompu des câbles sous-marins près d'une écluse. Tout accident peut interrompre la navigation et causer de sérieux préjudices à la veille de la fermeture.

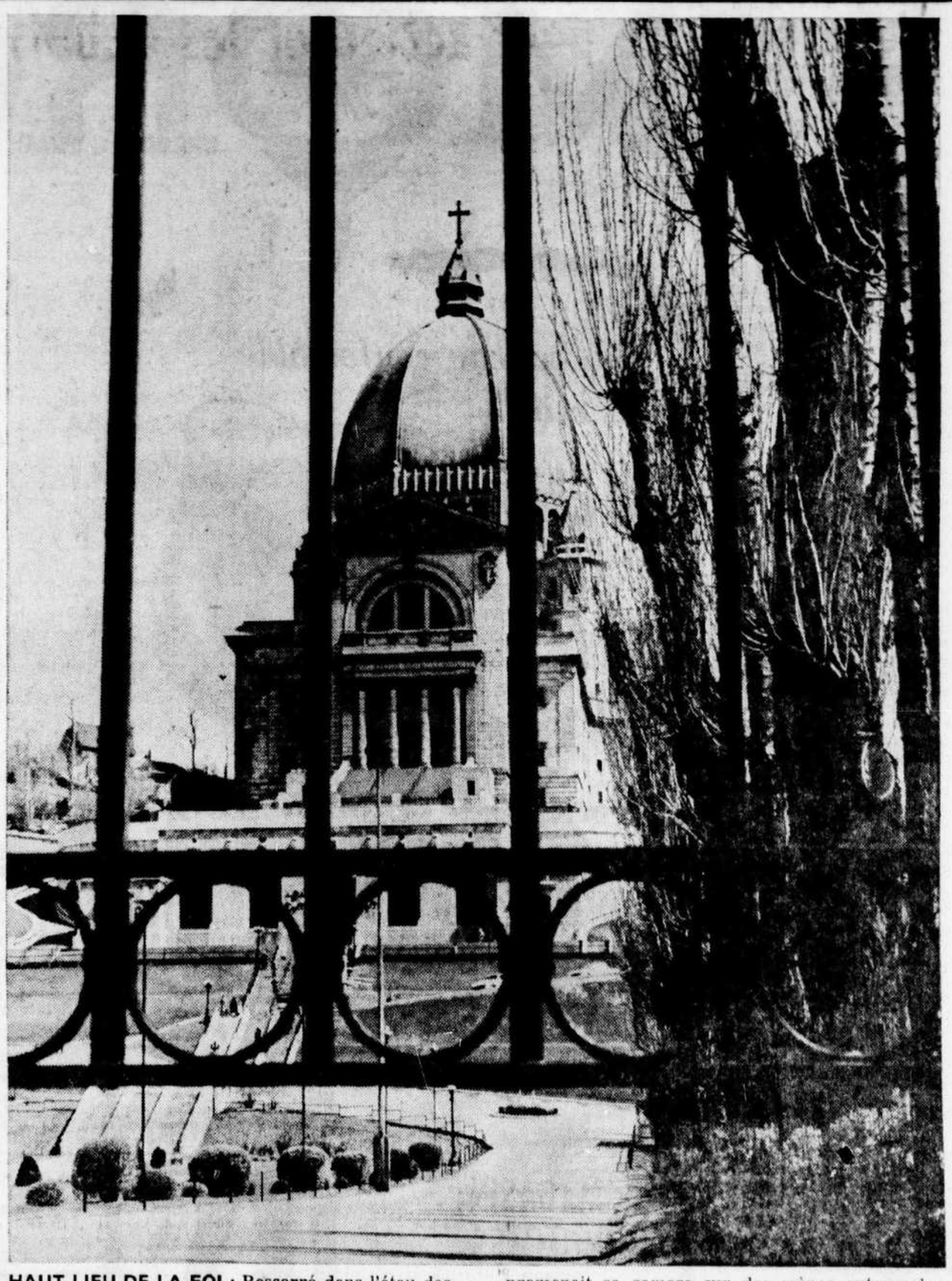

HAUT LIEU DE LA FOI : Resserré dans l'étau des tiges de fer qui l'entourent l'Oratoire St-Joseph semble gagner de la force. C'est le symbole qu'y a vu notre photographe Roger St-Jean alors qu'il promenait sa camera sur des scènes automnales. Dans le dénuement qu'accentue ici ce bouquet d'arbres dégarnis, le temple se dégage plus librement comme un haut-lieu de la foi.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

En achetant les terrains de l'AIP

Le maire Crépeault affirme que Ville d'Anjou a fait une excellente transaction

"Si Ville d'Anjou a acheté les lots 490 et 491 du promoteur Anjou Industrial Park Ltd. et non pas des véritables propriétaires des terrains, soit MM. Joseph et Paul-Ovide Guy, c'est qu'à la date de la transaction, le 26 août 1959, la compagnie AIP détenait une option sur ces deux terres depuis plus d'un an; il nous était impossible de transiger sans passer par la compagnie", a déclaré hier soir le maire de la ville, M. Ernest Crépeault.

M. Crépeault commentait une nouvelle parue dans l'édition de samedi dernier de LA PRESSE selon laquelle la compagnie AIP aurait vendu à la ville deux terrains dont elle n'était pas la propriétaire.

"De plus, a poursuivi M. Crépeault, MM. Joseph et Paul-Ovide Guy, les propriétaires, ne pouvaient faire — pour des raisons d'impôt — qu'une seule transaction pour la vente des terrains d'une superficie totale de 5,234,359 pieds carrés.

La nouvelle, parue sous le titre: "A Anjou : Une autre des "belles transactions" réalisées par un organisme public", faisait un rapprochement avec des transactions faites par le Protestant Board of School Commissioners.

"Je ne voudrais pas que l'on compare notre transaction à celle du Protestant Board of School Commissioners . . . Il n'y a pas de rapport entre ces deux transactions", a dit M. Crépeault au tout début de l'entretien.

Puis, parlant de cette transaction et du profit réalisé par AIP, le maire d'Anjou ne veut pas qu'on oublie que la compagnie a payé des frais d'arpentage et autres et que cela a diminué d'autant son profit.

Pour démontrer que ville d'Anjou a fait une excellente transaction en achetant ces deux terrains à $0.20 le pied carré, M. Crépeault a souligné qu'au moment où la ville acquérait ces deux lots de MM. Joseph et Paul-Ovide Guy par l'entremise d'AIP une autre compagnie achetait des mêmes propriétaires deux autres lots d'une superficie de 268,793 pieds carrés au prix de $0.25484 le pied carré.

Pourquoi avons-nous acheté ces terrains ? Parce qu'en vertu d'une loi spéciale du Parlement provincial, sanctionnée le 5 mars 1959, les villes peuvent profiter des avantages d'un fonds industriel. Notre seul but était — et il est encore — de stimuler l'expansion industrielle d'Anjou. Nous avons acquis

Voir M. CREPEAULT en p. 9

Cambriolages

Après s'être introduits avec effraction dans la quincaillerie Damecour, 184, rue Jean-Talon est et y avoir volé $1,600 d'articles divers, des malfaiteurs ont pratiqué un orifice dans le mur mitoyen donnant sur un magasin de chaussures, situé au no 176, de la même rue, ont pris quelques paires de souliers, et éventré le coffre-fort qu'ils ont vidé de $98.

Les coffres-forts de Mario Barone Inc., du notaire Jean Bergeron et de Florindo Starnino, dont les bureaux sont logés au no 235 ouest, rue Crémazie, ont été percés la nuit dernière par des cambrioleurs qui les ont vidés de montants inconnus. Les intrus sont ensuite allés dans le restaurant National La Polla, à la même adresse, et ont raflé des cigarettes et de l'argent pour un montant de $200.

SANDWICHES
VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40
POUR INFORMATIONS TELEPHONER AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROID'S Ltée
4075, rue ST-DENIS

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
•
Paul-E Talbot Bachelier en optométrie Trois
AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE
'SPUTNIK'
CEINTURE ELASTIQUE

Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse limiter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussins de caoutchouc hygiénique lavable.
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95
Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Règlements de la vente des liqueurs alcooliques pour le temps des Fêtes

La vente des liqueurs alcooliques sera prohibée dans tout établissement licencié le lundi 24 décembre 1962 après 10 h. du soir, et le lundi 31 décembre 1962 après minuit.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée de la Régie des alcools du Québec, présidée par le juge Lucien Dugas. Les commissaires ont pris cette décision en s'appuyant sur l'article 75 de la loi de la Régie des alcools, en vertu de laquelle "la Régie peut, pour... le jour de Noël, le Premier de l'an, les veilles de l'un ou l'autre de ces deux derniers jours, réduire le temps pendant lequel la vente des boissons alcooliques peut être faite..."

La Régie a décidé en outre que le 25 décembre et le 1er janvier étant déclarés par la loi jours fériés ils seront régis par les dispositions ordinaires de la loi, sauf pendant la période comprise entre minuit et 3 h. du matin durant laquelle toute vente de liqueurs alcooliques est interdite.

Cette décision ne s'applique pas aux comptoirs de la Régie des alcools qui de toute façon ne sont jamais ouverts après 10 h. le soir.

De la dynamite dans son bain

Un dynamiteur professionnel, à l'emploi d'une compagnie de construction de la métropole, a été appréhendé par la police, hier, en fin d'après-midi, rue Jeanne-d'Arc, dans l'est de la métropole, alors qu'il menaçait de faire sauter sa maison à l'aide de dynamite qu'il avait dans son bain.

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police, aurait apparemment été approché précédemment par des membres du "milieu", se spécialisant dans les vols de coffres-forts.

Ces derniers l'auraient vraisemblablement décidé, sous la menace ou autrement, à leur fournir la dynamite qu'il leur fallait pour effectuer un certain travail.

Le dynamiteur avait donc subtilisé à sa compagnie les explosifs demandés par les cambrioleurs et il attendait qu'ils viennent en prendre livraison.

Les voleurs de coffres-forts ne se sont cependant pas présentés pour prendre la dynamite et il prit peur. Il se serait mis à boire de façon abusive et, en proie à un violent choc nerveux, il menaçait de faire sauter sa maison de 3 étages.

Avertis par des membres de sa famille, les sergents-détectives Léo Brunet et Claude Desautels, du Bureau des enquêtes criminelles, et l'agent Aurel Andoney, du laboratoire mobile de la police de Montréal, se sont rendus sur les lieux et ont réussi à maîtriser l'individu. On retrouva dans le bain une douzaine de bâtons de dynamite, de même qu'une centaine de détonateurs. Deux des détonateurs étaient prêts à exploser, mais l'agent Andoney réussit à les désamorcer avant qu'ils causent des dommages.

Importante saisie de billets de loterie

Une dizaine de milliers de billets de loterie sur les joutes de hockey et tout un outillage d'imprimerie, ont été confisqués hier par la PP dans la cave d'une maison située au no 1225, rue Lévis, à Duvernay, et l'homme qui se trouvait sur les lieux a été appréhendé. C'est ce qu'a révélé ce matin l'inspecteur Maurice Valiquette, chef de l'escouade de la moralité à la PP.

Le suspect devait comparaître ce matin devant la Cour.

Quant aux effets saisis, ils comprenaient 2,000 billets à 10 cents, 3,000 billets du Club 400 à $1, et 5,000 de Sport and Liberty Hockey Pool, à $1 également.

L'outillage consistait en deux presses, une brocheuse, des tranches à papier et autres.

FAITS divers

Double hold-up

Trois bandits, dont l'un dissimulait une carabine à canon tronqué dans un sac de papier, ont perpétré une double vol à main armée, au cours de la journée d'hier, à la lingerie Ca-Bou, sise au 2095 de la rue L.-O. David, dans le nord de la métropole.

Les trois voleurs se sont adressés au propriétaire de l'établissement, M. Paul Caron, le forçant à leur remettre la somme de $30. Ils s'en sont pris par la suite à la préposée à la caisse du sous-bureau que loge cet établissement. Mlle Philomène Parenteau s'est vue dans l'obligation de leur remettre une somme de $60. Les trois appaches ont pris la fuite dans une automobile en stationnement en face de l'établissement.

Un policier brutalise 3 membres de sa famille

par Jacques FILTEAU

Les agents de la police de Montréal recherchent un de leurs confrères qui, présumément dans un moment de démence, aurait brutalisé trois membres de sa famille, tôt ce matin.

La police déclare que, peu après 3 h., elle a dépêché trois autos-patrouille à une maison de la rue Clermont, où les agents auraient trouvé, dans un état grave, la femme d'un policier, âgée de 32 ans, sa petite fille, Francine, âgée de 7 ans et Mme Bertha Drapeau, âgée de 56 ans. Les trois victimes sont hospitalisées au Royal Victoria.

L'épouse souffre de fractures multiples aux bras et aux jambes tandis que la fille a de profondes entailles à la tête. Pour sa part, Mme Drapeau est dans un état très grave, souffrant d'une fracture du crâne.

L'assaillant se serait servi d'un bout de tuyau pour frapper ses victimes. Les limiers de la Sûreté de Montréal ont retrouvé aussi sur les lieux de l'attentat un bâton de baseball, une machette, (sorte de grand couteau) ainsi qu'une grenade "36", probablement un souvenir de guerre. Toutefois, la police croit qu'aucune des armes trouvées rue Clermont n'a servi à l'attentat.

A 11 h. ce matin, la police était toujours sans nouvelle du suspect, âgé de 36 ans. Son signalement et celui de son auto ont été fournis à toutes les autos-police de la métropole. Le présumé responsable de l'attentat a pris la fuite dans une Buick de couleurs bleue et blanche, modèle 1955. Il serait considéré comme dangereux et armé.

Les quatre autres enfants de la famille du policier, dont l'âge varie entre trois mois et 9 ans, ont été placés temporairement à la crèche d'Youville.

Le policier recherché, qui compte quinze années de service à la police de Montréal, était reconnu par ses confrères comme une personne très sympathique. "C'est un bon gars, disent-ils, mais il a le vin triste".

Une auto tombe à l'eau une femme se noie

VALLEYFIELD. — Une femme s'est noyée, vers la fin de l'après-midi d'hier, soit à 4 h. 45, lorsqu'elle a apparemment perdu la maîtrise de son automobile qui est tombée à l'eau. Le véhicule a plongé dans le petit canal de Beauharnois, qui longe la rue Victoria, à Valleyfield.

Mlle Françoise Lefebvre, âgée de 29 ans, qui demeure chez sa soeur au 45, rue Léger, à St-Timothée, près de Valleyfield, a été repêchée avec son auto, vers 6 h. 30. Au moment de l'accident, Mlle Lefebvre conduisait l'auto de son beau-frère.

Tissus dérobés

Des cambrioleurs qui se sont introduits par effraction chez Lallo Custom Tailor & Valet Service, au 1679 de la rue Everett, dans le nord de la métropole, ont fait main basse, hier, sur une trentaine de rouleaux de tissus de toutes sortes.

Selon le propriétaire de l'établissement, M. Lallo, le montant du matériel dérobé s'élèverait à plus de $5,000.

Teinture à cheveux volée

450 douzaines de bouteilles de teinture à cheveux, d'une valeur de plus de $5,000, ont été volées dans l'entrepôt de la Guay Beauty Agencies, au no 322 est, rue Beaubien.

C'est chaud !

M. Charalambe Panagiotopoulos, 6934, avenue Querbes, s'est plaint au poste de police no 10 qu'un Verdunois de 32 ans lui a déversé une tasse de café bouillant dans le cou alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'une boîte de nuit située ou no 1606 ouest, rue Ste-Catherine. L'agresseur a été écroué aux

Voir FAITS DIVERS en page 9

La "routine" à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux a frappé un gardien, tôt ce matin. Le gouverneur Albert Tanguay a déclaré que: "ce n'est qu'un événement de routine.

Le garde qui a subi les foudres d'un bagnard non-identifié n'a pas été blessé gravement.

Protestation spontanée

Une cinquantaine de camionneurs-livreurs de la boulangerie Christie ont protesté aujourd'hui devant l'édifice de la compagnie Viau, contre la mise à pied de six de leurs confrères.

Toute personne souffrant de surdité a besoin d'ACOUSTICON

GERALD BONET vous dit :
N'achetez pas un appareil auditif sans venir me voir
NOUS VOUS OFFRONS :
★ un appareil Acousticon pouvant corriger tout genre de surdité
★ un examen sérieux pour déterminer si vous avez besoin d'un appareil de correction auditive
★ un service complet et sans obligation par nos spécialistes
★ des conditions de paiement faciles

M. GERALD BONET
Spécialiste en surdité

Venez aujourd'hui ou postez ce coupon à
ACOUSTICON de MONTREAL est
516 est, rue BEAUBIEN CR. 6-1208
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

modèle tel qu'illustré

Bottillons "PLAYBOYS"
de "Hewetson"
Bottes d'hiver en riche cuir souple qui conserve longtemps son aspect de neuf. Sa chaude doublure en véritable peau d'agneau en fait la favorite pour porter en tout temps. Couleurs NOIR — BRUN.
$12.95
AUSSI, modèle en loup-marin $17.95

Louis Des Lauriers LIMITEE
6914, ST-HUBERT — 273-2813
(angle Bélanger)

H. Giroux & Fils INC.
1500 est, MT-ROYAL — LA. 1-3164
4029 est, ONTARIO — LA. 1-9414

Langelier CHAUSSURES MASCULINES
6598, ST-HUBERT — 279-1474
135, PRINCIPAL — GRANBY

J.R. LEONARD INC.
301 est, STE-CATHERINE — VI. 4-1440
1595A est, MT-ROYAL — LA. 3-3400

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

En réfléchissant sur le cas Vandeput

J'AI assisté, avant-hier, au symposium tenu à l'Université de Montréal sous les auspices des Anciens Laennec. Le sujet en discussion était de brûlante actualité : "Que faut-il penser du problème des enfants difformes créé par la thalidomide et du verdict d'acquittement, en particulier, rendu par la Cour de Liège dans l'affaire Vandeput ?"

Est-il permis, s'est-on demandé, de supprimer ces enfants avant ou après la naissance ; cette forme d'euthanasie, en somme, devrait-elle être légalisée, comme l'a déjà suggéré le Dr Brock Chisholm ?

Les médecins, les juristes, les moralistes et les journalistes présents à ce colloque ont été unanimes à dénoncer la suppression de tels êtres innocents, à la qualifier de meurtre pur et simple. Pourtant, on ne sentait guère chez eux le désir de blâmer outre mesure les membres du jury belge qui ont acquitté Mme Vandeput et ses quatre complices.

Sans doute, on a condamné le geste qu'ils ont posé mais on s'est demandé si ces jurés liégeois n'avaient pas obéi à une mentalité qui fait de plus en plus tache d'encre dans notre société moderne. Comme le disait le consul de Belgique à Montréal, M. Emile Rasson, ce verdict de non-culpabilité est un signe de notre époque, un signe de matérialisme. Dans bien des milieux, la famille et la société n'acceptent plus leurs responsabilités. On supprime des êtres innocents, non par pitié pour eux, mais pour ne pas être gênés par leur présence.

• • •

D'ailleurs, un juriste a tenu à souligner que notre propre code pénal ne fait pas un délit de la suppression d'un enfant avant ou à la naissance s'il s'agit de sauvegarder la santé de la mère. Or, a-t-il dit, la jurisprudence anglaise établit qu'il ne s'agit pas uniquement de la santé physique de la mère, mais également de la santé intellectuelle et mentale. Une mère pourrait ainsi justifier l'infanticide en prétendant que la naissance d'un enfant difforme la troublerait mentalement ou moralement. L'application d'un tel article pourrait conduire presque aussi loin que le cas Vandeput.

Le procès de Liège ne fut pas une parodie de justice. La cause fut instruite dans la plus stricte légalité. C'est le jury, encore une fois, qui, dans l'appréciation des faits, a reflété la mentalité d'une certaine couche de notre société moderne. D'ailleurs, un des jurés, dans une lettre à un journal belge, a expliqué que la pression de l'opinion publique en faveur d'un acquittement, avait sûrement, au moins dans une certaine mesure, influencé le verdict qui a été finalement rendu.

C'est cette mentalité, encore plus que l'affaire Vandeput elle-même, qui doit nous inquiéter. Des gens qui se disent "avancés" voudraient nous ramener à des milliers d'années en arrière, aux temps de la barbarie, alors que le respect de la vie humaine était inconnu. Qu'on accepte le verdict de Liège et l'on ouvre la porte à des millions d'assassinats. On se débarrassera des impotents, des vieillards, des débiles ou des arriérés mentaux, etc. Toujours sous le prétexte de leur éviter une vie de souffrance alors que, en réalité, je le répète, on n'agira, au fond, que par pur égoïsme.

• • •

Comment peut-on s'arroger le droit de vie ou de mort sur ses semblables ? En somme, on prétend que si ces pauvres petites victimes pouvaient parler, elles demanderaient elles-mêmes à être supprimées. En est-on si sûr ?

On pourrait citer probablement à l'infini des cas d'enfants nés difformes et qui ont connu le succès dans la vie. **Le Toronto Star** publiait récemment le témoignage d'un peintre du nom de Myron Angus (il est né privé de l'usage de ses bras) qui s'opposait de toutes ses forces à l'euthanasie. Un avocat belge également né sans bras se présentait, d'autre part, à un journal de son pays, au lendemain de l'acquittement de Liège, pour expliquer qu'il était heureux qu'on ne l'ait pas supprimé à sa naissance. Enfin, que ceux qui seraient tentés d'approuver l'euthanasie lisent donc le livre de Denise Legrix, livre qui vient tout juste de paraître et dans lequel l'auteur, née sans bras ni jambes, exalte la vie de peintre et d'écrivain qu'elle mène.

Au fait, la vie est le bien le plus précieux qui soit. Ne la tuons donc pas au nom d'une fausse pitié.

Vincent PRINCE

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

De l'anglicisation, même à Québec

Monsieur le Rédacteur,

Récemment j'étais à Québec pour des noces. Québec, la merveilleuse capitale de l'Etat du Québec, le berceau de la civilisation française en Amérique, cette ville qu'on ne peut visiter sans une grande émotion, où l'envie vous prend d'embrasser les vieilles pierres. Dans la soirée, nous décidons d'aller manger. Un restaurant à la page boulevard Laurier. Pour garer la voiture, un palefrenier en livrée vous aborde avec son sourire commercial: "You can park over here please". Le sang vous fait deux tours en sens inverse, vous lui demandez s'il parle le français. "Certainement, monsieur." "Mais parlez-le que diable." Il vous prend envie de le précipiter en bas de la falaise; vous vous dites, peut-être qu'à l'intérieur nous aurons plus de chance, mais non, le maître d'hôtel vous aborde en anglais. Mais vraiment c'est trop fort, un petit gars du quartier St-Roch qui renie comme ça la langue de sa mère, il ne s'en rend même pas compte. C'est là où nous a conduit notre faux patriotisme et la nécessité d'apprendre l'anglais pour gagner notre vie. Cette situation n'a pas de parallèle nulle part au monde, sauf les colonies où les sauvages doivent apprendre la langue de leurs maîtres.

Il est peut-être trop tard. Depuis ma tendre enfance qu'on parle de refrancisation et on en perd tous les jours ; j'ai 50 ans, quand j'étais jeune, à Québec, on vous parlait français, même la réceptioniste au Chronicle Telegraph vous répondait en français.

Je crois que le Dr Chaput arrive à son heure, et ça presse. Nous ne glissons pas, nous plongeons vers l'assimilisation totale. A Montréal, 50% et plus; rue Ste-Catherine, 100%. C'est à en mourir de honte.

Alfred Naud,
St-Vincent de Paul

La canalisation de deux rivières

Monsieur le Rédacteur,

Bravo, nous avons l'expo. C'est bien beau, mais, que de choses à faire. L'île de Montréal et l'île Jésus vont connaître un essor prodigieux. Le moment est venu de faire ce qu'il faut.

La rivière des Prairies, la rivière des Milles Iles, deux magnifiques voies d'eau parcourant des sites merveilleux où, l'été, vous constatez une intense circulation d'embarcations de toutes sortes.

Le ministère des Transports fédéral maintient un excellent service de bouées sur ces deux rivières, mais il faudrait plus. Il faudrait que ces deux rivières, surtout la Rivière des Prairies, soit canalisées et éclusées pour les rendre navigables sur toute leur longueur. Ainsi pendant l'exposition, et après, pour les touristes, nous aurions des bateaux d'excursions faisant le tour de l'île de Montréal, comme à New York autour de l'île Manhattan. Messieurs les journalistes, vous êtes nos porte-paroles vous êtes presque l'opinion publique, faites quelques chose. Vous avez les moyens d'expression, allez-y, une grande campagne pour un projet peu coûteux, rentable pour toute une région.

Alfred Naud,
475, Bellevue,
St-Vincent de Paul

Où est la censure pour la télévision

Monsieur le Rédacteur,

Samedi soir, 10 novembre, au Canal 10, une chanteuse s'est fait embrasser dans le cou par un jeune homme, avant sa chanson. L'autre soir, au Canal 2, Monique Leyrac et Dominique Michel ont dit des "folies" et puis Michel Louvain est arrivé et a donné un long baiser à Dominique. Ensuite, il a tiraillé une autre artiste pour la forcer à l'embrasser.

Pourquoi pas de censure pour les "fous de la télévision". Et la TV est censée être un élément de culture ; c'est le contraire. Elle est une école qui enseigne le manque d'éducation, la désinvolture.

Et ne nous laissons pas leurrer par les annonces à la TV, je peux vous citer des produits qui y sont annoncés et qui sont de la plus mauvaise qualité.

A. Marsan
Montréal

La critique d'une sculpture

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, on peut lire dans nos journaux de piquants petits articles sur la sculpture d'Henry Moore que la Banque Impériale de Commerce a installée près de son édifice de la rue Dorchester. Des gens très sérieux et qui "paraissent" très instruits s'amusent à ridiculiser le travail de cet excellent artiste anglais. C'est une situation déconcertante. Comment ces érudits, qui n'ont pour la plupart aucune formation artistique, et qui malheuresement ont beaucoup d'influence sur le public, peuvent-ils écrire de pareilles sornettes ?

Pourquoi se permettent-ils une pareille bassesse ? Les avez-vous déjà entendus critiquer l'artisanat, le ballet, les classiques, tant en musique qu'en littérature, même en peinture ? Mais du moment que l'art dépasse leurs maigres connaissances académiques, ils se voient frustrés de ne rien comprendre et ridiculisent tout. A-t-on jamais vu pareille obstination à demeurer dans l'ignorance ? Je ne leur demande pas d'aimer Henry Moore, mais au moins de ne pas discuter de sujets auxquels ils ne connaissent rien, ou encore s'ils y tiennent tellement qu'ils fassent quelques années de Beaux-Arts, mais à ce moment-là je doute qu'ils chantent la même chanson.

Pour le moment ils sont comme ces gens qui critiquent le Crédit social et refusent de se renseigner de peur 'd'aimer ça".

Gauche-Droite

Explications sur le vote créditiste

Monsieur le rédacteur,

Une lettre dont le titre et le contenu s'adressaient à moi-même, a paru dans plusieurs journaux. Je suppose qu'on me reconnaîtra le droit d'y répondre par la même voix ; d'autant plus que je ne m'adresserai pas à mon interlocuteur qui ne semble pas disposé à la discussion du tout, si j'en juge par le dernier paragraphe de sa lettre ; son cas est désespéré et c'est perdre mon temps que d'essayer de dialoguer avec quelqu'un qui est résolu d'avance à me dire que tout ce que les Créditistes font et disent c'est mal.

Mais pour le bénéfice du public, je relèverai un point de sa lettre parce qu'il contient une affirmation fausse et je suis prêt à admettre que le Monsieur en question ne l'a pas fait volontairement, mais par ignorance. C'est lorsqu'il prétend qu'en Chambre quand nous votons contre le parti libéral, nous votons contre 63% de la population et que nous votons pour une minorité contre l'immense majorité des citoyens canadiens. La vérité est tout le contraire car les chiffres officiels sont que le vote des conservateurs a été de 37.4%, celui des libéraux de 36.7% et non de 63% comme on veut tenter de nous faire croire. D'ailleurs, si les Créditistes ont décidé de voter contre les libéraux plutôt que contre les conservateurs ce n'est pas pour la différence qu'il y a entre les deux politiques, car elle est la même, à l'exception qu'à l'heure actuelle, en Chambre, les libéraux démontrent qu'ils sont un parti assoiffé de pouvoir à tout prix, peu importe si le peuple doit en souffrir, c'est pourquoi ce parti, qui avait des allures de grands seigneurs autrefois, nous donne le spectacle de comédiens burlesques par ses cris et ses obstructions continuelles.

Notre attitude en Chambre a été étudiée soigneusement et elle est basée, non pas sur ce qui fait mieux l'affaire des députés du parti, mais bien sur ce que nous croyons sincèrement être le bien commun. Evidemment, cela serait trop long à énumérer ici, mais je puis assurer mon interlocuteur et tous les électeurs que nous sommes conscients du rôle très important que nous jouons en Chambre et que nous allons faire notre devoir jusqu'au bout et le plus consciencieusement possible.

L. P. Antoine Bélanger M.P.
député fédéral de Charlevoix.

Une oeuvre critiquée

Monsieur le Rédacteur,

Non, la limite de la bêtise n'est pas encore atteinte . . . ou plutôt, elle l'est déjà !

Au risque de déplaire au Dr Evan Turner (Musée des Beaux-Arts de Montréal) j'émettrai l'opinion que le Moore's "Three Piece Reclining Figure", dont on a affligé la devanture de l'édifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, n'est qu'une monstruosité.

Je suggère, comme titre français : "Surplus de guerre - Buchenwald". Et voilà !

Charles Châtillon

Ciel ! Il n'en finit plus de grandir !

TOPOS DU JOUR

J.-J. Bertrand à l'heure du choix

CHAQUE HOMME est l'unique maître de son destin. Selon qu'il a du flair, il rend bénéfiques les occasions que la vie propose; et s'il en est dépourvu ?

M. Jean-Jacques Bertrand—ce n'est plus un secret maintenant—a été invité à entrer dans le cabinet fédéral et il a refusé. Flair ou prudence ? Les deux.

Depuis quelques jours, le député de Missisquoi voit son nom faire les manchettes de nos journaux et, tout sollicité qu'il soit par l'actualité, l'homme se tait. D'ailleurs pourquoi commenterait-il un fait ayant besoin d'une auréole de mystère pour conserver son attrait ? M. Bertrand laisse dire et ainsi il se révèle habile politicien.

Ce serait lui faire injure que de chercher à expliquer son refus mais difficile de résister à la tentation. L'Union nationale, battue en brèche, alourdie par un passé ténébreux, ayant à reconstituer ses cadres et, surtout, ses concepts, a encore grand besoin de Jean-Jacques Bertrand. Les fidélités dans les temps heureux sont sans grande valeur. Ceux qui demeurent à la première ligne de feu dans les moments les plus précaires, quand la victoire vacille, sont des soldats trempés, donc capables de galvaniser à nouveau les forces du groupe. M. Bertrand a choisi d'être de ce camp-là. Sa décision l'honore.

La scène fédérale est, bien sûr, un palier prestigieux. D'autre part, l'administration de notre province, surtout si l'on songe à la gigantesque entreprise que sera l'opération nationalisation, exige que les rangs de l'Opposition — dont la fonction première devra être une vigilance aiguë — ne soient pas privés de l'apport d'un Jean-Jacques Bertrand. Son rôle provincial est loin d'être terminé.

Peu importe le côté de la Chambre où il a trouvé place, tout député doit assumer ses responsabilités d'administrateur et de législateur. Il est des abandons qui stigmatisent un homme. Il est des fidélités qui lui valent un prestige accru.

M. Bertrand a su choisir. Correctement.

Roger CHAMPOUX

Une culture purement orale?

ON REPARLE de la triste situation des bibliothèques au Québec. Cette fois, c'est M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de l'Assemblée législative, qui se penche sur un état de choses qui afflige et inquiète non seulement ceux qui manipulent des livres par métier ou vocation, mais tous ceux qui croient en la valeur de l'imprimé comme instrument de culture.

La situation est connue. Elle n'est pas celle d'un pays d'illettrés, loin de là. Mais elle est peut-être celle d'un pays sous-instruit. Or, on sait aujourd'hui qu'un pays sous-instruit est un pays sous-développé. Si les jeunes générations fréquentent les bibliothèques avec un enthousiasme à la fois neuf et réconfortant, si beaucoup d'adultes ne croient plus qu'acheter un livre c'est jeter l'argent par les fenêtres, une fraction importante de la province — près de 2 millions de personnes — reste étrangère au livre. Faute, d'une part, de bibliothèques publiques.

"Des 69 cités et villes de plus de 10,000 habitants au Québec, 30 ne possèdent encore aucune bibliothèque, alors qu'en Ontario toutes les villes et cités de la même catégorie en ont une . . . En 1961, les 100 bibliothèques québécoises avaient un budget de $1,800,000 ou de 63 cents par tête. Toutes les bibliothèques publiques de l'Ontario, d'autre part, avaient un budget global de $10,533,182 ou de $2.62 par tête . . . En Ontario, la circulation est de 6 volumes par tête et au Québec seulement de 1.4 volume par tête." (Chiffres cités par M. Gérard Martin, directeur du Service des bibliothèques du Québec).

Si la situation réelle de la diffusion du livre par le truchement des bibliothèques est connue avec une précision de plus en plus grande, les causes d'un état de choses affligeant et les remèdes à prescrire demandent à être encore longuement étudiés.

Chez les bibliothécaires eux-mêmes, on parait réclamer à la fois des budgets moins déshonorants et les moyens de procéder à des coordinations de plus en plus serrées au niveau de tous les pouvoirs que la culture populaire intéresse et doit intéresser.

Toute entreprise de coordination devrait, à notre avis, s'intéresser, au premier chef, au rôle de la radio et de la télévision dans la diffusion du livre, dans la stimulation de la curiosité intellectuelle. La radio et la télévision ont déjà fait beaucoup pour enrichir la culture orale. Elles doivent faire plus. On doit leur en demander davantage. Nous ne demandons pas ici qu'on fasse plus de critique littéraire sur les ondes, bien que la critique littéraire ne soit pas une pratique que réprouvent les bonnes moeurs.

Mais on est surpris du peu d'indications fournies aux auditeurs sur les livres à lire chez soi ou dans une bibliothèque, au milieu de tant d'émissions qu'on se plait à proclamer "éducatives"

Guy CORMIER

la presse étrangère

"La victoire de la raison"

MOSCOU — "Le règlement pacifique intervenu dans la région des Caraïbes est la victoire de la raison remportée par toute l'humanité sur les forces insensées de l'agression" écrit la **PRAVDA** dans son éditorial diffusé par Radio-Moscou.

Le journal souligne que le dénouement de la crise cubaine est le résultat d'un "compromis mutuellement acceptable" survenu entre les USA et l'URSS. Il ajoute qu'"une fois de plus, la méthode des négociations s'est affirmée comme la voie la plus sûre pour parvenir à une entente sur les problèmes litigieux".

"Ce règlement pacifique — poursuit la **PRAVDA** — a prévenu une intervention militaire contre Cuba et sauvé le monde de la guerre thermonucléaire. Il démontre ainsi clairement que dans l'état actuel du rapport des forces en présence sur le plan international la guerre peut être empêchée. Et une fois de plus le monde entier vient de se rendre compte que le principe de coexistence pacifique des Etats, qui se trouve à la base de la politique extérieure léniniste de l'URSS, est le seul principe raisonnable à appliquer aux relations internationales."

L'organe du PC de l'URSS affirme ensuite que la solution définitive de la crise cubaine dépend maintenant de l'exécution par les Etats-Unis de l'engagement qu'ils avaient pris de ne pas attaquer Cuba. "Les peuples du monde — conclut la **PRAVDA** — exigent qu'il soit donné la possibilité à l'héroïque Cuba de vivre en paix et de marcher dans la voie qu'elle s'est choisie."

"L'avantage : une stabilité"

PARIS. — **LE FIGARO** (droite modérée). — "L'avantage de ce scrutin est une stabilité qui ne peut être que profitable au pays, et c'est cela, n'en doutons pas, ce qu'ont voulu la plupart des électeurs. Ils ont voté oui à la prospérité. Mais un danger surgit, un danger manifeste, celui de voir s'instituer une Chambre d'adhésion, une Chambre abdicante, qui cesse complètement, cette fois, d'être une Chambre de contrôle. Le chef de l'Etat renoncerait sans retour alors à ce rôle de rassembleur de la Nation qui a ses propres yeux — peut-on croire — marqua sa place historique et dont il s'est détourné peu à peu et avec résolution tout à coup depuis ce funeste référendum diviseur du pays. Rassembleur que pourtant il peut demain être encore si l'Opposition, cessant d'être considérée comme l'ennemie qu'il faut abattre, devient une part de la Nation qui mérite le respect et doit être écoutée. C'est là que les démocrates authentiques le jugeront".

PARIS-JOUR (gauche modérée) — "Dans l'ensemble, l'opposition du "cartel des non" a essuyé une défaite. Elle devra en tirer les conséquences. Déjà, l'éclatement du Centre des Indépendants est acquis. Les uns rejoignent la majorité gaulliste, les autres hésitent avant de choisir leur camp. Au sein des organismes directeurs de la S.F.I.O. et du Parti radical des débats sont prévisibles entre partisans et adversaires du maintien du contact avec les communistes. Les leaders du M. R. P. vont aussi arrêter leur tactique. Ces réflexions sur les résultats électoraux aboutiront-elles à favoriser des regroupements entre partis démocratiques, ou conduiront-elles les socialistes à se rapprocher des communistes ? C'est l'une des questions les plus importantes à l'aube de la nouvelle législature. Pour les électeurs, en tout cas, le témoignage supplémentaire de confiance qu'ils ont apporté au général de Gaulle n'est pas seulement d'ordre sentimental. Ils attendent du Président de la République et de sa majorité des gestes concrets, démontrant leur volonté de résoudre dans un esprit de justice sociale les grands problèmes de ce temps".

L'AURORE (droite radicale) — "Maintenant la nouvelle Assemblée va se réunir avec, pour le pouvoir, une majorité aussi confortable qu'au départ de la précédente. On s'imagina même, sous la précédente, qu'avec un tel effectif dans l'hémicycle, les gouvernements, même remaniés selon les circonstances, se trouveraient jusqu'à la fin de la Législature à l'abri de toutes péripéties déplaisantes. L'expérience devait montrer, à la longue, que même avec une Assemblée "acquise", les surprises ne sont jamais exclues. Quoi qu'il en soit, c'est l'U.N.R. qui, à nouveau, assumera ses responsabilités. Puisse-t-elle les assumer réellement. En d'autres termes: puissent ces élus de novembre 62 se rappeler qu'ils sont les représentants du peuple. Et que représenter le peuple signifie : voter librement la Loi et en contrôler l'application.

LE PARISIEN LIBERE (indépendant) — "La composition politique de la nouvelle Assemblée ne sera vraiment connue qu'au moment de la constitution des groupes, après la rentrée parlementaire. Les élus autres que ceux de l'U.N.R., qui ont reçu l'investiture de l'Association pour la Ve République, se détermineront à ce moment-là. Les élus indépendants pourront avoir à choisir entre l'orthodoxie du Centre National et la nouvelle formation constituée par les modérés gaullistes, que patronne le ministre des Finances. Dans de semblables circonstances, le bloc victorieux peut exercer une forte attraction sur les hésitants. A l'intérieur même des groupes, les résultats de ces deux tours peuvent modifier le rapport des forces entre ceux qui avaient choisi le "non" et ceux qui demeuraient prêts à un rapprochement avec la majorité gouvernementale. L'atmosphère pourra évidemment être modifiée du tout au tout suivant la position qu'occuperont l'U.N.R. et ces modérés gaullistes, par rapport au chiffre fatidique de 241 sièges, celui de la majorité absolue".

LA NATION (gaulliste) — "Le gouvernement sera donc libre de travailler, grâce à une majorité parlementaire massive. Mais cette majorité elle-même, décidée à le soutenir, devra aussi le contrôler, et le cas échéant le critiquer. Car, contrairement à ce que l'on n'a cessé de dire, les députés d'une majorité réelle sont d'autant plus à l'aise pour critiquer l'oeuvre du gouvernement que celui-ci n'est pas menacé dans son existence par telle ou telle critique de détail. Mais à une majorité décidée à jouer pleinement son rôle devrait aussi correspondre, dans une situation si nouvelle, une opposition constructive qui sache reconnaître qu'un tournant décisif vient d'être pris et qu'elle peut donner l'exemple de cette Opposition qui caractérise la grande démocratie anglaise : dure s'il le faut, mais non point stérile : tournée, elle aussi, vers l'avenir au lieu d'être repliée sur une vaine nostalgie du passé : non point demagogique enfin, mais ayant, elle aussi, des solutions constructives et applicables".

"Contre la dictature"

L'HUMANITE (communiste) — "La discipline républicaine a permis de couper la route de l'Assemblée à de nombreux inconditionnels qui se croyaient déjà installés au Palais Bourbon. Parmi ceux-ci, nous avons le plaisir de trouver Michel Debré, ex-premier ministre et dirigeant de l'UNR, battu par un radical pour lequel s'était désisté le candidat communiste. Les augures gaullistes prédisaient un nouveau raz-de-marée. Mais ils avaient omis de préciser que ce serait une marée descendante. Certes, les UNR ont bénéficié partout des voix de la droite et de l'extrême droite, et le succès des Républicains aurait été plus large encore si certaines réticences n'avaient freiné l'indispensable rassemblement des adversaires du pouvoir personnel. Cependant, la journée d'hier est à bien des égards réconfortante et riche de promesses. Les alliances réalisées ne doivent pas être, ne seront pas sans lendemain. Elles doivent permettre d'élargir et de consolider le front des démocrates dans la lutte contre les hommes de la dictature et de l'aventure".

Le souvenir de René Coty

PARIS. — Tous les journaux parisiens adressent au disparu un hommage unanime.

"Un Français de la meilleure lignée, l'un de ceux qui honorent notre pays, vient de disparaître" écrit le directeur du **FIGARO** (centre) et ce journal rappelle : "Si le sang n'a pas coulé en 1958 lorsque le destin vacillait, lorsque le spectre de la guerre civile rôdait autour du Parlement, c'est à lui que nous le devons". "Un grand serviteur de la France et de la République", déclare **LA NATION** (gaulliste).

Pour l'**AURORE** (centre droit), le Président Coty était "à la tête de l'Etat un arbitre à la fois respecté et affable, averti et tolérant, qui savait concilier popularité et discrétion, autorité et simplicité".

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $18.00 — Etats-Unis : $20.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

ETATS-UNIS

Macmillan examinera avec Kennedy les répercussions des événements qui viennent de secouer le monde

par **Jean LAGRANGE**

WASHINGTON. (AFP) — Le désamorçage de la crise américano-soviétique au sujet de Cuba, il y a trois semaines, avait amené le monde au bord de la guerre et sa réduction à un différend entre Washington et La Havane sur le problème de la vérification sur place et de la promesse américaine de non-invasion, a rapidement amené les Occidentaux à envisager ensemble les répercussions mondiales des événements qui viennent de secouer les relations internationales.

L'annonce d'une prochaine entrevue Kennedy-Macmillan — à Washington, en Floride ou aux Bermudes aux environs de Noël — est la première manifestation de la nécessité de se consulter pour comparer les conditions que les experts des deux côtés de l'Atlantique ont tirées des événements".

Aux répercussions directes du démantèlement des bases soviétique à Cuba, devant la fermeté de l'attitude du gouvernement des Etats-Unis, est venue s'ajouter l'agression communiste chinoise contre l'Inde dont les incidences sur le monde communiste et les pays non-engagés risquent d'être profondes.

Trois grands problèmes devraient, prévoit-on dans la capitale américaine, faire l'objet des conversations anglo-américaines :

1) LES RELATIONS EST-OUEST ET LE PROBLEME ALLEMAND.

La détermination américaine à Cuba a très probablement bouleversé les plans soviétiques à Berlin. Le Kremlin était visiblement tenté, en agissant à Cuba, de se rendre compte jusqu'où les Etats-Unis iraient pour résister à la politique de grignotage qui est la sienne.

Le "non" du président Kennedy a jeté un froid dans les rangs de ceux qui à Moscou étaient prêts à risquer une nouvelle crise à Berlin. Le fait le plus significatif, déclarait récemment une haute personnalité officielle américaine, est qu'il ne se passe rien à Berlin et que la situation dans l'ancienne capitale allemande n'a pas été aussi calme depuis longtemps.

M. Khrouchtchev n'a pas renouvelé ses menaces de relancer l'affaire après les élections américaines. L'administration américaine n'est toutefois pas désireuse de prendre une initiative quelconque à Berlin à l'encontre de ce qui semble être la position de certains milieux britanniques.

On est conscient à Washington que l'Ouest est dans une bien meilleure position pour toute nouvelle confrontation sur Berlin qui serait provoquée par Moscou. Il semble cependant nécessaire que les attitudes des Etats-Unis — très proches, semble-t-il, de celle de la France — et de la Grande-Bretagne soient rapprochées. Une attitude commune sur l'arrêt des essais nucléaires et le désarmement doit être adoptée.

2) LA GUERRE SINO-INDIENNE

La crise cubaine n'avait pas permis au gouvernement américain d'apporter toute l'attention nécessaire à l'agression chinoise contre l'Inde. Une mission a été envoyée à la Nouvelle-Delhi, en même temps qu'une mission britannique, pour évaluer les besoins de l'Inde pour renforcer ses moyens de défense et se rendre compte si l'arrêt unilatéral des hostilités décidé par Pékin a maintenu le caractère d'urgence de la situation.

Washington et Londres ont d'autant plus besoin de se consulter que l'offre de pacte de non-agression de Pékin au Pakistan — allié traditionnel de l'Occident — est venue ajouter un élément de trouble dans une situation déjà confuse.

Si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont prêts, quoi qu'il arrive, à renforcer le potentiel défensif de l'Inde, les deux pays vont devoir faire un effort tout spécial pour éviter que le Pakistan ne tombe dans la gueule du loup. Sans vouloir, par ailleurs, faire pression sur l'Inde pour qu'elle se rue dans le camp occidental, une évaluation des réactions du monde non-engagé est également indispensable.

3) LE MONDE COMMUNISTE

M. Nikita Khrouchtchev semble, après les bouleversements enregistrés au sommet de la hiérarchie communiste, avoir surmonté la crise interne qui s'était déclarée pendant l'affaire cubaine. Il est visiblement encore le "numéro un" au contrôle des opérations. Mais on ne procède à Washington et à Londres que sur des hypothèses et des déductions. On estime, dans la capitale américaine, que l'agression chinoise a approfondi le fossé entre les deux plus puissantes nations communistes, mais on ignore encore si la brèche ne peut être colmatée. Le gouvernement britannique, qui entretient une ambassade à Pékin, a probablement sur cette question des vues intéressantes qui seraient utiles à l'administration américaine pour mieux évaluer l'ensemble de la situation du monde communiste. Un contact au sommet entre Washington et Londres semble donc très nécessaire également à cet égard.

BERLIN

La nomination d'un commandant unique est-elle le meilleur moyen de préserver les droits des Alliés?

par **Roscoe DRUMMOND**

BERLIN. — Berlin-Ouest reste en danger. Le danger va même bientôt s'aggraver à moins que deux précautions ne soient prises :

1) Renforcement des forces classiques des alliés d'Europe occidentale, France, Grande-Bretagne et Italie surtout, qui restent loin d'avoir exécuté leurs engagements à l'égard de l'OTAN.

2) Désignation d'un chef suprême des forces alliées de Berlin, qui permette de promptes décisions, donc de promptes ripostes à la tactique soviétique du "découpage" qui consiste à diminuer graduellement les droits occidentaux. Depuis quelques mois, ces atteintes ont provoqué de vaines protestations, non de fermes mesures de rétorsion.

La voie des duretés verbales et de la mollesse d'action mène à la déchéance graduelle des droits occidentaux, à la perte de Berlin.

Le danger aujourd'hui est que si depuis l'expérience de Cuba les Américains sont mieux préparés à défendre Berlin contre l'attaque la moins probable, celle de nombreuses forces soviétiques, ils restent insuffisamment préparés à la défense contre l'attaque la plus probable : le harcèlement, la continuelle poussée soviétique sur les droits occidentaux, poussée à laquelle les alliés occidentaux sont trop lents ou trop divisés pour répondre.

Voilà le danger, et si les alliés occidentaux ne se hâtent d'accorder leurs conseils à Berlin, les Américains sont exposés à céder par défaut ce qu'ils se sont engagés à conserver.

* * *

L'accord est possible. Le meilleur moyen d'y arriver est évidemment que les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne s'entendent sur le commandant suprême des forces alliées et le dotent de tout pouvoir d'agir.

Le meilleur candidat au poste est le général Lucius Clay, qui s'est acquis la confiance des alliés occidentaux et des Berlinois, le respect de l'URSS. Il pourrait réussir. Sa présence et son autorité détourneraient le commandement soviétique de harceler les Occidentaux.

L'absence de coordination entre les forces alliées des trois secteurs de Berlin-Ouest constitue le défaut le plus avantageux pour l'adversaire, aujourd'hui. L'attribution des décisions militaires à un conseil entraîne des retards. Le retard signifie presque toujours qu'on renonce à agir. L'Occident, à moins de riposter instantanément aux intrusions soviétiques, s'expose à ne jamais agir, parce que l'action survient trop tard ou alors devient beaucoup plus difficile et dangereuse.

LE GENERAL CLAY
... l'un des candidats

Rappelez-vous l'occasion que perdirent les Occidentaux de faire valoir leur droit d'accès à Berlin-Est lorsqu'ils laissèrent un jeune Allemand de l'Est, blessé par la gendarmerie alors qu'il tentait de franchir le mur, saigner à mort à quelques verges de la ligne du secteur. Une ambulance britannique est venue sans porter secours; l'équipe a hésité, a finalement consenti au déni des droits occidentaux, même lorsqu'il s'agissait d'une action humanitaire.

On peut assurer en toute certitude qu'un officier soviétique a avoué que si une ambulance américaine escortée d'un détachement armé de même nationalité avait revendiqué le droit d'accès, la gendarmerie de l'est n'avait aucun ordre de résister.

Le gouvernement américain a prévenu la municipalité de Berlin - Ouest qu'il défendrait la sécurité de celle-ci contre toute attaque de l'URSS, seul s'il le fallait. Mais il peut perdre Berlin en ne ripostant pas promptement aux atteintes d'une autre sorte, à la diminution lente et graduelle des droits occidentaux.

J'affirme que si les Américains ne peuvent obtenir que leurs alliés acceptent la désignation d'un chef suprême à Berlin, il faut qu'ils réagissent seuls contre l'amenuisement des droits occidentaux, sans quoi ils finiront par perdre la guerre sans même avoir livré bataille.

D'autre part, pour défendre Berlin, comme l'OTAN s'y est engagée, il faut de toute urgence porter l'effectif des forces classiques de l'OTAN au chiffre convenu. En ne le faisant pas, non seulement les alliés compromettent Berlin mais risquent la guerre nucléaire en Europe, parce que nulle part à ses frontières l'OTAN ne dispose de forces classiques suffisantes pour repousser une grande offensive de forces de même nature.

(Tous droits réservés 1962, New York Herald-Tribune Inc.

A Paris, l'OCDE fait le

BILAN ÉCONOMIQUE

des principaux pays de l'Occident

par **Paul LOBY**

PARIS. (AFP)—La deuxième réunion ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), qui se tiendra aujourd'hui et demain au Château de La Muette, doit permettre aux représentants des vingt pays membres de dresser une sorte de bilan de la vie économique de l'Occident.

La première réunion, l'année dernière, avait donné à la nouvelle organisation un départ retentissant en fixant un objectif de croissance de 50% d'ici 1970 au monde libre industrialisé.

La deuxième réunion sera une réunion de consolidation où l'on examinera d'abord les travaux accomplis durant l'année par certains des comités d'experts fonctionnant sous l'égide de l'O.C.D.E. et qui, d'une manière aussi discrète qu'efficace, ont contribué à guider la politique monétaire des principaux pays de l'Occident durant une période caractérisée jusqu'au mois de juillet par une pression croissante sur le dollar, pression qui aujourd'hui a heureusement disparu.

Les ministres n'oublieront naturellement pas l'objectif de croissance fixé l'année dernière et s'attarderont surtout sur les conséquences qu'entraînerait sa réalisation dans le domaine monétaire et commercial.

La situation dans les pays membres

L'examen de la situation économique des vingt pays membres aura lieu aujourd'hui. Il s'attardera sur les mesures prises aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, pour combattre la stagnation économique, notamment sur les décisions du président Kennedy destinées à faciliter la reprise économique et qui se fondent essentiellement sur une réduction massive des impôts et sur le plus grand déficit budgétaire que les Etats-Unis aient connu en temps de paix.

Dans ce contexte, les ministres pourraient discuter également des menaces que l'expansion économique peut faire peser sur certaines balances des paiements (Etats-Unis, Grande-Bretagne), ainsi que des tendances qui pourraient se dessiner en Allemagne et dans le reste de l'Europe occidentale.

Double phénomène

Selon les experts de l'O.C.D.E., on assisterait à un double phénomène en Europe continentale, et surtout en Allemagne, léger ralentissement de la demande et la poursuite de la hausse des prix. Le problème allemand continuerait à retenir l'attention des ministres, car certaines craintes, exprimées surtout du côté américain, selon lesquelles les dirigeants allemands pourraient songer à utiliser des moyens déflationnistes en cas de menace de crise outre-Rhin, n'ont pas été entièrement dissipées lors de la réunion d'experts il y a quelques semaines. Pourtant, au cours de cette réunion, des représentants allemands avaient donné un tableau plus que satisfaisant de la reprise économique en Allemagne depuis le mois de juillet.

L'aide aux pays sous-développés

Le problème de l'aide aux pays sous-développés, qui avec la croissance économique et le développement des échanges commerciaux est l'un des buts essentiels de l'O.C.D.E., sera lui aussi examiné sur la base de rapports préparés notamment par le comité d'aide au développement, qui groupe les onze pays les plus industrialisés du monde libre.

Les ministres examineront également les conclusions de la réunion de leurs collègues de l'agriculture, la semaine dernière, conclusions qui tendent notamment à replacer le problème de l'aide alimentaire aux pays sous-développés dans le cadre global de l'aide économique à ces pays. Les ministres, en effet, considèrent que fournir une aide alimentaire à un pays sous-développé sans lui consentir une aide économique équivaudrait à maintenir ce pays dans son état de sous-développement.

Echanges commerciaux

Quant au problème des échanges commerciaux, il doit permettre à M. George Ball, délégué américain, de reprendre d'une manière cohérente la formule "trade not aid", c'est-à-dire du commerce plutôt que de l'aide, et de faire des propositions portant sur la nécessité d'assurer aux pays sous-développés non seulement un débouché pour leurs matières premières et pour leurs produits agricoles, mais aussi pour les produits manufacturés exportés par ces pays qui disposent d'une main-d'oeuvre à bas salaires.

Comment se fait la transition des

TAUDIS

aux logements neufs, à travers le Canada

par la Presse canadienne

QUAND vous avez habité des taudis durant des années et que vous emménagez dans un nouveau quartier, il y a une adaptation à faire et, parfois, elle est difficile.

Avec les nouveaux projets d'habitations à loyers modiques réalisés à travers le Canada, de nombreux Canadiens se trouvent dans cette période d'adaptation.

Dans la plupart des cas, tout se passe bien. Dans certains autres, cependant, le changement est tellement grand que l'on voit des familles fuir l'air et le soleil pour retourner à leurs taudis.

Un relevé transcanadien de la Presse Canadienne sur l'habitation à loyers modiques indique que l'on dépense actuellement des millions de dollars pour loger convenablement les pauvres et les familles de petits salariés avec le résultat que l'on constate des changements dans la criminalité et les problèmes sociaux.

Les administrations fédérale, provinciales et municipales ainsi que des organismes privés s'occupent du relogement de familles habitant les taudis. Ils ont des difficultés, moins dans les nouvelles villes de l'Ouest où il y a peu de taudis, que dans les villes plus anciennes de l'Est.

A Terre-Neuve

Une ville typique de la région de l'Atlantique, c'est Saint-Jean de Terre-Neuve où 580 familles ont emménagé, dans des logis nouveaux. Le gouvernement a payé 75% du coût de construction de quatre maisons de rapport et de maisons familiales. La province a payé le reste. La municipalité a vendu les terrains à bas prix et consenti des abattements d'impôt foncier pour les habitations de $13,000. Les loyers sont établis à 20% du revenu familial.

La Société centrale d'Hypothèques et de Logements, qui administre deux des lotissements, rapporte que 99% des familles sont heureuses de vivre dans le nouveau milieu, quoique le changement puisse grever le budget familial. Plusieurs familles autrefois partageaient le coût du chauffage et de l'éclairage et doivent maintenant acquitter seules la note. Même s'il y a moins d'argent pour l'achat d'objets de luxe, on réalise qu'il y a une vie de famille plus intense. Il est bien rare qu'une famille ne puisse s'adapter et quitte les nouveaux logis.

A Halifax, la réalisation de deux projets au coût total de $6,700,000 a permis de donner de nouveaux foyers à 500 familles. Le gouvernement fédéral a payé 75% du coût de construction et la province et la ville, 12.5% chacune.

Un porte-parole du bureau municipal du bien-être dit qu'il y a bien eu quelques difficultés, en certains cas, mais le chef de police Verdun Mitchell déclare qu'il n'y a pas eu d'ennuis causés par la proximité de Noirs et de Blancs qui habitent les nouveaux logis. "Ca n'a pas été pire ici qu'ailleurs," dit le chef de police.

Les loyers de Saint-Jean Nouveau-Brunswick

A SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick. 700 unités familiales ont été construites ou sont en construction; les administrations fédérale, provinciale et municipale se partagent les frais. Les loyers, basés sur le revenu de la famille, varient entre $37.50 et $80. On a construit quelques maisons de rapport également pour y loger des vieillards ainsi que des personnes déplacées par la réalisation d'un projet de démolition de taudis, au coût de $22 millions.

Alors que le chef de police adjoint, Gerald F. Wallace, dit qu'il est trop tôt encore pour constater si l'emménagement dans les nouvelles maisons créera des problèmes sociaux, Mme J. G. Bishop, de la Société d'aide à l'enfance, n'a aucun doute. "Pour la première fois depuis des générations, ces nouveaux logis vont nous permettre d'exécuter notre travail dans des endroits convenables, dit-elle. Le moral des gens devrait changer et les conditions de vie devraient s'améliorer."

Les Habitations Jeanne-Mance

Son optimisme découle des résultats obtenus à Montréal où l'on a réalisé le projet des Habitations Jeanne-Mance au coût de $15 millions, Ottawa payant 75% de cette somme et la Cité, 25%. Dans ces habitations vivent 3,500 familles payant des loyers variant entre $42 et $100 par mois, selon le revenu et le nombre de personnes formant la famille.

M. Georges Jasmin, administrateur des Habitations Jeanne-Mance, dit que la plupart des familles "se sont admirablement adaptées et qu'elles ont été fières de laisser la saleté des taudis pour la propreté des nouveaux logis."

L'élimination des taudis : ennemi de la criminalité

Le directeur du bien-être municipal, M. Charles Renaud, dit que le principal problème qui se pose est celui du chômage. Les travailleurs sociaux font leur possible pour rehausser le moral des chômeurs et pour les inciter à se chercher de l'emploi. M. Renaud note qu'une famille, habituée à la pauvreté des taudis, a préféré quitter les Habitations Jeanne-Mance et retourner à la saleté.

Baisse de la criminalité

"Il n'y a plus de criminalité dans ce quartier," dit l'inspecteur Marcel Saint-Pierre, de la Police municipale. Il ajoute que les enfants sont mieux habillés et se conduisent mieux maintenant.

A 20 milles au sud de Montréal, la Légion canadienne a construit 128 logis pour les anciens combattants de 60 ans révolus. Le gouvernement n'a pas contribué à ce projet. La Légion est d'avis que la réalisation de son projet a été un succès parce que les vieux se groupent et passe agréablement des heures qui autrement seraient probablement perdues.

En Ontario

En Ontario, 5,670 unités familiales ont été construites depuis 1952 avec les subventions des trois administrations fédérale, provinciale et municipale. Les loyers les plus bas sont de $37.50 par mois.

L'éducation des locataires

M. P. E. H. Brady, directeur de la régie de l'habitation du Toronto métropolitain, dit qu'il faut apprendre à nombre de locataires comment se servir des poêles et frigorifiques, comment nettoyer les planchers. "Le plus important est de leur enseigner à gérer leur budget et de leur ôter l'idée d'acheter tout leur ameublement à tempérament.

Ces locataires sont encouragés à penser que ces habitations sont à eux et non au gouvernement. La police, de son côté, dit qu'elle a noté une diminution d'appels dans ces nouveaux logements.

A Ottawa

A Ottawa, où il y a 1,159 unités familiales, dont 238 pour les vieillards avec des loyers variant entre 19 et 23% du revenu familial et un maximum de $75 par mois, les nouveaux locataires s'adaptent bien à leur nouvel environnement, dit M. W. A. Featherston, gérant du projet municipal d'habitation. "La plupart des gens aiment s'améliorer, dit-il, et ils le font dès qu'on leur en donne la chance."

Dans l'Ouest

Au Manitoba, le premier projet gouvernemental de logements à prix modiques doit commencer avant la fin de l'année à Winnipeg et les habitations, construites au coût global de $1,942,000, logeront 165 familles. Le gouvernement fédéral paiera 75% de cette somme et le reste sera partagé également entre la province et la cité de Winnipeg.

Regina a trois sortes d'habitations à prix modiques : les maisons individuelles construites en série, les maisons de rapport et les foyers pour vieillards. Ces logements abritent 109 familles. De plus, on a présenté un autre projet au gouvernement pour la construction de 100 autres logements. Le fédéral paiera 75% des dépenses, la province de Saskatchewan, 20%, et la cité, 5%. Le loyer moyen est de $65, mais le plus bas est de $26.

A Edmonton, on ne peut pas dire qu'il y ait ce qu'on appelle des quartiers de taudis, mais on n'en a pas moins construit près de 2,500 logis, y compris l'aménagement de casernes de l'armée qui ont été restaurées. Les loyers varient entre $33 et $98. Environ 600 logis ont été mis à la disposition des vieux ménages, par la province, en collaboration avec un club de bienfaisance et une maison d'entrepreneurs.

Au moins 730 unités ont été construites par la régie de l'habitation de Vancouver et par des clubs de bienfaisance. On projette la construction de cent autres logis. Les loyers, basés sur la grandeur du logement et le revenu familial, varient entre $16 à $72.

A Victoria, six projets de construction ont été réalisés avec des loyers variant entre $20 et $85 par mois — les loyers les plus élevés comprenant la pension — pour loger les couples âgés. Toutes ces unités ont été construites uniquement par les clubs de bienfaisance et les cercles paroissiaux.

VENTE
AUCUN VERSEMENT AVANT JUIN '63
FENÊTRES
D'ALUMINIUM 3 RAINURES
MORRIS
en couleur
"MODELE SUPERIEUR"
UN POUCE ET DEMI D'EPAISSEUR
27.95 chacune et plus selon les dimensions
entièrement installées
TELEPHONEZ
RI. 7-3534
Wm MORRIS AND SONS LIMITED
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR et SOIR
6045 ch. COTE DE LIESSE

Dupuis
LA PLUS PETITE LUNETTE AUDITIVE C'EST UN MEDALION ZENITH
¼ plus petite que Zenith antérieure
4 TRANSISTORS
Choix de nuances modernes populaires. Contrôle du volume à volonté. S'adaptent à la plupart des montures de lunettes ordinaires.
En plus
Zenith vous offre un assortiment complet de onze modèles.
Un modèle pour chaque défaut de l'ouïe corrigible. Garantie d'un an et un plan de service de 5 ans.
Cordes et piles pour tous genres d'appareils.
Test audiométrique (sans frais ni obligation).
RENDEZ-VOUS A DOMICILE
LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT
Venez chez DUPUIS ou téléphonez pour un rendez-vous
VI. 2-5151 — Local 316
Dupuis — Troisième, Ste-Catherine

EATON

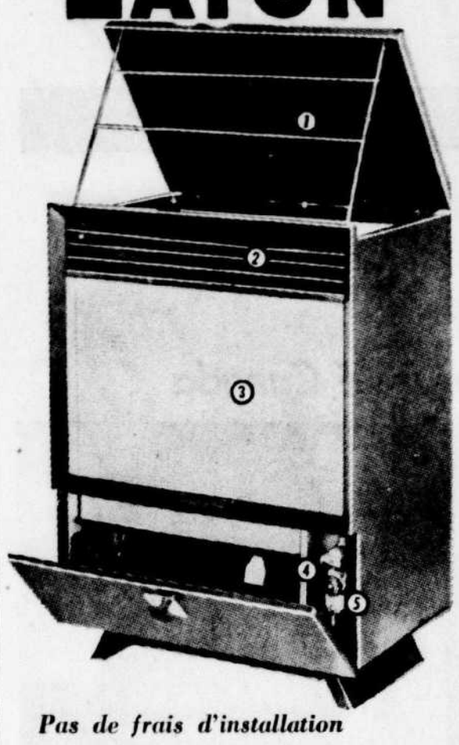

Pas de frais d'installation

Système à gaz autonome "Convexionaire" de Clare chauffe 5 pièces

Modèle EG-45-RH.

99.95

installation comprise

6.30 PAR MOIS (18 mensualités)

Le chauffage à gaz autonome aussi élégant qu'efficace. Capacité de chauffe 45,000 BTU, suffisante pour 5 pièces. 27" x 18" x 36" de hauteur.

1.—Séchoir escamotable, disparaissant dès qu'il n'est plus en service.
2.—Des grilles avant débitent librement la chaleur, tout en maintenant les côtés et le dessus frais.
3.—Echangeur de chaleur silencieux, émail vitrifié garanti 10 ans.
4.—Température régularisée par un thermostat d'ambiance; interrupteur de sûreté automatique.
5.—Boutons de contrôles à l'avant, commodes et faciles d'accès.

Pas de frais d'installation pour le chauffage au gaz naturel

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire. Seule la taxe de vente est payable à l'achat.

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (RAYON 456), AU CINQUIEME

Renouvelez votre literie

Matelas ou sommiers

Rég. 39.00 à 89.95

EN SOLDE MERCREDI

29.95 à 59.50

Pas de commandes téléphoniques ou postales s.v.p.

En solde mercredi de la literie de bonne qualité. Ce sont des fins de séries, des échantillons de rayon. Il y en a pour tous les goûts à tous les prix !
Faites votre choix parmi des modèles avec ressorts spirale, des motifs et couleurs variés et du coutil de qualité. Dimensions : 36", 39", 48" et 54".

Lits continentaux avec matelas, sommier et pieds. Dimensions : 36", 39", 48" et 54".

Prix régulier 79.95 à 149.90

EN SOLDE MERCREDI

59.50 à 119.50

LITERIE (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Tous les jours, faites vos emplettes avec une entière confiance dans la qualité, les prix, le vaste choix du

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Achetez avec confiance car, en toute connaissance de cause, **EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI**

A compter de jeudi 29 novembre EATON sera ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. (sauf les samedis et le 24 déc.) jusqu'à Noël. Heures d'affaires du lundi au vendredi 9 h. 30 du matin à 9 h. du soir. Le samedi : 9 h. 30 à 6 heures

VENTE DE NOËL D'ARTICLES POUR HOMMES ! MERCREDI—JEUDI—VENDREDI

BELLES CHEMISES "BOND STREET"

Un achat spécial ! Un cadeau qui plaira ! Choix de 4 modèles

SPÉCIAL **3 pour 10.00** chacune 3.49

Chemises pour hommes et jeunes gens en fin coton peigné, à un prix exceptionnel ! Choix de 4 modèles. Toutes enveloppées dans des enveloppes de cellophane.

a) Modèle avec patter au col. En broadcloth "Sanforized". Blanc ou bleu. Poignets transformables.

b) Col boutonnant. En broadcloth "Sanforized" bleu ou blanc. Poignets transformables.

c) Coton peu ou pas de repassage. Blanc seulement, poignets transformables.

d) Poignets doubles. En broadcloth "Sanforized", blanc. Col fuseau à pointes courtes.

Choisissez le modèle qui vous convient, notez votre grandeur et venez au magasin.

Encolures	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32"	x	x	x	x	x			
33"	x	x	x	x	x	x	x	x
34"	x	x	x	x	x	x	x	x
35"			x	x	x	x	x	x

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 928

Chandails "Ban-Lon"

Modèle à manches courtes et longues

Spécial

Manches courtes **2 pour 9.00** chacun 4.59

Manches longues **2 pour 11.00** chacun 5.59

Chandails sport pour hommes et jeunes gens, en "Ban-Lon" luxueux, tricot à texture nylon. Confortables, facile à laver. Coupe ample, dans les tailles petite, moyenne, grande.
a) Modèle à manches longues dans des teintes olive, ton or, brun foncé et noir.
b) Modèle à manches courtes; olive, ton or, rouge, noir, bleu poudre, beige et gris.

Pyjamas ! Une aubaine

Pour hommes et jeunes gens

Spécial

2 pour 5.50 2.79 chacun

Achat spécial de pyjamas genre tailleur, en finette pré-rétrécie ou en broadcloth de coton "sanforized". Coupe ample pour un meilleur confort.
Tailles : A à E (36 à 44)
Choix de deux sortes :

a) FINETTE avec cordons coulissants : rouge, bleu, gris, olive dans des imprimés et rayés très gais.
b) BROADCLOTH avec élastique autour de la taille. Imprimés dans des teintes de : olive, bleu, brun, gris et vin.

Venez au magasin, écrivez ou
COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 928

SOUS-VÊTEMENTS "THERMAL"

Très bonne qualité chaud et léger !

SPÉCIAL **2 pour 3.69** chacun 1.89

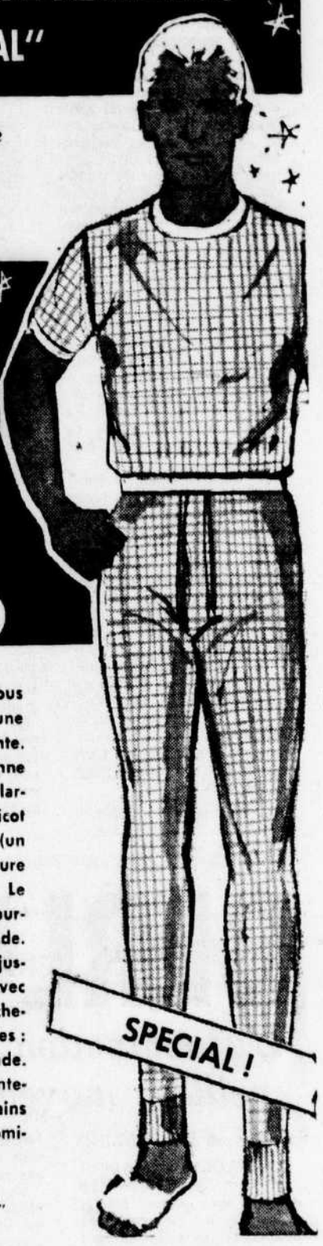

Un autre achat qui vous permet de réaliser une économie intéressante. Sous-vêtements de bonne qualité, blancs, de largeur moyenne, en tricot de coton "Thermal" (un tricot circulaire qui assure chaleur et légèreté). Le gilet a des manches courtes; une encolure ronde. Le caleçon est long jusqu'aux chevilles . . . avec élastique à la taille, chevilles en tricot. Tailles : Petite, moyenne, grande. Achetez-les dès maintenant pour les prochains jours froids et économisez !

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 928

GANTS POUR HOMMES

Surplus de fabrication d'un manufacturier bien connu !

2.97 la paire

Gants de bonne qualité en cuir peau de mouton, pour hommes et jeunes gens. Modèles droit, très élégants, doublé de rayonne et coton mousseux, quelques-uns du groupe sont doublés de "Thermal". Noir, havane et gris. Pointures : 8 à 10½. Venez tôt, pour bénéficier d'un meilleur choix !

Composez VI. 2-9211
Mentionner une 2e couleur S.V.P.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 902

BOTTES DOUBLÉES LAINE !

C'est l'idéal pour l'hiver, messieurs ! Fabriquées en France

11.99 la paire

Bottes d'hiver souples et chaudes, pour hommes et jeunes gens. Se portent sans souliers. C'est l'idéal pour les sports d'hiver. En cuir de suède avec doublure en laine d'agneau avec semelle de caoutchouc vulcanisé. NOIR et BRUN dans les pointures : 6 à 11. Pas de demi-pointure. Largeur moyenne.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 937

COMPOSEZ VI. 2-9211

VÊTEMENTS DE SKI !

Bien au-dessous du prix habituel

VESTES DE SKI

Pour hommes et jeunes gens

Spécial

11.99

Achat spécial EATON de vestes de ski nylon matelassées, chaudes et légères. Col-capuchon avec cordon à tirage, glissière devant, poignets laine en tricot. Tailles 34 à 44. Tons unis de : NOIR, ROUGE.

Pantalons de ski

Mélange laine et nylon

PRIX DU MAGASIN DU SOUS-SOL

16.99

Pantalons en tissu résistant et extensible, bonne coupe, en un mélange chaud de laine et nylon. Modèle continental, avec fente, et poche arrière à glissière. Elastique sous le pied. Tailles : 30 à 42. NOIR et MARINE.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 929

EXTENSIBLES

SPÉCIAUX POUR LE FOYER !

Lampe 'Mademoiselle' environ 25" de haut

Un prix spécial pour Noël !

SPECIAL **8.89**

Une lampe jeune fille, en porcelaine blanche avec des garnitures à ton délicatement doré. Le parasol de la jeune fille, c'est l'abat-jour, et sa jupe, montée sur fil de laiton, c'est la base de la lampe, le tout, en taffetas de rayonne blanc avec garniture de dentelle de coton. ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ !

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 933

"DACRON"

60" de large ! Pour les très grandes fenêtres et le mur-à-mur

SPECIAL, chacun

60" x 54"	60" x 63"	60" x 72"	60" x 81"
1.99	2.19	2.39	2.59
60" x 90"	**60" x 99"**	**60" x 108"**	
2.69	2.89	2.99	

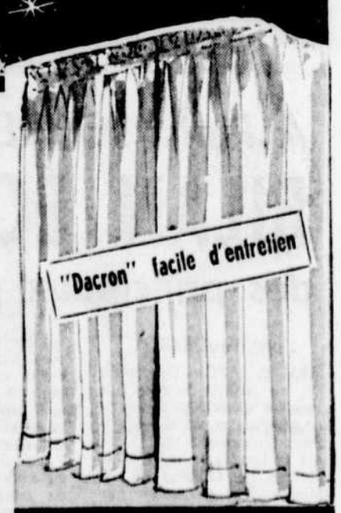

Très jolis rideaux en marquisette "Dacron" blanc neige, vraiment jolis à regarder. Ne demandant à peu près pas de repassage. Fini avec une bordure de 3". Achetez maintenant et REALISEZ UNE ECONOMIE SUBSTANTIELLE ! (les grandeurs sont approximatives).

COMPOSEZ VI. 2-9211

Plastique strié 27"

Prix spécial

Economisez en achetant ce plastique strié clair, pour protéger vos planchers et vos tapis. Les bottes d'enfants et les tapis n'ont jamais fait bon ménage. Vous trouverez plusieurs autres façons d'utiliser ce pratique plastique. ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ ! Spécial le rouleau de 10 verges **3.00**

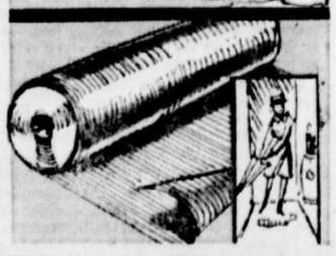

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

cellules du quartier-général, cependant que le blessé a été pansé à l'hôpital pour brûlures au deuxième degré.

En cellule jusqu'à leur procès

(De notre édition finale d'hier)

HULL. (PC) — Un jeune homme de Shawinigan, Jean-Louis Gélinas, âgé de 25 ans, devra rester en cellule jusqu'au 3 décembre prochain, date à laquelle il subira son enquête préliminaire en rapport avec un vol à main armée.

Gélinas et un présumé complice, Emile Roussy, d'Ottawa, seront accusés d'avoir perpétré un vol à main armée de $7,949 à une succursale de la Banque Provinciale du Canada, le 5 novembre dernier, à Ottawa.

Hier matin, Gélinas a choisi un procès devant juge et jury, lors de sa comparution devant le juge Avila Labelle.

Quant à Roussy, âgé de 32 ans, il avait été arrêté à Hull à peine deux heures après le vol. Il subira son procès aux assises du printemps.

Double capture

Après avoir tiré trois coups de feu, la police a appréhendé deux suspects qui venaient de commettre un vol à la cie Metalliflex, 8955, avenue du Parc.

Argent, bijoux, fourrures, etc.

Des cambrioleurs ont volé $1,500 d'argent et de fourrures chez Mlle Louisiane Morneau, 1890 est, rue Ste-Catherine; $1,000 d'argent et de bijoux chez M. Paul Morielli, 5018, avenue de l'Hôtel-de-Ville; 22,000 pieds de bois d'épinette, d'une valeur de $1,910, empilés dans un camion de la compagnie de transport Danjuo, 5695, rue Des Carrières, immobilisé à l'angle des rues Des Carrières et Chambord; et une forte quantité de bouteilles d'alcool et des bijoux dans le restaurant Beaujolais, 1458, rue de la Montagne.

Seconde victime

TROIS-RIVIERES, (PC) — Jean-Paul Grondin, âgé de 26 ans, a succombé hier aux blessures reçues dans un accident qui a coûté la vie à son frère Claude samedi dernier. La collision s'est produite sur la rue Thibeault, au Cap-de-la-Madeleine.

La plus grande Valeur d'hôtel en ville

Du confort dans une ambiance moderne et climatisée. Et des commodités . . . vous vous trouvez au coeur des secteurs de spectacles et de magasinage de New York. Les tarifs? D'une modicité surprenante. En somme, la meilleure valeur en hôtel en ville. Ecrivez directement ou voyez votre agent de voyage.

Bureau de Montréal, WE. 5-7413

hotel VICTORIA — Où Times Square rencontre Radio City

Septième Avenue, angle 51e rue

New York — Cl. 7-7800

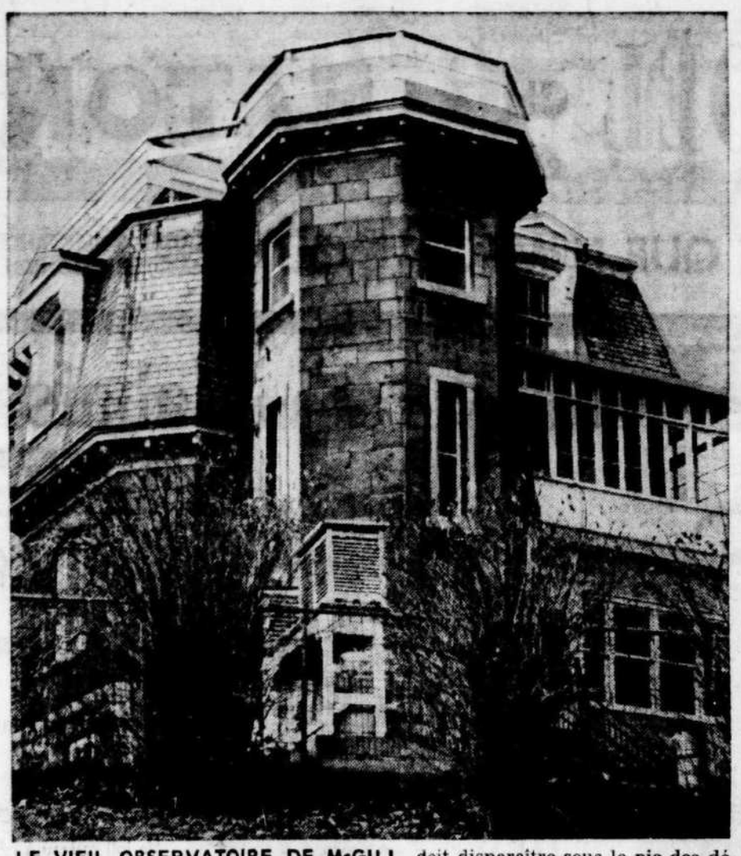

LE VIEIL OBSERVATOIRE DE McGILL doit disparaître sous le pic des démolisseurs pour permettre l'agrandissement de l'édifice de la faculté des Arts. Et cela, au moment même où l'on célèbre le centième anniversaire de ce qui était devenu le principal point de repère de l'institution de la rue Sherbrooke. Tous les services fournis par cet observatoire seront cependant continués à partir de nouveaux locaux rattachés au département de météorologie de McGill.

Célébration d'un centenaire sous le spectre du démolisseur

L'observatoire de l'Université McGill, le plus vieux du genre au Canada, a célébré hier ses cent ans d'existence au moment même où les démolisseurs s'apprêtent à le jeter bas.

Heureusement pour tous ceux qui bénéficient encore des services qu'il rend — service des incendies, médiums d'information, chemins de fer, etc. — l'observatoire se transporte en tant qu'institution scientifique dans de nouveaux locaux rattachés au département de météorologie de McGill.

Ayant décidé d'agrandir l'édifice de la faculté des Arts, la direction de l'institution de la rue Sherbrooke devait fatalement livrer au pic et à la masse les vieilles pierres de l'observatoire qui, avec son aspect de maison bourgeoise et cossue, apportait une note un peu excentrique sur le campus.

Mais, sous le toit victorien, sont entassés les seuls dossiers météorologiques du pays remontant au siècle dernier, ainsi qu'une batterie d'instruments coûteux qui ont permis à la métropole d'être vraiment "à l'heure" depuis des générations.

Au fait, cet observatoire et le travail des Dr Smallwood, des "Bunty" McLeod et de leurs successeurs se trouvent à la naissance de la réputation que possède dans le monde l'Université McGill d'être à la fine pointe de la recherche en météorologie

Dirigé présentement par le Dr J. Stewart Marshall, le premier département de météorologie au Canada est, en effet, reconnu par tous les scientifiques comme l'un des principaux centres d'étude en matière de physique des nuages et utilisation du radar en météorologie.

Parlant lors de la courte cérémonie qui a marqué l'anniversaire d'hier, le Dr Marshall a d'ailleurs exprimé le souhait que ce secteur de l'Université McGill se tourne résolument vers la radio-astronomie et la météorologie par radar . . . les fonds aidant évidemment.

PARENTS RECHERCHES — M. Gérald Sabourin, né à Ottawa le 2 septembre 1923 et domicilié, jusqu'à ces derniers jours, au 529, rue Inspecteur, a été trouvé mort la semaine dernière dans une pièce du 1350, rue Torrence. Le capitaine-détective Marc Maurice, de l'escouade spéciale de la Sûreté municipale, voudrait retracer les parents ou amis du défunt et en conséquence a demandé aux journaux de publier sa photo et son signalement en priant toute personne qui l'aurait connu de communiquer avec lui ou avec les sergents-détectives E. McGrath ou L. Boisjoly, (UN. 1-4895). M. Sabourin avait les yeux bleus, les cheveux bruns, le teint medium, pesait 125 livres et mesurait environ 5 pieds, 8 pouces.

3e vol au même endroit

(De notre édition finale d'hier)

DOSQUET. (PC) — Pour la troisième fois en moins de deux mois, l'établissement Nadeau et Frères, dépositaire de cigarettes en gros, a été visité par les voleurs au cours de la nuit de dimanche.

Cependant, quelque temps après le vol, la police découvrait une auto contenant pour une valeur de $2,000 en cigarettes. Les suspects se seraient enfuis dans les bois près de Dosquet, à 30 milles au sud de Québec. Les deux vols précédents avaient rapporté une somme de $11,000 à leurs auteurs qui seraient, selon la police, les mêmes dans les trois cas.

M. CREPEAULT

SUITE DE LA PAGE 3

ces terrains au prix le plus bas dans la ville au moment de la transaction", a dit encore M. Crépeault.

"Nous avons alors pris toutes les précautions pour que cette transaction ne prête le flanc à aucune critique. Nous avons même dicté au vendeur qu'aucune commission ne serait payée à qui que ce soit.

"La Sûreté a fait enquête, dit-on, dans la nouvelle. Eh oui! la Sûreté a fait enquête. Et l'on reconnait — j'en suis heureux — que les enquêteurs n'ont rien trouvé de répréhensible."

M. Crépeault a affirmé que, depuis l'ouverture du parc industriel, vingt-neuf industries ont décidé de s'établir à Anjou en acquérant des terrains. Sur ce nombre, vingt sont actuellement établies.

Dans sa nouvelle de samedi, le confrère Laval Le Borgne se demande quel rôle a joué dans cette transaction la Commission municipale de Québec.

M. Crépeault répond que la Commission municipale n'a rien à voir à cela. Elle n'a qu'à constater la valeur légale des offres faites à la ville . . . Elle savait qu'une compagnie privée voulait acquérir les terrains . . .

Pour démontrer par de nouveaux argument que ville d'Anjou a fait une excellente transaction en achetant ces terrains à $0.20 le pied carré, le maire Crépeault a affirmé que ville d'Anjou doit vendre incessamment un lot à une industrie au prix de $0.40 le pied carré et un autre au prix de $0.45 le pied carré.

"Au rythme actuel, nous prévoyons un développement industriel de $150,000,000 à Ville d'Anjou d'ici deux ans", a poursuivi M. Crépeault.

Parlant de nouveau de l'achat même des terrains, le maire d'Anjou a déclaré que leur évaluation était fixée à $7,261 au moment où ils appartenaient à MM. Joseph et Paul-Ovide Guy. Ceux-ci se prévalaient alors du statut de cultivateur leur accordant un traitement de faveur conformément à la loi.

"Mais le jour même de leur vente à un spéculateur, l'évaluation de ces terrains pour fins municipales et scolaires passait de $7,261 à $327,651.20. De $156.10 par année qu'elle était, la taxe montait automatiquement à $20,654.84. Anjou a donc réalisé un profit intéressant", a conclu M. Ernest Crépeault.

M. Crépeault a déclaré que les terrains n'ont pas été achetés en vue de la construction du garage municipal, ajoutant même qu'il ne peut être question de la construction d'un tel garage pour le moment.

Pour Bien Dormir... Et Vous Reveiller Dispos

prenez SOMINEX

Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nuits blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.

LIMONADE ASEPTA

AGIT VITE ET BIEN

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

BEAUCOUP PLUS POUR NOËL CHEZ EATON

LE MAGASIN DES FETES AU CANADA

Nouvelle Boutique Merveilleuse! Une tranche des Mille et Une Nuits!

Chez Elle

AU DEUXIEME

Dans un décor splendide, Eaton vous présente sa boutique d'accessoires de salle de bains. Une boutique qui, vraiment, sort de l'ordinaire! C'est un coffret à bijoux, immense, où les flacons en cristal, scintillant sous les lustres, côtoient les fines porcelaines de Limoges; des bibelots importés, exclusifs qui feront s'exclamer les jeunes et moins jeunes. Même les ornements métalliques ont été effleurés de la main du roi Midas . . . et les ensembles de salle de bains avec leur gamme de couleurs, offrent un effet saisissant et charmant à la fois.

"CHEZ ELLE" est un conte de fée . . . une merveille pour celles qui préparent soigneusement leur trousseau . . . un coin rêvé pour des étrennes aux êtres chers . . .

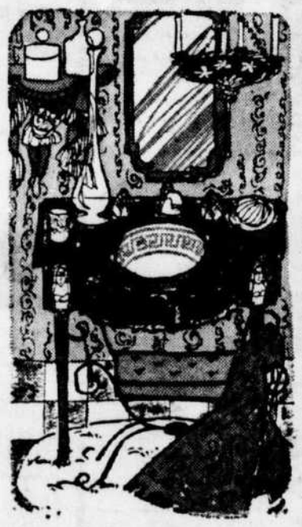

Demandez conseil au personnel qualifié de la Boutique "Chez Elle"

À LA VILLE DES JOUETS AU 5e CHEZ EATON

Fabriqué spécialement pour Eaton

Ensemble pouponnière de 28 pièces

"Petite Madame": Une fabrication canadienne!

Comment initier vos fillettes à l'art de soigner les bébés? En leur donnant ce jeu fascinant. En l'occurrence, le bébé, c'est une petite poupée de 16" de long, avec des cheveux lavables en saran. "Bébé" a son lit, son armoire, sa balance, son matelas, sa garde-robe. Et pour "maman" il y a tout ce qu'il faut pour prendre soin de bébé, comme dans une pouponnière: une assiette, un stérilisateur à biberon, un entonnoir avec tasse, cuillère à mesurer, biberons, porte-biberon, papier-tissu, poudre Johnson & Johnson, coton-tige, savon, etc. Un véritable cadeau de rêve . . .

15.88

Fabriqué spécialement pour Eaton

Un jeu de construction de 47 pièces pour le jeune entrepreneur

Un jeu qui donne de l'initiative aux jeunes garçons!

Tout ce qu'il faut pour construire des routes . . . sur le plancher de la cuisine, ou dehors, dans la cour . . . De quoi organiser de véritables chantiers "miniatures".

- Camion à plate-forme, bulldozer, bétonnière.
- Insigne de contremaître, casque et sifflet.
- Camion-benne, pelle mécanique, convoyeur.
- Accessoires, annonces-écritaux, barrières, barils, caisses, etc.

15.88

La poupée Kissy

14.77

Vous l'avez vu à la TV, vous pouvez maintenant l'acheter chez Eaton, à la Ville des Jouets. Kissy, la poupée affectueuse, mesure environ 23" de haut. Si vous lui joignez les mains l'une contre l'autre, la bouche de Kissy esquisse un baiser comme le font les petites filles à leur papa . . . Vous pouvez choisir KISSY blonde ou rousse, à votre goût. Elle ferme les yeux, et elle porte une ravissante robe de fantaisie et des chaussures appropriées. Une poupée adorable . . .

VILLE DES JOUETS, 5e ETAGE

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

BEAUCOUP PLUS POUR NOËL CHEZ EATON

LE MAGASIN DES FETES AU CANADA

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE **EATON** VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU

Venez voir PÈRE NOËL aujourd'hui

Pere Noël est assis sur son trône de velours. Il règne sur sa Ville, ruisselante d'airs de Noël, il attend. Il VOUS attend . . . tous les jours, du lundi au samedi, de 9.30 à 5.30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 7 h. 30.

Une photo avec PÈRE NOËL

Dans l'album de famille, ce sera sans doute la photo la plus originale, la plus amusante de tout l'album. Mamans, il vous est aussi possible d'obtenir des cartes de Noël avec les photos.

chacune **1.00** **3** pour **2.75** **6** pour **5.25**

N.B. — Veuillez noter qu'aucune photographie ne sera prise le samedi. — Prière d'allouer de 10 à 14 jours pour la livraison.

L'express de la ville des jouets attend toujours...

La forêt merveilleuse du bout du monde n'est pas si loin de vous. On peut s'y rendre grâce à L'EXPRESS DES CONTES DE FEES, qui va son petit bonhomme de chemin sur la route enchantée. Pays merveilleux, pays des enfants . . .

Voyage et cadeau-surprise .23
taxe .02
.25

CINQUIEME ETAGE VILLE DES JOUETS,

Ensemble chandail-T et pantalon

chandail-T

.97

en coton rayé, à poignets et encolure côtelés de teinte contrastante. Vert loden, gris et antilope (brun). Confectionné au Canada. Tailles : 2, 4, 6 et 6x.

avec pantalon

1.97

en solide coutil de coton, chaudement doublé . . . Ceinture élastique et braguette à glissière. Vert loden, gris et antilope s'harmonisant au chandail. Confectionné au Canada. Tailles : 2, 4, 6, 6x.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 210, AU QUATRIEME, CHEZ EATON

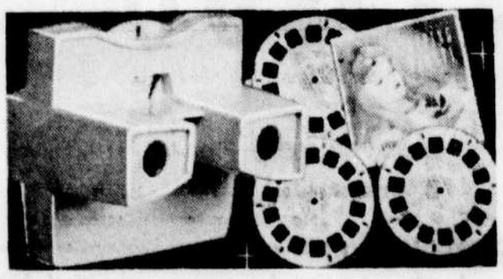

Le cadeau qui plait !

VISIONNEUSE "VIEWMASTER"

Cadeau instructif, éducatif et distrayant. Cette visionneuse "Viewmaster" stéréographique (3 dimensions) donne l'impression du relief. Un excellent choix comme cadeau des fêtes. Visionneuse. **2.25**

3 séries de diapositives **1.15**
Classeur **2.95**
PROJECTEUR "VIEWMASTER" avec écran et 7 séries **11.95**

SERIES DISPONIBLES

Comédie	Contes		Villes et pays
Flintstones	Voyages de Gulliver	Le magicien d'oz	Canada
Popeye	Mère l'Oie	Zoo	Angleterre
Top cat	Petit Chaperon Rouge	**Séries spéciales**	France
Nono l'orignal	L'île aux trésors	Gendarmerie royale	Paris
Jeannot	La belle au bois dormant	Peintures du Louvre	Rome
Casper	Les 3 Mousquetaires	Sculptures	Le Vatican
Miquette	Blanche Neige	Les 7 merveilles du monde	Autriche
Donald le canard	Peter Pan	**Séries de Noël**	Banff
Roquet belles oreilles	Heidi	Nuit de Noël	Jasper
Mighty Mouse	Bambi	Chants de Noël	Lac Louise
Woody Woodpecker	Alice au pays des merveilles	Contes de Noël	Montréal
Tom & Jerry		Rodolphe Nez rouge	
		Naissance de Jésus	

ACCESSOIRES DE PHOTO (RAYON 512) AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

ROUX

nom prestigieux des colorants de la chevelure !

Roux présente le nouveau "FANCI-FULL", un colorant temporaire . . . recommandé pour les cheveux décolorés par la teinture.

Consultez Mlle Louise St-Amour, technicienne Roux, sans aucune obligation de votre part. Elle sera au Salon Elysée, chez EATON, du mercredi 28 novembre au vendredi 30 novembre.

SALON ELYSEE (RAYON 223) AU CINQUIEME ETAGE

Bien au-dessous du prix habituel !

UN CADEAU CHARMANT!

SPECIAL MERCREDI

la parure 7.99

L'une ou l'autre de ces ravissantes parures lui plaira énormément. Choix de tailles : petite, moyenne, grande.

A. Trois-pièces pour le voyage . . . aussi joli que pratique, en tricot d'acétate se lavant comme un charme, sèche en un clin d'oeil. Pyjama tailleur et tunique trois quarts, en rose ou bleu, à liséré contrastant.

B. Exquise chemise de nuit trois quarts et peignoir ornés d'un ruché de dentelle. Le devant de la chemise est en nylon 15 deniers, avec petites manches bouffantes. Teintes pastelles de bleu, rose ou blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME, CHEZ EATON
ET AU COMPTOIR DE LA LINGERIE DU REZ-DE-CHAUSSEE

Achat très spécial! Confortable!
par Corde "de Paree"

MOULE EN BEAUTÉ!

SPECIAL MERCREDI

12.99

Une belle corselette en élastique anglais à dessins Jacquard. Dos en satin élastique, devant renforcé de nylon. Soutien-gorge dégagé (voir médaillon), agrafage dos, six jarretelles. Deux longueurs au choix : Pour taille courte à moyenne et moyenne à longue. Buste B, 32 à 40 ; buste C, 34 à 40 ; buste D, 34 à 42.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME, CHEZ EATON

Robes manteaux

"ARNEL"

SPECIAL MERCREDI

15.00

Voici des jolies robes à boutonnage au devant, façonnées en jersey "Arnel" imprimé. La jupe est à plis ronds par devant, les manches sont ¾. Ce sont des petites robes gaies et d'entretien facile. Bleu, brun, vert. Tailles spécialisées 14½ à 26½.

COMPOSEZ VI. 2-9211

ROBES POUR DAMES (RAYON 541) AU TROISOEME, CHEZ EATON

Chandails de ski

IMPORTÉS

Rég. 10.98

SPECIAL MERCREDI

6.98

L'idéal pour le ski ! Pullovers tout laine, à motif Jacquard. Ils ont une encolure bateau, leurs manches sont longues, ils sont composés de trois belles couleurs dont : Noir/jade/blanc — royal / rouge / blanc — Rouge / bleu royal/blanc. Tailles 36-38-40 dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

VETEMENTS SPORT BUDGET (RAYON 545) AU QUATRIEME, CHEZ EATON

Eaton s'est approvisionné en conséquence . . . aussi y trouverez-vous un choix considérable !

Les bottes qui s'imposent à nos hivers canadiens!

Tous les modèles, tels que reproduits ! Modèles fantaisie et tailleur. Pointures et demi-pointures 5 à 10 dans le groupe. Largeur B seulement.

A. Chaussure de curling Ken Watson. Cuir noir ou bleu, semelle de caoutchouc. Chaude doublure de laine d'agneau. **15.95**

B. Elégante botte cocktail en "Royalon". Doublure de nylon molletonné, semelle de caoutchouc. Noir ou brun. **10.95**

C. Botte cosaque en chevreau crispé noir ou brun. Doublure de laine d'agneau, semelle de caoutchouc rainuré. **14.95**

D. Botte cosaque à talon bas, en veau tanné à lanoline. Chaude doublure de laine d'agneau, semelles de caoutchouc rainuré. Noir ou beige. Fait en Italie. **16.95**

Les bottes de cuir et de suède ne sont pas imperméabilisées. Vous pouvez les protéger avec "Silicone". **1.59**

E. Botte cocktail à la cheville, en nylon brossé, noir ou brun. Chaude doublure de nylon molletonné, semelle de caoutchouc. **12.95**

F. Botte ornée d'un écusson, en suède noir avec semelle de caoutchouc. Epaisse doublure de laine d'agneau. **9.95**

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

G. Très jolie botte cocktail en chevreau-suède noir, doublée de chaude laine d'agneau. Semelle de caoutchouc. **11.95**

H. La mode favorise la botte cosaque! Celle-ci en cuir grené noir est à doublure molletonnée. On dirait du véritable mouton de Perse. Semelle caoutchouc rainuré, à talon plat. **12.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME

Chandelles pour toutes occasions

Nouveau comptoir spécial au rez-de-chaussée entre le rayon de la papeterie et celui des appareils photographiques où vous trouverez un étalage resplendissant

Chandelles de distinction de Paragon

C'est un véritable défilé de chandelles pour tous les jours, et chandelles "habillées". Quelle que soit la fête que vous préparez, vous pouvez être assurés d'y trouver celles qu'il vous faut : pour les Fêtes prochaines, les anniversaires, les soirées intimes, etc. Chandelles "baroque", "hurricane", genre lampion, avec imitation de givre, spirale, cube, billot, flûte, elles sont toutes là, dans un arc-en-ciel de couleurs et de grandeurs. Vous y trouverez aussi un vaste choix de chandelles de Noël avec base de fantaisie.

De .25 à 9.95 pour 2 chandelles

COIN DES CHANDELLES, AU RAYON DE LA PAPETERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 208)
COMPOSEZ VI. 2-9211, POSTE 481

Un assortiment tout aussi grand de chandelles se trouve également à la Boutique du Petit Panier Rouge, au 2e étage.

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

UNE ÉTOILE COMME ON N'EN FAIT PLUS

par **Renaude LAPOINTE**

Etoile de cinéma et femme d'affaires, Joan Crawford est en ville.

L'étoile explique son retour à l'écran dans le film d'horreur "What Ever Happened to Baby Jane ?" et la femme d'affaires jure n'avoir manqué en 4 ans que deux assemblées du conseil d'administration dont elle est membre.

L'étoile porte à ses oreilles, à son cou, à ses poignets, à ses doigts, de fabuleux bijoux de diamants et d'émeraudes. La femme d'affaires est vêtue d'une robe chemisier en faille noire et coiffée d'un "bicorne" de velours noir cachant ses longs cheveux argentés.

"J'ai désiré pendant vingt ans jouer aux côtés de Miss Davis, mais jamais les scénarios n'étaient assez bons", dit l'étoile. "Il est possible d'avoir un cerveau, de penser comme un homme sans rien perdre de sa féminité", dit la femme d'affaires.

"Il est regrettable que les jeunes vedettes soient si peu fières de leur apparence", déclare l'étoile; "tout le monde peut porter des blue jeans !" Et la femme d'affaires reprend plus loin : "D'autres que moi à Hollywood ont pu combiner le cinéma et le "business". Loretta Young, Irene Dunne et Ann Sothern.

Tout le long de l'entretien, sa double personnalité l'oblige ainsi à passer du cinéma aux eaux gazeuses ... ou plutôt à la seule eau gazeuse qui, selon elle, mérite d'arroser les gosiers assoiffés du monde entier, celle que feu son mari, Alfred N. Steele popularisa sur tous les continents ! La chose se complique lorsqu'on s'adresse à la femme tout court, à la femme élégante et séduisante, pour lui demander le secret de son radieux sourire et de son chic.

Madame Joan Crawford

photo LA PRESSE

"Non, je ne possède pas une "collection" de manteaux de fourrure ... Je ne fais que les aimer, comme toutes les femmes ... Pour ce voyage, j'ai apporté trois manteaux : un vison argent, un vison brun, un broadtail noir, et trois étoles : chinchilla, vison noir et renard noir. Je ne fais jamais mes bagages avant d'avoir étalé chaque toilette au complet : robe, souliers, sac, gants et chapeau ... Je dessine mes robes et les fais exécuter la plupart du temps par trois Japonaises qui tiennent à Hollywood une petite boutique. J'achète rarement chez les couturiers européens, premièrement parce que leurs robes sont "trop coûteuses ..."

Mes partenaires les plus fascinants ? Gable, Tracy et Cliff Robertson.

Mes films préférés ? "Mildred Pierce" parce qu'il m'a valu un Oscar. Mais j'ai adoré "Possessed" et "Humoresque".

Mes enfants (adoptifs) ? J'en suis très fière. Christina vient de débuter à l'écran dans la série "Dr Kildare", elle a 23 ans; Christopher en a 19 et les jumelles, Cindy et Cathy, 15.

Hollywood ? Je crois que l'ère des films épiques, extrêmement dispendieux, et toujours "bigger, longer and louder", est révolue. Il serait bon de retourner aux histoires d'amour comme on en voit maintenant à la télévision.

Bette Davis ? Nos relations ont été "wonderful". C'était la première fois que nous avions deux pleines semaines pour étudier un scénario avant le tournage et nous préparer à entrer dans la peau de nos personnages. La presse a tenté d'amorcer une histoire d'escarmouches entre nous, mais il n'en fut rien !

S'il est plus facile de siéger à un conseil d'administration ? Oui, puisqu'on doit surtout "écouter et apprendre".

Y a-t-il un endroit sur terre que n'a pas visité Mme Crawford ? Hong Kong, où elle désire se rendre un jour prochain.

MISS MANDARINE "MADE IN JAPAN" — Les Japonais ont un sens aigu de la publicité et de la vente. Personne ne le niera. D'ailleurs, ils en font la preuve une fois de plus. Pour mousser l'exportation des mandarines, ils ont choisi dans leur pays nippon une très jolie hôtesse de l'air. Ils l'ont coiffée du titre de "Miss Mandarine" et depuis ils la promènent d'un continent à l'autre où elle va "panier au bras". A Montréal, hier après-midi, M11e Toriko Ishikawa rencontrait une dizaine de petits malades du Children's Hospital. Elle remettait à l'un ou l'autre le joli fruit. Comme à ce gamin-ci qui, heureux d'être face à une caméra, pelait gentiment sa mandarine.

sur votre bloc notes

Credit Women's Club

Un dîner-causerie marquera le dixième anniversaire de fondation du Credit Women's Club de Montréal, demain 28 novembre, à 6 h. 30. Mme Charbonneau, gérante-consultante prendra la parole au cours de cette soirée qui se tiendra à la salle Cartier de l'hôtel Berkeley.

Démonstration culinaire

Le premier cours de la série des cours spéciaux des "Fêtes" donnés à l'Institut familial et social, situé au 1215 est, boulevard St-Joseph, aura lieu ce soir, à 7 h. 30 et demain, mercredi 28 novembre, à 2 h. et à 7 h. 30.

EVENEMENTS PROCHAINS

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Mme Bibeau, VI 9-4711, local 323.

MAUREEN FORRESTER et CHORALE BACH. Direction Little dans l'Oratorio de Noël. Vendredi 30 novembre en l'église St. James United. Billets chez Archambault, Willis, International.

SERVICE DE RECEPTIONS. Prévoyez-vous une réception pour le nouvel An ? Divertissements agréables pour enfants, adultes, réceptions d'employés. CR. 2-7040.

SWAMI GURU DEVANAND MAHARAJ parlera d'une méthode unique de Méditation Profonde, permettant à l'être humain de s'épanouir en son inconscient et d'acquérir une plus grande énergie. Salle Wellington, Y.M.C.A., rue Drummond, le mardi 27 novembre 1962, à 8:15 p.m. Entrée libre.

MEMBRES ADULTES DEMANDES. Club culturel, social, récréatif ; gens d'affaires et de profession, CR. 2-7040.

RENDEZ-VOUS À LA FOIRE ANNUELLE

pour trouver les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié... et l'amour

par **Marie BOURBONNAIS**

Un événement toujours impatiemment attendu, LA FOIRE ANNUELLE DE L'ARTISANAT ET DU CADEAU DE NOEL, au Palais du Commerce, nous est annoncé pour vendredi prochain, 30 novembre, dans la soirée. Elle durera jusqu'au 9 décembre et arrive à point dans l'horaire de nos emplettes de Noël. Car tout le monde fait des emplettes de Noël, tout le monde fait des cadeaux et tout le monde aime donner aux parents, aux amis, un je ne sais quoi qui ait un nom dans l'éventail des présents, ces présents qui entretiennent l'amitié et aussi l'amour, pourquoi pas ?

Sûr et certain que les maris trouveront là autre chose que des lessiveuses et des aspirateurs dont il ne faut pas médire, mais pour la maîtresse de maison il est tellement agréable de recevoir quelque chose en plus; de quoi, par exemple, regaillardir le décor du home : une pièce d'artisanat véritable petite oeuvre d'art.

On en trouvera beaucoup en visitant la Foire. Ceux qui l'ont visitée l'an dernier en savent quelque chose : ils se chiffraient par 64,000 déclarait hier soir, M. Jean-Marie Gauvreau, le président de l'Office provincial de l'artisanat, qui recevait les journalistes à la Centrale même de l'artisanat, rue St-Denis. "Au début, il y a sept ans," signala-t-il, "30 artisans proposaient leurs produits faits-main. Cette année ils seront près de 125 à tenir boutique pour le plus grand intérêt des visiteurs et acheteurs." Car n'oublions pas que cette exposition "une véritable oeuvre patriotique se présente sous le triangle culturel, économique et social. Nos disciplines artisanales traditionnelles et modernes y sont mises en lumière dans une présentation de plus en plus soignée," et il est juste et équitable que nous ne laissions pas aux seuls touristes, le soin de les admirer et de s'en procurer les fruits.

Les kiosques y seront répartis selon les techniques suivantes : tissage, sculpture paysanne et moderne, céramique, émaux, ferronnerie d'art et cartes de Noël. Il y aura également de nombreuses autres spécialités. A noter, des sculptures esquimaudes de Québec. La FOIRE aura en même temps un côté éducatif car on y fera des démonstrations dans les différentes disciplines.

A maintes reprises, un groupe du folklore nous donnera l'occasion de goûter le talent de nos danseurs et nous prouvera qu'en ce temps-là on savait peut-être s'amuser mieux qu'en ce temps-ci. Plusieurs l'ont déjà compris d'ailleurs en remettant à l'honneur les bonnes vieilles danses et chansons de chez-nous.

Une section commerciale composée d'exposants choisis fera partie des cadres de la manifestation. Et la gamme des cadeaux, du plus utilitaire au plus décoratif, y fera belle figure.

La Foire sera inaugurée par l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province. Par son déploiment, elle est une consécration de notre artisanat "au-notre expansion économique. Et nous devons," dit M. Gauvreau, "à l'Office provincial d'artisanat d'avoir créé des marchés à la province de Québec sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce." Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, vous avez donc rendez-vous à la Foire du 30 novembre pour faire votre shopping de Noël.

DES NOMS RELIES A NOTRE ARTISANAT : De gauche à droite, M. Jacques Garnier, président de l'Association professionnelle des artisans; Mlle Madeleine Marcoux, directrice de la Centrale d'artisanat, et M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Office provincial de l'artisanat, photographiés hier soir au cours de la conférence de presse organisée en vue de mettre les journalistes au courant des grandes lignes de la Foire annuelle de l'artisanat et du cadeau de Noël qui aura lieu au Palais du commerce, du 30 novembre au soir jusqu'au 9 décembre inclusivement.

photo LA PRESSE

Les âges de poussée

dentaire sont très variables

Les âges de poussée dentaire sont très variables. Les époques de poussée dentaire varient beaucoup d'un enfant à l'autre. Certains bébés mâchent leurs jouets et bavent pendant trois ou quatre mois avant chaque percée de dent. Ce sont des moments terribles qui rendent les parents bien malheureux. Chez d'autres, un beau matin, la maman découvre une dent alors que, la veille encore, rien n'avait fait prévoir ce qui allait arriver.

Certains bébés ont leur première dent à trois mois; chez d'autres, elle ne perce pas avant un an. Et cependant, les uns et les autres sont bien portants. Il arrive rarement qu'une maladie ait une répercussion sur l'époque à laquelle le bébé commencera à percer ses dents. Chez un bébé normalement sain, l'âge des poussées dentaires dépend simplement de son rythme particulier de développement

Dans certaines familles, tous les enfants ont leurs dents très tôt ; dans d'autres, ils les ont plus tard. Ne croyez pas que votre enfant est particulièrement avancé parce que ses dents percent tôt, ni qu'il est en retard si elles percent plus tard.

Comment apparaissent les dents du bébé

Chez le bébé, la première dent perce vers l'âge de sept mois. Mais, depuis l'âge de trois ou quatre mois, il aura, à cause de cela, mordu dans ses jouets et les doigts de sa mère et subi des périodes de nervosité particulière. Comme les dents percent chez le bébé moyen entre sept mois et deux ans et demi, il est facile de comprendre pourquoi il a des poussées dentaires pendant presque toute cette période. Cela explique aussi pourquoi l'on attribue souvent aux poussées dentaires toutes les maladies.

Il y a longtemps, on accusait les poussées dentaires de provoquer des rhumes, des diarrhées ou de la fièvre. En fait, ce sont évidemment des microbes qui provoquent ces maladies et non les poussées dentaires. Si votre enfant tombe réellement malade lorsque des dents percent, si sa température monte, il faut appeler un médecin qui déterminera la nature et le traitement de la maladie exactement comme si elle était survenue en période normale.

Ce sont habituellement les deux incisives inférieures centrales qui percent les premières (les incisives sont des dents de devant qui coupent les aliments). Quelques mois plus tard, apparaissent les incisives supérieures. Le bébé moyen possède six dents : les quatre incisives supérieures et deux incisives inférieures lorsqu'il a un an. Puis, presque coup sur coup, apparaissent six nouvelles dents : les deux dernières incisives et les quatre premières molaires. Entre ces molaires et les dernières incisives, restent des vides destinés à l'implantation des quatre canines.

Peine perdue

LONDRES — (PA) — Une Egyptienne de 12 ans à qui des chirurgiens britanniques avaient, la semaine dernière, transplanté un rein prélevé chez la mère, est décédée lundi. C'est le président de la RAU, M. Nasser, qui avait lui-même défrayé le coût du séjour et de l'opération de Mme Mazida El Kasry, âgée de 32 ans, et de sa fillette Magda. Les médecins ont déclaré que la mère est dans un état satisfaisant.

VACANCES VOYAGES DE NOCES
CROISIERE
à NASSAU
à bord luxueux paquebot
tous les samedis
7 jours, toutes dépenses comprises seulement $170.00
Demandez dépliant à
ALFRED GAGLIARDI
6970 St-Denis — CR. 1-6900
Mlle Craig — CR. 4-7595

de chez BIRKS

PLAT A CUISSON BIRKS

D'une élégante simplicité, ce plat à couvercle servira de mille façons. Il est idéal pour servir les viandes et les desserts.

De plus, il suffit d'enlever le plat intérieur de verre incassable pour obtenir un magnifique bol de plaqué argent sur pieds pour les potages chauds ou froids, les bouillons ou le punch; ou encore, de le remplir de fleurs ou de fruits pour en faire une gracieuse pièce décorative.

10" de diamètre 16.50

BIRKS JOAILLIERS

Service d'achats UN. 6-1411 Ext. 391, 392, 393

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

MAGASIN DU CARRE PHILLIPS OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H.

LE MOUILLAGE DU LIT
SOULAGE
SANS MEDICAMENT
GARANTI EFFICACE
Procédé en service à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Paris
ECRIVEZ
REFLEX SYSTEM ENR.
117 St-Michel
Cité Jacques-Cartier

Je désirerais voir un consultant pour me renseigner gratuitement sur votre fameux Reflex System.
NOM .....
RUE .....
VILLE .....
27-11-62

UNE PERSONNE DE TORONTO, ONTARIO, GAGNE LA SIXIEME VOITURE SPORT DU CONCOURS SHIRRIFF

La gagnante de la sixième Sunbeam Alpine (concours Shirriff du mois d'octobre) est Mademoiselle P. J. Stewart, de Toronto, Ontario.

Les gagnantes des huit bicyclettes de course Raleigh sont : Mme H. Lonsbrough, Vancouver, Colombie-Britannique; Mlle Hélène Fougère, Montréal, Québec; Mme J. Rother, Montréal, Québec; Mme Cecil Crowe, Edmonton, Alberta; Mme T. Gregory, Winnipeg, Manitoba; Mme Lorne Bungay, Sydney Mines, Nouvelle-Ecosse; Mme Keith Bice, Ilderton, Ontario, et Mme Irene Johnson, Ottawa, Ontario.

SALADA FOODS... la marque du bon goût

Au Musée des B.-A., visite avec guide

Le mercredi 28 novembre, à 3 h. p.m., au programme du Comité féminin du Musée des Beaux-Arts, une visite sur l'Art Oriental, guidée sous la direction personnelle de M. Even H. Turner, assistée de Mlle Mary Louise Funke.

Cette visite se réalisera à travers les objets d'arts anciens de la précieuse collection permanente du Musée. Le public est invité. Le thé sera servi ensuite par les dames du Comité.

HABITS DE CEREMONIE A LOUER
POUR TOUTES OCCASIONS

M. A. BRODEUR Enr'g.
9 ouest, rue NOTRE-DAME
Etablie depuis 1890
AV. 8-2776

MONTREAL WOMEN'S ORT
GRAND BAZAR ANNUEL
Ouvert mardi 27 novembre à 4 heures p.m. et mercredi 28 novembre, toute la journée et en soirée à la Salle St-Edouard, 6515, rue St-Denis, angle avenue Beaubien.
Vêtements pour hommes, dames et enfants, cadeaux de Noël, épicerie, marchandises diverses. De formidables occasions ! Restaurant. Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

VIEILLE ARGENTERIE MODELE
Nous pouvons compléter votre service ou échanger votre argenterie pour un nouveau modèle — Argent ou plaqué.
Ecrivez à SILVERWARE SORTING SERVICE
531 Main E., Hamilton, Ont.

Simpson MONTREAL

LE PLUS PETIT
APPAREIL AUDITIF
SUR LUNETTES DE ZENITH
En demande partout ! Le Zenith ...
Il est 1/3 plus petit que le Zenith précédent
• S'ajuste selon votre goût
• Circuit à 4 transistors
• Choix de plusieurs couleurs
• S'ajuste à presque toutes les montures courantes
• Contrôle du volume facile, du bout du doigt et interrupteur séparé
Pour l'achat des verres et montures, vous devez vous adresser à votre opticien, optométriste ou ophtalmologiste.
Pour plus de renseignements, composez
VI. 2-3241
Local 452
Simpson, Appareils auditifs Zenith, (763) au septième
ZENITH HEARING AIDS

UNE COMPARAISON
de l'homme qui achète vos vieux meubles
argent comptant et vous en vend des neufs, à termes, si désiré.

VOIR C'EST CROIRE
Qui donc s'achète une maison, même une automobile, sans comparer l'offre des uns à celle des autres ? Pour meubler son foyer, ne vaut-il pas la peine de **comparer** notre offre avant de prendre une décision ?
Roland Gagné MEUBLES
1657 est, LAURIER
5100 PAPINEAU
1695 est, LAURIER
527-4331

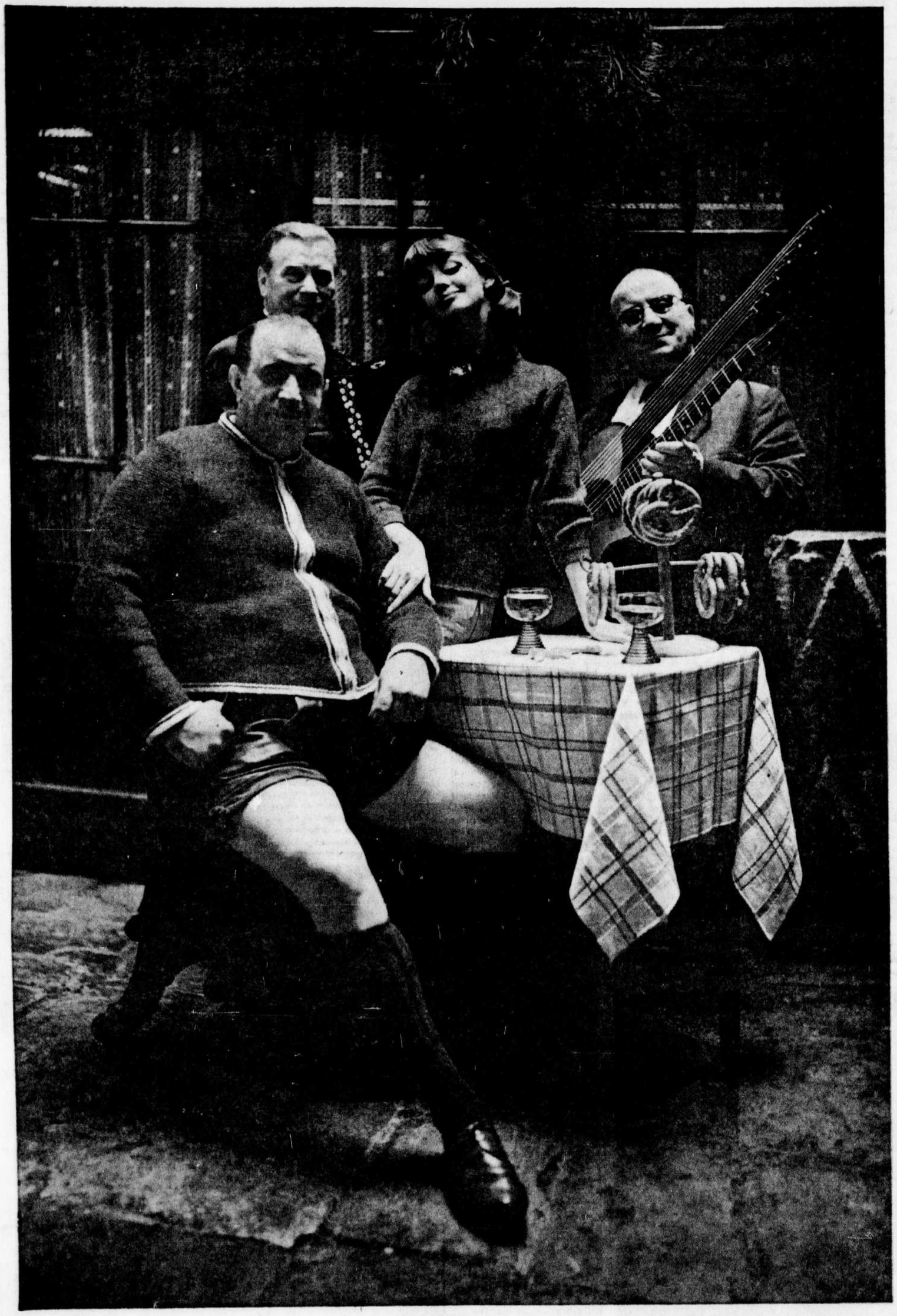

LE TRICOT SOUS TOUS LES CLIMATS — Cette scène du Tyrol autrichien évoquant la petite auberge où l'on mange des pretzels arrosés de vin blanc, pendant que les musiciens jouent de l'accordéon et de la guitare viennoise, nous rappelle que les tricots sont à leur place sous tous les cieux. Celui que porte cette jeune fille, chanteuse de tyrolienne et danseuse de czardas sans doute, fait son tour du monde. Il est en acrilan à col montant rabattu, prétexte à un joli pompon. Qui sait, vous le verrez peut-être dans une vitrine, en faisant vos emplettes rue Ste-Catherine ou rue St-Hubert, ou ailleurs.

BAL DE LA SAINT-ANDRE — Cette élégante fête mondaine aura lieu le vendredi 30 novembre à l'hôtel Reine-Elisabeth. Sur la photo, dans l'ordre habituel : le capitaine D.B. Campbell, du régiment des Black Watch du Canada, agent des relations extérieures, Mlle Marguerite Starke, secrétaire pour le bal et M. N.C.D. Mactaggart, président du comité masculin.

À noter...

AU BENEFICE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE — C'est ce soir qu'aura lieu à l'Institut Cardinal-Léger, au 6400, 16e avenue, Rosemont, la grande partie de cartes en faveur de l'Ecole Supérieure de Musique des Soeurs de Ste-Anne, sous la présidence d'honneur de Mgr Romuald Chayer, C.S., aumônier de l'Institut.

Voici une liste partielle des personnes qui seront présentes ; M. Clément Morin, p.s.s. doyen de la faculté de musique de l'Université de Montréal, Mère Marie-François-de-Genève, supérieure provinciale, Soeur Marie-Georges-Albert, supérieure de l'Institut, Soeur Marie-Thérèse - Eugénie, directrice de l'Ecole Supérieure de Musique, Mme Jeannette Bock, présidente des Matinées Symphoniques, Mmes Edouard Lortie, René Bélisle, René Poirier, Raymond Jobin, Mlle Ghislaine Piette, Mme Henri Gélinas, Mme Arthur Leblanc, M. et Mme Gérard Loiselle, Mme Jean Guillet, MM. et Mmes Charles Duranceau, Guy Gauthier, Cléo Leclair, Eddy Martin, Mmes Omer Bélanger, Reynald Bélanger, André Champagne, Réal Caumartin, Me et Mme Jean Caumartin, M. et Mme Charles Bourbonnière, M. et Mme Gérard Ouellette, Mmes J. E. Gagnon, Roméo Bastien, Wilbrod Bastien, Ed. Charbonneau, Marcel Remy, François Pilon, Robert Gareau, Jean-Paul Béliveau, Jean-Paul Hamelin, M. et Mme Jean J. Lajeunesse, Mmes A. S. Carpentier, Gérard Ethier, E. Lanthier, Maurice Custeau, Rosaire Desjardins, Roger Léveillé, Dollard Morin, Mlles Marguerite Lavergne, Bernadette Martineau, Françoise Laurin, Murielle et France Caumartin, Mme Roméo Loiselle, M. P. E. Poitras, Mme Martine Laurin, M. et Mme J. P. Perreault, Mmes René Champagne, Bernard Geoffrion, Roger Ponbriand, Jean - Claude Bertrand, Alfred Lavallée, Lucien Plante, R. Massé, Annette Buchanan, Edmond Desjardins, M. et Mme P. E. L'Heureux, Mme Irène P. Charette, M. et Mme Marcel Lacombe, M. et Mme Guy Tremblay, M. et Mme Armand Desjardins, Mme Bernard Jodoin, Mlle Jeannine Poitras, Mlle Denise Lalongé, Mmes Roland Faille, Claude Paulin, Gilles Maillé, Jacques Cérat, Gaston Lalande et plusieurs autres.

* * *

AU CONSEIL DES FEMMES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL le Banquet Gastronomique Canadien, placé sous la présidence d'honneur de l'honorable Lionel Bertrand, secrétaire de la Province, aura lieu au Restaurant Hélène de Champlain, le mercredi, 28 novembre. Ce banquet organisé par le Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce du district de Montréal marque les activités de son sous-comité de répertoire des menus canadiens avec le concours du comité du tourisme de la Chambre de commerce.

M. et Mme JACQUES ASSELIN, (LISE LAVOIE) dont le mariage a été célébré récemment. La mariée est la fille de M. et Mme Rolland Lavoie de Montréal, et le marié est le fils de M. et Mme Henri-Paul Asselin, également de Montréal.

Nos cadeaux viennent des quatre coins du monde

Vous ferez certes une expérience des plus intéressantes en achetant vos cadeaux de Noël chez Hemsley. Vous découvrirez un trésor de marchandise merveilleuse, cadeaux rares, originaux, bien imaginés, importés de tous les coins du monde. Que vous cherchiez un article à bon marché ou précieux, vous trouverez ce qu'il vous faut chez Hemsley. Chaque article vous est remis dans un emballage cadeau blanc et argent qui caractérise Hemsley.

Ecrivez, téléphonez ou venez ... pour le nouveau catalogue

HEMSLEY'S

664 ouest, Ste-Catherine UN. 6-4923
394 ouest, St-Jacques VI. 2-9651

M. et Mme FERNAND LEPINE, (GHISLAINE SAINT-JEAN), dont le mariage a été célébré récemment à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. La mariée est la fille de M. et Mme Henri Saint-Jean, de Verdun, et le marié est le fils de M. et Mme Georges Lépine, également de Verdun.

M. et Mme CLAUDE FOURNEL, (SUZANNE CAMPBELL), dont le mariage a été célébré récemment à l'église Plymouth, Michigan. La mariée est la fille de M. et de Mme Girvin Dunstan, et le marié est le fils de M. et de Mme Damase Fournel, de Montréal.

Faire-Part.

M. et Mme Léopold Gagnon, de Verdun, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille Ghislaine, i.d., avec M. Claude Martin, ll.l., fils de M. et Mme Laurent Martin, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé P.-E. Lortie, le samedi 29 décembre prochain, à l'église Notre-Dame - des - Sept-Douleurs de Verdun.

* * *

M. et Mme Rigobert Tessier, de Joliette, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Pierrette, avec M. Richard-R. Martin, fils de M. Henri-J. Martin, décédé, et de Mme Martin, de Ville Saint-Laurent. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi 22 décembre.

* * *

M. et Mme P.-Horace Boivin, de Granby, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Diane-Louise, avec M. Yves Ménard, fils de M. et Mme J.-A.-Denis Ménard, également de Granby. Le mariage aura lieu dans l'intimité à l'église Sainte-Famille de Granby, le samedi 15 décembre prochain.

* * *

M. et Mme Joe Feller, d'Ottawa, font part des fiançailles de leur fille, Connie Gail, avec M. Nathaniel Henry Salomon, de Montréal, fils de M. Moe F. Salomon, décédé et de Mme Salomon, de Montréal. Le mariage aura lieu dans la soirée du 29 décembre, au Château Laurier.

* * *

M. et Mme Emile Dauray, de Gatineau, font part du mariage de leur fille Monique avec M. Carl Williams, fils de M. et Mme Russell Williams, de Sainte-Rose-de-Lima. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 26 décembre, à l'église Saint - Jean - Marie-Vianney, à Gatineau.

Stationnement gratuit

VENTE EXCEPTIONNELLE
CADEAUX IMPORTES — Choix incomparable
EMBALLAGE DE FANTAISIE GRATIS — LIVRAISON
20% A 30% D'ESCOMPTE

135 NOUVEAUX SERVICES
Venez voir nos SPECIAUX de 20% à 50% D'ESCOMPTE
Plus de 200 PATRONS de SERVICES A DINER en porcelaine ou autres de style et modernes
Choix de $3.95 à $1,500.00
Facilités budgétaires ou plan mise de côté

CHOIX PARMI LES 25 MEILLEURS MANUFACTURIERS : Royal Doulton, Aynsley, Rosenthal, Royal Albert, Paragon, Crown Staffordshire, Tuscan, Royal Staffordshire, etc., etc.

Choix le plus complet de VERRERIE 29¢ à $7.50 ch.
200 MODELES GRAVES

Grégoire

1371 est, STE-CATHERINE — LA. 2-2105

ETABLI DEPUIS 70 ANS

Dupuis

Soyez toujours
ÉLÉGANTES

... en venant au NOUVEAU PETIT SALON DUPUIS choisir la tenue habillée ... vous y trouverez une ambiance de distinction et de goût averti ...

les brillants de la broderie aux mille feux éclairent ce
RICHE SATIN BLEU ROYAL ou BRUN

... silhouette exquise des cocktails, réceptions, dîners ... Pure soie importée de l'ITALIE ... manches d'une seule venue, longueur ¾, glissière au dos ... cette robe entièrement doublée tailles 10 à 20.

80.00

une création BRODKIN
PETIT SALON — DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531

PETIT SALON

Le courrier de Pauline Lamy

L'amour vrai mérite confiance

Un correspondant affirmait récemment dans votre courrier que 90% des ménages sont malheureux. Quoique ce nombre me semble exagéré, mes amies et moi qui avons entre vingt et vingt-cinq ans, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir un peu peur du mariage. Je me souviens que, l'hiver dernier, quelqu'un vous avait demandé pourquoi les fiancés s'embrassaient davantage et paraissaient s'aimer plus avant leur mariage qu'après. J'avais découpé votre article. Je l'ai prêté et on me l'a perdu. Ne pourriez-vous pas le publier de nouveau ? Il contenait de quoi faire réfléchir, de quoi nous inspirer confiance. — "CRAINTIVE"

C'est avec plaisir que je me rends à votre demande, et d'autant plus volontiers qu'il est souvent question de l'amour, dans ces colonnes, depuis quelque temps. Voici donc l'article en question.

Il n'est pas dans l'ordre des choses que l'amour diminue avec le temps. Au contraire.

Au surplus, il n'est pas du tout certain que les gens mariés s'embrassent moins passionnément et moins longuement que les fiancés; ce qui est certain, toutefois, c'est que ces derniers, un peu par la force des choses, le feront souvent devant témoin, alors que les premiers n'auront de tels échanges que dans la plus grande intimité.

Il faut savoir aussi, chère jeune amie, que même dans les ménages où, effectivement, on s'embrasserait peut-être moins souvent que du temps des fréquentations, il arrive parfois ceci, qui est très heureux et qui assure progressivement l'harmonie profonde d'un foyer : c'est que l'homme et la femme, qui vivent ensemble 365 jours par année, développent entre eux d'autres modes de communication, d'autres façons de s'exprimer leur amour, en plus de leurs relations strictement conjugales.

Au temps des fiançailles, l'attraction physique est au tout premier plan, le plus souvent. Mais on sait que les mariages fondés exclusivement là-dessus sont extrêmement fragiles.

Sont très forts, au contraire, les mariages fondés et sur cette attraction physique et sur d'autres plans. Quels autres plans ? Ceux de l'esprit et du coeur. Ça s'appelle la tendresse, l'affection, l'estime, l'admiration, le souci de l'autre, la capacité d'écouter et de parler, la volonté de faire tout ce qu'on peut pour que l'autre soit aussi heureux que possible, le respect des idées, des goûts et des préférences du conjoint. Cela se vit à toute heure du jour et de la nuit, dans la cuisine aussi bien que dans la chambre à coucher. L'amour, c'est cela, et c'est beaucoup plus beau et plus humain qu'au cinéma courant.

Remarquez bien que les époux qui pratiquent tout ce que je viens de dire ne renoncent pas pour autant, à se donner l'un à l'autre physiquement. Pour tout dire, non seulement leurs relations sexuelles demeureront-elles, mais elles y gagneront. Si nous étions des animaux, il n'en serait pas ainsi. Mais comme, chez l'être humain, il y a d'autre chose que l'instinct, plus les conjoints sont liés, donnés, accordés l'un à l'autre en tant que personnes, à d'autres niveaux qu'au niveau de la chair, meilleures seront toutes leurs relations, y compris leurs relations sexuelles.

Les fiancés ne peuvent que pressentir tout cela, parce que leur amour est jeune et que, encore une fois, le désir de "s'embrasser passionnément et longuement", comme vous le dites, est entre eux au tout premier plan . . . si bien qu'ils ne perçoivent que plus ou moins vaguement tous les autres plans.

Faut-il ajouter que personne au monde n'arrive à la plénitude ou à la perfection de l'amour dont j'ai parlé plus haut, évidemment parce que nul homme et nulle femme ne parviennent à la perfection de l'être, à la perfection du don, à la perfection de l'échange.

Vous connaissez des ménages heureux ? Eh bien, s'ils le sont, ce ne peut être que parce qu'ils tâchent fidèlement de se comprendre, de se rejoindre, de se compléter l'un l'autre à tous les étages. Ils ont des différends, des désaccords, des mésententes, des querelles, bien sûr. Mais ce n'est jamais très grave. Qui plus est, c'est très souvent à la faveur de ces petites frictions qu'ils voient plus clair et en eux-mêmes et en l'autre, après coup, et qu'ils en sortent ensemble plus proches l'un de l'autre qu'auparavant. Ce qui revient à dire que tout contribue à l'harmonie conjugale de ceux qui s'aiment pour vrai.

Pauline

ICI *on vous renseigne*

Quelle est la différence entre le cor anglais et le "french horn" ? On me dit que c'est la même chose, qu'il n'y a pas de différence entre ces deux instruments ? — "POUR ETRE DANS LA NOTE"

Il s'agit de deux instruments différents. Voici la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse : Le cor d'harmonie (mot français pour "french horn") dérive de la trompe de chasse. Il ne donne naturellement que des sons ouverts, c'est-à-dire une gamme très incomplète, mais en introduisant la main plus ou moins profondément dans le pavillon, il est possible d'obtenir toutes les notes complétant la gamme rationnelle : ce sont les sons bouchés.

Le cor d'harmonie est formé d'un tube de cuivre trois fois enroulé sur lui-même, relativement étroit près de son embouchure, et qui, arrivé à son extrémité, s'élargit graduellement jusqu'à son pavillon. C'est un instrument à embouchure, qui joue en "ut". Au moyen du tuyau mobile ou corps de rechange, il peut changer de ton et jouer en "ré", "mi", "fa", etc.

Le cor anglais est un hautbois en "fa", sonnant une quinte plus bas que le hautbois ordinaire. Il a une sonorité pénétrante dans le médium et le grave.

J'ai des oreillers depuis plusieurs années et j'aimerais les nettoyer, mais je ne sais pas comment. Connaîtriez-vous un moyen pour les nettoyer ? Je vous remercie d'avance. — "PLUME"

Je ne connais pas de procédé domestique pour nettoyer des oreillers de plume. Je sais que certains nettoyeurs et rembourreurs font ce travail à Montréal. Je ne peux malheureusement pas vous donner d'adresse ici. Je vous suggère de consulter les pages jaunes de votre annuaire téléphonique et de téléphoner à quelques-uns d'entre eux.

Si par hasard quelque lectrice connaissait un moyen de faire cette tâche à la maison, je la prierais de nous écrire.

"Lorraine" — Voici l'étymologie et les traits caractéristiques des prénoms qui vous intéressent.

Mireille : forme provençale de Marie. Les Mireille sont les filles du soleil ; franches, gracieuses, vibrantes, ardentes, promptes à se laisser attendrir comme à se fâcher. Elles plaisent, elles attirent, elles charment ; on ne les oublie pas et on ne peut les quitter sans un arrachement.

Michel : de l'hébreu "qui est semblable à Dieu". Les Michel se plaisent dans l'abstrait ; les études, mêmes arides, ne les rebutent pas ; ils aiment le beau, le luxe et ne reculent pas devant la dépense. Ce goût du faste ne va pas jusqu'à leur faire commettre des sottises ; lorsqu'ils ne peuvent posséder ce qu'ils souhaitent, très raisonnablement, ils se contentent du bonheur à leur portée. Au point de vue sentimental, les Michel sont séduisants, grands charmeurs et causent parfois bien des ravages, sans même s'en apercevoir.

Vous pourrez trouver un livre sur l'étymologie des prénoms dans une librairie de votre région. Si votre libraire n'en a pas, il peut sûrement vous en faire venir un exemplaire. Ce genre de livre existe chez plusieurs éditeurs.

Sous le barbe du Père Noël

UN MICROPHONE CAPTE LES DÉSIRS DES ENFANTS

Noël est la fête des jouets et, bien longtemps à l'avance, les magasins regorgent d'ours en peluche, de trains, de voitures, de poupées, de tambours, de tous ces objets qui imitent de près la nature, mais en la simplifiant, en l'embellissant. Dès novembre, les rayons s'illuminent et le magasin le plus banal se transforme en un petit palais des Mille et une Nuits où les enfants s'émerveillent et les parents retrouvent avec une certaine nostalgie toute la poésie de leur jeunesse.

Les fabricants n'ignorent pas l'attirance des "grands" pour les jouets. Dans une proportion de plus de 50%, les parents déterminent le choix des enfants.

Bien souvent, la couleur, la mobilité présentent — pour les petits — un attrait indiscutable. Telle poupée, un peu souillon, parvient à toucher un jeune coeur — déjà maternel. Mais maman (la vraie) déclare que la tête n'est pas belle et les vêtements sans goût. Et l'on achète un spécimen sophistiqué qui fera l'admiration des . . . amis de la famille.

Place au "Martien"

L'industrie du jouet est en progression constante. Il faut procurer aux enfants des objets qui leur permettront de faire "comme papa". La production suit donc de près toute l'évolution scientifique.

Les sujets traditionnels, poupées, dinettes, tambours, animaux, ont toujours les faveurs des petits et des grands. D'autres sont oubliés, ou presque : le yoyo, le bilboquet, le cerceau. D'autres encore jouissent d'une vogue très éphémère : le hula-houp, par exemple. Certains subissent des fluctuations insoupçonnables : il y a cinq à six ans, les trains électriques étaient en perte de vitesse. Ils sont très demandés aujourd'hui.

Enfin, signe des temps, la panoplie du menuisier est délaissée au profit du petit chimiste et du Martien.

Si les fabricants refusent d'admettre que l'enfant d'aujourd'hui n'est pas plus intelligent que celui d'il y a trente ans, ils reconnaissent volontiers qu'il est plus évolué. Il peut donc montrer très tôt ses facultés d'imitation et d'observation.

Au pas du progrès

Les enfants connaissent, souvent mieux que leurs parents, les caractéristiques des voitures. La reproduction doit être à l'échelle et fidèle dans les moindres détails. Les fabricants font des tests devant leurs jeunes clients, lancent des campagnes publicitaires, briguent "l'Oscar" décerné chaque année pour couronner les efforts d'innovation et de rénovation.

Il faut affronter les modes, les progrès techniques de façon à recréer — en miniature — un monde moderne. On pousse quelquefois très loin le souci du réalisme. Ainsi, ce bébé mouilleur accueilli fort diversement. Certains le trouvent très amusant, d'autres lui reprochent d'inciter les enfants à . . . l'imiter. Une maman est catégorique : "Ma fille passe le plus clair de son temps dans la salle de bains pour remplir sa poupée. Résultat, elle est trempée".

Une fois de plus, les Américains se sont trouvés à la pointe du progrès. En effet, un directeur d'un grand magasin a imaginé de placer un minuscule microphone — appelé micro-cravate en France — sous la barbe du Père Noël" qui reçoit les enfants. Toutes les commandes sont enregistrées sur bande magnétique. Et tant pis pour les parents qui, la veille de Noël, reçoivent une auto téléguidée, alors qu'ils n'envisageaient que d'acheter (par exemple) un livre des aventures de Donald le Canard.

Quand, dans ce monde, un homme a quelque chose à dire, la difficulté n'est pas de le lui faire dire, mais de l'empêcher de le dire trop souvent.

(G. B. Shaw)

BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Potage aux poireaux
Casserole au poulet
Mousse de banane
Thé-citron

Potage aux poireaux

- 3 poireaux
- 1½ pinte d'eau bouillante
- 3 c. à table de beurre
- 2 pommes de terre
- 1 jaune d'oeuf
- 2 t. de lait
- 3 c. à table de farine

Couper les poireaux et les pommes de terre en rondelles et les cuire à l'eau bouillante. Passer les légumes au tamis; réserver l'eau de la cuisson. A part, faire fondre le beurre et incorporer la farine puis l'eau de la cuisson et le lait. Laisser bouillir 3 minutes puis lier au jaune d'oeuf. Bien assaisonner et servir avec des croûtons.

* * *

Casserole au poulet

- ⅓ t. d'oignon haché
- ¼ t. de beurre fondu
- 5 t. de dés de pain frais de ½ pouce
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de sauge
- 2½ c. à table de fécule de maïs
- ½ t. de lait
- 2 t. de bouillon de poulet
- 1 t. de petits pois cuits, égouttés
- 2 t. de poulet (ou dinde) cuit, coupé en dés

Faire fondre le beurre dans une poêle et ajouter l'oignon; laisser dorer jusqu'à ce qu'il soit tendre. Mélanger le pain, le sel, le poivre et la sauge; ajouter à l'oignon et bien mêler. Délayer la fécule de maïs avec le lait et verser dans une grande casserole. Ajouter le bouillon de poulet et porter à ébullition en remuant constamment. Ajouter les petits pois et le poulet à la sauce. Dans une casserole de 8" allant au four verser la moitié du mélange aux dés de pain puis napper avec la moitié de la sauce au poulet. Couvrir avec le reste du premier mélange puis le reste de la sauce. Cuire dans un four préchauffé à 350° F., 30 minutes environ.

* * *

Mousse de banane

- 6 moitiés de pêche en conserve
- 2 bananes
- 1 c. à table de jus de citron
- ¼ t. de sucre
- 2 c. à table de cerises au marasquin, hachées
- ½ t. de crème à fouetter

Refroidir les pêches parfaitement et bien les égoutter. Peler les bananes et les passer au travers d'une passoire, ajouter le jus de citron, le sucre et les cerises. Fouetter la crème, l'ajouter à la banane et remplir les moitiés de pêches de cette préparation. Servir avec des gaufrettes.

Avant de vous servir d'une cafetière ou d'une théière longtemps inutilisée, rincez-les avec de l'eau bouillante additionnée d'une cuiller à soupe de bicarbonate de soude qui éliminera toute odeur pouvant les avoir imprégnées.

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-62

Quelle que soit l'importance du budget envisagé, ROGER CLAUDE créera pour vous un bijou de classe

Si vous désirez faire transformer une bague en un bijou, ROGER CLAUDE se fera un plaisir d'exécuter quelques croquis exclusifs sans engagement de votre part.

Roger Claude JOAILLIERS LTÉE
2051, UNIVERSITE — MONTREAL — VI. 4-4518

pour les dernières nouveautés — Reitman's — *pour les meilleures valeurs*
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

Comment un soutien-gorge aussi doux qu'un mouchoir peut-il vous donner un plus beau galbe que les rembourrages, baleines, armatures et ainsi de suite?

RÉPONSE:

Exquisite Form a découvert un nouveau tissu de coton qui "obéit". Il faut vraiment le voir pour y croire!

Fabricadabra! par Exquisite Form

Dès que vous mettez le FABRICADABRA, vous assistez à la métamorphose d'une femme—et à celle d'un tissu. Ce nouveau coton "obéit" à vos moindres mouvements. Jamais encore vous n'avez été aussi naturellement belle! En effet, ce tissu a en lui-même le pouvoir de modeler; c'est pourquoi il soutient et équilibre mieux que les baleines, armatures, rembourrages et autres moyens artificiels. Il galbe la silhouette comme si le soutien-gorge avait été moulé sur vous. Il est très agréable sur la peau. Il se lave comme un mouchoir, il est irrétrécissable et reprend en séchant l'aspect du neuf. FABRICADABRA est si léger que vous sentez à peine que vous portez un soutien-gorge. Adoptez-le dès demain.

Quelle légèreté! Mais . . . quel galbe!

GRANDEURS :
☐ Bonnet A — 32 à 36
☐ Bonnets B & C — 32 à 38 ..... **$2.95**

ESSAYEZ-LE!

LA CHAINE DES MAGASINS REITMAN TRAVERSE LE CANADA D'UN OCEAN A L'AUTRE

Reitman's

"Il y a un magasin REITMAN'S près de chez vous"

Tous les MAGASINS REITMAN'S sont OUVERTS tard JEUDI et VENDREDI SOIR

S P VENTE!!!

POUR 3 JOURS SEULEMENT JUSQU'A

50% de RABAIS

MANTEAUX — COSTUMES ET ROBES
PETIT GROUPE A $15.00 — VENTES FINALES

SIMONE PARIS

2110, rue Bishop, app. 1 VI. 9-9019

M. George O'Leary, à gauche, vice-président de la mise en marché de la Westminster Paper Company Limited, a reçu dernièrement un chèque de $45,000 de M. Roger Messier, gérant général des Epiceries Richelieu Limitée, en paiement de dix wagons de papiers ménagers provenant de la fabrique de Westminster Company, à Crabtree Mills (P.Q.) Ceci représente la plus grosse vente de papiers ménagers aux épiceries indépendantes du Québec.

Yervant's présente de nouveaux

Superbes tapis

des 4 coins du monde!

VOICI tout un monde nouveau de modèles modernes et captivants, interprétations audacieuses de formes et motifs classiques, depuis les arts primitifs du Continent Noir jusqu'aux arabesques délicates de l'Orient et la simplicité de la Scandinavie. Yervant's estime que ces tapis présentent d'énormes possibilités de renouvellement pour les décorateurs et les propriétaires et en a fait venir une grande variété de toutes dimensions à Montréal. Venez voir ces tapis, ainsi que notre collection considérable de tapis classiques tissés à la main à notre magasin des tapis orientaux, rue Sherbrooke, dans l'ouest, près Claremont.

DU DANEMARK une brillante variété de petits tapis aux motifs modernes, tout indiqués pour vos pièces "spéciales" ou pour ajouter une note de couleur en les plaçant sur vos tapis actuels.

DU JAPON petits tapis crochetés à la main dans des couleurs vives, selon des motifs japonais contemporains mais inspirés d'un art primitif, pour accentuer le décor moderne.

DU MAROC tapis tissés à la main, aux motifs géométriques hardis et bien adaptés aux intérieurs modernes.

DE L'INDE tons unis tissés épais, motifs Aubusson traditionnels français ou délicats rameaux fleuris aux angles . . . tous apporteront à n'importe quel décor le charme des vieux pays.

DE CHINE ces extraordinaires et magnifiques tapis au poil épais et serré à l'éclat caractéristique.

DE PERSE (IRAN) les motifs persans traditionnels qui, depuis des siècles, sont reconnus comme la beauté suprême en ce domaine.

Pourquoi ne viendriez-vous pas les examiner à loisir . . . cela ne vous engage en rien!

TISSAGE DE TAPIS SUR COMMANDE YERVANT'S

Si, parmi les nombreux tapis en étalage, vous ne trouvez pas le motif ou la couleur qui s'harmonisera parfaitement à votre décor, Yervant's est maintenant heureux de vous offrir son service de tissage sur commande et selon votre propre dessin. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir tous les détails désirés.

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.
6182 COTE DES NEIGES · RE 9-2461
4903 OUEST, RUE SHERBROOKE · HU 9-5411

AU CENTRE DE LOISIRS IMMACULEE-CONCEPTION : — Demain, 28 novembre, à 8 h. 30 p.m. à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, au 1981 est, rue Rachel, défilé de modes masculines et féminines présentées par CA-PAU-LAU, conseillère en modes, au profit de l'auberge "LE P'TIT BONHEUR" située sur les bords du Lac Quenouille. Cette auberge de jeunesse appartient au Centre de loisirs I.-C. Sur la photo, les organisatrices de cette soirée de gauche à droite : Mmes Jeannine Deguire, Georges Lachance, Jean-Baptiste Crépeau et Mme Robert Trudeau.

TIROIR AUX SECRETS

Si vous voulez que votre fille s'intéresse à la maison familiale, laissez-lui ses responsabilités, sélectionnez pour elle quelques recettes d'entremets faciles à faire, et, une fois par semaine, passez-lui la queue du poêle. Elle sera ravie des compliments qui lui seront faits, et même si elle ne réussit pas aussi parfaitement que vous la première fois, encouragez-la. L'erreur de la plupart des mères de famille, c'est de vouloir tout faire par elles-mêmes.

De temps en temps, confiez à votre fille le soin de faire le marché et d'établir le menu. Si sa gourmandise l'incite à choisir plus de plats sucrés que vous, laissez-la faire, en vous disant qu'un entremets à base de lait, d'oeufs et de sucre, est aussi nourrissant que le plat courant que vous aviez l'intention de faire.

* * *

Si votre fille reçoit quelques amis à souper, laissez-lui complètement le soin de l'organiser, de le réaliser et de mettre le couvert. Mettez à sa disposition ce dont elle a besoin, et ne vous mêlez de rien, c'est à elle de jouer la maîtresse de maison.

N'oubliez pas qu'un garçon déteste qu'à la sortie de l'école, vous le cajoliez, que vous lui refassiez son noeud de cravate, que vous le preniez par la main. Devant ses camarades, il se sent beaucoup plus grand qu'à la maison et voici que, devant tous, vous le traitez comme un bébé.

La femme et le diabète

A l'auditorium ouest de l'Hôpital Notre-Dame, ce soir à 8 heures 30, il y aura réunion de la section montréalaise de l'Association du Diabète de la Province de Québec. A cette occasion, le Dr Roland Simard, chef en gynécologie de l'Hôpital Notre-Dame, donnera une conférence sur : "LES TROUBLES DU SYSTEME GENITAL DE LA FEMME ET LE DIABETE". Cette conférence sera illustrée par un forum où les médecins présents répondront aux questions qu'on leur posera.

nouvelles brèves

Nièce du prince Philippe

LONDRES — (PA) — La princesse Christine de Hesse, 29 ans, nièce du prince Philippe, se mariera bientôt avec un peintre de l'abstraction, Robert Floris Van Eyck, 46 ans, originaire de La Haye, qui combattit pour la résistance hollandaise pendant la dernière guerre. La princesse a déjà été mariée au prince André de Yougoslavie.

Femme de l'année

Toronto, (PC) — Mme William D. Tucker, de Toronto, co-fondatrice de LA VOIX DES FEMMES, vient d'être nommée Femme de l'année 1962 par les membres de B'Nai B'Rith de Toronto. Mme Jules Caplan, ancienne présidente du chapitre Manor a remis dimanche à Mme Tucker, une plaque et une citation au déjeuner annuel du groupement.

La reine Wilhelmine

APELDOORN, Hollande, (UPI) — A la demande de la reine Juliana, aucun bulletin de nouvelles concernant l'état de santé de sa mère, l'exx-reine

L'ex-reine Wilhelmine d'après un portrait datant de 1957, qui a régné sur les Pays-Bas pendant plus de 50 ans avant son abdication. Elle souffre, dit-on, des maladies du vieillissement.

Wilhemine, n'a été communiqué. Des sources bien informées ont toutefois rapportées qu'aucun changement ne s'était produit dans l'état de l'ex-reine âgée de 82 ans. Les curieux continuent de défiler devant le palais espérant avoir des nouvelles.

Trop de gris et de noir

(PC) — Arnold Scaasi, 31 ans, autrefois de Montréal, qui est devenu l'un des plus célèbres modélistes aux Etats-Unis, a déclaré au cours d'un voyage récent dans la métropole que les Canadiennes se montraient trop conservatrices dans le choix de leurs vêtements. Elles n'osent pas s'éloigner des sentiers battus comme l'Européenne et l'Américaine, dit-il.

Scaasi, gagnant des trophées de la mode Coty, Winnie et Neiman Marcus, a ajouté que nous nous limitons trop au gris, au noir et au brun alors que les autres couleurs sont tout aussi seyantes. Cette critique s'adresse aux femmes comme aux manufacturiers et aux magasins. Il a signalé qu'on ne trouve pas ici de vêtements signés de son nom parce qu'ils sont trop coûteux. Toutefois des Canadiennes s'habillant à New York portent des robes choses de son nom. "On ne peut pas s'attendre à ce qu'une jeune fille travaillant dans un bureau porte un tailleur de $400 ou plus. Il contredit l'opinion courante voulant que l'apparition du pantalon pour les femmes, dans toutes les collections de grands couturiers à New York comme à Paris, soit une manifestation d'une montée en flèche du matriarcat.

Et ça continue

BRUXELLES — (AFP) — Le texte d'une proposition de loi modifiant le code pénal en ce qui concerne les conséquences de la diffusion et de l'absorption du "Softenon" vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre belge par un député communiste.

Cette proposition stipule "qu'il n'y a pas d'infraction et qu'il ne sera prononcé aucune peine en cas d'avortement provoqué chez une femme ayant absorbé du "Softenon" pendant sa grossesse". Et "qu'il n'y a pas d'infraction et qu'il ne sera prononcé aucune peine en cas d'euthanasie, lorsque celle-ci a été pratiquée dans le mois de la naissance sur un enfant gravement anormale et dont la conception se situe légalement pendant la période durant laquelle le "Softenon" était en vente libre en Belgique".

Ces articles de la proposition de loi de M. Moulin s'appliqueraient tant aux auteurs qu'à tous ceux qui auraient participé à l'exécution ou à la préparation des faits en question.

LE SCOTCH TOUJOURS DISTINGUÉ

et maintenant dans une boite des fêtes

"Dewar's Special"

...il ne varie jamais

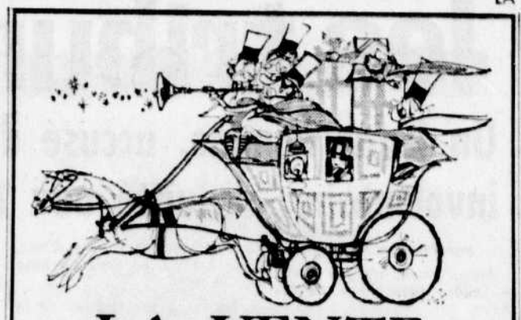

LA VENTE DE NOËL OGILVY'S

BAT SON PLEIN

GAGNEZ

un week-end pour 2 à Paris ou Londres par "Jet"

Une nouvelle chance avec chaque nouvel achat durant cette vente. Le gagnant (ou la gagnante) sera annoncé chaque semaine. **Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.**

Surveillez nos cartes de Vente de Noël à travers le magasin ainsi que nos ventes-vedettes du jour !

OGILVY'S

Ogilvy's

TRICOTS DE LAINE TROIS-PIÈCES DE MARQUE RÉPUTÉE

se vendraient ordinairement 59.95

chez Ogilvy's demain

39.95

Les couleurs sont jolies et vivaces, toutes rayonnantes de gaieté pour la saison des Fêtes. Quelques modèles ont un blouson imprimé Jacquard. Rouge, bleu, vert, gris, vison, noir. Tailles : 10 à 18 dans le groupe.

Prenez 12 mois pour payer
Servez-vous d'un CBP
(Compte budgétaire permanent)

OGILVY'S — Tailleurs pour dames, au deuxième

OGILVY'S

Ogilvy's

PANTALONS DE SKI E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S ET PROPORTIONNÉS

12.99

Rég. 19.95

Coupe très serrée, très fuselée, à la mode '63. Sur les pistes, ils s'étendent à tous vos mouvements ; au repos ils redeviennent minces et élégants (sans "genoux"). Mélange laine/nylon/viscose dans les tailles suivantes :

Petites : 8 à 16 — noir, vert, brun, bleu.
Moyennes : 10 à 20 — noir, vert, brun, bleu.
Hautes : 12 à 20 — noir seulement.

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

MODELE ILLUSTRE

$319

La BERNINA 1963 est la simplicité même — C'est la seule machine à coudre vraiment 100% automatique. Vous pouvez coudre tous les points imaginables sans changer de disque ou de cadran. Vous cousez les boutons, faites les boutonnières en 10 secondes seulement.

La BERNINA est incoinçable — Même pour une débutante, le fil coincé est chose démodée.

La BERNINA est toute de précision — Le contrôle de tension automatique s'ajuste de lui-même pour produire des points parfaits avec toute épaisseur de tissu.

La BERNINA est de toute beauté — Vous pouvez choisir parmi une gamme très attrayante de magnifiques consoles, meubles à tiroirs et modèles de table.

Faites un essai de couture de la sensationnelle BERNINA. Les modèles BERNINA se vendent à partir de $109. Garantie à vie.

OGILVY'S — Centre de Couture Bernina, au quatrième

OGILVY'S

Ogilvy's

PANTALONS FUSELÉS POUR TAILLES PETITES ½ PRIX

Rég. 11.95

5.97

Style classique fuselé, mettra en valeur vos gros tricots sport d'hiver.

- Flanelle Ayres en brun ou gris pour tailles 10 à 18.
- Tricot de laine double, en noir pour tailles 8 à 16.

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Bazar des Modes, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

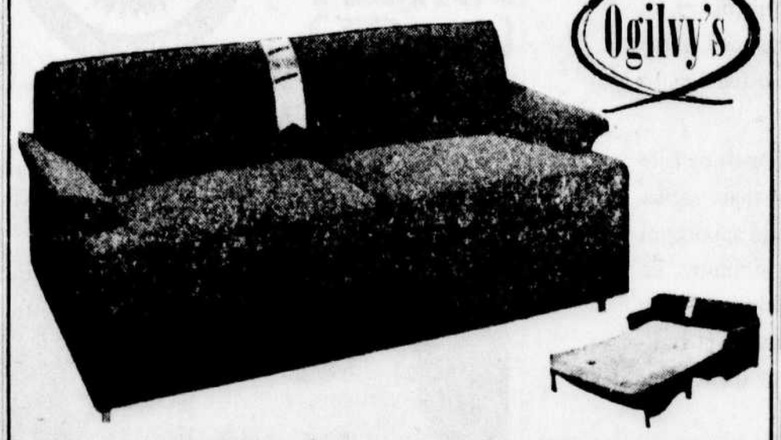

CANAPÉ-LIT "TUDOR DE LUXE" "SIMMONS"

½ prix $249 **24 MOIS POUR PAYER 12.09 PAR MOIS**

Ord. $498

- Mécanisme en acier s'ouvre et se ferme sans effort. Draps et literie restent bien en place.
- Coussins Beautyrest en forme de T, réversibles.
- Devant 'contour' donne un aspect Chesterfield.
- Main d'oeuvre de qualité ; se bascule pour nettoyer en dessous.
- Motifs et couleurs très variés.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe payable à l'achat

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ OGILVY'S VI. 2-7711

Non-illustré : CANAPE-LIT "SELKIRK" — Ord. $398. ½ PRIX : $199

OGILVY'S — Literie, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

TÉLÉVISEUR CONSOLE 23" DE RCA VICTOR

Modèle 23-TC-717

avec échange en bon état 219.95

24 mois pour payer — 10.68 par mois

- Châssis spécial "New Vista"
- Circuit scellé avec du cuivre
- Image plus claire, plus précise
- Tonalité veloutée
- Hauteur 32⅛", largeur 31⅛", profondeur 15½".

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe payable à l'achat

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's, VI. 2-7711

OGILVY'S — Télévision, au quatrième

OGILVY'S

Ogilvy's

DOUILLETTE CONFORTABLE à CHAUD ISOLANT "ACRILAN"

Douillette 60" x 72" — Rég. 12.95 9.95

Joli recouvrement en taffetas imprimé de fleurs, sur enveloppe florale réversible remplie de mousse Acrilan.

Anti-allergie — lavable — antimite —
Rose — bleu — blanc — jaune — menthe

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Toiles, au quatrième

OGILVY'S

3 blessés, 2 appréhendés

Le directeur de la taverne Montréal, boulevard Saint-Laurent, Jacques Chouinard, et un autre prévenu, Roland Marier, ont comparu devant le juge Emile Trottier, hier après-midi, sous trois accusations différentes de voies de fait graves.

Marier, au surplus, a été accusé de vol avec violence d'un trousseau de clefs (valeur: $1.50), sur la personne de l'une des victimes.

Toutes celles-ci, incidemment, sont de nationalité allemande et auraient été fortement rudoyées lors d'une bagarre générale survenue dans la taverne, vendredi soir dernier.

Chouinard pourra reprendre sa liberté sous deux cautionnements de $950, mais Marier, qui est accusé de vol avec violence, restera aux cellules jusqu'à son enquête.

Pays beurrier

Le Danemark est le second exportateur de beurre au monde. 1,500,000 vaches lui donnent annuellement 4,500,000 tonnes de lait.

Accusé d'avoir volé 5 autos

Un jeune homme de 18 ans a comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé cinq autos, valant au total quelque $20,000, et d'avoir également volé deux roues provenant d'un autre véhicule.

Dans tous les cas le prévenu a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été ajournée au 4 décembre.

Marchant à l'aide de béquilles, il a réclamé sa libération provisoire, en déclarant qu'il venait tout juste de quitter l'hôpital, et il l'a effectivement obtenue sous deux cautionnements de $950 dans une cause, et des cautionnements personnels de $500, dans les autres cas.

les tribunaux

Un jeune homme, accusé d'homicide involontaire, acquitté aux Assises

par Maurice MORIN

Aucun témoin n'a été appelé à rendre témoignage en défense.

Les avocats n'ont pas eu à prononcer de plaidoiries.

L'hon. juge Ignace-J. Deslauriers a été très bref lorsqu'il a donné ses directives aux jurés.

Et ceux-ci, de langue anglaise, n'ont délibéré que trois minutes avant de prononcer leur verdict... un verdict d'acquittement.

Et le jeune homme acquitté, John Gilmour, 20 ans, du 4822, de la rue Adam, est parti tout souriant. C'est qu'il venait d'être libéré d'une accusation d'homicide involontaire portée contre lui par suite de la mort d'un autre jeune homme, Yvon Ménard, 26 ans, 23, 2e avenue, Delson.

Ce dernier avait succombé le 13 novembre 1961, à l'Hôtel-Dieu, d'une fracture du crâne. La veille, il avait été frappé avec un goulot de bouteille, au cours d'une bataille survenue à l'hôtel Riviera, Delson.

Mes Clarence Fiske et Charles Emery le représentaient, avec Me Harold Bennett, comme avocat conseil.

Me Kenneth Mackay, C.R., occupait pour la Couronne.

Le procès du jeune Gilmour n'a duré que la journée d'hier, aux Assises, en Cour du banc de la reine.

De nombreux témoins de la poursuite ont affirmé qu'il y avait eu trois batailles dans la soirée du 11 novembre et au tout début de la nuit du 12 du même mois et que c'était au cours de la troisième altercation que Ménard, un client bien inoffensif, avait été atteint mortellement à la tête... par un goulot de bouteille de bière.

Ces témoins ont de plus affirmé avoir vu, un certain moment, Gilmour avec une bouteille dans ses mains... près de la victime, mais jamais "ils ne l'ont vu lancer la bouteille."

Après que Me Mackay eut déclaré sa preuve close, les avocats de la défense, Mes Fiske, Emery et Bennett, soumirent au président du tribunal qu'ils n'avaient pas de témoins à faire entendre.

Puis du côté du ministère public comme de celui de la défense, il fut décidé qu'il n'y aurait pas de plaidoiries.

Enfin, l'hon. juge Deslauriers, après avoir déclaré que les jurés étaient maîtres des faits, que les 12 pairs se devaient, toutefois, de suivre ses directives en droit, leur expliqua "qu'il existait sûrement un doute dans cette affaire, que ce doute, l'inculpé devait en bénéficier mais qu'il appartenait aux jurés de rendre un verdict. Ce qu'ils firent d'ailleurs après n'avoir délibéré que trois minutes.

Durant le contre-interrogatoire des témoins de la poursuite, les avocats de la défense avaient réussi à faire établir que leur client n'a pas été relié à l'attentat dramatique.

Cautionnement de $5,000 pour un inculpé de meurtre

Accusé de meurtre ordinaire (le code pénal dit meurtre non qualifié), André Beauparlant, 27 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire, hier après-midi, sous un cautionnement de $5,000 sur immeuble, que Me Yves Mayrand, avocat de la défense, venait d'obtenir.

C'est l'hon. juge Ignace-J. Deslauriers, siégeant aux Assises, qui l'a fixé, ce cautionnement, après avoir entendu les représentations de Me Mayrand.

Mais Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, s'y était énergiquement opposé soulignant que Beauparlant était sous le coup d'une accusation très grave punissable du punitencier à vie... advenant un verdict de culpabilité.

Beauparlant avait été tenu criminellement responsable, vendredi dernier, de la mort d'Alban Lefebvre, 38 ans, survenue le 17 courant, à la suite d'une altercation dans une taverne.

Si Me Mayrand a réussi à obtenir un cautionnement pour son client, c'est qu'il a soumis au juge Deslauriers que son client n'avait jamais eu maille à partir avec la justice auparavant, qu'il était accusé de meurtre ordinaire, il est vrai, mais "que l'accusation était pour le moins exagérée", que le jeune homme se présenterait sûrement pour son enquête préliminaire qui doit s'instruire vendredi prochain.

De son côté, le juge Deslauriers a dit qu'il ne s'agissait pas d'un précédent, car depuis quelques mois trois inculpés de meurtre ordinaire avaient obtenu leur liberté provisoire sous cautionnement, que si un jury venait à déclarer Beauparlant coupable de l'accusation telle que portée, il serait puni en conséquence.

Revolver chargé et auto volée

Tout cautionnement a été refusé par le juge Jean Tellier, hier après-midi, à un jeune homme de 23 ans, qui venait d'être accusé à la fois de vol d'auto et de possession d'un revolver dans le but de troubler la paix publique.

Le prévenu, Claude Lupein, du 2033 Bourbonnière, était accompagné d'un autre jeune accusé lorsqu'il fut pris en chasse par une voiture de police.

En fuyant, il heurta deux autres véhicules, puis, à la fin, écrasa celui qu'il conduisait contre une maison de la rue Lafontaine. Il prit alors la fuite à pied, avec son compagnon, jetant son revolver en route, après s'être apparemment rendu compte qu'il ne fonctionnait pas.

Le prévenu subira son procès le 4 décembre prochain.

Jean-C. Ostiguy subira un procès pour vol qualifié

ST-HYACINTHE (DNC) — Jean-C. Ostiguy, de Marieville, subira un procès sous une accusation de vol qualifié. Le juge Victor Chabot avait mené son enquête préliminaire en cour des sessions de la paix à St-Hyacinthe.

Un témoin, M. Gérard Roy, a affirmé qu'un individu l'avait attaqué et assommé, alors qu'il se dirigeait chez lui vers minuit et demi, le 13 septembre. Autre témoin, Mme Emile Doyon assura avoir vu Ostiguy frapper M. Roy.

Acquitté

Par la suite, Paul-E. Couture a bénéficié d'un acquittement dans un cas de vente illégale de boissons alcooliques. Le tribunal rejeta l'accusation à cause d'un vice de forme. La plainte n'avait pas été formulée par l'autorité compétente.

Sous des accusations de tentative de vol avec effractions, deux adolescents de 19 ans ont avoué s'être introduits dans l'école St-Joseph à St-Hilaire, le 15, avec l'intention de voler. Sans dossier judiciaire, les deux prévenus demeureront en prison jusqu'au 30, dans l'attente de leur sentence.

Tentative de vol d'un téléphone

Un résidant de Ville Jacques-Cartier, qui avait été condamné il y a quelques mois, à Saint-Jean, pour le vol d'un appareil public de téléphone, a comparu devant le juge Jean Tellier, hier, sous l'accusation d'avoir tenté un autre vol du même genre, à Lachine.

Il a nié sa culpabilité, cette fois, cependant, et tout cautionnement lui a été refusé jusqu'à son procès.

ALGER. (AFP) — Le Bureau politique du FLN est en réunion pour quatre jours depuis hier soir, a annoncé M. Ahmed Ben Bella, président du conseil algérien, à l'issue de la séance de l'Assemblée nationale constituante algérienne d'hier après-midi. En conséquence, M. Ben Bella a annulé le voyage qu'il devait effectuer demain à Bône et dans la région.

Un avocat veut faire "punir" le chef de police et un limier d'Outremont

Un avocat montréalais a vainement tenté, hier après-midi, d'obtenir une sommation de comparaître contre le chef de police d'Outremont, M. Jos Griffith, et contre un détective du même corps de police, M. Paul Séguin.

Ce matin, il doit par ailleurs s'adresser au juge en chef Edouard Archambault pour présenter la même requête, en soutenant que les deux policiers se sont rendus coupables d'abus de pouvoir en détenant son client pendant une semaine complète avant de le faire comparaître en cour.

Et si sa nouvelle démarche se révèle encore une fois inutile, il a déclaré hier soir qu'il se rendra immédiatement à Ottawa pour tenter de rencontrer le ministre de la justice lui-même, M. Donald Fleming, afin de lui présenter personnellement ses doléances.

Dès hier, par ailleurs, Me Trajan Constantin, qui représentait l'un des trois jeunes Hongrois accusés d'une dizaine de cambriolages différents, dans des maisons cossues d'Outremont et de Montréal, s'est violemment élevé contre l'attitude des policiers d'Outremont, devant le juge Jean Tellier.

Soutenant qu'il avait lui-même passé près de quatre heures dans les quartiers généraux de la police d'Outremont pour tenter d'avoir la permission de rencontrer son client, Michel Posta, 22 ans, du 458 ouest rue Sherbrooke, Me Constantin a affirmé que, pendant qu'il était là, on avait refilé le prévenu à la Sûreté de Montréal afin qu'il ne puisse le voir.

"De tels gestes sont absolument illégaux, affirma-t-il, et le code pénal lui-même prévoit la répression de semblables abus."

Citant lui-même l'article 107, Me Constantin soutint que c'est sur celui-ci qu'il s'appuierait pour réclamer que les policiers qui ont gardé son client au secret pendant sept jours soient punis.

"Et cette punition peut aller jusqu'à deux années de pénitencier," fit-il encore remarquer.

Avec Charles Varga, 31 ans, qui demeure à la même adresse que lui, et Sandor Gyulay, 28 ans, du 6869 Outremont, Posta a dû répondre à une dizaine d'accusations différentes de vols par effraction, cependant que la police locale a annoncé que d'autres accusations pourraient être effectivement portées contre le trio, à brève échéance.

Les prévenus avaient été appréhendés lorsque le détective Terry Gagné, qui n'était pas en devoir, vit les deux derniers prévenus pénétrer dans différentes maisons de rapport. Et ce de façon fort suspecte.

Lorsque finalement mis sous arrêt, après 57 minutes de ce guet, ils furent trouvés en possession d'outils de cambrioleurs.

Tout cautionnement leur a été refusé par le juge Tellier, qui a cependant permis la remise en liberté provisoire de Posta, qui n'avait été appréhendé que par la suite.

Et non sur le fait.

A son sujet, Me Constantin devait faire remarquer que c'était par accident, et uniquement parce que l'un des deux autres prévenus demeurait chez lui, qu'il avait été impliqué dans cette affaire, des marchandises volées ayant été retrouvées sous son toit.

Le détective Gagné riposta toutefois que de telles marchandises avaient été retrouvées dans sa propre chambre à coucher et dans celle de son amie.

Amende pour assaut sur un agent cassée en appel

Condamné pour voies de fait sur un agent de police en fonction, M. Harry Hackett a été acquitté hier, à l'unanimité, par trois juges de la Cour d'appel.

Le tribunal casse la sentence de $25 d'amende prononcée contre lui et en vient à la conclusion que c'était lui qui avait été plutôt victime d'un assaut.

L'affaire s'était produite dans un poste de police, où M. Hackett s'était rendu parce qu'il avait été mis au courant qu'on avait réclamé contre lui un mandat d'arrêt. Amené au bureau d'identité, on préleva ses empreintes digitales et une querelle éclata à ce sujet entre lui et cinq agents de police.

Le juge G.R.W. Owen, un des juges qui siégea en cette cause, relate dans ses notes que, M. Hacket, les bras retenus derrière le dos, reçut plusieurs coups à la figure, au cours de la bagarre, et dut être hospitalisé.

A un moment, où il se trouvait étendu par terre, il agita son pied. Malheureusement, le mouvement atteignit un agent et le blessa assez gravement à un doigt, ce qui nécessita l'amputation d'une phalange.

Le tribunal décide toutefois, en cassant la condamnation, que M. Hackett avait été la victime de l'assaut.

à la Salle Bonaventure

Jacqueline Joriss, vedette internationale et ses chansons vives et enjouées... le Trio Mattison, et ses danses sensationnelles... de la musique de danse sans interruption avec Denny Vaughan et son orchestre de danse le plus réputé d'Amérique du Nord—aussi le trio de la Salle Bonaventure. Stationnement à l'intérieur. Réservations: UN.1-3511, demandez Edouard.

Chaque jeudi déjeuner-modes. Créations présentées par Holt Renfrew

Le Reine Elizabeth

Ce que chacun devrait savoir *sur l'assurance à terme!*

L'assurance à terme, ou assurance-vie à durée limitée, peut être fort utile—à condition de ne pas en abuser.

Tout comme l'assurance-incendie qui couvre les dégâts causés durant sa validité, l'assurance à terme n'est versée que si le décès survient *avant* l'expiration du contrat.

Dans bien des cas, le représentant Excelsior Life recommandera l'assurance à terme—mais seulement comme mesure provisoire offrant un maximum de protection *immédiate* pour un minimum de frais. Il veillera toujours à faire abandonner cette formule au profit d'une police *permanente* et individuelle dès que le titulaire est à même d'effectuer le changement.

L'assurance à terme n'offre aucune sécurité permettant de faire l'avance pour une prime impayée et le titulaire ne dispose pas d'une réserve de fonds à la fin du contrat.

Voyez donc le représentant Excelsior Life de votre localité. C'est un expert soigneusement choisi qui vous aidera à trouver l'assurance-vie réellement adaptée à vos besoins—laissez-vous guider par ses conseils pour établir un "Plan de Sécurité".

The EXCELSIOR LIFE Insurance Company

CINQ SUCCURSALES À MONTRÉAL

LE LAIT en partie écrémé JERSEY (gras 2%)

LAIT "Jersey" MILK GRAS 2% B.F.

APPORTE
• bonne santé • sveltesse • économie
LA. 3-2193

A. Poupart & Cie LIMITÉE

Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans

FACULTE DES LETTRES DE L'UNIVERSITE LAVAL
25E ANNIVERSAIRE DE FONDATION
La Faculté des Lettres de l'Université Laval est heureuse d'inviter tous ses diplômés à la célébration de son 25e anniversaire de fondation.
Rendez-vous, samedi le 1er décembre prochain, dès 2h. à 6, rue de l'Université, Québec.
BIENVENUE À TOUS LES ANCIENS

SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
La SOUFFLEUSE à neige GRAVELY 26", moteur 6.6 e.v., démarreur électrique, ENLÈVE TOUTES NEIGES, mouillée, foulée, sèche, poudreuse, et la SOUFFLE à distance.
La CHARRUE à neige GRAVELY 48" est IDÉALE pour nettoyer les CHEMINS D'ENTRÉES, PATINOIRES, etc.
Le puissant tracteur GRAVELY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELY et liste de prix GRATIS, aussi notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.
W. H. PERRON & Cie Ltée (24)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Suggestions DE CADEAUX pour NOEL

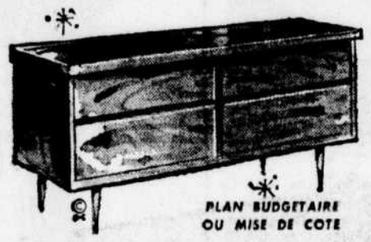

PLAN BUDGETAIRE OU MISE DE COTE

- LAMPES
- CABINETS DE BOISSON
- BAHUTS
- TABLES
- JOUETS
- COFFRES EN CEDRE
- etc...

votre magasin de confiance
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

LIVERMAN'S LTD.
1355 est, STE-CATHERINE LA. 2-1850
6659 ST-HUBERT CR. 2-7877

QUOTIDIEN
SAUF LUNDI
7h. 45 P.M.

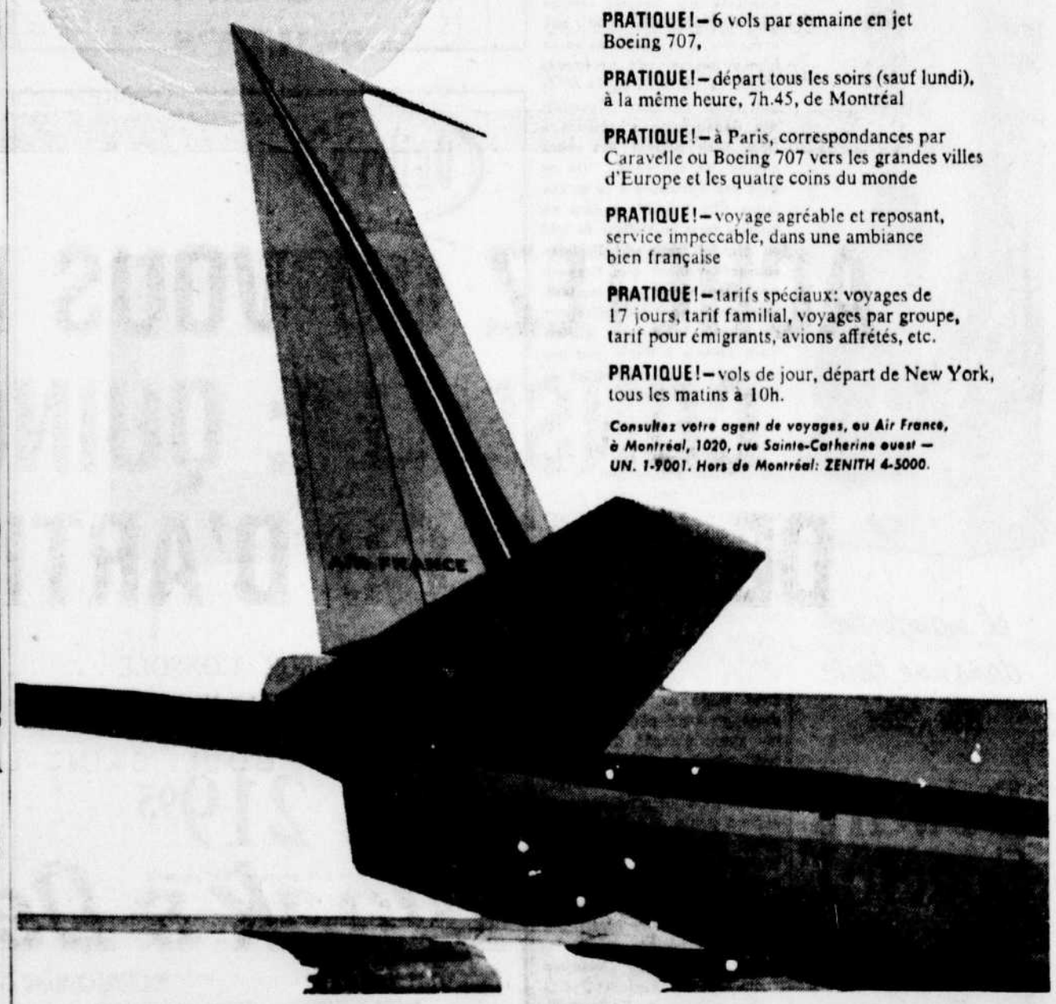

6 services jet par semaine sans escale

Le moyen le plus pratique pour aller en EUROPE

PRATIQUE!—6 vols par semaine en jet Boeing 707,

PRATIQUE!—départ tous les soirs (sauf lundi), à la même heure, 7h.45, de Montréal

PRATIQUE!—à Paris, correspondances par Caravelle ou Boeing 707 vers les grandes villes d'Europe et les quatre coins du monde

PRATIQUE!—voyage agréable et reposant, service impeccable, dans une ambiance bien française

PRATIQUE!—tarifs spéciaux: voyages de 17 jours, tarif familial, voyages par groupe, tarif pour émigrants, avions affrétés, etc.

PRATIQUE!—vols de jour, départ de New York, tous les matins à 10h.

Consultez votre agent de voyages, ou Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest — UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

LES ARTS

Hier

AU Her Majesty's, première de la comédie musicale "My Fair Lady"; à la salle Redpath, concert de l'Orchestre de chambre McGill : voir les comptes rendus de Jean Béraud et de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

A la Galerie Nova et Vetera, au collège de St-Laurent, à 7 h., vernissage d'une exposition de gravures d'Albert Dumouchel. Cette exposition se poursuivra jusqu'au 12 déc., de 7 à 9 h. le mardi, et de 2 h. 30 à 4 h. 30, le dimanche.

●

Au Plateau, ce soir et demain, à 8 h. 20, concert d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre : Zubin Mehta. Soliste: Daniel Barenboim, pianiste. Programme : Ouverture "Léonore" no 2 (Beethoven), Concerto no 24, en do mineur, K. 491 (Mozart), "Burleske" pour piano et orchestre (Strauss), Symphonie "Mathid der Maler" en trois mouvements (Hindemith).

●

A l'Ecole des Beaux-Arts, ce soir, demain et jeudi soirs, à 8 h. 30, "Propriété condamnée", pièce en un acte de Tennessee Williams, avec Mirielle Lachance et André Montmorency, "Poésie canadienne d'hier et d'aujourd'hui", avec les diseurs Jean Perraud, Isabelle Jean, Gilles Normand et Pierre Luc. Aussi, Pierre Létourneau, chansonnier. Une production du Centre Canadien d'Essai. Entrée libre.

●

A l'hôtel Berkeley, à 8 h. 30, sous les auspices de la Société d'opéra lyrique du Canada, conférence de Frances Goltman sur l'opéra et court récital d'airs d'opéra par les membres de l'Atelier d'opéra de l'université McGill.

ENTRE PARENTHÈSES

AU cinéma St-Denis, jeudi, à 9 h., grande première du film "Rencontres", avec Michèle Morgan et Pierre Brasseur. Cette soirée est organisée par l'Association des dames auxiliaires de l'Hôpital Notre-Dame.

variétés

"My Fair Lady" est de retour au théâtre Her Majesty's

"My Fair Lady", opérette de Lerner et Loewe, tiyrot d'après le "Pygmalion" de G. B. Shaw, avec Charles Victor, Gaylea Byrne, Ronald Drake, etc. ; mise en scène de Moss Hart ; chorégraphies de Hanya Holm.

par Jean Béraud

Cinq semaines d'affiche en septembre - octobre 1960 n'avaient pas suffi à épuiser la curiosité des Montréalais pour ce chef-d'oeuvre d'opérette qu'est "My Fair Lady". Celle-ci reparaît cette fois pour deux semaines sur la scène du théâtre Her Majesty's et y semble destinée encore à un succès énorme. C'est que "My Fair Lady", après ses sept années de Broadway, nous revient encore cette fois avec une troupe de tournée de bonne tenue. Quelques rôles seulement ont de nouveaux interprètes.

On sait déjà beaucoup de choses sur "My Fair Lady". On connait la légende de la mythologie qui inspira George-Bernard Shaw lorsqu'il se mit en tête de démontrer que l'habit fait le moine, et que d'une pauvresse du marché aux fleurs, jolie mais parlant le cockney avec des accents à faire grincer des dents, on peut faire en peu de temps une lady capable de rivaliser avec les pairesses du royaume. On connait encore mieux, je pense, dans le grand public les airs célèbres de l'opérette, ces couplets si pleins de saveur de Alan-Jay Lerner sur la musique captivante de Frederick Loewe : "Why Can't the English ?", "Wouldn't it be Lovely ?", "Just you Wait", "With a Little Bit of Luck", "The Rain in Spain", "I could Have Danced all Night", "You Did It", "I've grown accustomed to her Face", etc.

Je ne vais pas répéter tout le bien que j'ai déjà dit de ce dialogue shavien si plein d'esprit et d'ironie, de ces mélodies tour à tour enlevantes, sentimentales et humoristiques, du bal si élégant, de la grande variété des tableaux, de ce qui enfin fait de "My Fair Lady" un véritable chef-d'oeuvre du genre, parce que la musique charmante enveloppe un texte de grande valeur.

M. Charles Victor avait remporté la palme lors de la dernière visite de la troupe. Son papa Doolittle est encore l'as des as dans cette représentation-ci. Il fait du bonhomme un type inénarrable ; ses moues, ses mines, ses pas de danse, son allure sont indescriptibles et irrésistiblement drôles. Je n'ai pas vu de meilleur Doolittle. Ses comparses sont aussi de premier ordre dans les scènes faubouriennes, et l'on n'oubliera pas la scène de pure comédie où il vient affronter le professeur Higgins.

L'Eliza de Miss Gaylea Byrne est pittoresque au possible au marché aux fleurs ; elle devient ravissante en lady. Elle chante très joliment, avec toutes les nuances des couplets.

Un seul interprète, en fait, m'a causé une énorme déception. C'est M. Ronald Drake en Higgins. Il est sec, ce qui est shavien ; il est sans ironie, ce qui n'est pas shavien. S'il daignait au moins chanter les airs qui lui sont dévolus ; il les dit, il les crie d'une voix rauque, désagréable, sacrifiant ainsi quelques-uns des plus beaux airs de la partition.

L'ensemble, pour le chant et la danse, est excellent, aussi bien la nuit au marché aux fleurs qu'aux scènes d'élégance d'Ascot et du bal.

MUSIQUE

Le Trio Baroque et l'Orchestre McGill

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL. Chef d'orchestre : Alexander Brott. A la salle Redpath hier soir.

PROGRAMME

Concertino en sol majeur ... Pergolèse
Concerto en do mineur pour clavecin et cordes ... Jan Zach
Soliste : Kelsey Jones
Concerto en sol mineur pour hautbois et cordes ... Haendel
Soliste : Melvin Berman
Concerto en sol majeur pour flûte et cordes ... Tartini
Soliste : Mario Duschesne
Concerto triple en ré mineur pour flûte, hautbois, clavecin et cordes ... Telemann
Soliste : le Trio Baroque

par Claude GINGRAS

Charmant concert de musique des 17e et 18e siècles, hier soir, à l'Orchestre de chambre McGill. Au lieu d'un soliste nous en avons entendu trois, tout d'abord séparément, et ensuite, pour couronner le concert, ensemble dans un magnifique Concerto de Telemann.

C'est l'Orchestre de chambre McGill seul qui a ouvert la soirée, par un Concertino en sol majeur de Pergolèse. J'imagine que ce concertino fait partie du groupe attribué à Pergolèse : on n'a jamais su si ce dernier, mystérieusement disparu à 26 ans, en était le véritable auteur. L'oeuvre elle-même a quelque chose d'énigmatique, tout d'abord dans son mouvement d'ouverture, qui est un "grave", ensuite dans ses développements mélodiques.

Je connais des concertos et concertinos de Pergolèse plus intéressants que celui-ci, je dois avouer, mais M. Brott et son ensemble à cordes y ont une fois de plus, comme durant tout le concert d'ailleurs, manifesté un perfection de jeu, une pureté de lignes, une beauté de son, une correction de style, bref toutes leurs qualités auxquelles nous sommes maintenant habitués.

On aura remarqué que, depuis hier, l'Orchestre de chambre McGill a un nouveau premier-violon, et ce nouveau premier-violon est une femme : Mlle Yaela Hertz. L'excellent Arthur Garami, qui occupait depuis quelques années la "première chaise" de McGill, est maintenant second-violon.

Le vaste auditoire régulier de l'Orchestre entendait ensuite chacun des membres du Trio Baroque de Montréal dans un concerto écrit pour son instrument.

Kelsey Jones, même s'il n'est pas, à mon avis, notre meilleur claveciniste, a joué d'une façon fort intéressante un concerto qui ne l'est pas tellement, sauf pour la cadence du 2e mouvement. Ce concerto a révélé à beaucoup d'auditeurs le nom d'un compositeur tchèque, Jan (et non Johann) Zach, qui est venu un peu après Bach, et que l'on considère comme l'un des grands maitres du préclassicisme.

Melvin Berman, premier-hautbois de l'Orchestre Symphonique de Montréal, possède, je pense, l'un des plus beaux sons de hautbois qui soient en dehors de la France. Il a joué avec une sonorité fraiche, un style sobre et délicat, un Concerto de Haendel en quatre mouvements.

Ce fut ensuite au tour de Mario Duschesne à se faire entendre. M. Duschesne est sans doute notre meilleur flûtiste local, jusqu'à preuve du contraire. Il a joué hier soir, avec le style vif et enjoué qui convient parfaitement à cette musique italienne, un Concerto de Tartini, compositeur dont le nom est principalement associé au violon.

Enfin, les trois membres du Trio Baroque se sont réunis et, avec l'Orchestre, ont fait entendre un grand Concerto de Telemann dont les quatre mouvements sont incidemment marqués en français (on sait que Telemann fit plusieurs séjours à Paris). Est-ce l'oeuvre ou l'exécution ? Je ne sais, mais il semble que le Trio Baroque ne faisait pas suffisamment "bloc" vis-à-vis de l'orchestre. Plutôt, chacun des instruments dialoguait avec la masse des cordes, comme dans un concerto grosso.

AU JOUR LE JOUR

horaires

ALOUETTE : "Mutiny on the Bounty". 2:00, 8:30. Dimanche : 2:00, 8:00.

AVENUE : "Love and the French-woman" : 12:50, 2:55, 5:00, 7:00, 9:20.

BIJOU : "Les drogues" : 12:44, 4:35, 8:26. "Les jeunes maris" : 2:24, 6:15, 10:06.

CANADIEN et PLAZA : "La Française et l'amour" : 1:35, 5:30 9:25 "Patrouille dans le Pacifique" : 12:00, 3:55, 7:50.

CAPITOL : Requiem for a Heavyweight" : 10:45, 1:00, 3:10, 5:25, 7:40, 955

CHAMPLAIN "Fanny" : 1:55, 5:45, 9:35. "Les nuits du monde" : 12:20, 4:10, 8:00.

CHATEAU, EMPRESS, RIALTO, SAVOY : "El Cid" : 1:30 4:55, 8:15.

DORVAL THEATRES : Salle Dorée : "The Guns of Navarone" : 6:05, 8:45. Mercredi, samedi et dimanche : 2:15, 6:05. Red Room : "Advise and Consent" : 6:35, 9:00. Mercredi, samedi et dimanche : 2:15, 6:35, 9:00.

ELECTRA : "Fils de forçats" : 12:30, 3:37, 6:44, 9:51. "Le fils de Simbad" : 2:02, 5:09, 8:16.

ELYSEE : Salle Alain Resnais : "L'été avec Monika" : 7:30, 10:00. Dimanche : 2:00, 5:00 7:00, 10:00. Salle Eisenstein : "Le cabinet du docteur Caligari" : 7:30, 10:00. Dimanche : 3:00, 5:00, 7:30, 10:00.

FRANÇAIS : "Le retour de Robin des Bois" : 2:55, 6:20, 9:40. "Les portes claquent" : 1:20, 4:45, 8:10.

GRANADA : "Le retour de Robin Hood" : 1:20, 4:45, 8:10. "Les portes claquent" : 2:55 6:20, 9:40.

IMPERIAL : "The World of the Brothers Grimm". Du lundi au sam. : 2:00, 8:30. Dimanche : 2:00, 5:00; 8:30.

KENT : "The Sky Above The Mud Below" : 1:35, 3:30 5:30, 7:30, 9:30.

LAVAL : "La Française et l'amour" : 12:30, 4:20, 8:10. "Patrouille dans le Pacifique" : 2:55, 6:45, 10:35.

LOEW'S : "The Chapman Report" : 10:05, 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:15.

MERCIER : "Le fils de Sinbad" : 12:30, 3:37, 6:44, 9:51. "Fils de forçat" : 2:04, 5:11, 8:18.

MONKLAND : "Adventures Of A Young Man" : 12:35 5:00, 9:30. "Mr. Hobbs Takes A Vavation" : 3:00, 7:25.

OUTREMONT : "The Sky Above The Mud Below" : 1:35, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

PALACE : "What Ever Happened To Baby Jane" : 9:55, 12:40, 3:25, 6:20, 9:10.

PAPINEAU : "Le retour de Robin des bois" : 1:15, 4:40, 8:00. "Les portes claquent" : 2:55, 6:20, 9:45.

PASSE-TEMPS : "L'inconnu de Las Vegas" : 4:20, 9:30. "L'ucrèce Borgia" : 2:50, 8:00. "Sept hommes restent à tuer" : 1:15 6:30.

PLACE VILLE-MARIE : "Boccaccio 70" : 12:00, 2:50, 5:45, 8:30.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "La Viviccia" : 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.

PRINCESS : "The Tell-Tale Heart" : 10:00, 1:00, 4:00, 7:00, 10:05. "The Devil Made A Woman" : 11:20, 2:20, 5:20, 8:20.

RITZ : "La fin d'Al Capone" : "Passeport pour la honte". "Diane la sauvageonne". Du lundi au vendredi : 5:45. Samedi et dimanche : 12:45.

RIVOLI : "Le retour de Robin des bois" : 2:55 6:20, 9:40. "Les portes claquent" : 1:15, 4:35, 8:00.

SAINT-DENIS : "Les jeunes maris" : 12:46, 4:39, 8:32. "Les drogues" : 2:23, 6:16, 10:09.

SEVILLE : "The Longest Day" : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8:15. Mercredi, samedi : 2:00, 8:15, Dimanche : 2:00, 7:45.

STRAND : "El Cid" : 10:10, 1:35, 5:00 8:20.

WESTMOUNT : "A Kind Of Loving" : 1:50, 4:20, 6:55, 9:30.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED

AHUNTSIC Aux 2 cinés ! ROSEMONT
"LE SOLDAT RECALCITRANT", avec Jerry Lewis, Dean Martin. "LA-BAS... CHANTE LA FORET", en couleurs, avec Gert Froebe.

LUCERNE "THAT TOUCH OF MINK" en couleur, Cary Grant, Doris Day. "THE SPIRAL ROAD", en couleur, Rock Hudson, Gena Rowlands.

YORK Aux 2 cinés ! VAN HORNE
"MY GEISHA", Technirama et Technicolor, Shirley MacLaine, Yves Montand, Edward G. Robinson. "CONVICTS 4", Ben Gazzara, Stuart Whitman, Vincent Price, Rod Steiger. Dernière représentation complète à 7 h. 30 p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement.

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Marquette — LA. 1-7870
— 3 FILMS EN COULEURS —
"L'INCONNU DE LAS VEGAS"
Frank Sinatra, Dean Martin
"LUCRECE BORGIA"
Martine Carol, Pedro Armandarez
"SEPT HOMMES RESTENT A TUER"
Randolph Scott, Gail Russell

BIENTOT
la guerre des boutons
A LA COMÉDIE CANADIENNE

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8 h. 30
Dimanche 2h.30 - 7h.30
LA MACHINE A ECRIRE
de Jean COCTEAU
Encore un bon spectacle au crédit du Rideau Vert
Jean Béraud — La Presse
Un bon spectacle... intéressera à peu près tout le monde d'autant plus qu'il est de qualité.
Jean Hamelin — Le Devoir
Nouveau triomphe du Rideau Vert
L. Randal — Gazette
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 — 4664 St-Denis

Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours
La Française et l'Amour
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE DISTRIBUTION! 50 des plus grandes étoiles européennes
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE RÉALISATION! 7 des plus grands réalisateurs au monde
JAMAIS UN FILM N'A ÉTÉ AUTANT ACCLAMÉ A TRAVERS LE MONDE!
Aussi à l'affiche! PATROUILLE DANS LE PACIFIQUE en couleurs
CANADIEN • LAVAL • PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

LA SCALA
TEL. 721-5107
"SAMSON ET DALILA" (en couleurs) avec VICTOR MATURE
"A DEUX PAS DE L'ENFER" avec ROBERT YVERS

LA COMPAGNIE ROBERT GADOUAS présente
LA PAIX DU DIMANCHE
à la comédie canadienne
UNI-3339

A LA POURIERE de l'île Ste-Hélène
Adieu Prudence
COMEDIE EN 2 ACTES avec
Paul DUPUIS
Denise FILIATRAULT
Lisa TONDI
Pierre DUFRESNE
CE SOIR 8 h. 40 5 DERNIERES
Réservations : LA. 6-0821
Billets en vente Medical Arts Pharmacy
Exposition de tableau RENE CHAGNON et LORNE BOUCHARD

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
"MINCE DE PANETTE" avec Jerry Lewis
"WATUSI" (version française) George Montgomery — Taina Elg.
"5 FEMMES MARQUEES" Sylvana Mangano — Vera Miles

Le THÉATRE DES VRAIS CONNAISSEURS L'Egrégore
Une farce "Hénaurme"
UBU-ROI
d'Alfred Jarry
avec : MARCEL SABOURIN, DENISE MORELLE, MARTHE MERCURE, ANDRE PAGE, etc...
la cavalerie et les marionnettes de l'Egrégore
Mise en scène : Jean-Pierre Ronfard
Costumes : Solange Legendre
Relâche : dimanche et lundi
Spectacle : 8 h. 30
2111 Clark, VI. 2-2061

LE FILM LE PLUS EXTRAORDINAIRE DU MONDE!
SAMUEL BRONSTON présente
CHARLTON HESTON EL CID SOPHIA LOREN
A L'AFFICHE AUX 5 THEATRES
STRAND RIALTO CHATEAU SAVOY EMPRESS

ODEON
CHAMPLAIN LR. 4-1455
CREMAZIE DU. 5-4210
BEAUBIEN DU. 5-6080
MERCIER CL. 5-6224
ELECTRA LA. 2-9197
VILLERAY DU. 8-5577
Fanny — CARON-CHEVALIER-BOYER-BUCHHOLZ
LES NUITS DU MONDE
FILS DE SINBAD — LILI ST CYR - VINCENT PRICE
JOHNSON LE FILS DU FORÇAT MILES
CE SOIR VILLERAY, "HOLLYWOOD" $425.

DEMAIN — MER. — 28 NOV.
Matinée à 2 P.M.
ENFANTS, 10 ANS et plus, ADMIS
MGM et CINERAMA présentent
TOUS LES SOIRS 8 h. 30
DIM. INCLUS ENFANTS admis aux matinées de 2 P.M. MATINEES mer. et sam. 2 p.m. DIM. 2-5-8.30 p.m.
THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM
une production de GEORGE PAL ★ TECHNICOLOR
IMPERIAL
1430 Bleury — Montréal — Informations: AX. 8-7182
GUICHETS OUVERTS 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
Dimanches : de midi à 9 h. p.m. RES. : AV. 8-5603

St-Denis Bijou
La fascination des paradis artificiels
LES DROGUES
Curd JURGENS Eva BARTOK
Ceux auxquels on ne pardonne pas
Également à l'affiche
Antonella Lualdi LES JEUNES MARIS

"LA FIN D'AL CAPONE" Rod Steiger, Fay Spain
"PASSEPORT POUR LA HONTE" Eddie Constantine, Diana Dors
"LIANE LA SAUVAGEONNE" Couleurs Marion Michaels
SALLE CLIMATISEE
Ritz 1313 EST BELANGER 272-5290

LE FILM LE PLUS RUDE JAMAIS REALISE!
COLUMBIA PICTURES présente une DAVID SUSSKIND production
ANTHONY QUINN JACKIE GLEASON MICKEY ROONEY JULIE HARRIS
REQUIEM FOR A HEAVYWEIGHT
HORAIRE 10.45 — 1.00 — 3.10 5.25 — 7.40 — 9.55
A L'AFFICHE CAPITOL

A L'AFFICHE
LEX BARKER dans une palpitante aventure inédite et drôle!
TotalScope EastmanColor
Le retour de ROBIN des BOIS
Les portes claquent
DANY SAVAL NOEL ROQUEVERT
FRANÇAIS RIVOLI GRANADA PAPINEAU

LE FILM LE PLUS EXTRAORDINAIRE DU MONDE!
SAMUEL BRONSTON présente
CHARLTON HESTON EL CID SOPHIA LOREN
A L'AFFICHE AUX 5 THEATRES
STRAND RIALTO CHATEAU SAVOY EMPRESS

Cinema PLACE VILLE MARIE
JOSEPH E. LEVINE présente
Trois histoires d'amour... différentes et osées.
Boccaccio '70
CARLO PONTI
"The Bath" — "The Temptation of Dr. Antonio" — "The Job"
VITTORIO De SICA SOPHIA LOREN
FEDERICO FELLINI ANITA EKBERG
LUCHINO VISCONTI ROMY SCHNEIDER
An Embassy International Pictures Release in EASTMANCOLOR
HORAIRE 12.50 2.50 5.45 8.30

Little Cinema PLACE VILLE MARIE
HORAIRE 12.00 - 2.00 4.00 - 6.00 8.00 - 10.00
Une femme au charme obsédant!
JOSEPH E. LEVINE présente
JEAN PAUL BELMONDO CLAUDIA CARDINALE
La Viaccia

La plus prestigieuse compagnie de ballet du monde
4 SOIRS SEULEMENT
Le Ballet Bolshoi
4, 5, 6, 7 DECEMBRE
AMPHITHEATRE DU FORUM
Programme
MARDI SOIR : L'ECOLE DE BALLET, musique de Glazounov, choréog. Messerer ; CHOPINIANNA (Les Sylphides), musique Chopin, choréog. Fokine ; LES NUITS DE WALPURGIS, tirées du 5ème acte de Faust, musique Gounod, choréog. Lavrosky. MERCREDI SOIR : LAC DES CYGNES (au grand complet, 4 actes), musique Tchaïkovsky, choréog. Gorsky et Messerer. JEUDI SOIR : BAYADERKA, musique Minkus, choréog. Petipa ; DIVERTISSEMENTS, pas de deux, études classiques et danses folkloriques ; LES NUITS DE WALPURGIS. VENDREDI SOIR: CHOPINIANNA; L'ECOLE DE BALLET et GAYANE, suite de danses folkloriques de Russie, d'Arménie, de Géorgie et de l'Ukraine.
Billets en vente
Au Forum; chez Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o. ; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e. et 2140, de la Montagne ; chez Fortin Télévision, 47 Fleury o. ; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; chez Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon e. ; Ind. Cigar Store, 506 McGill et au Carrousel, 152 St-Jacques, St-Jean.

L'histoire personnelle à la base d'une enquête sociale... tirée du best-seller à controverse.
A DARRYL F. ZANUCK PRODUCTION
The Chapman Report
SHELLEY WINTERS JANE FONDA EFREM ZIMBALIST Jr. CLAIRE BLOOM GLYNIS JOHNS
TECHNICOLOR
3e SEMAINE
LOEW'S

Je cachai son cadavre sous le plancher. Il était froid comme le marbre, et pourtant... le battement de ce coeur sans vie brisait le silence de la nuit !
EDGAR ALLAN POE'S THE TELL-TALE HEART
2e FILM
THE SCREEN'S SENSATION VERA CRUZ SARITA MONTIEL
The Devil Made a Woman
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE PRINCESS

1. On vous conseille de le voir dès le début. — 2. Préparez-vous au macabre et au terrifiant. — 3. S'il vous plaît, ne révélez pas le dénouement à vos amis. — 4. Au moment de la tension grandissante, veuillez ne pas crier.
SEVEN ARTS présente en ASSOCIATES AND ALDRICH PRODUCTION
Bette Davis and Joan Crawford
"WHAT EVER HAPPENED To BABY JANE?"
Distribué par WARNER BROS.
HORAIRE : 9.55 - 12.40 - 3.25 - 6.20 - 9.10
PALACE

MATS à 2 p.m. Mer., Sam. et Dimanche SOIREE à 8.30 PRECISES !
SIEGES RESERVES
Au guichet, ou par téléphone
SNOWDON 5225, boul. Décarie Tél. : 482-7160
RENVERSANT ! UN FILM SUPERBE ! N.Y. Times
Eugene O'Neill's LONG DAY'S JOURNEY INTO NIGHT
En vedette KATHARINE HEPBURN
RECOMMANDE AUX GENS SERIEUX !

INCROYABLE MAIS VRAI... ÇA EXISTE AUJOURD'HUI !
Joseph-E. Levine présente le film gagnant du PRIX D'ACADEMIE
EN COULEUR sur grand écran.
Les hommes de l'âge spatial rencontrent les hommes de l'âge de pierre.
THE SKY ABOVE THE MUD BELOW
Recommandé aux personnes sérieuses
Film principal à 1 h. 35, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Dernier spectacle complet à 9 p.m.
KENT HU. 6-2271
OUTREMONT CR. 7-3233

Orchestre Symphonique de Montréal
Cinquième présentation annuelle du chef-d'oeuvre de Haendel
Le Messie
Sous la direction de ZUBIN MEHTA
Pierrette ALARIE soprano — Frances BIBLE mezzo-soprano — Richard VERREAU ténor — Donald GRAMM basse
Le Choeur Elgar de Montréal, Gifford Mitchell, dir.
EGLISE ST. JAMES UNITED
463 ouest, Ste-Catherine
2 SOIRS
Mardi et merc., 4 et 5 déc., à 8 h. 30
Billets réservés : $4 et $2, taxe inc.
En vente maintenant au 1476 ouest, Sherbrooke
Commandes postales acceptées. Chèques ou mandats à l'ordre de l'OSM. Inclure une enveloppe adressée et affranchie.

50e Représentation
LE THÉATRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS PRÉSENTENT
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
GARDEZ LE SECRET DE L'INTRIGUE !!
CE SOIR A 9 HEURES
525 OUEST, SAINTE-CATHERINE — VI. 5-7149

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS VECUE DEVIENT LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS FILMEE !
DINO DE LAURENTIIS MGM présente
MUTINY ON THE BOUNTY
AN ARCOLA PICTURE
IN ULTRA PANAVISION 70
TECHNICOLOR
Marlon Brando Trevor Howard Richard Harris
Spectacles à places réservées et prix
Mats merc., sam., dim. et fêtes à 2 p.m. Merc. $1.50 — Sam., dim. et fêtes $2.00
Soirs. Tous les jours à 8.30 — Dim. à 8 p.m. Lundi à vend. $2.00. Sam., dim. et fêtes $2.50
Guichet ouvert tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m.
CE SOIR A 8.30
ALOUETTE 1 St. Catherine à St-Denis — un. 1-7007

CAHIER No 3 / PAGES 27-38 — LA PRESSE — INFORMATIONS GENERALES / SPORT / FINANCE

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

Quand la commission Glassco entonne son refrain...

A l'entreprise privée...

...les gros travaux d'impression

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Les services de l'Imprimerie se sont développés outre-mesure.

Partant de cette constatation, la commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement émet une recommandation qui ne manquera pas de plaire à l'entreprise privée, soit celle de confier plus de travaux aux imprimeries commerciales.

A l'imprimerie nationale même, on réserverait tous les documents parlementaires ainsi que les travaux d'une valeur inférieure à $1,000, "pourvu que le volume total de ces impressions ne dépasse pas 50 p. 100 de la capacité de production actuelle, avec équipes de jour et de nuit."

En d'autres mots, on voudrait que l'Imprimerie nationale fonctionne 24 heures par jour, mais logiquement, soit en n'effectuant que les travaux pour lesquels elle est proprement outillée et les travaux confidentiels, urgents ou d'un coût relativement peu élevé.

L'Imprimerie nationale pourrait, d'autre part, conserver certains travaux qu'elle possède présentement, mais seulement après les avoir obtenus "en concurrence avec les imprimeries commerciales".

On justifie cette recommandation en rappelant que la priorité accordée aux documents parlementaires retarde l'exécution d'autres travaux et réduit le rendement général de l'imprimerie.

A ces mots, les commissaires ajoutent que l'Imprimerie nationale continuera à croître inutilement si elle n'est pas obligée d'entrer dans la concurrence commerciale, surtout en ce qui a trait aux travaux secondaires qu'on na' d'ailleurs aucun intérêt à exécuter dans les ateliers du gouvernement.

"En somme, l'imprimerie nationale ne devrait obtenir qu'une partie de ses travaux sans faire de soumission; les autres commandes devraient faire l'objet d'une concurrence avec les imprimeries commerciales."

Efficacité

Les commissaires ajoutent à cela que, pour que l'imprimerie nationale puisse, en concurrençant ses rivales, obtenir un nombre suffisant de commandes, il lui faut améliorer son efficacité.

On recommande à ce sujet le remplacement d'une partie de l'outillage ainsi que l'adoption de nouvelles techniques administratives. Ces techniques devraient permettre en outre l'équilibre du budget.

On reconnait par contre qu'il ne sera pas facile d'obtenir un tel équilibre si l'on considère le coût d'amortissement du nouvel édifice dont le coût, 16 millions de dollars, représente une mise de fonds de $17.50 le pied carré, alors que les établissements commerciaux d'importance s'efforçent de limiter à $10 le pied carré le coût de leurs bâtiments.

Autre constatation, les commissaires se sont étonnés de la grandeur des locaux affectés aux divers services de l'imprimerie. Le travail qu'on y fait, selon eux, pourrait fort bien s'effectuer dans des locaux plus petits.

A moins que l'imprimerie ne paie un "loyer équitable" pour les locaux qu'elle occupe, elle devra déménager dans un bâtiment mieux approprié à ses fins et moins coûteux.

Cette phrase risque de mettre le feu aux poudres en rouvrant la querelle qui avait opposé libéraux et conservateurs lors de la célèbre enquête sur cet édifice qui devait se construire pour huit millions de dollars.

Dénonçant les tracasseries administratives de l'établissement, les commissaires condamnent "les interviews beaucoup trop nombreuses" qui précèdent l'engagement du personnel, ajoutant que le recrutement ne tient pas assez compte "des urgences ni des compétences requises pour les travaux d'imprimerie".

Ajoutons finalement que les enquêteurs royaux proposent l'abolition du poste d'imprimeur de la Reine et son remplacement par celui d'éditeur de la Reine.

Soulagé des responsabilités de l'impression, l'éditeur pourrait jouer un plus grand rôle. Il choisirait les documents à publier, verrait à l'adjudication des contrats et à la diffusion des imprimés.

Dans ses nouvelles fonctions, l'imprimeur devenu éditeur relèverait du ministre de l'Approvisionnement dont il est question ailleurs en ces pages.

L'imprimerie même serait exploitée comme une entreprise industrielle indépendante, sous le contrôle d'un "directeur des impressions".

J. GRANT GLASSCO, administrateur de compagnies et président de la Commission d'enquête du même nom, donne des conseils à l'Etat...

L'Armée de l'air veut-elle "doubler" Air Canada ?

OTTAWA. (PC) — La loi fédérale du transport et des déplacements qui coûte chaque année quelque $200 millions au gouvernement subit de durs critiques dans le rapport de la commission Glassco.

Dans son deuxième rapport, rendu public aujourd'hui, la commission souligne que le gouvernement a largement exagéré son rôle dans le déplacement de ses employés et de son matériel à travers le pays et à l'étranger.

La commission jette un regard assez sévère sur la politique de transport de l'Aviation royale du Canada. Selon elle, la majeure partie des conflits entre les services fournis par les entreprises d'Etat et les entreprises privées proviennent du service de transport de l'Aviation royale.

Le rapport souligne l'accroissement de ce service aérien, précisant que sa capacité de transport lui permet maintenant de concurrencer celle d'Air Canada. Il note aussi que le service militaire effectue plus de voyages outre-mer qu'Air Canada.

"Cet accroissement considérable de la capacité de transport de l'Aviation royale nuit probablement aux courriers commerciaux, qu'ils voyagent par air, terre ou mer", remarque la commission.

A l'entreprise privée...

...le futur immeuble de Radio-Canada serait sacrifié !

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA — Le projet d'édifice de Radio-Canada à Montréal, une première fois compromis par suite du programme d'austérité, vient peut-être de recevoir son coup de grâce.

Dans le second volume de son rapport, publié aujourd'hui, la Commission Glassco réclame en effet une plus large participation de l'entreprise privée aux services auxiliaires de la Société et à cette fin recommande un nouvel examen du projet de l'édifice montréalais destiné à abriter ses services.

Aux yeux de la commission, Radio-Canada devrait confier à l'entreprise privée au moins le tiers de ses activités scénographiques (décors, costumes, arts graphiques) ainsi qu'une bonne part de sa production de films.

Radio-Canada, relate le rapport Glassco, "allègue que l'expérience qu'elle a faite de certains fournisseurs de l'extérieur n'a pas été heureuse, que leurs prix sont plus élevés, leur compétence et leur capacité insuffisantes".

Cependant, les commissaires estiment que la politique de la Société, qu'ils qualifient à cet égard de "restrictive", son "souci d'indépendance" a retardé la création et l'expansion d'entreprises privées qui pourraient servir également les autres industries du spectacle.

Cette politique en outre menace "d'entraîner un accroissement persistant des fonctions auxiliaires de la Société, ce qui, en définitive, pourrait conduire à une déviation de son activité principale et à la détérioration à la fois de sa qualité et de son efficacité".

C'est pourquoi la commission recommande que Radio-Canada confie à l'entreprise privée au moins le tiers de ses activités scénographiques, ce qui représenterait une quadruple augmentation du travail exécuté à l'extérieur, soit un montant annuel d'environ un million de dollars.

Confier plus de films à l'entreprise privée

D'autre part, la commission affirme que l'entreprise privée aurait pu tourner bon nombre des films réalisés par Radio-Canada. "Il n'existe aucune raison valable, poursuit le rapport, d'empêcher l'expansion graduelle de la participation de l'industrie à la production de films et de bandes magnétoscopiques."

Et le rapport de conclure "qu'il y aurait lieu de réexaminer attentivement les projets d'expansion de la Société à Montréal, Toronto et Ottawa afin de s'assurer qu'on ne crée pas des aménagements durables pour exécuter des travaux qui conviendraient à l'entreprise privée, et de cette façon, empêcher tout accroissement de la participation extérieure".

"Plutôt que d'ériger de nouvelles installations, il y aurait lieu d'amener la Société Radio-Canada à faire une plus grande utilisation des ressources de l'Office national du film".

C'est d'ailleurs sur l'exemple de l'ONF que se fonde la commission pour s'opposer au projet d'expansion de Radio-Canada. Le rapport Glassco note en effet que l'ONF, depuis qu'il s'est transporté dans de nouveaux et vastes locaux, contribue encore moins que Radio-Canada à la prospérité de l'industrie privée du film.

Depuis 1955, date de son déménagement, la production de l'Office a enregistré une augmentation de 50 p. cent : au cours de la même période, la part de ses travaux confiés à l'entreprise privée a diminué de moitié.

A l'entreprise privée...

...pourquoi pas les travaux de défense ?

OTTAWA. (M.G.) — Tout au long de son deuxième rapport, la Commission Glassco se fait l'avocat de l'entreprise privée contre l'Etat, pour une foule de travaux.

En ces domaines, elle n'épargne même pas les services armés. C'est ainsi qu'elle recommande l'abandon de diverses tâches jusqu'à présent accomplies par ces services qui "allèguent la valeur formatrice des travaux ainsi que les économies réalisées".

Parlant d'arsenaux maritimes, dont celui de Longueuil, elle déclare qu'on "pourrait confier à des entreprises privées bon nombre de travaux auxiliaires qui se font à ces endroits, ce qui raffermirait sensiblement l'industrie locale".

La marine confie à l'entreprise privée une très large part de ses principaux travaux d'entretien des avions, fournissant un bon exemple d'une utilisation rationnelle de l'industrie, dit le rapport.

D'autre part, dans une seule station d'atterrissage des avions de la marine, on emploie un grand nombre d'hommes de métier pour la réparation du matériel électronique.

Aux stations moins importantes, la réparation des véhicules se fait à forfait, mais à Halifax, Longueuil et Esquimalt, plus de 100 hommes de métier, non militaires, s'occupent de la réparation et de l'entretien d'environ 600 véhicules routiers ainsi que du matériel plus spécialisé.

Passant ensuite à l'Armée proprement dite, la commission mentionne qu'un fort volume de travail, à London et à Montréal, est consacré à la reconstruction de moteurs d'automobiles et de chars d'assaut et d'éléments mécaniques et électriques.

Route de l'Alaska

"On a entrepris des travaux pour des raisons d'économie, écrivent les commissaires, mais l'analyse des chiffres utilisés par l'Armée indique que le prix de revient déclaré reste au-dessous de la vérité dans une proportion atteignant 30 p. 100, surtout parce qu'on ne tient pas compte des frais acquittés par d'autres organismes."

Cette façon de calculer, estiment les commissaires, empêche une plus grande participation de l'industrie et fonde de façon précaire les décisions de réparer tel ou tel article ou de le mettre au rebut. "Même sans les frais généraux, les frais accessoires seuls dépassent les chiffres qu'on emploie présentement."

"L'atelier de Montréal, dit-on encore, est doté d'installations coûteuses pour la reconstruction de moteurs de chars d'assaut, travail qui se faisait autrefois à l'extérieur.

"L'intérêt national serait mieux servi si l'on confiait les travaux de ce centre à l'industrie privée, ce qui garantirait l'existence d'un noyau industriel susceptible d'expansion, advenant une crise."

Ajoutons ici qu'en plus de 500 militaires, le ministère de la Défense occupe plus de 4,000 civils à des travaux d'entretien et de construction.

On les voit occupés à toutes sortes de choses, dont l'entretien de la route de l'Alaska (longue de 1,300 milles), au coût annuel de 13 millions de dollars, dont 10 p. 100 en immobilisations.

Cette route, la commission aimerait que l'entretien en soit confiée à des civils.

L'Etat n'a pas le sens d'une gestion "conservatrice" de ses propriétés

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement fédéral a des investissements de $4 milliards dans les terres, les édifices et différents genres de constructions, montant auquel s'ajoutent chaque année quelque $300 millions. Il possède plus de propriétés et en loue davantage que toute autre organisation au pays.

Et malgré cela, note le rapport Glassco, il manque au gouvernement une juste conception de ce qu'est la bonne administration des propriétés.

La commission d'enquête a recommandé aujourd'hui au gouvernement de mettre au point un service efficace d'administration des propriétés, en modifiants le rôle actuel du ministère des Travaux publics pour lui confier l'administration des propriétés, fonction qu'il a déjà remplie, mais qu'il a perdue.

Si le gouvernement donne suite à cette recommandation, le ministère des Travaux publics deviendra un super-concierge.

"Les conditions actuelles démontrent une absence totale de compréhension de ce que doit être l'administration des propriétés", lit-on dans le rapport.

Presque tous les ministères et les services fédéraux ont à s'occuper des propriétés du gouvernement, chacun avec sa propre façon de voir. "Les résultats sont déroutants et aboutissent au gaspillage", remarquent les commissaires.

La Commission royale s'est aussi arrêtée au manque d'attention accordée aux terres disponibles. "Il n'y a virtuellement aucun travail à ce chapitre, même si de nombreuses propriétés doivent de toute évidence être vendues."

Un grand nombre de propriétés gouvernementales sont utilisées à travers tout le pays par d'autres intéressés. "Tous les genres d'ententes existent et aucune politique valable n'a été mise au point sur ce sujet.

Les loyers sont ridiculement bas à certains endroits.

Une des curiosités soulignées au rapport démontre que la terrasse de l'hôtel du gouvernement à Québec appartient au gouvernement fédéral.

Le rapport de la commission note qu'à l'origine le ministère des Travaux publics devait faire fonction d'agent d'immeubles. Mais tous les ministères ont fini par s'introduire dans le champ et aujourd'hui les Travaux publics ne s'occupent que de 40 pour cent des nouvelles constructions, et ne contrôlent qu'une petite fraction des édifices.

En retrouvant sa fonction originale, le ministère des Travaux publics pourrait mettre au point une politique d'ensemble. Selon la commission, il en résulterait de substantielles économies.

Comme exemple de ce qui pourrait être évité, le rapport souligne qu'à une date donnée

Voir L'ETAT en page 37

Remplacer le ministère de la Production de la Défense par un ministère de l'Approvisionnement

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — La multiplication des services d'achat et d'entreposage au gouvernement fédéral, et le manque de coordination entre ces services ont donné lieu à une foule de situations cocasses que révèle aujourd'hui la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, ou Commission Glassco.

A la page 136 d'un volume de 448 pages, nous pouvons lire par exemple les phrases fantastiques que voici :

"La marine royale canadienne possède des chaussures d'une pointure particulière en nombre suffisant pour 85 ans ; des sacs de marin pour plus de neuf ans, et des combinaisons de laine et de coton d'une certaine taille, pour plus de mille ans".

Oui, on a bien lu, des combinaisons "d'une certaine taille, pour plus de mille ans". Le rapport nous a fait grâce de la quantité des sous-vêtements d'autres tailles.

A ce même chapitre consacré à l'approvisionnement et à la gestion des stocks dans le secteur de la défense, nous lisons que les stocks d'approvisionnements techniques de l'Armée regorgent de certains articles : lampes oscillatrices (42 ans), lampes de poches numéro quatre (83 ans), salopettes de coton noir pour hommes d'une certaine taille (197 ans).

Dans l'aviation, on possède assez de chaussettes de laine d'un genre particulier pour une durée de 81 ans, des pneus pour 12 ans, des ampoules de lampe GE pour 270 ans.

Ajoutons à cela que jusqu'à ces derniers temps — (page 124), un fabricant produisait des ampoules électriques spéciales pour l'une des trois armes, bien que l'article courant qu'il produisait eût parfaitement fait l'affaire à bien meilleur compte.

Une méthode de commande rationnelle aurait réalisé une économie de $540,000 au seul chapitre des achats et encore, seulement en ce qui concerne 3,895 des 40,054 articles qui ont fait l'objet de l'enquête.

D'autre part, les frais d'entreposage auraient été réduits de $560,000, si l'on avait procédé avec méthode.

Devant ces faits et nombre d'autres, les enquêteurs royaux concluent que "la collaboration des trois armes à l'entreposage et à la distribution du matériel" s'impose.

Ministère de l'Achat

Ce qu'on a vu des services armés s'applique également aux organismes civils, dans des proportions qui varient fortement d'un service à l'autre.

Dans l'ensemble toutefois, il faut que s'opère un fusionnement graduel de la gestion des stocks dans tout le service public, écrivent les commissaires.

A cette fin, ils recommandent l'abolition du ministère de la Production de défense et son remplacement par un ministère de l'achat et de l'approvisionnement.

"Le ministère dont nous proposons la création devrait être un organisme auxiliaire, conseillent les enquêteurs. Il ne devrait pas chercher à contrôler les décisions des ministères usagers au sujet des divers genres de produits qu'il leur faut pour répondre à leurs besoins".

"D'autre part, organisme d'achat compétent et spécialisé, il devrait être en mesure de les conseiller. Service auxiliaire, il ne devrait pas supporter les frais d'achat et de transport des articles fournis aux ministères. Chacun devrait payer ses approvisionnements sur ses crédits et avoir à justifier, par la voie normale des prévisions budgétaires, leur nécessité pour la réalisation de son programme d'action".

La commission recommande en outre, et cela va de soi, l'écoulement des stocks excédentaires et la modification des méthodes actuellement employées pour déclarer excédentaires les stocks inutiles, de façon à faciliter les transactions interministérielles.

Deux ans de recherches

OTTAWA. (PC) — Le deuxième volume du rapport de la Commission Glassco, que le premier ministre Diefenbaker rend public aujourd'hui, recommande la création de deux organismes centraux qui seraient chargés, l'un des achats, l'autre de la gestion des biens du gouvernement.

Ce rapport de 200,000 mots examine d'un point de vue critique les activités de sept secteurs dans lesquels des services gouvernementaux approvisionnent l'Etat en biens et services. Les différents chapitres du deuxième volume traitent en effet de la propriété immobilière, des achats et des approvisionnement, des transports, des télécommunications, de l'impression et de l'édition nationale, du problème du choix entre la production étatique et les commandes au secteur privé, et enfin des services légaux.

D'une longue liste de recommandations — que nous donnons ci-contre — se dégagent deux propositions-clé : que le ministère des Travaux publics soit remanié de façon à devenir l'organisme chargé de la gestion des biens du gouvernement, et qu'un ministère des achats et des approvisionnements se substitue l'actuel ministère de la production de défense.

Résultat de plus de deux années de recherches effectuées par une équipe d'experts, le rapport examine dans le détail le mécanisme selon lequel le gouvernement dépense une somme annuelle de trois milliards de dollars en approvisionnements et services.

Les signataires du rapport sont: **M. J. Grant Glassco,** comptable agréé de Toronto et administrateur de compagnies, président de la Commission d'enquête sur le fonctionnement des services du gouvernement fédéral; **M. Watson Sellar,** qui fut avant sa mise à la retraite auditeur général du Canada; enfin **M. Eugène Therrien,** président d'une compagnie d'assurances montréalaise et avocat. Cent quatre-vingt-dix-sept spécialistes furent engagés pour faire l'étude détaillée des opérations gouvernementales.

Le premier volume du rapport Glassco, publié en septembre, traitait des questions générales d'organisation financière et de politique de la fonction publique.

Il mettait au point un plan destiné à simplifier les procédures administratives et à permettre à chaque ministère de se dégager du contrôle trop pesant d'organismes centraux.

Le volume qui est publié aujourd'hui, le deuxième d'une série de cinq, porte en sous-titre: "Les services auxiliaires du gouvernement".

Il s'attaque une fois de plus aux trop coûteuses complications administratives et soutient que plusieurs tâches, à présent effectuées par le gouvernement, pourraient l'être à moindres frais par l'entreprise privée. Cette fois, cependant, la Commission suggère, comme solution au problème, une centralisation plus poussée de l'administration de l'Etat, au lieu d'une décentralisation comme dans le premier volume.

le carnet DE RAYMOND GUÉRIN

LA POLICE EN RUSSIE

L'Union soviétique a rendu hommage ce mois-ci à ses agents de police. Elle l'a fait par des éditoriaux et des manifestations publiques, et même à l'aide de nouveaux refrains populaires, composés expressément pour l'occasion. Tout ça parce que, semble-t-il, la police est moins que populaire auprès de la population de l'URSS, et que ça embête un peu M. Khrouchtchev.

Le 10 novembre dernier a donc été décrété et fêté, avec congé national, comme étant le "Jour de la Police". C'était la première fois qu'on l'observait depuis 40 ans. Et si l'on a choisi cette date pour le réinstaller, c'est qu'elle marque le 45e anniversaire de la fondation de la police soviétique par Lénine.

Cette journée du 10 novembre a été la plus récente mesure prise par le Soviet Suprême pour revaloriser sa maréchaussée auprès des citoyens. Selon plusieurs observateurs — dont le correspondant Theodore Shabad, du "New York Times" — l'homme de la rue, Ivan, fait bien peu de cas des gardiens de la loi et n'a guère de respect pour eux. Et cette situation repose en partie sur une législation intérieure fautive, comme Khrouchtchev l'a admis lui-même en avril dernier, au 14e congrès de la Jeune Ligue Communiste.

Glorifiant alors le rôle de la police dans la lutte contre la criminalité, "K" avait commenté : "Nos lois concernant la police comportent plusieurs imperfections, et je le reconnais bien candidement devant vous. Que quelque voyou commence une rixe : un policier s'approche de lui, et le voyou le frappe à la figure; mais le policier n'a pas le droit de frapper en retour. Une telle situation peut-elle être tolérée ?"

Et de fait, l'on vit bientôt, en février dernier, que Khrouchtchev ne tolérait plus la situation; de nouvelles lois parurent, décrétant la peine de mort pour toute personne trouvée coupable de tentative de meurtre sur un policier.

L'été dernier, le journal du gouvernement, "Izvestia", publia un relevé de divers incidents au cours desquels des policiers avaient été tués en se battant avec des hommes armés. Le journal ajoutait : "Ces agents ont perdu la vie parce que, pour toute arme, ils ne pouvaient recourir qu'à la parole — ou à leurs mains nues". Et de commenter : "Il est à espérer que cette situation sera changée".

A l'époque de Staline, les gardiens de la loi étaient armés de revolvers. Mais sous le nouveau régime, l'emploi des armes à feu a été fort restreint, et les autorités paraissent maintenant regretter ce changement.

Pour rehausser d'une autre façon le prestige de la police soviétique, on a décidé également, il y a quelques jours, de changer son allégeance. Elle relevait autrefois du ministère des Affaires intérieures. Maintenant, elle est le fief d'un nouvel organisme connu sous le nom de "Ministère pour la préservation de l'ordre public".

Il est une autre raison pour laquelle on a cru bon de changer les noms... C'est que l'ancien ministère avait pour initiales et pour sigle les trois fameuses lettres, "MVD" — lesquelles, sous Staline et son chef de police, Lavrenti Beria, étaient devenues synonymes d'un régime de terreur.

Enfin, il y a dix jours, la presse et la radio soviétiques, toujours dans l'intention de rehausser le prestige des policiers aux yeux du peuple, ont donné une grande publicité à des cérémonies marquant l'assermentation de nouveaux agents (sur quoi prête-t-on serment, là-bas ?)

Tout ceci pour vous exprimer mon opinion :

C'est que, chez nous, même si nous respectons de façon générale nos gardiens de la loi (encore que certains individus en auraient à apprendre là-dessus au chapitre de l'éducation civique — et je ne parle pas des criminels), même si nous pouvons apprécier le travail des policiers, il ne serait peut-être pas mauvais que nous célébrions nous aussi une "Journée de la Police", laquelle ne serait pas seulement bonne pour le public; cela pourrait aider au bon moral de nos agents, et ça ne nuit jamais.

* * *

LA LECTURE PAR LA JOIE

M. Jean-Charles Bonenfant est certes un plaisant personnage. Chapeau ! Il a, sur l'existence, des idées larges et saines qu'il fait plaisir de souligner.

M. Bonenfant est bibliothécaire à l'Assemblée législative, et membre de la Commission des bibliothèques publiques. Samedi, prononçant une conférence au 30e anniversaire de l'Association des bibliothèques du Québec, il tint ces paroles réjouissantes :

"... Au fond, si les bibliothèques ne sont pas plus populaires auprès du grand public, c'est peut-être parce qu'elles ne sont pas attrayantes. Rendons-les agréables et joyeuses, propres et claires. Plaçons-les dans des endroits non pas retirés, mais en des lieux que fréquentent régulièrement les gens.

"Il me semble qu'une des plus belles initiatives de ces dernières années a été de placer des succursales de bibliothèques près des centres d'achats... et pour ma part, j'ai toujours rêvé qu'il y en ait près des magasins de la Régie des alcools ou près des buvettes."

Bravo, M. Bonenfant ! Votre idée est excellente.

... Pour autant, évidemment, que les sermons de Lacordaire ne soient pas étalés aux premiers rayons de ces bibliothèques.

La Conférence des parlementaires de l'OTAN

Nos délégations aux conférences internationales ne sont souvent que des récompenses pour députés sages

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — Toujours mal préparées, souvent sans intérêt et parfois sans talent, les parlementaires canadiens nous font honte aux conférences internationales.

La contribution canadienne à la Conférence des parlementaires de l'OTAN, tenue récemment à Paris, n'a pas échappé à cette règle.

Un certain nombre de délégués ne furent point aperçus de toute la conférence : passant leurs nuits à Pigalle, le jour, ils dormaient.

Peut-être aurait-il mieux valu que les autres en fissent autant.

Chez les délégués des autres pays, la plupart participaient à cette conférence pour la septième ou huitième année consécutive. Non seulement croyaient-ils à ce qu'ils faisaient, mais encore ils connaissaient leur sujet sur le bout des doigts.

Des 14 membres de notre délégation, il était des novices à qui on avait remis leur documentation la veille du départ. Le contraste avec les autres délégués était pitoyable.

Les rares fois où l'un des nôtres prenait la parole (c'était en général pour poser une question) on sentait que seul un mélange de pudeur et de commisération empêchait le Français, le Britannique, l'Américain ou le Hollandais de lui infliger une réponse cinglante.

Voici, en résumé, la somme de notre participation à cette conférence.

Dans un discours d'environ deux minutes, le député créditiste de Richmond-Wolfe, M. André Bernier, a exhorté les pays de l'OTAN à changer de système monétaire ...

M. Georges Valade, conservateur de Ste-Marie, a vainement tenté de donner lecture d'un discours de M. Diefenbaker sur le Marché commun. Le président du comité, le sénateur américain Javits, lui a fait observer que le premier ministre n'étant pas présent ... mais l'irréductible conservateur de Montréal demanda alors qu'on fasse au moins insérer le discours dans le procès-verbal de la réunion. Là, le président excédé lui déclara que si quelqu'un manifestait le moindre intérêt pour ce discours, M. Valade se ferait sûrement un plaisir de lui en fournir une copie.

Le député libéral de Niagara, Mlle Lamarsh, prit quelques instants la parole mais s'interrompit bientôt reconnaissant que son discours en raison de son inexpérience était peut-être confus. A dire vrai, elle-même n'y voyait pas très clair.

Quant au sénateur Connolly et M. Paul Hellyer, critique libéral des questions de défense, seuls vétérans de la délégation, ils prononcèrent de brèves, éloquentes mais stériles allocutions.

Cette lamentable performance se repète chaque année. Lors de la conférence précédente, un sénateur canadien-français a longuement expliqué, dans une langue invraisemblable, qu'il ne s'exprima peut-être pas aussi bien que les Français mais que lui, il pensait, tandis que ces derniers ...

L'année précédente, Me Dorion crut opportun de donner un cours sur l'autonomie provinciale afin de motiver le refus du Canada de participer à un programme de bourses de l'OTAN. Quant à M. Nicholas Mandziuk, conservateur du Manitoba, il n'y alla pas par quatre chemins et déclara que le Canada n'était pas disposé à accueillir des étudiants européens susceptibles d'être porteurs de mauvaises influences.

De la part du Canada, membre-fondateur de l'OTAN et l'un de ses principaux contribuables, pareille participation est parfaitement indigne.

Cet état de choses s'explique de façon fort simple : tandis que les parlements étrangers n'envoient à ces conférences que des spécialistes et toujours les mêmes, nos partis politiques y délèguent ceux de leurs députés qui ont bien travaillé, ou plus bêtement encore, ceux dont c'est le tour d'y aller.

"Ces voyages sont des récompenses pour les députés méritants. C'est mon cas, et je ne m'en cache pas", nous a avoué le chef de la délégation, M. William Skoreyko, conservateur d'Edmonton-Est. C'est aussi le cas pour toutes les autres conférences de ce genre. De retour de la réunion des parlementaires du Commonwealth, M. Jean-Paul Deschatelets, libéral de Maisonneuve-Rosemont, faisait hier des commentaires analogues : "Nous avions l'air de petits enfants auprès des autres délégués. Les Britanniques surtout. C'est malheureux mais c'est comme ça. Ils sont beaucoup mieux préparés que nous."

C'est bien là le problème en effet. La démocratie n'est pas tout, et le fait d'avoir obtenu la majorité des voix lors d'une élection ne confère pas automatiquement un certificat de compétence.

Les parlementaires des autres pays libres sont élus aussi démocratiquement que les nôtres. Mais eux, une fois élus, se mettent au travail. Tandis que les nôtres ne cessent de faire campagne que pour aller assister à des conférences internationales où le Canada perd la face et perd du terrain.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Une des conclusions de la démission de Jacobs

Parmi les conclusions naturelles découlant de la démission de Jack Jacobs, il y a maintenant la certitude que celui qui vient de résigner ses fonctions est convaincu que Perry Moss a déjà été rengagé pour la prochaine saison ou qu'il le sera incessamment.

Ses espoirs de devenir chef instructeur des Alouettes anéantis, Jacobs pouvait difficilement envisager la perspective de continuer à travailler durant une autre saison sous la direction d'un homme avec lequel il ne sympathisait pas.

JACK JACOBS

L'instructeur des lignes défensives n'avais jamais caché ses sentiments à l'égard de Moss et lorsque, il y a quelques semaines, un dirigeant du club lui a demandé son opinion sur le gérant général et instructeur de l'équique il n'a pas hésité à vider son coeur.

On a pensé pendant une semaine qu'avoir donné libre cours à ses sentiments avait amené l'oubli des griefs qu'il avait contre Moss, mais sa démission démontre que tel n'était pas le cas.

Jacobs s'efforçait d'être populaire avec les joueurs et il l'était. Il avait, nous a-t-on dit, une façon rude, dure mais directe qui plaisait à ceux dont il avait charge.

Dès la période de l'entrainement, des nouvelles émanant du camp de Joliette laissaient savoir que Jacobs n'était pas heureux de certaines situations. Des rumeurs du même genre continuèrent à circuler pendant toute la saison.

La tens des Alouettes aidait à entretenir ce feu sous la cendre. A cause des revers et des performances désappointantes des Alouettes, de certaines démonstrations contre Moss, de nouvelles publiées, et de l'opinion répandue à l'effet que l'instructeur-gérant serait congédié, peut-être même avant la fin du calendrier régulier des parties, tout cela était de nature à laisser Jacobs sous l'impression qu'il avait des chances de lui succéder. La plupart des hommes dans les circonstances auraient pensé et réagi de la même façon.

Après la victoire des Alouettes sur les Rough Riders à Ottawa, Jacobs était bourru au point que quelqu'un, dans le wagon du club sur le chemin du retour, en fit la remarque.

Ce triomphe venait de sauver à Moss son poste d'instructeur-gérant. Une défaite à ce moment aurait signifié en effet un changement dans la direction du club pour la saison prochaine. Aussi, il n'était pas surprenant de voir Moss aussi heureux, aussi libre de toute tension nerveuse et c'est sans doute ce qui explique ce même calme, cette même détente toute la semaine dernière.

Que l'on nous ait dit que rien ne sera décidé avant une assemblée du comité des directeurs, que les plans pour la prochaine saison ne seront ébauchés qu'après cette prochaine réunion, nous n'en demeurons personnellement pas moins convaincu que Moss est déjà assuré de son poste pour la saison prochaine.

Il est possible que les Alouettes perdent un autre de leurs instructeurs mais pour des raisons très différentes de celles de Jacobs. Léo Cahill serait l'homme qui quitterait le club local pour retourner dans la Caroline du Sud, selon les désirs de son épouse. Celle-ci aurait en effet exprimé le désir de retourner là-bas, assurée que son époux n'aurait aucune difficulté à se trouver un poste avec l'un des clubs de collège. Cahill n'a pas encore fait connaitre officiellement ses intentions à la direction mais il semble que ce n'est qu'une question de jours.

Pour remplacer Jacobs, les Alouettes auraient déjà les yeux sur un quelqu'un qui a été dans le football canadien, mais il a été impossible d'obtenir plus de détails.

Projet de fusion abandonné

L'idée de fusionner la Ligue Internationale et l'American Association a été apparemment abandonnée au congrès des ligues professionnelles de baseball à Rochester.

La Ligue Internationale s'est catégoriquement objectée à un tel projet. Tous les clubs de son circuit ont été unanimes à voter contre la proposition.

D'autre part, le président Jim Burris de l'American Association a laissé entendre qu'il espère sauver son circuit du naufrage. Il avait pensé perdre Omaha mais les Sénateurs de Washington ont offert une semi-entente à cette équipe et les Dodgers de Los Angeles par la voix de leur vice-président Buzzy Bavasi ont promis au même club de lui vendre quatre à cinq joueurs.

Devant la survivance du Omaha, le Denver, tout désireux qu'il était de se joindre à la Ligue du Pacifique, devra respecter son entente et demeurer dans l'American Association.

Dans les cercles de la Ligue Internationale, on veut toujours voir revenir Montréal dans le circuit. Jim McDonald, du club Atlanta, voudrait pour sa part transférer son club dans la métropole canadienne.

Le problème est naturellement toujours le même: un endroit où pourrait évoluer le club.

"Nous avons tellement de problèmes à étudier que nous aurons des assemblées tous les jours d'ici à vendredi," a déclaré le secrétaire Harry Simmons.

"Nous comptons bien que des développements très intéressants se produiront," a-t-il ajouté.

Trail vs Montréal Olympique?

Le Montréal Olympique aura l'occasion de rencontrer le club qui l'a battu dans la finale de la série pour la coupe Allan, le printemps dernier.

Nous avons en effet appris que le Trail a offert de s'arrêter à Montréal en se rendant au tournoi mondial de hockey en Suède et de rencontrer le Montréal Olympique.

On sait que ce dernier a blâmé l'altitude pour sa défaite du printemps dernier et il appert que le Trail a été froissé de cette prétention. C'est la raison pour laquelle il s'est dit prêt de s'arrêter à Montréal en se rendant à Stockholm et de donner l'occasion au Montréal Olympique de le rencontrer ici-même.

Le Montréal Olympique n'a pas encore fait savoir s'il acceptera la proposition ou non.

A un banquet à New-York, on s'informe sur...

Les expériences des 12 meilleurs athlètes de la décennie 1950-60 dans notre pays

par **André TRUDELLE**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

NEW-YORK — Plus que tout autre, le peuple américain exploite le culte de la vedette. C'est pourtant un besoin qui est universel et auquel on se laisse prendre soi-même, aussi blasé que l'on puisse se dire.

Il y a quelque temps, un ancien camarade de classe me croise et me dit: "Tu voyages avec le Canadien? Mais alors, tu côtoies les joueurs? Tu parles à Plante, à Béliveau, à Geoffrion, à Moore, à Richard!"

Et tout extasié, il me pose mille et une question sur ses joueurs favoris. Je répondais, amusé.

Pourtant, hier soir, c'est moi qui jouais ce rôle et écarquillais les yeux devant la table où étaient réunis les meilleurs athlètes professionnels de la dernière décennie.

Ce "decade dinner", organisé conjointement par James A. Fraley et Murray Goodman, au profit des enfants arriérés, groupait environ 500 convives, à $50 le couvert, ce qui permettra de remettre une somme approximative de $20,000 à l'oeuvre en question.

Le choix des athlètes avait été confié à un groupe de 250 chroniqueurs de sport consultés à travers les Etats-Unis. Ils devaient désigner les meilleurs athlètes des dix dernières années.

VEDETTES DE LA DECENNIE — Trois des 12 athlètes de la période 1950-60 tiennent ici les plaques qu'on leur a présentées au premier "Dîner de la Décennie" annuel, à New York, hier. Ce sont, de gauche à droite, **MAURICE RICHARD**, pour le hockey; **WARREN SPAHN**, des Braves de Milwaukee, le meilleur lanceur au baseball durant ce laps de temps, et **BOB COUSY**, du basketball. Le dîner était au profit des enfants arriérés.

téléphoto UPI

Le scrutin a donné le résultat suivant: Maurice Richard (hockey); Rodger Ward (courses d'autos); Bob Cousy (ballon-panier); Warren Spahn et Willie Mays (baseball); Jimmy Brown et Chuck Bednarik (football); Arnold Palmer (golf); Don Carter (quilles); Eddie Arcaro (turf) Del Miller (courses sous harnais); Rocky Marciano (boxe).

Les plus grandes vedettes se conduisent plus souvent qu'autrement comme le commun des mortels.

C'est ainsi que Willie Mays, l'un des grands noms du baseball, attendait son tour, à la file indienne, devant le comptoir des inscriptions, à l'hôtel Americana quand nous l'avons aperçu, "Je ne connais pas beaucoup la situation du baseball au Canada. Je n'ai eu l'occasion d'y jouer qu'une seule fois, une joute hors concours à Toronto. Je suis présentement en bonne santé et je me reposerai jusqu'à l'été prochain", nous a dit Mays.

"Au sujet de la dernière série mondiale? Nous avons été battus par un coup sûr. Un coup sûr de plus et nous gagnions la joute finale 2-1." Et précédé d'un porteur, Willie Mays se dirigea vers sa chambre. Au cocktail qui a précédé le dîner, il n'était pas facile de parler aux athlètes, constamment entourés, réclamés par les journalistes, les photographes ou la radio.

Voici quand même quelques commentaires recueillis.

Roger Ward, qui porte un plâtre depuis six semaines: "Je connais le Canada parce que j'ai couru à Mosport. Il se fait beaucoup de travail de ce côté. C'est dommage que le Canada ait perdu aussi tragiquement ce jeune pilote prometteur qu'était Peter Ryan."

Puis répondant à une question: "Je suis un conducteur extrêmement prudent et pondéré à l'extérieur des pistes. Mes émotions, je les ai en course."

Arnold Palmer: "J'espère avoir l'occasion de participer à nouveau à l'omnium de golf canadien. Le Canada a déjà connu le succès avec Stan Leonard et Al Balding. Il possède présentement en George Knudson un golfeur de grande valeur."

Rocky Marciano: "Je n'ai vu votre poids lourd canadien Robert Cléroux qu'une seule fois, et non à son meilleur, contre Mike Dejohn. Il m'a laissé une bonne impression, mais je crois que c'est un boxeur qui doit se battre souvent pour se maintenir au meilleur de sa condition."

Chuck Bednarik, des Eagles de Philadelphie: "J'ai bien failli aller jouer au Canada il y a quelques années. Je connais bien Jim Trimble et j'aurais joué à Hamilton. J'ai l'impression qu'il m'aurait fallu quelque temps pour m'habituer au jeu canadien. Il y a des choses qui me plaisent. Mais pour tout l'or au monde je ne voudrais pas être ce receveur de bottés qui n'a droit qu'à quelques verges de protection avant de recevoir toute l'équipe adversaire sur le dos."

Le jockey **Eddie Arcaro**: "J'ai déjà gagné le Queen's Plate avec Canadiana. Le turf canadien a fait d'immenses progrès récemment et vous avez en E. P. Taylor et Max Bell des propriétaires qui ont des chevaux d'aussi bonne qualité que les plus riches turfmen américains. Si Montréal pouvait avoir sa piste d'un mille, je crois que ses chances seraient excellentes de présenter le Queen's Plate en 1967. Mais même sur une piste d'un demi-mille, avec Montréal, pourrait se former un circuit canadien qui contribuerait davantage au développement des courses au galop."

Maurice Richard, très réclamé, a résumé l'opinion des autres athlètes quand il a déclaré avoir été grandement surpris de son choix. "Il y a eu nombre d'autres excellents joueurs de hockey entre 1950 et 1960, je suis flatté, mais surpris d'avoir été désigné. Il s'agit d'une bonne oeuvre, celle des enfants arriérés, et je suis heureux de représenter à la fois le hockey et le Canada aux côtés de grandes vedettes."

Chacun a reçu une large ceinture, montée sur une plaque de bois où l'on pouvait lire le nom de la vedette et le sport représenté. Les douze athlètes ont aussi reçu des boutons de manchettes et une épingle à cravate.

Le doping des chevaux

LONDRES. (AFP) — Le procès de trois individus appartenant à un gang spécialisé dans le doping des chevaux de course, s'est ouvert hier, devant le tribunal de Brighton.

L'un d'eux, McGee, employé dans un laboratoire, procurait à ses deux compères, Smith, turfiste spécialisé et Steward, garçon d'écurie, des sédatifs que ces derniers administraient à des chevaux pour les faire perdre aux courses. Or, après avoir employé un composé de sodium (du luminal sodium) dont l'effet se faisait sentir pendant quatre heures, les trois accusés avaient eu recours à divers autres produits, dont l'un d'eux contrairement à leurs prévisions n'empêcha pas le cheval auquel ils l'avaient administré de gagner la course, ce qui leur valut de nombreuses plaintes du gang pour lequel ils travaillaient.

Ils employèrent alors du méthyle amphetaimine hydrochlorique et obtinrent d'excellents résultats sur de nombreux champs de courses. Mais la police ayant découvert, au pesage de Brighton, une bouteille contenant une poudre blanche suspecte, arrêta ces trois individus, mettant fin, ainsi, aux activités lucratives qu'ils exerçaient depuis plus de 9 ans.

ARENA RICHARD
Boyce et Viau
Ligue Provinciale de l'Est
MONTREAL OLYMPIQUE
vs
SHERBROOKE
CE SOIR — 8.15
Entrée générale $1.00
Enfants 50¢ — Promenade $2.00

Skowron est échangé aux Dodgers contre le droitier Stan Williams

ROCHESTER. (UPI) — Bill Skowron ne portera pas l'uniforme des Yankees de New York, la saison prochaine. Hier, ce vétéran de neuf saisons avec l'équipe new yorkaise a été échangé aux Dodgers de Los Angeles contre Stan Williams, un lanceur droitier dont la balle rapide est fort impressionnante.

STAN WILLIAMS

Les Yankees étaient à la recherche d'un bon droitier qui pourrait se signaler dans leur rotation de lanceurs débutants. L'instructeur Ralph Houk n'avait pas caché sa déception concernant certains jeunes lanceurs de son équipe. Avec les Dodgers, Stan a présenté une fiche de 14 victoires, 12 revers. En Skowron, les Yankees ont laissé partir l'un de leurs piliers pendant plusieurs saisons. Mais le sentiment n'est pas à la mode au sein de la direction de l'équipe new-yorkaise. Elle a jugé que Skowron, âgé de 32 ans, ne connaitrait pas tellement de bonnes saisons et elle n'a pas hésité à le sacrifier en échange d'un bon lanceur droitier.

Par contre, les Dodgers ont été déçus de Williams. Ils comptaient beaucoup sur lui pour soulager le personnel des lanceurs des Dodgers après la malencontreuse blessure à Sandy Koufax, à la fin de juillet. De plus, il a accordé le but sur balles fatidique à Jim Davenport, causant la défaite des Dodgers dans la ronde éliminatoire contre Giants de San Francisco. L'on se souviendra longtemps de ce faux pas à Los Angeles.

L'âge relativement jeune de Williams (26 ans) joue en sa faveur. Il pourra peut-être se guérir de son principal "bobo" au monticule et deviendra moins erratique. C'est du moins ce qu'espère Houk.

Skowron a connu sa meilleure saison avec les Yankees, en 1960, alors qu'il a conservé une moyenne au bâton de .309, a canonné 26 circuits et a fait

Voir SKOWRON en page 49

BILL SKOWRON

Les Alouettes feront peau neuve

Le départ de Jacobs, le premier d'une série de chambardements?

par **Guy PINARD**

C'est maintenant chose officielle: "Indian" Jack Jacobs, l'ex-quart-arrière étoile des Packers de Green Bay et des Bombers de Winnipeg, ne fait plus partie de l'organisation des Alouettes.

A maintes reprises, au cours de la saison, on a mentionné qu'il existait un certain conflit de personnalités entre l'instructeur Perry Moss et son assistant Jack Jacobs.

A chaque fois, on répétait que le départ de l'un d'eux devenait une triste nécessité, et la chose s'est réalisée hier lorsque l'instructeur de la défensive de l'équipe montréalaise a vu sa démission acceptée par Moss.

A Montréal, Jacobs laisse une défensive beaucoup plus efficace que son record de la dernière saison ne le laisse croire. L'an dernier, elle était la meilleure au pays, et n'eût été des blessures subies par les deux joueurs-clé, les secondeurs extérieurs, elle aurait probablement répété ses exploits cette année.

Jacobs se terre

Hier, il a été impossible de rejoindre Jacobs, mais il semble que ce dernier aurait apparemment remis sa démission parce qu'il croyait qu'il n'avait aucune chance d'avancement dans la métropole, et que de son côté, il se croyait les possibilités d'accéder à un poste de commande.

Toutefois, cette supposition est assez peu plausible, puisque les agences de presse ont signalé la possibilité que Jacobs se joigne aux Argonauts, de Toronto, allant ainsi soulager la tâche de l'instructeur Nobby Wirkowski.

Donc, les vraies raisons du départ de Jacobs ne seront peut-être jamais connues, mais sa démission n'en confirme pas moins Moss dans son poste.

Le départ de Jacobs serait-il le premier d'une série de plusieurs qui signifieraient un changement radical dans l'organisation?

Il est permis de le croire.

Wilson, le suivant

Ainsi, hier, l'entraineur Stan

Voir ALOUETTES en page 49

Semaine active pour le Canadien junior

Maintenant que l'"expérience Russie" est reléguée au chapitre des souvenirs, le Canadien junior retournera à la compétition régulière ce soir alors que les Black Hawks de St. Catharines seront les visiteurs au Forum.

Les joueurs de Claude Ruel entreprendront une semaine très active. Après la joute de ce soir, le Canadien se rendra à Hamilton jeudi, à Guelph vendredi et reviendra à Montréal dimanche contre les Petes de Peterborough.

Le deuxième rang de la Ligue Junior de l'Ontario sera en jeu. Le Canadien et les Flyers de Niagara Falls ont accumulé chacun 13 points, deux de moins que le Peterborough et deux re plus que les Black Hawks.

Auparavant cette saison, les deux clubs ont annulé, 3-3 et les Black Hawks ont décroché une victoire de 6 à 4.

André Boudrias, une déception depuis le début de la saison avait été le meilleur compteur du Canadien contre le St. Catharines l'an dernier. Il avait compté neuf buts et récolté 12 assistances tandis qu'au cours des deux joutes cette saison, il n'a mérité que deux assistances.

Contre Sherbrooke ce soir

Qui gardera les buts du Montréal-Olympique?

L'instructeur Maurice Filion, du Montréal-Olympique, est décidé à tenter toutes les expériences afin que son équipe retrouve le chemin de la victoire.

Un seul point sépare l'équipe montréalaise, installée au 3e rang, des Castors de Sherbrooke détenteurs de la dernière position au classement de la Ligue Provinciale de l'Est.

Les deux équipes s'affronteront ce soir à 8 h. 30 à l'aréna Maurice Richard. Les Castors ont triomphé du Montréal-Olympique au compte de 5-4 dimanche.

Filion décidera quelques minutes avant la joute qui protégera la forteresse de son club. Il est probable qu'il utilisera le jeune Pierre Paquette afin d'accorder un repos à André Binette.

Michel Labrosse, qui a subi une dislocation de l'épaule, dimanche, sera inactif pendant environ deux semaines. Phil Latreille et Pierre Laviolette, blessés, manqueront à l'appel.

Connie Mandella, qui forme un excellent trio avec Claude Richard et Jacques Gagné, est le meilleur compteur du club avec une fiche de 5 buts et 13 assistances. Richard occupe le deuxième rang avec 7 buts et autant d'assistances.

Dans une autre joute ce soir, les Rockets de Drummondville iront disputer la victoire aux Vics de Granby.

LA NOUVELLE MGB 1963

Les amateurs d'autos sport, et tous ceux qui s'intéressent aux voitures d'une conception et d'une construction avancées, ont de quoi se rincer l'oeil ces jours-ci: la nouvelle MG, série MGB, chez Cooke Toledo Motors.

La dominante de cette nouvelle et captivante auto sport c'est son moteur compact à quatre cylindres, 1,798 c.c., o.h.v., qui tourne silencieusement avec une immense réserve de pouvoir, doté de carburateurs SU et de gros coussinets terminaux en plomb et indium. La cuvette est luxueuse et très confortable pour le chauffeur et un voyageur. Sièges tonneau aux contours moulants, à dossiers ajustables et rembourrés en cuir anglais de haute qualité. Ample espace pour les jambes et les pédales sont suffisamment bien espacées pour faciliter la manoeuvre.

Depuis qu'elle a été dévoilée pour la première fois à Montréal, la MGB n'a cessé d'intéresser très vivement le public. On a surtout accueilli favorablement les nouveaux freins hydrauliques à disques aux roues avant de cette auto sport, les diverses harmonisations de couleurs de la carrosserie et la toiture spéciale, qui est d'ailleurs facultative.

COURSES
Ce soir 8 h. 15
(Pas de courses jeudi)

DIMANCHE
2 h. 15

TOUS LES JOURS
RADIO
LA REVUE DES COURSES
à 6 h. 10
CKAC - CJSO
CKJL-CJLM
TV
Canal 10 — 6 h. 45
. SPORTS IMAGES
Sélections du jour avec Pierre Proulx

Blue Bonnets

Assistez aux courses tout en savourant un bon dîner au restaurant "Le Turf". Membre "Diners Club".

Admission générale $1
Clubhouse $2.50

GIRODAU

Chaque montre OBSERVATOIRE GIRODEAU est contrôlée individuellement par le Bureau suisse du contrôle de la marche des montres, qui ne lui décerne un bulletin de marche officiel que si le chronomètre subit avec succès les examens extrêmement sévères qui lui sont imposés.

Modèle illustré: G350 — Prix courant: $131.50, Prix C.M.: $65.75

Boîtier plaqué or jaune — Ressort incassable — Réglage six positions — Mouvement 25 rubis — Incabloc — A l'épreuve de l'eau.

Le service de réparation est gratuit contre tout défaut mécanique de fabrication pour une période de 5 ans. Grande variété de modèles à des prix convenant à toutes les bourses.

Nos maîtres horlogers, sont à votre service pour l'entretien et la réparation de vos montres et horloges.

Le seul centre d'escompte de grande classe du Canada

Un rabais permanent allant jusqu'à 50%
(Véritable prix de gros) accordé à tous. Importation directe des fabriques
Le premier choix de L'HOMME D'ACTION
Le chronomètre automatique
GIRODAU
Sommet de la qualité suisse
Il révèle chez son possesseur ce goût sûr et masculin de l'homme qu'on admire.

EXCLUSIVITES

LES IMPORTATIONS C.M. LTEE IMPORTING LTD

8225, BOULEVARD ST-LAURENT — DU. 9-8081

- *Spacieuses salles de vente*
- *Vaste terrain de stationnement*
- *Attention spéciale aux commandes postales et téléphoniques.*

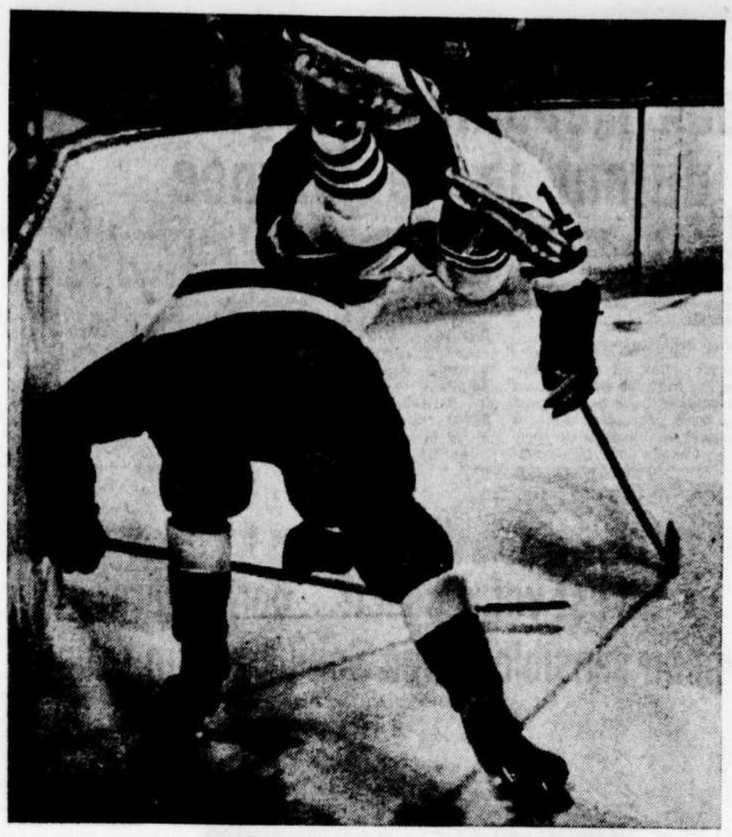

UN BLACK HAWK QUI VOLE — AL MACNEIL, joueur de défense des Black Hawks de Chicago, semble voler au-dessus de BRUCE MACGREGOR, des Red Wings de Détroit. En réalité, ce dernier a appliqué une dure mise en échec à MacNeil et l'a fait passer par-dessus lui.

(téléphoto PA)

Jim Owens cédé au Cincinnati

ROCHESTER, N. Y. (UPI) — Les Reds de Cincinnati ont complété leur deuxième échange de joueurs en 24 heures, aujourd'hui, lorsqu'ils ont fait l'acquisition de Jim Owens, un lanceur droitier âgé de 28 ans, des Phillies de Philadelphie, en échange du joueur de champ intérieur Cookie Rojas.

Hier soir les Reds ont envoyé le premier-but Rogelio Alvarez aux Sénateurs de Washington pour le joueur d'utilité Harry Bright.

Rojas, 23 ans, a frappé pour .221 en 39 parties avec les Reds de Cincinnati, et a eu une moyenne de .241 avec le Dallast Fort Worth, en 47 parties, la saison précédente. Un frappeur droitier au début de la saison, il est devenu frappeur ambidextre dans l'American Association.

Owens, qui a gradué dans les majeures avec les Phillies, en 1951, avait un record de 2-4 et une moyenne de points mérités de 6.37 en 23 apparitions au monticule en 1962. Sa meilleure saison a été en 1959 alors qu'il a remporté 12 victoires et subi 12 défaites pour les Phillies.

Le Père Bauer accuse les Russes d'être des "pros"

VANCOUVER, (PC) — Le Père David Bauer, instructeur de l'équipe de hockey du Canada pour les Olympiques de 1964, a décrit l'équipe de hockey russe en tournée au Canada, comme formée de joueurs "professionnels" et affirme qu'ils ont même dépassé la Ligue Nationale en technique.

"J'ai été consterné", a dit le Père Bauer, un prêtre catholique romain, après son retour de l'Est où il avait vu les Russes à l'oeuvre.

"Je ne sais pas combien longtemps nous allons continuer à opposer des amateurs à des professionnels tels que les Russes qui jouent au hockey durant toute l'année", disait-il hier.

"Je croyais que j'avais une façon scientifique de diriger une équipe, mais, il n'en est rien, depuis que j'ai vu les Russes. Ils ont deux instructeurs, l'un dirige l'équipe et un autre qui prend des films de chaque joute".

Le Père Bauer ajoutait que d'ici peu les équipes amateurs canadiennes ne pourront concourir contre les Russes dans les compétitions internationales.

"Nous avons la possibilité de concourir probablement encore une fois. Mais qu'arrivera-t-il en 1968?", dit-il. Depuis qu'il a perdu contre les Russes à Toronto, le Père Bauer dit : "J'ai passé quelques nuits d'insomnie depuis et j'y songe encore."

Puis il ajoutait qu'il n'y a rien que les Russes ignorent au sujet du hockey.

Une autre victoire

IROQUOIS FALLS, Ont. (PC) — L'équipe nationale de hockey de la Russie a défait les Kaps de Kapuskasing au compte de de 8 à 4 hier soir, remportant leur septième victoire en huit joutes au Canada.

Après le premier engagement, les Russes menaient par le compte de 3 à 2. Boris Mayorov a été ébranlé à la suite d'une solide mise en échec, mais il a pu revenir au jeu.

LE PREMIER BUT DE BOUCHER — Après avoir converti le rebond d'un lancer de MICHEL DE ROY, ANDRE-AIME BOUCHER (17) saute dans l'air pour célébrer le premier but d'un truc du chapeau, sous les yeux d'un JEAN CUSSON tout aussi enthousiasmé. LARRY JONES (9) et le gardien JOHN TENNANT n'ont pu rien faire afin d'empêcher Aimé de compter.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Boucher marque 3 buts et les Carabins gagnent un 1er match

(par **G. P.**) — "C'est dans les petits pots que l'on trouve les meilleurs onguents", veut le dicton populaire. Hier, à voir évoluer le petit André-Aimé Boucher dans l'uniforme des Carabins de l'Université de Montréal, on ne pouvait faire autrement que d'admirer celui qui allait permettre, 45 secondes avant la fin, à son équipe de vaincre les Redmen de l'Université McGill, 9-8.

A l'issue du match où il a enregistré trois buts, "Ti-Mé", comme l'appellent ses coéquipiers, a été porté en triomphe par les partisans des Carabins, et nul doute qu'aujourd'hui, sur le campus, son nom sera sur les lèvres de tous les amateurs de hockey.

Hier, "Ti-Mé" a allié sa fougue, son travail inlassable, son désir de vaincre et son opportunité à la finesse de Jean Cusson, et tous deux, avec comme centre le vétéran capitaine Eddie Cree, ont joué un rôle de premier plan dans la première victoire des Carabins cette saison.

5 points pour Boucher et Cusson

En plus de ses trois buts, l'ancien joueur du collège St-Laurent a mérité deux passes, soit sur les deux buts de Cusson, ce dernier amassant aussi trois assistances. Quant à Cree, il a disputé sa meilleure partie depuis qu'il porte l'uniforme bleu et or.

Cependant, comme le faisait remarquer le Dr Yvan Dion, instructeur de l'équipe, à l'issue de la joute, il faut également signaler le travail de la ligne d'attaque composée de Jacques Letellier, Gilles Toupin et Jean-François Delorme, solide à la défensive. D'ailleurs, leur travail devait être récompensé car Delorme a trouvé le fond du filet à deux reprises.

Enfin, les deux derniers buts des Carabins ont été réussis par Gilles Lefort, qui évoluait sur un trio qui a vivement désappointé le docteur Dion, surtout à la défensive.

Chez les perdants, Dave Kerr et Rick Moore ont surtout brillé avec un truc du chapeau chacun, tandis que Larry Jones obtenait un but et trois passes et que Dave Flam venait compléter le pointage.

Faibles à la défensive

Que penser de ce dernier triomphe ? Aussi récemment que samedi dernier, nous disions que les Carabins devaient au plus tôt former un trio capable de compter au moment opportun. Ils l'ont découvert hier en réunissant Cree, Cusson et Boucher.

Maintenant, ils doivent, coûte que coûte, améliorer leur défensive, s'ils veulent remporter un premier championnat depuis maintes années. Leur gardien manque trop d'expérience, se jette trop tôt sur la glace et leurs joueurs de défense ne reçoivent pas le support nécessaire des hommes à l'attaque.

La première lacune, on tentera de la corriger jeudi, lors d'un match hors concours, à Potsdam, en accordant un essai au gardien Jean Sauvageau.

La seconde, le Dr Dion a jugé de voir à faire "revenir" ses hommes. Hier, la défensive a été en maintes occasions complètement débordée, et n'eût été de la présence de Michel Gervais, surtout après le bannissement de Claude Chapleau, ils auraient encaissé un cinglant revers. Cependant, Gervais veillait, et il a joué de façon exceptionnelle. Les Carabins lui doivent beaucoup.

PREMIERE PERIODE

1—McGill : Moore (Robertson et Maughan) 5:07
2—McGill : Kerr (Jones) 13:26
3—Carabins : Delorme (Letellier et Toupin) 13:42
4—Carabins : Lefort (Jarry et Peters) 14:09
5—Carabins : Cusson (Cree et Boucher) 15:00
6—Carabins : Cusson (Lefort et Boucher) 19:38
Punitions : McDougall 0:34, Gervais 10:15, Jones et Delorme 17:01, Molson 19:04.

DEUXIEME PERIODE

7—McGill : Moore (Doleman) 3:21
8—Carabins : Delorme (Letellier et Toupin) 4:47
9—McGill : Kerr (Jones et Gilfillan) 5:08
10—Carabins : Lefort (Jarry et Chapleau) 13:31
11—McGill : Jones (Kerr) 14:07
12—Carabins : Boucher (De Roy et Cusson) 16:50
Punitions : Lefort 2:17, Flam 5:35, Jones et Delorme 9:40, Delorme et Kerr 14:53, McKellar, Gervais et Chapleau 15:07 (majeures), Chapleau 15:07 (match), Maughan 19:50.

TROISIEME PERIODE

13—Carabins : Boucher (Cusson et Cree) 4:21
14—McGill : Moore (Molson) 9:12
15—McGill : Flam (Molson et Bell) 14:45
16—McGill : Kerr (Jones et Gilfillan) 18:35
17—Carabins : Boucher (Cusson et Cree) 19:15
Punitions : Gervais 5:05, Cusson 13:25, McKellar 15:15, De Roy 17:10.

ARRETS

TENNANT	6 7 4	—17
ARPIN	5 6 3	—14

Résultats à Blue Bonnets

1ère COURSE — TROT C-3 — $900

(3) Slicker (M. Gingras)	24.50	8.90	4.10
(2) Marty's Last B. (P. Caldwell)		4.60	3.00
(5) Frisky Al (A. Deguise)			2.90

Durée : 2:12 1/5
Les autres partants : Colonel Rodney, Kimbermite, Nibble Scot, Duke Lee et Sturdy Prince.

2e COURSE — Amble C-3 — $900

(5) Mr. Dean Jr (G. Baril)	10.60	5.50	3.70
(1) Irish Bud (P. Caldwell)		4.50	3.40
(3) Mr. Grace (G. Beauvais)			3.50

Durée : 2:11 2/5
Les autres partants : Dorann Grattan, Donna K. Blue, Lord Flight, March Belle et Joan Mite.

PARI DOUBLE : 3-5 : $156.70

3e COURSE — AMBLE C-3 — $1,100

(2) Phil Butler (R. Bardier)	9.30	5.10	3.40
(5) Challenger Pick (J. Letourneau)		7.50	5.00
(4) Sir Prince (R. Grandmaison)			3.60

Durée : 2:12 2/5
Les autres partants : Le Marquis, Lockevale Ginny, A. P. Dale, Eddie B. Direct et Mountain Butler.

4e COURSE — AMBLE C-2 — $1,200

(1) Peter Humes (R. Feagan)	7.50	4.60	2.90
(2) C. J. McKlyo (H. Beauchamp)		5.60	3.40
(6) Andy (Hen. Filion)			4.10

Durée : 2:10
Les autres partants : Navaio Boy, Fingo's Song, Dr. W., Kay Mac et Napoleon Hanover.

QUINELLA : (1-2) $28.80

5e COURSE — AMBLE C-2 — $1,200

(3) Danny's Ben (G. Lachance)	6.60	3.60	3.00
(1) Darn You (P. Robillard)		3.80	3.10
(8) Chriseden (V. Larose)			3.90

Durée : 2:11 3/5
Les autres partants : Chris Eden, Sudmite, Mr. Waters, Dust Storm et Willine Way.

6e COURSE — AMBLE C-1 — $1,400

(3) Helferhey (P. Caldwell)	6.50	3.60	2.80
(1) Royal Direct B. (C. Patry)		7.30	3.90
(6) Silvers Gold (R. Ponton)			2.90

Durée : 2:09 2/5
Les autres partants : Banio Pick, Josedale on Top, Patricia Hal C., Leny Boy et The Saint.

7e COURSE — AMBLE C-2 — $1,200

(1) Punch Herbert (B. Hughes)	7.20	4.50	3.50
(6) Shadydale Peach (Hen. Filion)		9.80	4.70
(2) Nat's Son (A. Grisé)			3.20

Durée : 2:10 3/5
Les autres partants : Nighty Torrid, Governor Baldwin, Sargas Pick, Success Key et Tamburlaine.

QUINELLA : (1-6) $76.40

8e COURSE — AMBLE C-1 — $1,400

(5) Rhythm Man (R. Bardier)	3.10	2.90	2.40
(2) Success Stormy (Hen. Filion)		5.70	3.40
(1) Carolwyn Grattan (B. Madill)			2.70

Durée : 2:08 2/5
Les autres partants : Gary Johnston, Crescendo, Direct Bud, Deborah Atom et Singing Pence.

9e COURSE — AMBLE B-2 et C-1 $1,900

(6) Prudence's Boy (J. Jodoin)	7.10	4.00	3.40
(8) Bye Bye Ezra (B. Belliott)		6.60	5.00
(4) Dare Devil Pick (J. Cyrenne)			7.90

Durée : 2:09 3/5
Les autres partants : Sova Hanover, Czar Vonian et Thistle Hill Don. Todd Riddell a été retiré.

10e COURSE — AMBLE C-3 — $900

(2) Andrew Patch (L. Turcotte)	12.10	5.90	3.90
(6) Chief Purdue (G. Lachance)		8.80	4.60
(7) Neoga Jester (Hen. Filion)			3.80

Durée : 2:12 1/5
Les autres partants : Duke of Frisco, Success Bert, Grattan, Royal Match et Market Wise.

EXACTA : (2-6) $112.60

Assistance : 6,805 ; Paris : $377,385

Succès des favoris des experts à Blue Bonnets

Les jours se suivent et se ressemblent à la piste Blue Bonnets.

A l'instar de la veille alors qu'un cheval de 13 ans a eu raison d'un adversaire de 5 ans, Prudence's Boy, le plus vieux cheval inscrit dans l'épreuve, a devancé son plus jeune rival par un nez et s'est emparé de la part du lion dans la course principale d'une bourse $1,900.

La jument de 11 ans, pilotée par Jean Jodoin a couvert le mille en 2:09.3 et a rapporté au parieur $7.10, $4.00 et $3.40.

Bye Bye Ezra qui a vu le jour sept ans après Prudence's Boy, a terminé en deuxième place.

Dare Davil Pick, un négligé des parieurs à 32 pour 1, s'est classé troisième et a payé $7.90.

De la 3e à la 9e course, sept chevaux n'ont pas fait mentir le choix des experts.

Les favoris Phil Butler, Peter Humes, Danny's Ben, Helferhey, Punch Herbert, Rhythm Man et Prudence's Boy ont tous visité le cercle des vainqueurs.

Réal Bardier a eu la distinction de piloter Phil Butler, dans la 3e et Rhythm Man, dans la 8e. Phil Butler a retourné au parieur $9.30, 5.10 et $3.40 tandis que Rhythm Man a rapporté $3.10, $2.90 et $2.40.

A ses deux victoires de dimanche, Filion a ajouté deux 2e places et deux 3e. Caldwell, de son côté, a paradé dans le cercle des vainqueurs avec Helferhey dans la 6e course et

Voir SUCCES en page 49

Nos choix à Blue Bonnets

1 — Clark Harvester, Reese Hanover, Allan Chips.
2 — Scott Express, Stormy Atom, Calumet Cash.
3 — Stan The Man, Coco's Girl, Gunner Frisco.
4 — Joey Johnston, Congress Hall, Flying Saucer P.
5 — Miss Angus, Bold Boy, Mr. Waters.
6 — Superior Lee, Gypsy Rose Chief, Wicomico Way.
7 — Chuckmor, Lucky Symbol, Riddell Vole.
8 — Butch Johnston, The McNab, Glendale Jerry.
9 — Senator Eric, B. Budget, Gold Rambler.
10 — Irish Peter, Mighty Rich, True Breeze.
Le meilleur : Chuckmor.

Bowsfield à Kansas City

ROCHESSTER, (UPI) — Le gaucher Ted Bowsfield a été vendu sous condition aux Athlétiques de Kansas City pour compléter une transaction entre cette équipe et les Angels de Los Angeles. Bo Belinsky devait être envoyé aux Athlétiques, mais le commissaire Ford Frick avait annulé cet échange.

Les Angels devaient un joueur aux Athlétiques, qui leur avaient cédé Dan Osinski au préalable. Apparemment, ils ont acquitté leur dette envers le Kansas City en leur vendant Bowsfield.

Campbell protège les Canadiens français...

DETROIT. (**AF**) — Les gouverneurs de la ligue Nationale tiendront leur assemblée semi-annuelle aujourd'hui dans le but d'approuver ou de rejeter un projet de loi concernant un nouveau système de repêchage des joueurs juniors. Clarence Campbell, le président de la L.H.N., a déclaré que c'était là le seul sujet important à l'agenda de cette assemblée.

Les joueurs âgés de 17 ans seront les seuls impliqués dans ce changement. Le statut des autres juniors ne changera pas. On sait que les juniors appartiennent à l'équipe de la L.N.H. qui commandite le club amateur avec lequel le jeune homme joue.

Le repêchage, basé sur l'ordre inverse du classement de la ligue Nationale à l'expiration de la saison 1961-62, permettrait à chaque équipe de repêcher ces jeunes et de les forcer à signer avec elle dès qu'ils passeront professionnels.

Selon Campbell, le Canadien ferait exception à cette règle afin de conserver le fait français au sein de cette équipe. Tous les juniors de 17 ans, qui sont la propriété d'une équipe commanditée par le Canadien, seront immunisés contre ce repêchage et appartiendront automatiquement au club montréalais.

M. Diefenbaker sera à Toronto

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre John Diefenbaker et son épouse se rendront à Toronto en fin de semaine prochaine afin de participer aux festivités de la coupe Grey.

Le premier ministre et Mme Diefenbaker assisteront au défilé qui précédera la joute durant la matinée et le leader canadien effectuera le botté d'ouverture de la finale canadienne entre les Tiger-Cats de Hamilton et les Blue Bombers de Winnipeg.

Le classement

Voici le classement des équipes en rapport des médailles que chaque pays a remportées dans le cadre des Jeux de l'Empire :

	Or	Arg.	Bro.
AUSTRALIE	14	11	9
ANGLETERRE	6	7	7
NOUVELLE-ZELANDE	4	2	1
CANADA	2	4	7
ECOSSE	2	3	0
KENYA	1	1	0
GHANA	1	0	0
SINGAPORE	1	0	0
JAMAIQUE	0	1	1

FORUM
CE SOIR à 8 h.
HOCKEY — LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ST. CATHARINES vs CANADIEN
PRIX : SIEGES RESERVES : $2.00 et $1.50 (Promenade, Loges, Mezzanine et Amphithéâtre (centre) — ADMISSION GENERALE : $1.50 et $1.00 (Promenade, Loges et Mezzanine (bouts) $1.50 — Amphithéâtre (bouts) et tout le Cercle $1.00.
ENFANTS : 50 sous dans les sections non réservées seulement.
Billets maintenant en vente.

Le succès des réunions n'est pas un effet du hasard
Au SKYLINE, il est assuré par les préparatifs et le contrôle du "service des réunions"
Un personnel spécialement formé pour s'occuper des congrès, conférences et banquets de toutes sortes, dans des . . .
locaux entièrement climatisés: 13 salles de réunion pour groupes de 10 à 400 personnes, dont le Salon International, d'une superficie de 4,500 pieds carrés (possibilité d'accès par des véhicules); 250 chambres dotées de la radio et de la TV.
En plus—piscine de natation ouverte toute l'année, pour les pensionnaires de l'hôtel.
Situation idéale—loin du bruyant centre de la ville et de ses problèmes de circulation et de stationnement. . . mais à cinq minutes de l'aéroport de Montréal et à 2 minutes du rond-point du boul. Décarie.
Stationnement gratuit pour 500 voitures. Pour tous renseignements, appeler le Service des ventes et des banquets RI 7-9861
SKYLINE HOTEL
6050, CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE

VETEMENTS DE QUALITE Bovet POUR HOMMES ET GARÇONS
Nous vous offrons :
- 26 semaines pour payer
- Plan de mise de côté
- Satisfaction ou remboursement

Tel qu'illustré $125.
Paletots d'hiver
COL EN VERITABLE MOUTON DE PERSE GRIS
- Modèles : devant croisé ou simple, 3 boutons
- Tissus : lainages anglais
- Teintes : gris moyen ou noir
- Tailles : 36 à 46
Col châle
Modèle avec col "club" $55.
Léger supplément pour tailles 48 à 52.
$79.50
CASQUE EN MOUTON DE PERSE
Tour de tête : 6½ à 7¾
$19.95 à $39.50
- Centre d'Achats ROCKLAND RE. 9-7739
- Centre d'Achats DOMAINE CL. 4-3543
- 2567 est, rue Ontario LA. 6-4428
VETEMENTS DE QUALITE Bovet POUR HOMMES ET GARÇONS

DEMANDE
DIRECTEUR DES SPORTS QUALIFIE BILINGUE
Ecrire à case 7902 LA PRESSE
donnant qualifications complètes.

combien ça coûte pour apprendre à piloter ?
Il n'y a pas de doute : piloter un petit avion donne du prestige et des sensations. Cela coûte aussi un peu d'argent. Si vous vous rendez jusqu'à la piste d'Air Mont-Royal à l'aéroport de Cartierville, que verrez-vous ? Des Lincoln, des Bentley ? Occasionnellement. Mais ces grosses limousines sont plutôt rares parmi les Renault, les Ford et les Volkswagen.
Soyez d'abord certain d'une chose; si vous voulez piloter, vous avez les moyens de le faire. Ce n'est peut-être pas aussi bon marché que voyager par le futur métro de Montréal, mais piloter un avion ne veut pas dire que vous devez gagner $25,000 par année.
Certaines personnes apprennent même à piloter gratuitement. Elles achètent tout simplement un petit avion et obtiennent les leçons gratuites en même temps. Mais la plupart des gens sont plus conservateurs: ils apprennent à piloter en payant à mesure que le cours avance. Et cela, c'est très facile financièrement, si votre revenu est moyen.
Selon cette méthode, Air Mont-Royal peut vous apprendre à piloter, pour votre plaisir ou pour vos affaires, et vous découvrirez de façon surprenante que les frais sont peu élevés. Quand vous ferez voir votre permis privé, personne ne vous blâmera d'être fier. Téléphonez aujourd'hui pour votre envolée d'essai gratuite.
AIR MONT-ROYAL
2800, CHEMIN BOIS-FRANC, AEROPORT DE CARTIERVILLE
APPELEZ 747-6532

Avez intérêt à venir nous voir — STOP — Avons vaste choix d'autos derniers modèles — STOP — Serez servi à souhait — STOP — Vous attendons — STOP — à bientôt.
LALONDE à VERDUN
3897 av. BANNANTYNE, Verdun
Tél. 766-8521
COMET — METEOR — MERCURY — LINCOLN CONTINENTAL
FORD BRITANNIQUE ET CAMIONS MERCURY

SPECIALISTES EN VETEMENTS POUR HOMMES DE FORTE TAILLE jusqu'à 425 lb GRANDS jusqu'à 6'10"
Chemises 13½ à 21. Complets, paletots, gilets sport, 34 à 56. Pantalons, coupe-vent, sous-vêtements, 28 à 64. Souliers, 5½ à 15.
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
VETEMENTS DE QUALITE Bovet
2567 est, Ontario — LA. 6-4428

A L'OUVERTURE D'UNE ECOLE DE BOXE A MONTREAL. — L'aspirant au championnat poids mi-moyen JOEY DURELLE, s'est entraîné devant plusieurs spectateurs, à la nouvelle école Reggie Chartrand, hier soir. Ici, Durelle frappe sur le sac de sable et écoute les conseils de l'expert SYLVIO MIREAULT, à droite, ancien fameux boxeur et instructeur. Durelle rencontrera Peter Schmidt, lundi soir, au Centre Paul Sauvé.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Durelle viendra voir son cousin Joey à l'oeuvre

"Ne me jugez pas par ce que vous avez vu ce soir. Je n'ai jamais été un boxeur qui paraît bien dans un gymnase. Je connais des boxeurs qui ressemblent à des champions du monde lorsqu'ils s'entraînent, mais qui ne sont plus les mêmes les soirs de combat. Ce n'est pas mon cas. Je parais mal à l'entraînement et je me sens parfaitement à l'aise, quand je vois mon adversaire en face", nous a dit Joey Durelle, lors de sa visite à **La Presse**, hier soir, en compagnie de MM. Tony Pilotte et Régis Lévesque, de Trois-Rivières.

Nous avions auparavant vu Durelle s'entraîner à l'école de boxe Reggie Chartrand, qui ouvrait incidemment ses portes hier, rue La Visitation.

Durelle, qui rencontrera Peter Schmidt de Toronto, lundi soir, au Centre Paul Sauvé, dans un match qui couronnera le nouveau champion canadien des mi-moyens avait livré 5 rondes de boxe contre Arnold Sparks, ancien champion des Golden Gloves.

Au bas de l'arène, nous écoutions Jean Richard, Reggie Chartrand et Silvio Mireault dire que Sparks n'était pas un boxeur pour faire bien paraître Durelle, devant les nombreux spectateurs, qui avaient été admis gratuitement.

"Un type comme Sparks ne fait que brouiller les cartes. Durelle aurait besoin de quelques rondes pour déchiffrer son style", dit Mireault.

Durelle a cependant insisté après ses cinq rondes de boxe pour dire qu'il n'aurait pas fait mieux contre n'importe quel boxeur, à l'entraînement.

Champion de gymnase !

"Etre champion dans un gymnase, ce n'est pas payant. Je m'entraîne sérieusement. Tôt le matin, je quitte mon lit confortable et je fais quatre ou cinq milles de course à pied. Je fais des exercices. La course à pied, c'est indispensable pour un boxeur. Au gymnase, je tente simplement d'améliorer mes réflexes et de pratiquer certains coups. Je ne cherche pas à épater les spectateurs. Contre Sparks, tout ce que je tentais de faire était de porter quelques bons coups de la droite. Je voulais savoir si ma blessure était complètement guérie. J'ai porté quelques bons coups et je ne m'inquiète plus au sujet de ma main droite", a dit Durelle.

Joey, incidemment, avait parlé au téléphone avec son cousin Yvon Durelle, avant de commencer à s'entraîner hier.

Comment se comporte Yvon à Ste-Anne, N.-B. ?

"Très bien, Yvon fait de la lutte. Il travaille. Il s'arrange bien. Il viendra incidemment lundi soir, assister à mon combat. J'ai bien hâte de le voir. Sa présence me donnera confiance. Mon match contre Peter Schmidt est le plus important de ma carrière. Si je perds, j'abandonnerai probablement la boxe", a conclu Joey Durelle.

Elmer Valo à Cleveland

ROCHESTER. — (UPI) — Elmer Valo, ancien voltigeur des ligues majeures a été engagé à titre d'instructeur au premier but par les Indiens de Cleveland.

Valo, âgé de 43 ans, était dépisteur des Mets de New-York la saison dernière.

Walker promu

ROCHESTER, (UPI) — Dale Alexander, qui travaillait pour le compte des Giants de San Francisco l'an dernier, a succédé à Dixie Walker au poste de dépisteur du Sud des Etats-Unis avec les Braves de Milwaukee.

Aux Jeux de l'Empire, à Perth

Le Canada récolte deux médailles d'argent et quatre de bronze durant la 4e journée

PERTH, Australie (PC) — Harry Jerome, de Vancouver, l'un des athlètes les plus controversés dans les milieux d'athlétisme, a quitté Perth à destination du Canada hier soir à cause d'une blessure à une jambe qui, selon un orthopédiste, nécessitera des soins médicaux immédiats.

Le départ de Jerome, âgé de 22 ans, a pour le moins désorganisé l'équipe canadienne. En effet, puisque Jerome est parti, l'équipe devant participer au sprint-relais est en déficit d'un coureur. Il devait aussi tenter sa chance dans le mille-relais.

Entre-temps, d'autres Canadiens ont fait leurs marques hier à Perth. Bruce Kidd s'est classé troisième dans l'épreuve des trois milles, les nageuses canadiennes ont fourni une performance de toute beauté et d'autres athlètes ont mérité des médailles dans les épreuves de plongeons et de poids et haltères.

Toutefois, l'équipe des huit rameurs de la Colombie-Britannique n'a pu triompher dans le repêchage et a subi l'élimination aux mains de l'Australie dans une course serrée.

Halberg supérieur

Kidd, qui a remporté l'épreuve de six milles samedi, tentait de décrocher une autre médaille d'or dans les trois milles, mais les ampoules qu'il avait aux pieds et les fines ruses du Néo-Zélandais Murray Halberg ont eu raison du jeune Torontois.

Halberg, détenteur du record mondial des trois milles, a franchi la ligne d'arrivée environ 12 verges devant Ron Clarke, d'Australie, en 13 minutes et 34.2 secondes. Kidd s'est classé troisième, quelques verges derrière Clarke.

Peter Snell, un autre brillant athlète de la Nouvelle-Zélande, a franchi les 880 verges en 1:47.6, soit un record des Jeux de l'Empire lorsqu'il a eu raison de George Keer, de la Jamaique, par deux foulées.

Hier, Kidd a mérité une médaille de bronze dans les trois milles tandis que Tom Dinsley,

HARVEY RETI

de Vancouver et Ernie Meissner, de Kitchener, ont respectivement remporté une médaille d'argent et de bronze dans l'épreuve des plongeons pour hommes.

Salter brille

Allan Salter, d'Ottawa, a mérité une médaille d'argent dans les poids et haltères, catégorie des poids coqs. Jack Kelso a rapporté une médaille de bronze au Canada dans les 440 verges medley individuels tandis que la performance de l'équipe canadienne des 440 verges medley à relais leur a valu également une médaille de bronze.

Dans cette dernière épreuve, les trois premières équipes ont réussi la course dans un temps inférieur au record mondial. Toutefois, ce furent à nouveau les Australiennes P. Sergeant, Marguerite Ruygrok, Lindal McGil et Dawn Fraser qui ont retranché 2.9 secondes du record mondial. Leur temps fut de 4:45.9.

L'Angleterre s'est classée deuxième et le Canada troisième.

Par ailleurs, Harvey Reti, 24 ans, caporal de l'Armée Canadienne originaire de Pendock, Saskatchewan, s'est rendu en troisième ronde des poids milourds juniors lorsqu'il a défait B. Meli, d'Irlande du Nord, aux points dans un match de trois rondes.

Aux épreuves de nage, à Perth

Mlle Alison Glendenning et Steve Rabinovich en finale

PERTH, Austr. (PCP et AFP) —Pendant que l'Australien, Murray Rose, devenait le premier athlète à remporter une 2e médaille d'or aux Jeux de l'Empire, les Canadiens ne connaissaient que peu de succès au début de la journée de mardi.

Ses succès en aviron aux Jeux de l'Empire se voyaient arrêtés quand l'équipe à quatre sans barreur de l'Univeristé de la Colombie finissait troisième dans le dernier match au programme de ces compétitions. Il faut dire que cette épreuve donnait lieu à une compétition des plus enlevantes.

Peu auparavant, l'équipe à quatre avec barreur se retirait dans cette épreuve parce que l'embarcation qu'ils avaient à leur disposition était trop ancienne. "C'était inutile de tenter notre chance. Nos hommes ne pouvaient manoeuvrer avec cette embarcation très vieille", a déclaré l'instructeur Larry West, de Vancouver.

Espoirs chez les nôtres

Dans les épreuves préliminaires de nage, toutefois, le Canada a placé des finalistes dans le 100 verges à la brasse, tant chez les hommes que chez les femmes.

Steve Rabinovitch, de Montréal, a gagné l'épreuve chez les hommes, avec le deuxième meilleur temps de la journée, tandis qu'Alison Glendenning, de Hudson Heights, s'est qualifiée de justesse en finissant troisième dans l'épreuve chez les dames.

Après les six premiers plongeons obligatoires, soit la moitié, Tom Dinsley de Vancouver, et Ernie Meissner, de Kitchener, Ont., qui ont gagné respectivement des médailles d'argent et de bronze dans le plongeon sur tremplin, hier, étaient loin en arrière.

A la lutte, le poids mouche Peter Michienzi, de London, Ont., a perdu son premier match, aux mains de M. Niaz, du Pakistan. Ce revers donne au Canadien trois mauvais points. Un total de six mauvais points signifie l'élimination.

Chez les escrimeurs

Les escrimeurs canadiens Carl Schwende, de la Palestre Nationale, de Montréal, et Bob Foxcroft, de London, Ont., et Peter Bakonyi de Vancouver, se sont qualifiés pour les finales de la compétition d'épée, avec un record de deux victoires et une défaite, pour une 2e place, sur un pied d'égalité avec l'Australie.

Le Canada doit rencontrer l'Angleterre en finale. Celle-ci a un record de 3-0. En préliminaire le Canada a défait la Nouvelle-Zélande par 7-2 et les Galles par 6-3 mais a perdu par 6-2 contre l'Australie.

CHASSE & PÊCHE

Un autre poisson disparaît

Il disparaîtra complètement si une très sévère législation n'est pas adoptée dans un avenir prochain. Il s'agit de **l'Esturgeon de lac** (Alcipenser fulvescens) aussi appelé esturgeon jaune. Ce n'est pas une espèce de poisson que le pêcheur sportif a l'occasion de capturer tous les jours... Je dirais même que lorsque cela se produit, ça

L'ESTURGEON DE LAC

devient matière à nouvelle et LA PRESSE publie la photo !

Il est vrai que l'esturgeon n'est pas tellement bien équippé pour mordre aux leurres artificiels, qu'il ne prend pas la mouche en surface ou entre deux eaux, que les trolles le laissent parfaitement indifférent. C'est un lent promeneur, un flâneur des grands fonds. Il butine dans la vase et les petits cailloux au moyen de son long nez, créant ainsi des "nuages" d'eau trouble que sa bouche en aspirateur filtre inlassablement. Crustacés, vers de vase, larves d'insectes, oeufs de poissons et petits poissons morts ou vifs, plancton, voilà le menu de l'esturgeon.

Bien qu'il ne soit pas tout à fait aussi prolifique que son "cousin" de mer ou **Esturgeon noir** (Acipenser oxyrhynchus), les femelles de grande taille peuvent pondre près d'un million d'oeufs ! Dans les eaux douces du Québec, c'est, je crois, le poisson le plus prolifique. Alors d'où vient ce cri d'alarme et comment se fait-il qu'il soit en voie de disparition? On relève 3 causes principales :

1 — Pêche excessive des reproducteurs dans les fleuves et parfois même sur les frayères avant la ponte.

2 — Pêche abusive de jeunes individus entraînant la destruction de populations entières en diverses régions du monde.

3 — Altération grave du régime naturel de plusieurs rivières, par la pollution industrielle et par les égouts des villes, par les travaux destinés à faciliter la navigation et, ajoutons-nous, par les barrages hydro-électriques et une foule de barrages de tous genres.

Alerte sur le St-Laurent

C'est le titre de la communication que vient de faire **Gérard Beaulieu**, B.Sc.P., au ministère des Pêcheries.

Cette communication a été publiée dans le volume 6 No 2 d'**Actualités Marines**, revue trimestrielle du ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries. Le biologiste Gérard Beaulieu n'y va pas par quatre chemins. Il pose des questions graves. Entre autres : **"Dirons-nous bientôt adieu au caviar ? Une richesse précieuse serait-elle en train de nous glisser entre les doigts, par négligence ou par ignorance ?** "Et il ajoute : **"Le profit immédiat a trop souvent pour effet d'obnubiler chez plusieurs le sens, très lucide en d'autres circonstances, de la prévision et de l'économie. Il appartient alors aux législateurs de prendre la situation en mains."**

En effet. Il faudrait que le département de la Chasse et des Pêcheries remanie au plus vite les lois désuettes qui régissent l'esturgeon et qui font dire à Gérard Beaulieu : **"...Comme nous trouvons très rarement des esturgeons adultes, dont la taille soit inférieure à 44 pouces de longueur totale, nous nous interrogeons encore pour savoir sur quel critère biologique on s'est basé dans le passé pour établir à 28 pouces la taille minimum des prises dans plusieurs régions de la province."**

Une augmentation de l'ordre de **8 pouces** serait souhaitable comme taille minimum. Mais il y a aussi les braconniers qui sont de connivence avec les commerçants et chargent le fruit de leur pêche à bord des camions de ces derniers ! Ah ! ces braconniers... Gérard Beaulieu donne un exemple frappant que j'ai moi-même observé plusieurs fois : **"Un jour nous remontions la rivière SSt-François pour y tendre des filets ; nous voulions observer l'état de maturité et la taille des esturgeons. Aux "rigolets", endroit mentionné plus haut, l'embarcation s'immobilisa soudain au milieu de plusieurs filets, à la grande surprise, apparente, du garde-pêche de l'endroit. Ce dernier nous expliqua bien naïvement que ces filets, tendus illégalement dans la rivière, étaient l'oeuvre des Abénakis de la réserve d'Odanak. Rectifions en passant que ces "Indiens" étaient des blancs comme lui et moi."**

Mais le travail des braconniers s'observe sous bien des formes. Par exemple : "D'autres pêcheurs sur le fleuve et ailleurs prendront parfois quelques esturgeons de belle taille durant la période interdite, soit du 14 mai au 15 juin inclusivement, mais l'on se gardera bien de rejeter à l'eau ces poissons. On les gardera bien vivants, dans des parcs cachés ou au moyen d'entraves passées dans la bouche du poisson, jusqu'à la réouverture de la saison. L'on pourrait multiplier les exemples du genre, mais cette liste s'allongerait presque indéfiniment."

Non seulement on note une alarmante diminution de l'espèce mais on ne prend plus d'esturgeons de grande taille. Depuis 1945, **seul esturgeon de lac** pesant plus de **200 livres** a été capturé à **Saint-Michel-de-Bellechasse !** Si, théoriquement, notre esturgeon de lac peut avoir une taille de **96 pouces** et peser dans les 230 livres, on ne prend guère de nos jours des individus qui dépassent de beaucoup 50 pouces et pesent plus d 30 livres...

Notons que l'**Esturgeon Russe**, le même que le nôtre, à quelques détails anatomiques près, peut atteindre une longueur de plus de **22 pieds** et un poids de **2 tonnes** ! Ça fait du caviar, ça mes amis !

Tant que la Loi ne sévira pas contre les pêcheurs commerciaux et les braconniers qui pêchent sur la fraie ou raflent les jeunes qu'ils vendent sur le marché sous le nom "d'**Escargots**" ou "**Maillés**", nous ne verrons plus d'esturgeons de grande taille. Je dirais même que nous ne verrons plus d'esturgeons du tout.

Souhaitons que cette "Alerte sur le St-Laurent" ne soit pas une autre voix dans le désert et que les autorités concernées pourront légiférer au plus tôt.

Inscrits à Blue Bonnets

1ère COURSE, TROT C-3 — $900

1. Clark Harvester, H. Lamarre 3-1
2. Reese Hanover, G. Bouvrette 7-2
4. Allen Chips, A. Deguise 9-2
3. Marie Oveimo, L. Piedalue 5-1
8. Eff. St. Charles, P. Robillard 6-1
5. Grattan Baker, P. Caldwell 8-1
7. Armada Hanover, B. Ferron 8-1
6. Success Pearl, N. Turcotte 10-1

Eligible : Sunset Lee, T. Horton.

2e COURSE, AMBLE C-3 — $900

5. Scott Express, T. Horton 3-1
2. Stormy Atom, Rhéo Filion 4-1
1. Sadie Forbes, P. Hébert 9-2
3. Eric's Boy, E. Bradette 6-1
8. Calumet Cash, C. Moreau 6-1
6. Walter G. Grattan, R. Feagan 8-1
7. Shirley Brooke — 8-1
4. The Rocket R., R. Curran 10-1

Eligible : Chief Moken, Henri Filion.

3e COURSE, AMBLE C-3 — $900

1. Stan The Man, Henri Filion 3-1
2. Gunner Frisco, E. Bradette 7-2
3. Kitty Chips, R. Feagan 4-1
5. Blaze Haven, B. Madill 6-1
4. Coco's Girl, C. Desiardins 6-1
4. Dainey, V. Larose 8-1
7. Del Mar Va, J. Bouvrette 8-1
8. Miro Bay, F. Church 10-1

Eligible : Hi Lo's Peppy.

4e COURSE, AMBLE C-2 — $1,200

6. Joey Johnston, B. Hughes 3-1
2. Congress Hal, M. Turcotte 7-2
1. Grandee, R. Bouthillier 4-1
3. Flying Saucer, R. Feagan 6-1
4. Miss P. Alice, J. Letourneau 6-1
7. Breeze Abbe, L. Bourgon 8-1
8. Andy Ellis, W. Hopkins 8-1
5. King Express C, Y. Casellier 10-1

Eligible : Joanna H., C. Patry.

5e COURSE, AMBLE C-2 — $1,200

3. Miss Angus, K. Morrison 5-2
5. Toune Brooke 3-1
4. Bold Boy, M. Turcotte 4-1
1. Mr. Waters, H. Lamarre 6-1
6. Melissa Vale, P. Robillard 6-1
2. Lena's Pride C., R. Feagan 8-1
8. Diplomat Hal, W. Thompson 8-1
7. Joseannie, Doris Filion 10-1

Eligible : Goodwill Johnnie, C. Lorenz.

6e COURSE, AMBLE C-2 — $1,200

2. Gypsy Rose Ch, G. Lachance 3-1
1. Superior Lee, G. Johnston 7-2
4. Dale Freehal, J. Fearnaley 9-2
5. Johnny Hy, C. Loney 6-1
8. Wicomico Way, M. Turcotte 6-1
3. Kelly McWin, M. Picard 8-1
7. Homestretch Tres, L. Bourgon 8-1
6. Sir Symbol, Gaétan Lachance 10-1

Eligible : Chief's Royal, C. Patry.

7e COURSE, TROT C-2 — $1,200

2. Chuckmor, W. Thompson 3-1
3. Lucky Symbol, L. Bourgon 7-2
6. Riddell Vale, R. Bardier 9-2
5. Bred Han., R. Grandmaison 6-1
4. Nobleman, J. Letourneau 6-1
1. Amigo, Henri Filion 8-1
8. Janet's Son, C. Poulin 9-1
7. Twinkle Comet, L. Wright 10-1

Eligible : Mr. Profile, M. Waples.

8e COURSE, AMBLE C-1 — $1,400

2. The McNab, D. Corbett 3-1
3. Butch Johnston, G. Johnston 4-1
5. Glen Jerry, Mrs. M. Williams 7-1
4. The Saracen, G. Beruvais 6-1
6. Red Mile, M. Gineras 6-1
1. Mr. Stone, G. Garnsey 8-1
7. Connie Atom, H. Gallagher 8-1
8. Peachcrep, C. Loney 10-1

Eligible : Hal's Bomb.

9e COURSE, AMBLE B-3 — $1,700
(au profit de l'Association des enfants arriérés)

6. B. Budget, L. Bourgon 3-1
5. Senator Eric, J. Jodoin 7-2
1. SwanSong, L. Wright 9-2
4. Steve Martin, M. Heroux 6-1
3. Ideal Direct, R. Ponton 6-1
2. Gold Rambler, D. Gillis 8-1
8. Shooting Song, J. Vachon 8-1
7. Doctor Kirk, R. Curran 10-1

Eligible : Burton Hi Lee, P. Caldwell.

10e COURSE, AMBLE C-3 — $900

2. Irish Peter, J. Cyrenne 5-2
3. Mighty Rich, E. Smith 3-1
1. True Breeze, Y. Catellier 4-1
5. Allen Creed, J. Hebert 6-1
7. Ensign Hope, Mrs. M. Williams 6-1
4. Bay Township, P. Caldwell 8-1
8. Carl W. Grattan, R. Taylor 8-1
6. Billey Halliday, Rhéo Filion 10-1

Eligible : Adios Direct.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Pittsburgh à Québec

Ligue Junior de l'Ontario

Niagara Falls à Guelph
St. Catharines à Canadien Jr.

Ligue Provinciale de l'Est

Sherbrooke à Mtl-Olympique
Drummondville à Granby

Ligue Métropolitaine

National à Verdun 8 h. 15
Rosemont à St-Jérôme 8 h. 30
Valleyfield à Sorel 8 h. 30

HIER

Ligue Métropolitaine

Sorel 3, Lachine 9

Ligue Interuniversitaire

McGill 8, Carabins 9

Ligue Américaine

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	11	6	2	58	54	24
Hershey	12	7	0	78	58	24
Providence	10	9	2	71	60	22
Baltimore	10	9	1	70	71	21
Springfield	10	10	1	85	74	21

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	11	7	0	55	55	22
Rochester	8	8	2	80	63	18
Cleveland	5	15	0	52	91	10
Pittsburgh	5	12	0	46	59	10

Ligue de l'Est

	G	P	N	P	C	Pts
Kingston	11	3	3	60	53	25
Hull	12	5	0	59	48	24
Sudbury	8	8	2	82	82	18
Syracuse	3	13	3	49	70	7

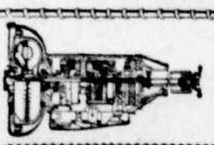

REPARATION de TRANSMISSIONS

• PAS DE COMPTANT • AUSSI PEU QUE $2.00 PAR SEMAINE
• TRAVAIL ET PIECES GARANTIS • ESTIMES GRATUITS

MASTER TRANSMISSIONS INC.
4045, av. VERDUN — Tél. 769-8819

Calvert...symbole d'hospitalité durant les Fêtes

Masterpiece
Un luxueux mélange de fins rye whiskys canadiens. Emballage-cadeau.

V·I·P
Un rye whisky canadien pour les connaisseurs. Emballage-cadeau.

Old Rye
Il a subi 96 épreuves de qualité. Votre dégustation en est le 97e essai.

Calvert Distillers Limited • Amherstburg, Ontario

Où est votre souci?... barbe dure? peau sensible? Avec Schick aucun souci!

Si ce rasoir-là ne vous convient pas parfaitement

...employez celui-ci!

Super Speed—2 modèles désormais convenant à n'importe quelle peau et à n'importe quelle barbe. Le nouveau Schick Super Speed existe en 2 modèles ce qui permet un rasage parfait quelle que soit la nature de la peau ou de la barbe. Le Super Speed à tête rayée de rouge rase vite les barbes dures et ordinaires; le Super Speed à tête rayée de vert assure le bien-être des peaux les plus sensibles. Désormais par conséquent, quelle que soit la barbe ou la peau, le rasoir électrique a sa raison d'être. Dès le premier jour, le Super Speed fait ses preuves. Les deux modèles sont présentés dans un écrin antichoc; ils possèdent des lames à trois positions et une tête lavable en acier inoxydable.

SCHICK
la marque de qualité

Schick (Canada) Limited, Toronto 2B

ANNONCE

DÉMANGEAISONS dues à L'ECZÉMA

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

AU CENTRE DE TERREBONNE, l'Ecole de patinage artistique a repris ses activités pour une 3e saison, sous la direction de Mlle **Marielle Dépatie** (ci-haut). Pour plus de sécurité, le transport des élèves jusqu'à l'aréna du Centre sportif Laval, à St-Vincent-de-Paul, où ont lieu les cours le mercredi après-midi, à 4 h. 30, se fait par autobus scolaire. Comme le patinage artistique exige de la souplesse et de la précision, les élèves doivent suivre, le mardi, au Centre même de Terrebonne, un cours de gymnastique et de rythmique. Les patineuses apprennent aussi l'art du mannequin et peuvent ensuite participer aux défilés de modes organisés par le centre de Loisirs. En outre, cette année encore, les membres de l'Ecole de patinage donneront un spectacle lors du "Festival annuel de la Jeunesse" qui aura lieu le 3 mars, au Centre sportif Laval. Il y a encore place pour d'autres élèves à cette école de patinage de fantaisie; s'adresser à Mlle Dépatie (NO. 6-8611 ou NO. 6-3509).

Aux centres municipaux

Séances de gymnastique

Cette année encore, la gymnastique est à l'honneur dans la plupart des centres récréatifs du Service des parcs de Montréal. Des séances d'éducation physique y sont particulièrement offertes à l'intention des dames et des jeunes filles, sous la direction d'instructeurs spécialisés; il y en a aussi pour hommes et jeunes gens.

Voici le calendrier des activités de gymnastique pour dames et jeunes filles, où la participation est absolument gratuite :

Centre **Gadbois,** 5485, chemin Côte-St-Paul (près St-Ambroise), le **mercredi** soir, à 7 h. 30, avec le moniteur Serge Lalonde.

Centre **Guybourg,** 1905, rue Cadillac, le **vendredi** soir, à 7 h., avec la monitrice Jacqueline Caron;

Centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis (près Chabanel), le **mardi** soir, à 7 h., avec la monitrice Andrée Dion. En outre, à ce même centre, avec la monitrice Marie-Thérèse Desjardins, il y a gymnastique pour les tout-petits : le **mardi** matin, de 9 h. 30 à 11 h., et pour les mamans : le **vendredi,** de 2 h. à 4 h., et de 7 h. à 10 h. 30.

Centre Liébert, 8100, rue de Marseille, le **mardi** soir, à 7 h., avec la monitrice Jacqueline Caron.

Centre Maisonneuve, 3000, rue Viau (sud de Sherbrooke): le **mercredi** soir de 5 h. à 8 h. 30, pour les jeunes filles et à 7 h., pour les dames, avec la monitrice M.-Thérèse Desjardins; à 7 h., pour les hommes, avec le moniteur Aimé Favre; le **jeudi** soir, à 7 h., pour les dames, avec Mlle Desjardins.

Centre **Père-Marquette,** 1600, rue Drucourt (angle Bellechasse et Marquette), le **lundi** soir, à 7 h., avec la monitrice Nicole Desroches, et le **mardi** après-midi, à 2 h., avec la monitrice M.-T. Desjardins (durant l'"Heure des tout-petits"); le **jeudi** soir, à 7 h., pour hommes et jeunes gens, avec le moniteur Yves Rajotte.

Centre **Mousseau,** 3035, rue Mousseau, Tétreaultville, le **jeudi** soir, à 7 h., avec la monitrice Nicole Desroches.

Centre **Notre-Dame-de-Grâce,** 5311, Côte-St-Antoine (angle Décarie), le **lundi** soir, à 7 h., avec le moniteur Serge Lalonde.

Centre **Ovila-Pelletier,** 4495 est, rue Ontario (angle Bennett), le **lundi** et le **mercredi** soir, à 7 h., avec la monitrice Jacqueline Caron.

Centre **St-André-Apôtre,** 215 ouest, rue Prieur (angle Esplanade), Ahuntsic, le **mardi** soir, à 7 h. 30, avec le moniteur André Leduc.

Centre **Ste-Bernadette,** 6825, 16e av., Rosemont, le **lundi** soir, à 7 h. 30, avec le moniteur André Leduc.

Centre **St-Charles,** 1055, rue Hibernia (angle Grand Trunk), Pte-St-Charles, le **vendredi** soir, à 7 h. 30, avec le moniteur Serge Lalonde.

Centre **St-Emile,** 3450, rue Davidson (nord de Sherbrooke), le **jeudi** soir à 7 h., avec la monitrice Andrée Dion.

Tous les adultes sont donc invités à profiter de ces séances de gymnastique pour se procurer une salutaire détente, développer leur physique, conserver leur santé, jouir d'une saine récréation.

A La Palestre

Une joute d'exhibition sera donnée demain soir, à 7 h. 30, au Centre Cherrier de la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, contre l'équipe Sir-G.-William-College, par le club de polo aquatique de la Palestre. Le public y est invité. En outre, cette même section organise une soirée de danse qui aura lieu le vendredi 7 décembre, avec un orchestre de renom, au profit du polo aquatique, dirigé par Pierre Marie.

D'autre part, M. Armand Fortin, gérant de la salle de quilles du Centre Cherrier, annonce que le jeudi soir, à compter de 9 h. 30, il y a période réservée aux membres de la Palestre et leurs amis, pour leur permettre de pratiquer leur sport favori.

Activités au Centre I.-C.

La maternelle, organisée au Centre de Loisirs Immaculée-Conception, remporte un magnifique succès. Elle est dirigée par Mme Laure Gratton, avec un dévouement et une compétence remarquables. Une équipe d'assistantes y apporte aussi un concours généreux et fort efficace.

Cette activité tend particulièrement à promouvoir chez les enfants d'âge pré-scolaire l'épanouissement physique et social. Le programme comporte un peu de gymnastique et de rythmique, les premiers éléments de natation et de ballet, un peu de diction et des jeux. On veille surtout à apprendre aux tout-petits à vivre et à se récréer avec leurs compagnons et compagnes.

Par ailleurs, on rappelle que le Centre I.-C. a retenu les services de Mme Rolland Raté, spécialiste en artisanat, pour diriger les cours de mosaïque, tapisserie, cuivre, rochettes, etc. Dames et jeunes filles sont invitées à profiter de ces cours, le jeudi après-midi, de 1 h. 45 à 3 h. 45.

On annonce d'autre part que la prochaine soirée des "Amis du Voyage" aura lieu le mardi 4 décembre et sera consacrée à l'Allemagne. Cette soirée sera sous le distingué patronage du Dr G. Stahlberg, consul général d'Allemagne, et profitera du concours de la compagnie Lufthansa, de l'Office du Tourisme allemand et du ministère de la Culture de Bonn.

En fin de semaine prochaine, les 1er et 2 décembre, une clinique de ski se tiendra à l'auberge "le P'tit Bonheur", au lac Quenouilles (près de Ste-Agathe). Elle sera dirigée par M. Charles Sarrazin, diplômé en Education physique et professeur de ski de grande réputation. Le départ pour l'auberge se fera vendredi soir, à 7 h. 30, du Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau (LA. 2-1109).

A l'équipe folklorique "le Cotillon", on compte 14 jeunes gens et jeunes filles, sous la direction du président Yvon St-Pierre et du meneur Gilles Deslauriers. Chaque samedi, ces nouveaux membres mettent à profit leur enthousiasme dans les soirées de danses récréatives et folkloriques qu'ils organisent au gymnase du Centre I.-C. à l'intention des 15 à 18 ans. Cette nouvelle initiative remporte un beau succès.

Dimanche dernier, "le Cotillon" tenait une soirée de la Ste-Catherine. En fin de semaine prochaine, il aura sa session d'étude à l'auberge "le P'tit Bonheur". Il prépare aussi une démonstration de danses folkloriques qui sera présentée en février au programme "Sports et Loisirs" télévisé par le canal 10. Il étudie les possibilités d'organiser un tournoi folklorique provincial pour clôturer en beauté sa présente saison.

A Longueuil

Les cours de judo se continuent avec succès, à Longueuil, à l'école Catherine-Primot, rue Ste-Catherine. Ils ont lieu les lundi et jeudi : de 6 h. 30 à 8 h., pour les 12 ans et moins; de 8 h. à 9 h. 30, pour les 13 ans et plus; de 9 h. 30 à 10 h. 30, pour les adultes.

Par ailleurs, on annonce que le lundi soir, 10 décembre, à 8 h., à la même école, sera présentée une démonstration de judo Kodokan par les trois sections de judo de Longueuil, sous la direction de M. Christian Jardel.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club pour les 6 à 15 ans, au centre **Ste-Odile,** 12055, rue Dépatie, Cartierville (entrée libre) ; à l'affiche : "Un avion a disparu" et "Corral". Demain, au centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis.

— A 8 h., au centre **N.-D.-G.,** 5311, Côte-St-Antoine, dernière assemblée des équipes de hockey bantam, midget et juvénile, de la section N.-D.-G.

— A 8 h., à la salle **St-Sacrement,** 4450, rue St-Hubert, partie de cartes organisée par l'Agrégation des Malades (DU. 9-3225).

— A 8 h., au sous-sol de l'église **N.-D.-de-la-Merci,** angle de Lille et Charland (nord-est de Montréal), cours d'art culinaire sur le menu des Fêtes (DU. 7-3936 ou DU. 9-7002).

A St-Donat

La partie de cartes annuelle, organisée par le service des Loisirs de la paroisse St-Donat de Montréal, aura lieu demain soir, à 8 h., au sous-sol de l'église, 6800, rue de Marseille. Il y aura des prix de table et de nombreux prix de présence. Pour renseignements: CL. 9-6495.

Par ailleurs, samedi 1er décembre, ce sera la soirée récréative et dansante organisée par les membres du Ciné-Jeunes de St-Donat, à l'occasion de leur 1er anniversaire. Cette soirée se fera à l'école des garçons. Il y aura danses populaires avec orchestre. Jeunes et moins jeunes y sont invités.

— A 8 h., au gymnase du parc-école **de Normandie,** 160 est, rue St-Laurent, à Longueuil, grande partie de cartes au profit du corps de clairons "les Etoiles de Longueuil".

"Symphonie Hivernale"

C'est demain soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel (angle Bordeaux), que se déroulera le défilé de modes intitulé: "Symphonie Hivernale". A cette occasion, Ca-Pau-Lau, conseillère en modes, présentera une gamme complète de vêtements masculins et féminins.

Les profits de ce gala de modes seront versés à l'Auberge "le P'tit Bonheur" du Centre de Loisirs Immaculée-Conception. Jeunes gens, jeunes filles et adultes sont cordialement invités à cette soirée (pour renseignements: LA. 2-1109).

On rappelle aussi que jeudi soir, au Centre I.-C., aura lieu l'ouverture officielle de la saison de ski.

TRANS ISLAND MOTORS
VOUS OFFRE
UNE TRANSACTION SUR LA
DODGE
TRANS ISLAND MOTORS LTD.
DODGE — CHRYSLER — SIMCA — VALIANT — Camions DODGE
5400 BOUL. DÉCARIE — HU. 8-9171
OUVERT JUSQU'A 10 P.M.

BOULEVARD
DODGE · CHRYSLER

garantie de 5 ans ou 50,000 milles
DODGE

330 ouest, boul. Crémazie — DU. 9-7871
(PRES ST-LAURENT)

VOYEZ GRAND

La Dodge '63 va de l'avant! Elle est gracieuse, stable et puissante. C'est la voiture à prix modique dans laquelle vous retrouverez le plaisir de conduire, la fierté d'être au volant d'une vraie voiture! Elle est toute nouvelle, à l'intérieur comme à l'extérieur; elle est sûre d'elle-même...et garantie pour 5 ans ou 50,000 milles.* Passez la voir chez votre vendeur Dodge. Emmenez-la faire un petit tour...vous en deviendrez amoureux fou. On peut dire en toute franchise qu'elle est véritablement conçue pour les gens qui s'y connaissent en fait de voiture!

VOYEZ DODGE

Suburban quatre portes 330

Hardtop deux portes 440

*LA NOUVELLE DODGE PLEINE MESURE ÉTABLIT UN NOUVEAU STANDARD DE SÛRETÉ DE RENDEMENT ... surtout depuis que les éléments principaux du moteur, de la transmission et du pont arrière sont garantis pour 5 ans ou 50,000 milles, selon le cas qui se produit le premier. Et pensez à tout ce que Dodge vous offre en plus! LA SUSPENSION À BARRES DE TORSION ... qui empêche le roulis dans les tournants, les plongées dans les freinages et les accélérations. De toutes les grosses voitures, Dodge est la seule à vous l'offrir! LE NOUVEL ALTERNATEUR ... TRÈS ÉCONOMIQUE qui charge votre batterie même quand le moteur tourne au ralenti. Graissage tous les 32,000 milles, changement d'huile tous les 4,000 milles. Les freins qui s'ajustent d'eux-mêmes. LA DIRECTION ASSOUPLIE ... la direction à basse friction de la Dodge se manie très aisément, même aux vitesses minimes de stationnement. AVEC LES BANQUETTES À HAUTEUR DE FAUTEUIL, finie la fatigue des longues randonnées. Avec la construction monocoque, FINIS LES PETITS BRUITS et les grincements agaçants! Et la Dodge est conçue pour 6 PERSONNES bien bâties! ELLE EST PUISSANTE! Le moteur 6 cylindres incliné produisant 145 cv est le plus impressionnant de sa catégorie ... et le plus économique. Le moteur V-8 standard développe 230 cv—c'est le plus puissant de sa catégorie; quant au moteur V-8 à grand rendement, il produit 330 cv ... de la vraie dynamite! ET LA DODGE A VAINCU LA ROUILLE. Elle a été plongée sept fois dans des bains protecteurs spéciaux qui lui assurent une protection anticorrosion de longue durée.

CHRYSLER DU CANADA

Ne manquez pas "LA FAMILLE STONE" tous les jeudis soir au réseau français de TV de Radio-Canada

BOULEVARD DODGE CHRYSLER LTD. — 330 ouest, boul. Crémazie, DU. 9-7871
LANDRY AUTOMOBILE LTÉE — 105, boul. Curé Labelle, Ste-Rose, NA. 5-2448
NORBERT AUTOMOBILE LTÉE — 2080-90, boul. St-Joseph, Lachine, 637-2345
TRANS-ISLAND MOTORS LTD. — 5400, boul. Décarie, HU. 8-9171
LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITÉE — 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, OR. 4-1571
GARAGE ROSEMONT LIMITÉE — 2700, rue Masson, LA. 4-3759
MODERN MOTOR SALES LIMITED — 1400 ouest, boul. Dorchester, UN. 6-7881
PAGÉ ET FILS LIMITÉE — 3350, rue Wellington, Verdun, PO. 6-3571
BRONX PARK GARAGE — 7635, boul. Lasalle, Ville Lasalle, DO. 6-7818
BABIN AUTOMOBILE LTÉE — 10660, Lajeunesse, angle Henri Bourassa, DU. 9-8271
VINCENT FORGUES AUTOMOBILE INC. — 15949 est, rue Sherbrooke, Pointe aux Trembles, MI. 2-7411

"DEPENDABLE"

économie & finance — LA PRESSE

Abondance de planificateurs

Laurent Lauzier

La planification économique sera certainement la grande préoccupation de nos dirigeants au cours des prochaines années alors que les organismes qui ont été créés et qui le seront encore par le gouvernement s'efforceront de tracer le programme définitif de notre évolution industrielle.

Il est sans doute nécessaire, comme l'a signalé Me René Paré, président du Conseil d'orientation économique, lors d'une causerie prononcée la semaine dernière devant les membres du club Richelieu-Montréal, que l'Etat prenne l'initiative de la planification, surtout dans une période d'urgence comme celle que traverse la province. Toutefois, il est aussi important de prêter une attention spéciale aux études qui sont actuellement effectuées par certaines organisations qui ont précisément pour but de souligner les points particuliers de la planification qui semblent exiger un travail immédiat.

●

A ce propos, nous croyons utile de souligner la publication par un groupe d'Associations canadiennes, la plupart engagées dans le développement industriel, d'une étude sur le rapport qui existe nécessairement entre le progrès de nos municipalités et villes et le développement des industries secondaires. Cette étude qui fait un usage abondant de la statistique, analyse la situation à l'échelle nationale. Elle contient cependant certains principes de base et surtout une foule d'observations qui ont une signification particulière pour notre province où le financement des dépenses municipales et scolaires pose un problème fort épineux non seulement pour le gouvernement mais aussi pour les banques à charte dont les prêts à ce secteur dépassent largement les $100,000,000.

●

L'étude note d'abord qu'au Canada comme dans tous les pays en progrès, l'urbanisation s'accélère rapidement. Le phénomène est non seulement inévitable mais il ne saurait se poursuivre sans provoquer de malaises graves s'il n'est pas accompagné d'un développement correspondent de l'industrie secondaire dans tous les centres dont la population s'accroit rapidement. L'étude constate, en effet, que l'industrie de transformation joue un rôle prépondérant sur les revenus des municipalités et qu'elle influence aussi, et dans une très large mesure, le développement et la rentabilité des services publics, le commerce local et l'embauchage) L'étude insiste surtout sur ce dernier point qu'elle considère comme le problème le plus urgent de l'économie canadienne. Elle rejoint donc la définition que Me Paré donnait lui-même de la planification quand il expliquait la semaine dernière que son rôle était précisément l'élimination du chômage dans toute la mesure du possible.

●

L'étude précise enfin, dans ses principales conclusions, que le développement de l'industrie secondaire, facteur premier de la planification, ne peut être possible sans une revision de la politique monétaire et fiscale, sans une collaboration entre le capital, le travail et l'Etat. Elle souligne que dans l'élaboration de tout plan d'ensemble comme dans la détermination des principes de base, on devrait consulter davantage ceux qui dirigent nos villes et nos municipalités car ce sont eux qui sont le plus parfaitement au courant des besoins immédiats de chaque centre urbain comme de leurs possibilités. En d'autres termes, elle recommande finalement la planification régionale dont a parlé Me Paré.

Nomination à la B de M

F. B. CLARKE

La Banque de Montréal a annoncé la nomination de M. F. Bruce Clarke comme surintendant du service international au siège social. Il succède à M. Donald R. McCallum qui devient gérant du bureau principal de la B de M à Londres, Angleterre.

Né à Montréal, M. Clarke est entré au service de la banque à cet endroit et par la suite il a occupé plusieurs postes dans diverses succursales à Montréal, ainsi qu'à Terre-Neuve et à Vancouver. Il a été gérant adjoint aux deux bureaux de la banque à Londres, Angleterre, de 1949 à 1952 alors qu'il devint gérant adjoint au bureau principal à Toronto. Au mois de juin 1960, il fut nommé gérant du bureau principal à Kitchener, poste qu'il quitte pour assumer ses nouvelles fonctions au siège social.

●

La Banque de Commerce C. Imp. a augmenté ses prêts de 16% en 1962

Le quatre-vingt-seizième rapport annuel de la Banque de Commerce Canadienne Impériale rendu public aujourd'hui fait état de plusieurs records sans précédent dans les annales de l'entreprise.

L'actif total atteint le sommet de $4,762,352,000, soit une augmentation de $178,000,000 par rapport à l'année dernière. Le total des prêts commerciaux et autres prêts s'établissait à la fin de l'exercice à $2,085,000,000, soit un total sans précédent dans l'histoire des banques canadiennes, représentant une augmentation de plus de $285,000,000, ou près de 16 p. 100, en regard de l'exercice précédent. La forte demande de prêts se reflète dans l'achat des valeurs du gouvernement canadien dont le total de $761,000,000 accuse une diminution de quelque $209,000,000 par rapport à l'année dernière.

Les dépôts, soit $4,334,651,000, sont de $114,000,000 plus élevés qu'il y a un an, ce qui représente un nouveau record pour la banque. L'une des augmentations les plus importantes est constituée par un gain de $86,000,000 environ dans les dépôts personnels d'épargne qui se chiffrent présentement par $2,080,000,000. C'est la première fois dans l'histoire des banques canadiennes que les dépôts personnels d'épargne excèdent deux milliards de dollars.

Le rapport indique une forte liquidité, l'encaisse se chiffrant par $329,887,000 et les disponibilités par $2,222,798,000. Ce chiffre représente environ la moitié des exigibilités envers le public.

Après déduction de la provision pour impôt sur le revenu, le bénéfice net s'établit à $19,189,926, soit un gain de $1,490,123, ou 8.4 p. 100, sur l'an dernier. Les dividendes versés au cours de l'exercice se sont chiffrés par $14,632,800, soit une augmentation de $942,000 en regard de l'exercice précédent. Déduction faite d'un montant de $7,000,000, viré au compte de réserve qui s'élève maintenant à $190,000,000, les bénéfices non répartis se chiffrent par $2,657,206.

Etude géologique

Le ministère des Richesses naturelles de la province de Québec annonce la publication d'un rapport préparé par C. Faessler, maintenant décédé, sur les analyses de roches de la province.

Ce rapport est une compilation des analyses chimiques des roches de la province de Québec faites avant 1951, dont plusieurs ont déjà été publiées dans différents ouvrages scientifiques. Les autres proviennent des archives du ministère ou ont été extraites de thèses préparées à diverses universités.

Cette compilation, qui représente de longs mois de travail, sera particulièrement utile aux personnes qui effectuent des travaux de recherche dans les laboratoires, à celles qui s'intéressent à la pétrographie et à certains autres domaines scientifiques.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

SIÈGE SOCIAL—TORONTO

RÉSUMÉ DU BILAN AU 31 OCTOBRE 1962

ACTIF

ENCAISSE (Y COMPRIS EFFETS EN TRANSIT)		$ 730,645,287
TITRES DE GOUVERNEMENT ET AUTRES TITRES		1,210,235,201
PRÊTS À BRÈVE ÉCHÉANCE		281,917,690
TOTAL DE L'ACTIF IMMÉDIATEMENT RÉALISABLE		$ 2,222,798,178
PRÊTS ET ESCOMPTES		2,085,507,388
HYPOTHÈQUES ASSURÉES CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION, 1954		225,248,631
ENGAGEMENTS DES CLIENTS CONTRE CRÉANCES ACCEPTÉES, GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT, EN CONTREPARTIE DU PASSIF		141,571,986
IMMEUBLES DE LA BANQUE		61,563,946
AUTRES DISPONIBILITÉS		25,662,219
TOTAL DE L'ACTIF		$ 4,762,352,348

PASSIF

DÉPÔTS		$ 4,334,651,735
CRÉANCES ACCEPTÉES, GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT		141,571,986
AUTRES EXIGIBILITÉS		23,791,421
PART DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL VERSÉ	$ 69,680,000	
FONDS DE RÉSERVE	190,000,000	
PROFITS NON RÉPARTIS	2,657,206	262,337,206
TOTAL DU PASSIF		$ 4,762,352,348

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 1962

LE SOLDE DE PROFIT POUR L'ANNÉE, APRÈS AVOIR POURVU AUX IMPÔTS SUR LE REVENU* ET APRÈS AVOIR EFFECTUÉ LES VIREMENTS AUX RÉSERVES INTERNES, À MÊME LESQUELLES IL A ÉTÉ AMPLEMENT POURVU À LA DIMINUTION DE VALEUR DES PLACEMENTS ET DES PRÊTS		$ 19,189,926
DIVIDENDES		14,632,800
MONTANT À REPORTER		$ 4,557,126
MONTANT VIRÉ À MÊME LES RÉSERVES INTERNES APRÈS AVOIR POURVU AUX IMPÔTS SUR LE REVENU EXIGIBLE*		2,000,000
SOLDE DES PROFITS NON RÉPARTIS AU 31 OCTOBRE 1961		3,100,080
		$ 9,657,206
VIREMENT À LA RÉSERVE		7,000,000
SOLDE DES PROFITS NON RÉPARTIS AU 31 OCTOBRE 1962		$ 2,657,206

*TOTAL DES PROVISIONS POUR IMPÔTS SUR LE REVENU $20,172,000

N. J. McKINNON, PRÉSIDENT — J. P. R. WADSWORTH, GÉRANT GÉNÉRAL

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

Plus de 1260 succursales à votre service

RAPPORTS FINANCIERS

Canadian Utilities

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre dernier, Canadian Utilities Limited a obtenu un revenu net de $1,987,530, vient d'annoncer le président de la compagnie, M. John C. Dale.

Le revenu net de l'exercice précédent avait été de $1,563,329.

Canadian Utilities, et ses filiales McMurray Light and Power Co., Yukon Electrical Co. et Yukon Hydro Co., desservent 403 villes et villages de l'Alberta et du Yukon.

Les ventes d'électricité au cours de l'année en question ont rapporté $9,218,507, contre $8,290,766 l'année précédente.

* * *

Du Pont of Canada

La société Du Pont of Canada Limited a annoncé que le premier semestre de l'exercice en cours a rapporté un profit net de $6,024,000 ou 81 cents par action.

Le premier semestre de l'exercice précédent avait donné un revenu net de $3,996,000 ou de 54 cents par action.

* * *

Québec Téléphone

Pour les neuf premiers mois de l'année, les profits de la Compagnie se sont élevés à $3.51 par action privilégiée et à $1.58 par action ordinaire soit, respectivement, 46 cents et 23 cents de plus par action que pour la période correspondante de 1961. Le profit net de $1,447,123 montre une augmentation de 14.9 pour cent. Ces résultats ont permis aux administrateurs, le 1er octobre dernier, de porter de 55 cents à 60 cents le dividende semi-annuel sur les actions ordinaires.

Par rapport à la période correspondante de 1961, les recettes totales se sont accrues de 15.7 pour cent. L'interurbain a produit, pour sa part, des revenus additionnels de $983,344, soit 20.5 pour cent de plus qu'au cours de la période correspondante de 1961. Les revenus du service urbain ont passé de $2,653,052 à $2,938,197 pour croitre de 10.7 pour cent.

Par suite du développement économique de son territoire et de ses efforts soutenus pour fournir un service moderne, diversifié et efficace, la Compagnie a installé 7,609 nouveaux téléphones au cours des 12 derniers mois; à la fin de septembre le nombre des téléphones en service était de 81,114. Pendant la même période de 12 mois et pour les mêmes raisons, la Compagnie a investi pour l'amélioration et l'extension de son réseau une somme de $7,350,000. Nous prévoyons que l'exécution du programme de constructions nouvelles, pour les années 1962 et 1963, entrainera des déboursés de l'ordre de 15 millions.

* * *

Union Gas

Pour la société Union Gas Co. of Canada Limited, le premier semestre de l'exercice en cours se termine par un revenu brut de $14,738,000 et une perte nette de $254,000. Ces chiffres se comparent à un revenu brut de $14,248,000 et un profit net de $434,000 au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Il ne faut cependant pas baser sur les résultats de ce semestre terminé le 30 septembre ceux de l'année entière, car la compagnie exerce une activité conditionnée par les saisons de même que par les conditions météorologiques.

Le revenu brut provient en quasi totalité de la vente de gaz pour fins de chauffage; une très petite portion de ces ventes apparait dans le résultat du semestre qui prend fin à l'automne.

L'année dernière, le premier semestre s'était soldé par une perte nette de $9,000, tandis que l'exercice entier avait produit un revenu net de $3,916,469 ou de 72 cents par action.

* * *

C.A.E.

Selon le président de Canadian Aviation Electronics, il faut s'attendre que l'exercice en cours, prenant fin le 31 mars prochain, produise un revenu net consolidé de $2.40 par action. Les résultats de Northwest Industries Limited (dont CAE possède 95% des intérêts) seront compris dans le résultat de l'année.

Tenant compte des résultats de Northwest pendant 5 mois, le résultat du consolidé du semestre terminé le 30 septembre comporte un revenu net de $422,000 ou de $1.25 par action, contre $192,000 ou 57 cents par action dans la période correspondante de 1961, avant l'acquisition de la presque totalité de Northwest.

E. J. Sharpe

Les ventes de E. J. Sharpe Instruments of Canada Limited, au cours du troisième trimestre de l'exercice en cours ont été de $62,866, ce qui porte le total des ventes pendant neuf mois (au 31 octobre 1962), à $165,045, contre $188,474, il y a un an.

On prévoit que le profit net de la période de neuf mois, avant les dépréciations et les taxes, sera de l'ordre de $21,000, contre une perte nette de $79,000 pour la période de 12 mois de l'année dernière.

* * *

Northern Telephone

Le revenu net de Northern Telephone Limited, de $509,198 ou de 22.8 cents par action ordinaire, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1962, représente une hausse de 21% sur celui de $421,163 (21.7 cents par action) obtenu il y a un an.

Le revenu total, établi à $3,918,229, a augmenté de $662,000.

La hausse des coûts d'exploitation reflète le recrutement et l'entrainement de personnel supplémentaire pour des contrats de défense.

On ne prévoit pas obtenir avant 1963 les revenus qui compenseront pour ces dépenses supplémentaires.

* * *

Eastern Bakeries

Le record de ventes réussies par Eastern Bakeries, au cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier a permis à la compagnie de maintenir ses profits à un niveau satisfaisant. Le revenu net a été de $205,757, ou de $41.15 par action privilégiée et de $5.94 par action ordinaire. C'est une augmentation de 18% sur le résultat de l'année précédente.

Après le versement d'une somme totale de $57,500 en dividendes, les profits réinvestis dans la compagnie forment un total de $1,228,167.

La concurrence demeure serrée, a déclaré le président, M. G. G. Anglin, et l'industrie fait face à des problèmes d'ajustements de prix.

petite ACTUALITE rue ST-JACQUES

L'émission de $60,000,000 lancée par le gouvernement provincial la semaine dernière continue de provoquer une certaine inquiétude dans les milieux financiers. Les grandes firmes financières de Toronto, particulièrement les sociétés d'assurance, persistent dans leur résistance à souscrire à cette émission alors que la tranche réservée à l'épargne québécoise a été enlevée rapidement. Par suite de l'hésitation manifestée par la haute finance de la Ville-Reine, les cours d'hier étaient plutôt faibles pour les titres de cette émission dont un certain pourcentage est encore aux mains des courtiers qui ne peuvent actuellement trouver preneur. Les financiers de la rue St-Jacques, comme nombre d'observateurs suivent attentivement le progrès de cette émission car ils y voient un indice de la réaction du marché canadien aux futures émissions du gouvernement de la province.

* * *

Le président de la Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubald Boyer, sera l'un des rares banquiers canadiens à se présenter directement devant les membres de la Commission Porter qui enquête actuellement au pays sur le commerce bancaire et la finance. M. Boyer se présentera devant la Commission avec un titre de plus puisqu'il vient de se classer "champion vendeur de pommes" du club St-Laurent Kiwanis, ayant effectué à lui seul 18 pour cent des ventes de la campagne de 1962. Les fonds perçus de cette campagne servent à des oeuvres diverses de charité.

* * *

Dès que la Presse Canadienne sera en mesure de nous faire tenir le matériel approprié, nous publirons chaque semaine en pages financières le graphique des variations hebdomadaires de l'indice des valeurs industrielles transigées à la Bourse de Montréal. Nous publions depuis quelques mois un graphique donnant les variations de même nature enregistrées à la Bourse de Toronto.

* * *

La direction des bourses de Montréal n'a pas encore décidé quels seront les jours de congé à l'occasion de la Noël et du Jour de l'an.

On sait que ces deux fêtes sont le mardi, cette année.

Habituellement, la direction des bourses décide des congés vers le début de décembre. Bon nombre d'institutions financières, de maisons de courtage et de commerce adoptent automatiquement les mêmes congés que les bourses.

Les dirigeants de notre Place se pencheront vraisemblablement sur ce problème d'ici une semaine ou deux, a déclaré hier un porte-parole. Dès que la décision aura été prise, il va sans dire que les renseignements seront publiés dans cette page.

* * *

Pour la première fois dans l'histoire du courtage immobilier dans la métropole, un Canadien français,M. Pierre Brossard, membre de la firme Société de Placements immobiliers, se mérite le trophée Snyder, décerné chaque année par l'International Traders Club, de New Jersey. M. Brossard a gagné ce trophée dans la section des transactions immobilières d'échange.

Hausse des commandes de machines-outils aux E.-U.

Au cours du mois d'octobre, les nouvelles commandes pour les machines-outils, servant à la fabrication de la machinerie, ont accusé une hausse sensible chez les industries des Etats-Unis. En août, elles avaient enregistré une baisse importante, ainsi qu'en septembre.

Le total des nouvelles commandes, en octobre, a été de $61,150,000, contre $50,100,000 en septembre, et $51,000,000 en août. Les commandes provenant du marché domestique se sont élevées à $52,750,000, comparativement à $41,450,000 en septembre.

Les fabricants de machines-outils se montrent généralement optimistes. Selon eux, ces gains peuvent être attribués, entre autres, à l'optimisme manifesté par les usagers de ces outils. On s'attend de plus à ce que le volume des nouvelles commandes augmente de 10 pour cent en 1963, par rapport à la présente année.

Pendant que la demande en provenance de l'étranger continuera de baisser, il semble bien que la demande domestique ne cessera de s'améliorer. Les constructeurs s'entendent pour affirmer que les bénéfices retirés des changements à la loi sur la dépréciation et du crédit fiscal sur les investissements, alliés à la possibilité d'une réduction des taxes lors de la prochaine session du Congrès et à un financement plus facile, encourageront la modernisation des usines dans la majorité des industries.

Cependant, on fait observer qu'aucun de ces facteurs ne paraît avoir influencé le courant des affaires au cours d'octobre, où c'est surtout l'augmentation des commandes provenant du marché domestique qui a contribué à renverser la tendance à la baisse.

Durant les neuf premiers mois de 1962, le total des nouvelles commandes pour des outils de découpage s'est élevé à $436,150,000, soit une baisse de 5 pour cent comparativement au niveau établi en 1961. Au cours de la même période, les commandes pour des outils à façonner ont totalisé $144,800,000, une baisse de 38 pour cent.

Les placages

En septembre, les expéditions de placages ont grimpé de 47 p. 100 à 101,045,000 pieds carrés (68,912,000 en septembre 1961) et de 35 p. 100 durant la période janvier-septembre, soit à 770,083,000 pieds carrés (572,285,000 un an plus tôt).

Les stocks de la fin de septembre ont diminué de 15 p. 100, soit à 84,711,000 pieds carrés contre 99,731,000 un an plus tôt.

Les ventes d'autos neuves ont baissé en septembre

Les ventes de véhicules automobiles neufs en septembre ont diminué de 18.9 p. 100 sur un an plus tôt (23,448 contre 28,904), et leur valeur de détail, de 18.5 p. 100 ($70,590,000 contre $86,651,000). En août, il y avait eu diminution de 4.5 p. 100 en volume et de 2.8 p. 100 en valeur. Les ventes totales de janvier-septembre ont augmenté de 13.5 p. 100 sur un an plus tôt (440,766 contre 388,315) et leur valeur, de 13.7 p. 100 ($1,331,831,000 contre $1,171,478,000).

Les ventes de voitures particulières neuves ont flechi de 17.7 p. 100 en septembre sur un an plus tôt (19,390 contre 23,552), mais elles ont augmenté durant janvier-septembre (379,505 contre 331,569). Leur valeur de détail a diminué de 20.7 p. 100 durant les neuf mois ($1,106,134,000 contre $970,766,000).

Les ventes de véhicules automobiles neufs, de fabrication canadienne ou américaine, ont flechi de 15.9 p. 100 en septembre sur un an plus tôt (17,800 contre 21,165), tandis que celles de janvier-septembre ont avancé de 23.2 p. 100 (373,816 contre 303,308). Les ventes de voitures particulières neuves ont diminué de 14.7 p. 100 durant le mois (13,847 contre 16,239), mais elles ont augmenté de 25.7 p. 100 durant la période de cumul (315,876 contre 251,389).

Les ventes de véhicules de fabrication étrangère ont diminué de 27 p. 100 en septembre sur un an plus tôt (5,648 contre 7,739) et de 21.2 p. 100 en janvier-septembre (66,950 contre 85,007). Les ventes de voitures particulières ont diminué de 24.2 p. 100 durant le mois (5,543 contre 7,313) et de 20.6 p. 100 durant les neuf mois (63,629 contre 80,180).

NOMINATION DE CANADIAN BREWERIES AU QUÉBEC

D. J. DELANEY

M. Ian R. Dowie, président de Canadian Breweries Limited, annonce la promotion de M. D. J. Delaney au poste de gérant-général de Canadian Breweries (Quebec) Limited.

Durant les sept dernières années il eut charge des opérations à Montréal et fut responsable de la division des ventes pour la province de Québec. M. Delaney possède une vaste expérience de l'industrie de la bière, ayant été à l'emploi de la compagnie depuis 1947.

Il aura ses bureaux au Siège Social à Montréal. ●

R. L. CRAIN LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

numéro 68

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ qu'un dividende trimestriel de dix cents (10¢) l'action et un dividende additionnel de huit cents (8¢) l'action ont été déclarés sur les action ordinaires de la compagnie, payables le ou après le 31 décembre 1962 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres le 7 décembre 1962.

D'ordre du conseil d'administration.
GORDON J. REID,
secrétaire

Daté à Ottawa le 19 novembre 1962.

FALCONBRIDGE NICKEL MINES LIMITED

DIVIDENDE NUMERO 74

Avis est par la présente donné qu'un dividende régulier de un dollar ($1.00) l'action plus un dividende supplémentaire de cinquante cents (50¢) l'action ont été déclarés par le conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payables en monnaie canadienne le 15 décembre 1962 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1962.

D'ordre du conseil d'administration.
G. T. N. WOODROOFFE
secrétaire

Toronto, Canada
21 novembre 1962

WOODS, GORDON & CIE

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, QUÉ.

Membre de l'Association of Consulting Management Engineers, Inc.

LE GROUPE DE COMPAGNIES MORGAN

Maj. gén. A.E. WALFORD — M. JOHN E. SMITH — M. A. Shepherd McMURTRY — M. STANLEY E. EGAR

M. J. Bartlett Morgan, président de The Morgan Trust Company, annonce qu'afin de pouvoir offrir au public des services plus complets et mieux intégrés, des changements ont été apportés dans certaines compagnies du Groupe Morgan. Afin de répondre aux exigences de l'expansion, les nominations suivantes ont été annoncées : Le maj. gén. A. E. Walford devient président du conseil d'administration de The Morgan Trust Company. Le général Walford est directeur de plusieurs compagnies canadiennes, notamment Canadian Vickers Ltd., Excelsior Life Insurance Co., Triarch Corp. et The Mercantile Bank of Canada. MM. John E. Smith, A. Shepherd McMurtry et Stanley E. Egar deviennent vice-présidents et directeurs. M. Smith a été gérant général de The Morgan Trust Company durant nombre d'années. M. McMurtry est aviseur légal général du Groupe. L'ancienne compagnie Morgan Realties Inc., bien connue dans le domaine de l'immeuble et dirigée par M. Egar, devient maintenant une filiale de The Morgan Trust Company. Les autres directeurs de The Morgan Trust Company sont : MM. Arthur B. Gill, Henry W. Morgan, Theodore G. Morgan, H. Heward Stikeman, David W. Morgan, John D. Morgan, D. Stewart Patterson, William Johnston et J. C. Keys. Le trésorier du Morgan Trust est M. Lewis C. Gunstone, C.A. et le secrétaire est M. Edward W. Rowat, C.R. Le Morgan Trust a été fondé à Montréal en 1916; il donnera un nouvel essor à ses services de placement, de prêt et de fiducie envers le public. M. Gill, président de Morgan Insurances Services Ltd., l'un des plus importants courtiers en assurance au Canada, a déclaré que la compagnie gardera son identité propre tout en offrant un service d'assurance plus complet à sa clientèle croissante. La division de l'immeuble, dont le personnel se compose d'experts, aussi bien en propriétés industrielles et commerciales qu'en propriétés de placement, vient de s'adjoindre une division de courtage en hypothèques sous la direction de M. Jacqeus Roy. Cette division se spécialise en outre dans les prêts aux constructeurs et le financement intérimaire pour le commerce et l'industrie canadiens. On se propose également d'étendre les activités de la compagnie dans le domaine de la vente de corporations. Depuis plus de 50 ans, ses conseillers professionnels en immeuble ont fait bénéficier de leur expérience d'innombrables Canadiens et une clientele internationale, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Les autres compagnies bien connues faisant partie du Groupe Morgan sont Morgan Storage & Van Lines Ltd. et Morgan's Rockland Shopping Centre Inc. ●

La production minérale totale du Québec est à peu près stable

Le Québec a produit beaucoup plus d'argent en septembre 1962 que pendant le même mois l'an dernier. De même, il a augmenté sensiblement ses expéditions de ciment et légèrement ses livraisons d'amiante, cependant que sa production d'or a un peu diminué et que celle des produits d'argile et de chaux a subi une baisse importante.

C'est ce qui ressort d'un bulletin statistique que le ministère des Richesses naturelles vient de publier sur la production minérale du Québec.

On remarque par ailleurs qu'au regard des chiffres du mois d'août 1962, les statistiques de septembre révèlent une hausse considérable des expéditions d'argent, une diminution notable de la production d'or et une baisse générale très prononcée des livraisons d'amiante, des produits d'argile, de la chaux et du ciment.

Les expéditions totales des neuf premiers mois de 1962 montrent, par rapport à celles de la période correspondante de 1961, les variations suivantes : une augmentation de 2½ pour cent pour l'amiante, de 11½ pour cent pour l'argent, de 113 pour cent pour le minerai de fer, de 56 pour cent pour le zinc et de 10 pour cent pour le ciment; enfin une diminution de 6 pour cent pour l'or, de 4 pour cent pour le cuivre, de 10 pour cent pour les produits d'argile et de 2 pour cent pour la chaux.

Production d'or

	Minerai traité tonnes	Or contenu dans les expéditions Onces	Valeur (1)
MINES D'OR			
Akasaba	69,982	9,669	$ 360,847
Barnat	520,523	55,124	2,057,227
Bevcon	185,568	19,469	726,583
Canadian Malartic	301,025	22,346	833,953
East Malartic	405,635	67,262	2,510,218
Elder-Peel Ltd.	99,758	11,262	420,298
Eldrich	90,856	9,897	369,356
Lamaque	584,080	98,337	3,669,937
Malartic Gold Fields	122,698	16,430	613,168
Marban	65,118	8,913	332,633
Norlartic	124,084	15,252	569,205
Sigma	311,332	53,906	2,011,772
Sullivan Consolidated	191,803	35,104	1,310,081
Malartic Hygrade	15,375	9,702	362,079
Total :		432,673	$16,147,357
MINES DE METAUX USUELS			
Campbell Chibougamau	564,933	15,528	579,505
Coniagas Mines Limited	82,669	752	28,065
Copper Rand	480,821	24,797	925,424
Gaspé Copper	1,995,633	2,988	111,512
Manitou-Barvue	347,165	7,203	268,816
Merrill Island	116,536	1,043	38,925
New Calumet	72,361	1,063	39,671
Noranda	998,821	162,634	6,069,501
Normetal	261,054	4,441	165,738
Opemiska Copper	356,111	7,981	297,851
Quemont	595,711	75,409	2,814,264
Solbec Copper	184,649	895	33,401
Sullico Mines	730,305	3,215	119,984
Vauze Mines	79,984	2,457	91,695
Waite-Amulet	159,301	3,958	147,712
Total :		314,364	$11,732,064
GRAND TOTAL :		747,037	$27,879,421

(1) Valeur en fonds canadiens.

Divers produits

Les chiffres donnés dans ce bulletin ne représentent pas la production mais les expéditions des producteurs.

	Septembre 1962	Septembre 1961	Août 1962	Neuf mois 1962	Neuf mois 1961
AMIANTE					
Brut, tonnes	—	—	—	201	81
Fibre, tonnes	—	—	—	320,913	327,006
Matériaux courts, tonnes	—	—	—	475,261	451,142
Total :	98,886	96,631	109,658	796,375	778,229
METAUX					
Or, onces	78,109	80,681	84,169	747,037	797,060
Argent, onces	359,477	292,078	320,223	3,337,607	3,027,775
Cuivre, livres	—	—	—	221,533,577	230,735,810
Minerai de fer, tonnes	—	—	—	8,881,208	4,169,028
Zinc, livres	—	—	—	107,125,455	68,710,417
MATERIAUX DE CONSTRUCTION					
Produits d'argile :					
Brique	—	—	—	4,474,427	4,827,853
Blocs de construction	—	—	—	702,130	940,187
Autres produits	—	—	—	326,135	360,301
Total :	$663,299	$818,995	$795,499	$ 5,502,692	$ 6,128,341
Chaux, tonnes	16,300	33,469	27,817	285,395	292,082
Ciment, tonnes	238,337	226,239	284,208	1,629,068	1,481,064

DOCUMENTS EN MAIN — C'est hier, à Montréal, que Morgan Trust Company et Metropolitan Trust Company de Toronto ont fait part au monde financier canadien de leur intention d'unir à l'avenir leurs services à travers tout le Canada. Sur la photo ci-haut, dans l'ordre habituel, nous apercevons MM. John R. Campbell, C.R., et J. Bartlett Morgan, respectivement présidents de Metropolitan Trust et de Morgan Trust, au moment de l'annonce de la nouvelle fusion.

Fusion des activités de Morgan Trust et de Metropolitan Trust

Morgan Trust Company, de Montréal, et Metropolitan Trust Company, de Toronto, ont annoncé hier une fusion des deux sociétés, intégrant tous leurs services au Canada.

Les présidents des deux compagnies, MM. J. Bartlett Morgan et John R. Campbell, C.R., dans un communiqué conjoint, ont révélé la signature d'une convention réciproque et leur intention d'étendre les services actuels au pays et à l'étranger.

Morgan Trust fut constitué en 1916 par l'une des plus anciennes familles de la ville de Montréal.

Metropolitan Trust a été formé en juin de cette année à Toronto, à la suite de plus d'une année de négociations entre des entreprises canadiennes, européennes et américaines et des intérêts de banque, afin d'encourager les placements canadiens et étrangers au Canada et aussi pour servir les placements canadiens à l'étranger.

Récemment, le vice-président de Morgan Trust, M. John E. Smith, s'est joint au conseil d'administration de Metropolitan, à la suite de l'achat d'actions de Metropolitan par sa compagnie.

Il y a deux semaines, Morgan Realties Ltd., courtiers industriels, de commerce et de placements de biens immobiliers de Montréal, ayant à sa tête M. Stanley E. Egar, devenait une division de Morgan Trust. Ses services et les facilités intercontinentales de Morgan Insurance Services Ltd., l'un des plus importants courtiers canadiens dont le président est M. Arthur B. Gill, et qui demeurera une entreprise séparée, seront utilisés par l'alliance.

Le communiqué de MM. Morgan et Campbell déclarait que la coordination de tous les services entrera en vigueur immédiatement, créant en outre une combinaison de services souples et diversifiés.

Il révélait également que les intérêts de la famille Morgan, servant le public dans les placements, les hypothèques et les biens immobiliers, sont en train d'être consolidés avant d'entrer dans de nouveaux domaines de placements, de prêts, d'exploitations et de services publics, utilisant le trust comme véhicule de coordination. Une nouvelle division de courtage hypothécaire, sous la direction de M. Jacques Roy, a été incorporée dans les opérations du trust et desservira au début la province de Québec.

Metropolitan Trust qui dirige un commerce d'épargnes, de dépôts, d'hypothèques, de gestion, de prêt garanti, personnel, de corporation et un trust est désigné comme prêteur agréé aux termes de la Loi Nationale de l'habitation lui permettant ainsi de rendre des services et de faires des transactions sur les hypothèques de cette loi à travers le Canada.

La compagnie Morgan commencera à vendre immédiatement les titres de placements garantis de Metropolitan Trust dans la province de Québec.

$47 millions versés en rentes et assurance-vie en septembre

Les indemnités d'assurance-vie et les rentes versées aux familles canadiennes par les compagnies exerçant leurs activités dans notre pays se sont élevées à plus de $47,400,000 durant le mois de septembre. Le nombre de ces compagnies dépasse 80.

La Canadian Life Insurance Officers Association annonce que les versements effectués en septembre ont porté à $470,100,000 le montant des indemnités d'assurance-vie versées au cours des neuf premiers mois de 1962. Ce montant est de $29,900,000 plus élevé que celui versé au cours de la période correspondante de 1961.

Les indemnités après décès, qui s'étaient élevées à $160,600,000 durant les neuf premiers mois de 1961, ont atteint $172,100,000 cette année.

Les paiements de dotations échues, rachats, indemnités d'invalidité et rentes se sont élevés à $204,700,000 au cours des neuf premiers mois de 1962 alors que les détenteurs de polices ont touché $93,300,000 en dividendes durant la même période.

Financement par le Canada d'une vente de matériel de papeterie au Pakistan

L'honorable George Hees, ministre du Commerce, vient d'annoncer la signature, aujourd'hui, d'un contrat visant la livraison au Pakistan, dans le cadre du programme de financement à long terme du gouvernement, de matériel canadien de papeterie pour un montant de plus de 6.3 millions de dollars. Le contrat signé par la Canadian General Electric Company assurera, estime-t-on, plus d'un million d'heures de travail aux employés de diverses usines canadiennes.

Le marché a été conclu en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, qui autorise le financement à long terme des exportations de biens capitaux canadiens. Le montant engagé sous le régime de cette disposition, qui date de deux ans, à l'égard de livraisons de matériel de fabrication par des entreprises canadiennes, s'élève maintenant à quelque 150 millions de dollars.

Il s'agit de la première vente à un pays asiatique sous l'autorité de l'article 21A de la Loi et aussi de la première vente au Pakistan financée par le Canada dans les cadres du crédit spécial de 15 millions de dollars destiné à aider ce pays à acquitter le coût des travaux des deux premières années de son plan quinquennal de mise en valeur.

L'entente signée aujourd'hui vise l'agrandissement de l'usine de la Khulna Newsprint Mill Limited, de Khulna (Pakistan oriental), inaugurée en 1959. Jusqu'ici cette usine a été dirigée par la maison Sandwell Consultants Limited, de Vancouver. C'est aussi cette maison qui avait fait les études techniques et les études de rentabilité sur lesquelles a été fondée la décision de construire l'usine.

Outre la Canadian General Electric Limited qui fournira le matériel électrique de son usine de Peterborough, le contrat intéresse directement la Dominion Enginering Company Limited qui construira une machine à papier complète de 146 pouces de largeur et diverses entreprises canadiennes qui seront chargées de produire du matériel auxiliaire pour un montant d'environ 2 millions de dollars. On prévoit que ce contrat non seulement créera un marché permanent pour les pièces de rechange mais ouvrira la voie à d'autres ventes de matériel du même genre au Pakistan.

Au cours de la cérémonie de signature, M. Hees a signalé l'importance du financement à long terme pour l'industrie et la main-d'oeuvre canadiennes. A l'heure actuelle, a-t-il dit, des projets de contrat pour un montant de l'ordre de 74 millions de dollars sont en voie de négociation.

Le contrat a été officiellement signé par Son Excellence le sultan Mohammed Khan, haut-commissaire du Pakistan au Canada, au nom de l'East Pakistan Industrial Development Corporation, par M. Hugh Aitken au nom de la Société d'assurance des crédits à l'exportation, par M. J. H. Smith, président, au nom de la Canadian General Electric et par M. H.R. Horne au nom de Sandwell Consultants Limited.

Exportations d'amiante

La Russie fait une dure lutte au Canada en Europe

EDMONTON. — Selon une déclaration du président de Cassiar Asbestos Corporation, les producteurs d'amiante de Russie font tout en leur possible actuellement pour supplanter les producteurs du Canada sur les marchés de l'Europe.

M. F. M. Connell de Toronto a affirmé, au cours d'une interview, que, malgré cette concurrence, les producteurs canadiens conservent encore une légère avance sur leurs concurrents russes.

L'homme d'affaires a révélé qu'on retrouve le produit russe principalement en Allemagne de l'Ouest, en France et en Belgique.

Un des plus importants producteurs d'amiante du Canada, Cassiar, n'a pas ressenti trop sérieusement les effets d'une telle concurrence, car l'ensemble du tonnage soviétique était de moins bonne qualité que celui produit par Cassiar.

Au cours des 5 dernières années, les Russes ont augmenté leur production de 375,000 tonnes métriques à 1,100,000 approximativement.

Toute cette production provient d'Asbest, dans les montagnes de l'Oural au nord de la Russie. En 1965, leur capacité de production atteindra probablement les 1,500,000 tonnes, alors que les réserves sont approximativement de 2,800,000,000 tonnes.

"Les producteurs canadiens maintiennent un meilleur contrôle sur la qualité de leur produit, a souligné M. Connell, mais les prix de la Russie sont de beaucoup inférieurs."

La dévaluation du dollar canadien a aidé les producteurs canadiens à soutenir et combattre cette concurrence, car ils ont pu conserver leurs prix au même niveau, forçant ainsi leurs concurrents à baisser les leurs.

La mine exploitée par la compagnie Cassiar est située dans la région du Lac MacDame, au nord de la Colombie-Britannique, sur le sommet d'une montagne de 5,000 pieds. L'amiante qu'on y trouve est de haute qualité.

Les expéditions de sel sec ordinaire par les producteurs canadiens ont augmenté en septembre à 212,694 tonnes (152,637 un an plus tôt) et, durant la période janvier-septembre, à 1,632,443 (1,060,455) tonnes.

Mesures préliminaires à un plan de développement espagnol

MADRID (AFP) — Facilités pour les investissements étrangers; libéralisation du commerce intérieur et extérieur; coordination entre les divers ministères économiques. Tels sont les trois points principaux du décret prévoyant les mesures préliminaires au plan de développement espagnol que vient d'approuver le Conseil des ministres.

Sur le premier point le texte prévoit une adaptation de la loi sur les sociétés anonymes quant aux investissements étrangers, et une révision des dispositions en vigueur sur la participation des Entreprises étrangères aux adjudications de travaux publics. En outre une nouvelle réglementation assouplissant les règles le la création des entreprises est destinée à faciliter l'apport de capital étranger.

Pour le second point, sont prévus la suppression des impôts municipaux, les mesures contre les monopoles et pour la défense de la libre concurrence dans le domaine du commerce intérieur, la libéralisation des importations, et l'encouragement à l'exportation par la création d'un institut national du commerce extérieur, dans le domaine des échanges avec l'étranger.

Quant au troisième point, le texte du décret spécifie que toutes les mesures ayant une incidence sur la vie économique du pays ne pourront être prises qu'avec l'accord de la commission interministérielle des affaires économiques. De plus, le rôle des entreprises de l'Etat sera plus strictement délimité et leur programme d'investissements sera rendu public chaque année.

Ce texte est en réalité une sorte de "loi-cadre" qui sera complétée par une série de mesures qui devront être prises dans un délai maximum de six mois.

Les observateurs notent que plusieurs des dispositions contenues dans le décret sont conformes aux recommandations de la commission d'enquête de la Banque mondiale dont le rapport a été publié au début du mois dernier.

Ces mesures préliminaires sont destinées à couvrir la période intermédiaire entre le "plan de stabilisation", maintenant mené à bien, et le plan de développement, dont l'exécution doit débuter en principe en janvier 1964. L'élaboration du plan qui sera sans doute quinquennal doit être terminée en juin prochain.

LE PLUS LÉGER whisky du monde...

quelle serait votre décision ?

VOICI LES FAITS

Vous êtes à la tête d'une entreprise. L'un de vos principaux employés est invalide depuis 5 mois et vous venez d'apprendre qu'il risque d'être absent indéfiniment. Il est même possible qu'il ne reprenne jamais son travail.

Il est bien difficile de prendre une décision si lourde de conséquences. Mais aujourd'hui, vous pouvez fort heureusement résoudre ce problème d'une façon élégante et économique avec . . .

VOICI LE PROBLÈME

Jusqu'ici vous lui avez versé son salaire intégralement. Mais que faire maintenant? Estimez-vous avoir des obligations réelles, ou du moins morales, envers lui et les siens? D'un autre côté, si vous continuez à payer cet employé, vous est-il financièrement possible d'engager un remplaçant?

le plan de continuité de salaire garanti

Ce plan assure vos employés de recevoir leur salaire en cas d'invalidité—et vous permet d'engager un remplaçant sans alourdir le budget. Exemple—Un de vos employés gagnant $10,000.00 par année ne paiera que $1.50 environ par semaine pour bénéficier de 50% de son salaire (non imposable) jusqu'à l'âge de la retraite en cas d'invalidité permanente. Ce plan peut facilement inclure tous vos employés, avec ou sans participation de leur part.

Nous espérons que l'attrait d'un tel plan vous amènera à demander toutes les précisions voulues, pour savoir comment le Plan de Continuité de Salaire Garanti peut s'adapter à vos besoins. Communiquez avec l'un des courtiers, agents, ou conseillers nommés ci-dessous ou écrivez à:

CONTINENTAL CASUALTY COMPANY
MEMBRE DU CONTINENTAL NATIONAL INSURANCE GROUP
Montréal • Edmonton • Toronto • Vancouver • Calgary • Winnipeg

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY INC., 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal

L'AGENCE D'ASSURANCE MINALL ENR'G., CL. 4-8995

NOUVELLE ÉMISSION

$60,000,000

Province de Québec

Obligations à 5% à 6 ans avec fonds d'amortissement, échéant le 15 décembre 1968
(Non-rachetables avant échéance)

Obligations à 5¼% à 25 ans avec fonds d'amortissement, échéant le 15 décembre 1987
(Rachetables seulement à compter du 15 décembre 1984)

Date d'émission—le 15 décembre 1962

Capital et intérêts semestriels (15 juin et 15 décembre) payables en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada (sauf aux succursales du Grand Nord) des banques désignées dans les obligations, au choix du détenteur. Coupures de $1,000, $10,000, $25,000 et $100,000 avec privilège d'immatriculation quant au capital seulement. Les coupures de cette émission pourront être échangées pour un montant en capital égal d'autres coupures autorisées des obligations de cette émission ayant la même échéance, moyennant le paiement de tous honoraires raisonnables qui pourront être fixés de temps à autre par le Ministre des finances de la Province, mais sans frais pour l'échange de coupures formant partie de la livraison initiale. Les obligations échéant le 15 décembre 1968 seront non-rachetables avant échéance. Les obligations échéant le 15 décembre 1987 seront rachetables au gré de la Province, en totalité mais non en partie, au pair plus l'intérêt couru, à toute date d'échéance d'intérêts à compter du 15 décembre 1984 sur préavis d'au moins 30 jours.

Consultation juridique: MM. Holden, Hutchison, Cliff, McMaster, Meighen & Minnion.
MM. Létourneau, Stein, Johnston, Leahy, Marseille & Price.

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations constitueront un engagement direct de la Province de Québec et le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province. Le but de cette émission est de défrayer des dépenses à faire à même le fonds consolidé du revenu.

On a prévu les fonds d'amortissement minima suivants: (i) obligations à 6 ans—1% de la somme totale en capital de cette tranche pour chacune des années 1963 à 1967 inclusivement; (ii) obligations à 25 ans—1% de la somme totale en capital de cette tranche pour chacune des années 1963 à 1986 inclusivement, tant que lesdites obligations seront en cours.

Sur demande, nous adresserons un prospectus officiel, contenant des précisions sur la dette de la Province ainsi que d'autres renseignements d'ordre financier.

PRIX:

Obligations à 6 ans—99.75 plus l'intérêt,* pour rapporter approximativement 5.05%

Obligations à 25 ans—97.25 plus l'intérêt,* pour rapporter approximativement 5.45%

***Sans intérêt couru sur les obligations achetées et payées au plus tard le 17 décembre 1962.**

NOUS NE RECEVRONS LES SOUSCRIPTIONS QUE SUJETTES À REJET OU RÉDUCTION, NOUS RÉSERVANT LE DROIT DE CLORE LA SOUSCRIPTION EN TOUT TEMPS ET SANS AVIS.

NOUS COMPTONS QUE LES OBLIGATIONS EN FORME DÉFINITIVE SERONT PRÊTES POUR LIVRAISON LE OU VERS LE 15 DÉCEMBRE 1962.

NOUS OFFRONS, POUR NOTRE COMPTE, CES OBLIGATIONS SOUS RÉSERVE DE LEUR ÉMISSION ET DE LEUR LIVRAISON, AINSI QUE DE L'APPROBATION DE NOS CONSEILLERS JURIDIQUES CI-DESSUS DÉSIGNÉS, RELATIVEMENT À L'AUTORISATION, LA TENEUR ET L'ÉMISSION DES OBLIGATIONS.

L. G. Beaubien & Cie Limitée
Royal Securities Corporation Limited
René-T. Leclerc, Incorporée
Mills, Spence & Co. Limited
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Nesbitt, Thomson and Company, Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
Harris & Partners Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Burns Bros. and Denton Limited
Mead & Co. Limited
MacTier & Co. Limited
Midland Securities Corpn. Limited
Cochran, Murray & Co. Limited
James Richardson & Sons
La Corporation de Prêts de Québec
J. E. Laflamme Limitée
Bartlett, Cayley & Company Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltd.
Graham, Armstrong Securities Ltd.
Garneau, Boulanger Limitée
J. T. Gendron Inc.
Hamel, Fugère & Cie, Limitée
Grant Johnston & Co. Limited
R. A. Daly & Company Limited
J. L. Graham & Company Limited
Molson & Company Limited
Fry & Company Limited
Laurent & Veillet Inc.
Forget & Forget Limitée

A. E. Ames & Co. Limited
Wood, Gundy & Company Limited
Dominion Securities Corporation Limited
Greenshields Incorporated
Crédit Interprovincial Inc.
W. C. Pitfield & Company, Limited
Gairdner & Company Limited
Equitable Securities Canada Limited
Anderson & Company Limited
Lagueux & DesRochers Limitée
J. C. Boulet, Limitée
Casgrain & Compagnie Limitée
Bélanger Inc.
La Maison Bienvenu Limitée
Desjardins, Couture Inc.
Clément, Guimont Inc.
Société de Placements Ltée
Marc Carrière, Limitée
Grenier, Ruel & Cie, Inc.
Brault & Chaput
Bankers Bond Corporation Limited
Brawley, Cathers & Co.
Crédit-Québec Inc.
Oscar Dubé & Cie Inc.
Fairclough Co. Limited
Walwyn, Stodgell & Co. Limited
H. C. Flood & Co. Limited
Matthews & Company Limited
John Graham & Company Limited
Ramsay Securities Co. Limited

Les déclarations contenues aux présentes sont basées sur des renseignements obtenus de sources officielles, et ne sauraient, en aucun cas, être interprétées comme des représentations de notre part.

Novembre 1962.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11h.
Abitibi	55	41¾	41¾	41¾
Abit Pr	—	21½	24½	—
Algoma	615	48	44¾	45
Alumin	55	22⅝	22½	22½
Alum 4½ P	—	47	47	—
Ang Tel 4½	—	42	42	—
Ang 2.90 Pr	—	52	52	—
Argus	—	8½	8⅜	—
Arg 2.60 P	—	50½	50½	—
Asbestos	—	26	27⅛	—
Atlas Stl	—	34⅜	34⅜	—
Argus CPR	—	7⅜	7⅜	—
Bailey S Pr	—	21	21	—
Bnq C N	—	70	70	—
Bnq Mont	125	65	65	65
Bnq N E	—	73	72½	—
Bnq P C	50	46½	46½	46½
Bath Powe	—	15½	15½	—
Bath Pw 'A'	—	49½	49½	—
Bell Phone	615	50½	50½	50½
Bow C 5 P	—	48½	46	—
B Cr 3½ P	—	51	51	—
Bow Paper	—	5⅛	5⅛	—
Brazil	—	300	300	—
B.A. Oil	270	29¼	29¼	29¼
B.C. Forest	—	11¾	11¾	—
B.C. Power	500	18	18	18
B.C. Phone	—	50	49⅜	—
Brown	—	10¾	10¾	—
Build Prod	—	24½	24½	—
Bulolo	—	680	680	—
Cal Pow	300	20½	20½	20½
Can Cem	—	28½	28	—
Cn Cm pr z10	—	27½	27½	27½
C Dom Sug z5	—	27⅜	27⅜	27⅜
Can Iron	—	19⅛	19⅛	—
Can Safe p	—	49½	49½	—
C Aviatn 100	—	20¾	20¾	20¾
C Brew	2040	10⅝	10⅝	10⅝
C Br Alu	—	10¼	10	—
C Bronze	—	23¾	23½	—
C Cel	—	34½	34½	—
C Cel 1¾p	—	37¼	37¼	—
C Cel 1 p	—	20	20	—
C. Chemic	100	7⅞	7⅞	7⅞
C. Che Wts	—	285	285	—
C. Fair 'A'	—	6¾	6¾	—
C. Husky	—	7¼	7¼	—
Can. Bre P	—	50½	50½	—
C Imp B C	150	64¼	64¼	64¼
Col. Cel	—	830	825	—
C.I.L.	—	13⅜	13⅜	—
C. Int. Pow	—	12	12	—
C. Int Po P	—	40½	40½	—
C. Marconi	—	445	445	—
C. Oil	—	57	57	—
C. Oil 5 Pr	—	100	100	—
C P R	700	23⅜	23⅜	23⅜
C. Pet. Pr.	700	10¼	10¼	10¼
C. Vickers	—	18	18	—
CKP Dev L.	—	18	18	—
Col. Cel.	—	435	430	—
C. M. & S.	—	21⅜	21	—
Co. Textile	—	375	375	—
Con Glass	200	35½	35½	35½
Cor. Cr	—	7⅛	7⅛	—
Crédit Fon	—	127	127	—
C. Du Rio	—	660	650	—
Dist Seag	—	46⅜	46¼	—
D. Bridge	125	16	16	16
D. Corset	—	19	19	—
D. Fndry	100	59⅜	59⅜	59⅜
D. Glass	—	74	73½	—
D. Glass P	—	17½	17½	—
D. Lime L	300	5⅜	5⅜	5⅜
D. Steel	—	10¼	10	—
D. Stores	—	13	12¾	—
D. Tar	875	17⅝	17⅝	17⅝
D. Tar p	—	22½	22½	—
D. Text	—	16⅞	16⅞	—
Donohue	—	22½	22½	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	110	36½	36½	36½
Duplex F A	—	8¼	8¼	—
D. Tar d	—	81	81	—
D. Lime d	—	150	150	—
Ensm Pro A	—	6¾	6¾	—
Fam Play	—	17½	17½	—
Fleet Corp	—	19½	19½	—
Ford US	—	50	50	—
Foundation	—	9½	9½	—
Fren Ple p	—	290	290	—
Frosst A	—	16¾	16¾	—
Falcon Brid	—	54	53¾	—
AJ Freiman	—	8	8	—
Gatineau	—	29¾	29½	—
Gat 5 pr	—	96⅞	96⅞	—
Gen Dynam	—	37	33¼	—
G LPaper	—	17½	16½	—
Gr Br C	—	9¼	9¼	—
Hawker	—	3	3	—
Hollinger H	—	20½	20½	—
Hom Oil A	—	11⅞	11⅞	—
Hom Oil B	—	11¾	11¾	—
Horn Pitfld	—	160	160	—
H Smith p	—	43	43	—
Hud Bay MS	—	53¾	53	—
H Bay Cmp	—	11⅞	11⅞	—
Imp Oil	—	44¼	44¼	—
Imp Tob	1000	14⅜	14¼	14⅜
Imp Tob p	—	6	6	—
Ind Acc en	150	25¼	25¼	25¼
Inr Ac 2.75	—	52½	52½	—
Ind Ac 4.50	—	95	95	—
Inland C pr	—	18	17¾	—
Int. Nickel	160	68¼	68	68¼
Int. Paper	—	30½	30¼	—
Int. Util.	25	45¼	45¼	45¼
Int. Util. pr	—	50¼	49	—
Intrprv P.L.	150	81	80¾	81
Jamaica	—	9	8⅞	—
Labatt	50	z14	14	14
Laura Sec	—	15	15	—
Laur. F 'A'	85	z16¾	16¾	16¾
Lau Fin 2.00	—	40	40	—
Lewis Bros	—	7¼	7¼	—
Lower St. L	—	27½	27¼	—
MacLarn 'A'	—	19½	19½	—
Macmi Pwl	200	18¾	18¾	18¾
Maritime Tel	—	20½	20½	—
Mass. Fer.	300	11⅜	11⅜	11⅜
Mass F. 4	—	100	100	—
Mass. F 5½	—	107⅜	107½	—
Miron Pr	250	9¾	9¾	9¾
Mitch Robt	—	10	10	—
Molson A	—	26	25⅜	—
Molson B	—	27	26½	—
Molson Pr	—	42¾	42¼	—
Mtl Loco	225	11⅜	11⅜	11⅜
Mtl Trust	1400	85	85	85
Moore Corp	—	50⅜	50¼	—
Nat. Cont.	—	460	460	—
Nat. Drug	—	16	15¾	—
Noranda	350	29¾	29½	29¾
N.S. Light	400	21	21	21
Ogilvie	—	50	50	—
Ont. Steel	—	12¼	12¼	—
Pacif Pete	500	13¾	13⅜	13¾
Page Hers	—	20	20	—
Penmans	50	36½	36½	36½
Place	—	26	25½	—
Power Corp	—	73	72¾	—
Prem. Iron	1	90	1	90
Price Br	z15	36	36	36
Q Nat. Gas	—	4 50	4 50	—
Qué Nat	—	59½	59	—
Que Pow	100	20¾	20¾	20¾
Que Phone	—	42½	42½	—
Que Phone	—	21	21	—
Reed Alber	—	7	6¾	—
Reitman's	—	11	11	—
Rolland A	—	9¾	9½	—
Royal Ban	280	77¼	77⅛	77⅛
Royalite	—	14½	14½	—
Royalite Pr	—	24¾	24¾	—
St L Corp	—	100	100	—
Salada Foo	—	9⅝	9¾	—
Salada Foo	—	450	450	—
Shawin	225	24½	24½	24½
Shawin A	—	24	24	—
Shawin 4 p	—	41	41	—
Shawin 4½	—	44	44	—
Sher Will	—	120	120	—
Sicard	—	7½	7½	—
Simpsons	—	29⅞	29⅞	—
Sogmines Pr	—	15¼	15¼	—
Southam	—	32	32	—
Steel Can	500	17¾	17⅝	17⅝
Stnbg 'A'	—	20	20	—
Scott Lasll	—	8	8	—
Shell Oil	1000	12⅜	12½	12⅜
Texc Can	—	43¾	43½	—
Tor D Bnk	100	65¼	65¼	65¼
T Fin 'A'	—	14½	14¼	—
Tr Can Cp	50	$ 8¼	8¼	8½
Tr C Pipe	—	21⅛	21	—
Triad Oil	—	1 90	1 80	—
Turnbull	—	11⅜	11⅜	—
Trn Mount	100	14¾	14¾	14¾
U Stl Crp	—	5.00	5.00	—
Viau Ltee	—	12½	12½	—
Walk G W	50	53⅝	53⅜	53⅜
Web Knap	—	220	220	—
Westcoast	—	15	15	—
Weste VTC	—	14½	13⅞	—
Weston A	285	17¾	17⅝	17¾
Weston A w	—	800	800	—
Zeller's	—	32¼	32¼	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ajax	—	21	17	—
Alscope	—	18	25	—
Am B Belle	—	6	6	—
Amerimun	—	2½	2½	—
Am Molybd	—	195	190	—
Ang Nfld	—	$ 8¾	8¾	—
Anthonian	—	6	6	—
Atlas	—	4	4	—
Arno	—	4½	4½	—
Atl Telef	1900	235	235	235
Augustus	—	32	31	—
Auto F 'B'	—	205	195	—
Alpha	—	$ 6½	6½	—
Alpha 'A'	—	$ 6½	6½	—
Baily S A	—	$ 10¾	10	—
Bak Talc	—	91	91	—
Band Ore	1000	8	8	8
Bateman	—	4	4	—
Bellechasse	—	15	14	—
Blue Bonn	—	$ 13½	13½	—
Bornite	—	15	15	—
Black River	—	8½	8	—
Bruneau	—	18	18	—
Calalta	—	$ 24½	23	—
Calumet	—	2½	2½	—
Camp Chib	—	375	375	—
Can Floor	—	$ 14	14	—
Can S Pete	—	435	415	—
C Colleries	—	$ 6¼	6¼	—
C Dredge	—	$ 6¼	6¼	—
C Gen Inv	—	$ 33¼	33½	—
Cd Kodiak	100	44	44	44
C North W	—	6½	6½	—
Canalask	—	5	5	—
Canorama	—	9½	9½	—
Carbec	—	9	9	—
Cassiar	—	$ 10½	10½	—
Catelli A	—	$ 29½	29½	—
Cent Man	—	4½	4½	—
Chemally	1000	69	65	65
Chib Cpr	2000	8	8	8
Chipman	—	5	4	—
Clevind Cpr	—	4½	4½	—
Cominga	—	3	3	—
C C Cad	—	3½	3½	—
C Div Cc A	—	100	90	—
Cons Paper	25	$ 38¾	38¾	38¾
Commodore	—	415	415	415
C. Qu. Yel.	—	3½	3	—
Cop Rand	—	105	105	—
Copperstrm	—	20	20	—
Couv & Prov	—	$ 9	9	—
Credit MG I	—	$ 13¼	12¾	—
Dalfens Ltd	—	20	20	—
Denault 'A'	—	$ 14	14	—
D. Explorer	—	18	18	—
D. Leashlds	—	41	38	—
D. Oilcloth	200	$ 22	22	22
Drum Weld	—	$ 9	9	—
Dumagami	—	36	36	—
Dumont	—	20	18	—
Cons Mogadr	—	18	18	—
Capital Build	—	300	300	—
Elder	—	108	108	—
Fabi	—	$ 9¾	8¾	—
Fab	—	10	10	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	4	4	—
Fort Relian	—	16	16	—
Fundy	—	7	7	—
Futurity	500	17	17	17
Fox Lake	500	17	17	17
Gaspe Oil	—	2½	2½	—
G. Autrot	—	325	325	—
G Lake Sil	200	210	210	210
Gold Age	—	12	12	—
Gui-Por. Ur	—	7½	7½	—
Hellium	—	75	66	—
Int. Dredg	—	13	10	—
Int Chem	—	220	220	—
Int Ceramic	—	7½	7½	—
Int. Helium	—	231	210	—
Int. Hel wt	—	135	135	—
Int. Paint A	—	$ 6½	6½	—
I Found 6 p	25	$ 52	52	52
Israel	—	8	8	—
Jubilee Iron	—	230	205	—
Keeley	—	61	61	—
Labrador Ac	—	7½	7¼	—
Labrador	—	$ 23	23	—
Ladubro	—	80	80	—
Lamontag A	—	$ 8½	8½	—
Langis Silvr	—	32	32	—
Lingside	—	4½	4½	—
Lith Corp	500	6	6	6
Majortrans	—	8	8	—
Malartic	500	95	95	95
Marchant	—	90	88	—
Massval	—	7½	7½	—
McIntyre	—	$ 43¾	43¾	—
Melchers	—	$ 10	10	—
Melch 7% P	—	5½	5½	—
Mercu Chi	500	23	23	23
Merrill	—	64	61	—
Midi-Chib	500	15½	15½	15½
Monpré	2500	34	33	33
Mount P	1550	165	164	165
M. R. Dair	—	$ 6¼	6	—
Mount W. I	—	33	33	—
Nat. A. V.	—	165	165	—
Native Min	—	15	14	—
N. Form	10027	10	4½	4½
Nfld Light	—	$ 67	67	—
N. Jack L.	—	7½	7½	—
N.W. Am	3000	10	10	10
Need Cool	—	210	210	—
N. A. Rare	—	33	33	—
Opemis Ex	—	12½	12½	—
Opemiska	—	600	600	—
Lat. Silv	2000	32	31	32
Paton	—	$ 21	21	—
Paton 7 P.	—	6	6	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Place G & O	—	58	58	—
Porcupine	—	5	5	—
Pow Cor 1p	—	$ 47	47	—
Pow C 2p	—	$ 82	82	—
Provo	—	175	175	—
Peac River	200	225	225	225
Qu Cobalt	—	200	195	—
Que Lith	—	245	245	—
Que Oil	—	3	3	—
Que Smelt	—	9	9	—
Que Tel 55p	—	21	21	—
Roberval	—	10	10	—
Ruby Foo's	—	260	250	—
Rub Foo's w	—	52	52	—
Silver Reg	700	50	49	49
St Law Co	100	310	310	310
St Law Div	—	99	94	—
Saucon	—	25	23	—
Shop Save	—	$ 6	5¾	—
Sobey's Sto	—	$ 13½	13½	—
S Dufault	—	5½	5½	—
S Can Prov	—	$103	103	—
Spartan A	2900	60	60	60
Suptest Ord	—	$ 18	18	—
Tache	—	11	10	—
Talisman	—	70	66	—
Tazin	—	7	7	—
Tib Expl	12000	12	11½	11½
Titan	—	7	6	—
Trans Can	—	$275	275	—
Trans Mt	—	15	14⅞	—
U. Asbestos	—	420	420	—
U Cor B	—	22	22	—
U. Principal	—	45	41	—
U Towns El	—	10½	10½	—
UA Obais	—	38	38	—
Val-Mar	—	5¾	5¾	—
Vand Hout	—	285	235	—
Vanguard	—	5½	5½	—
Virginia	—	4	3½	—
Wes Helium	—	60	60	—
Weedon	—	3½	3½	—
Westburne	—	90	90	—
York Spec	—	390	390	—

Marché des bestiaux

Rapport sur les réceptions d'hier matin à 11:00 a.m. aux marches de Montréal, fourni par le ministère de l'Agriculture du Canada.

MARCHE DE L'OUEST

bovins veaux porcs agneaux-moutons
745 67 2 456

Bovins — Quelque 200 têtes de plus que lundi dernier; 500 bouvillons, 230 taures et vaches et 15 taureaux. Le marché est passablement actif à la suite d'une demande modérée et les prix payés pour les bouvillons, vu la qualité, sont de .50 à $1.00 moins cher que la semaine dernière, tandis que les taures, vaches et taureaux sont demeurés aux mêmes prix.

Bouvillons et taures — Trop peu de bouvillons de choix ont été vendus pour donner des prix. Bons $27.00-$28.00, moyens $21.00-$26.50, communs $16.75-$20.75. Bonnes taures $19.50-$21.00, moyennes $17.50-$18.50, communes $13.50-$17.00.

Vaches — Bonnes $16.50-$17.50, moyennes $15.50-$16.50, communes $13.50-$15.50, très communes $7.00-$13.00.

Taureaux — Les quelques taureaux vendus étaient de qualité commune et moyenne et ont rapporté $14.75-$18.75.

Veaux — Les arrivages d'hier matin se formaient pour la plupart de veaux de champ qui ont rapporté les mêmes prix que ceux payés la semaine dernière. Les quelques veaux de champ vendus ont rapporté $14.00-$16.50. Toutes les classes de veaux sont en bonne demande et s'échangent rapidement.

Porcs — Prix non établis.

Agneaux et moutons — Le marché est actif à la suite d'une bonne demande et les prix étaient fermes à .50 plus cher. Les bons agneaux se sont vendus $19.00, lots de qualités diverses $18.50. Les prix des moutons sont demeurés les mêmes que ceux payés la semaine dernière variant de $4.00-$8.00 suivant la valeur.

MARCHE DE L'EST

bovins veaux porcs agneaux-moutons
142 87 38 1

Bovins — 76 têtes de plus que lundi dernier étaient offertes et se formaient pour la plupart de vaches de diverses qualités.

Malgré les arrivages plus nombreux, la demande est demeurée bonne et le marché actif.

Les premières ventes enregistrées ont rapporté des prix entièrement stables à ceux de la semaine dernière.

Quelques bonnes taures ont rapporté $19.00, celles de qualité commune $14.00-$17.25.

Bonnes vaches $16.50, moyennes $15.50-$16.00, communes $12.00-$15.00, très communes $10.00-$13.00.

Quelques taureaux de qualité commune se sont échanges à $14.00.

Veaux — à la suite d'arrivages moins nombreux, le marché était très actif et les premières ventes enregistrées ont rapporté des prix fermes allant jusqu'à $1.00 de plus comparativement à la semaine dernière. Bons veaux de lait $29.00-$33.00, meilleurs $34.00, moyens $25.00-$28.00, communs $17.00-$23.00.

Porcs — Prix non établis.

Agneaux et moutons — Aucune vente.

Baisse corrective sur tous les marchés

Peu après l'ouverture ce matin, les cours étaient mixtes sur les bourses de **MONTREAL.** Les transactions étaient cependant nombreuses.

Industrial Acceptance et Banque Toronto-Dominion ont perdu ¼ chacun tandis que Pacific Pete, au secteur des pétroles de l'ouest, a progressé dans la même proportion.

Aluminium, Dominion Foundries et Shawinigan ont glissé de ⅛.

Du Pont et International Nickel ont pris ¼; Canadian Breweries et Bell Telephone ont pris ⅛.

Parmi les titres miniers, Mount Pleasant a pris un cent et Bornite Copper a fait un plongeon de sept cents.

* * *

TORONTO, également accusait une certaine lourdeur à l'ouverture ce matin. Les cours glissent et les transactions se font lentement.

Dans la liste principale des valeurs industrielles, on relève des reculs variant entre ⅛ et ⅜. Les principales valeurs touchées sont CPR, Walker-Gooderham, Industrial Acceptance, Banque Royale et Steel Company of Canada. Par ailleurs, Interprovincial Pipe Line a perdu ½.

Au secteur des métaux usuels, International Nickel a pris ⅛ tandis que Noranda a abandonné ¼ et Rio Algom ⅛.

Le compartiment des pétroles est très calme; on y relève un gain de ¼ pour Pacific Petroleum, comme il a fait à Montréal.

(PA) — **NEW YORK,** pour sa part, a ouvert mixte ce matin. L'activité est qualifiée de modérée par les observateurs. Les variations sont presque toutes inférieure au point entier.

Bethlehem Steel a glissé de ⅛ sur une transaction initiale de 3,000 actions.

General Dynamics, qui a eu hier le plus gros virement, a abandonné ce matin ¼, à 32½, sur une transaction d'ouverture inférieures au point entier.

Polaroid a perdu un point complet.

Quelques valeurs ont réalisé de timides avances : Boeing, Sears R., et Avco. Quelques autres titres habituellement en vedette ont faibli légèrement.

A **LONDRES** également, les cours sont irréguliers aujourd'hui.

Les valeurs de premier choix n'ont pas retenu l'intérêt des opérateurs et perdaient du terrain, notamment parmi les titres libellés en dollars.

On relevait cependant dans la liste une certaine tendance à l'achat éclectique. Les valeurs de génie se maintenaient fermes, mais les principaux tabacs faiblissaient.

Les banques et sociétés d'assurance sont mixtes. Les aurifères sont calmes et restent fermes tandis que les cuprifères et les zincs glissent.

* * *

(AFP) — Régression à peu près générale de la cote au milieu d'affaires moins actives à **PARIS.** On percevait la veille déjà en cours de séance, ce désir chez de nombreux opérateurs de prendre un bénéfice si rapidement acquis après une hausse ininterrompue de dix séances.

Les allègements de position sont, en effet, assez nombreux et s'appliquent indistinctement à tous les compartiments, tout comme la hausse d'ailleurs avait eu un caractère collectif. Les professionnels n'accordent cependant pas à ces replis la valeur d'une véritable tendance mais seulement celle d'un correctif technique après un mouvement d'une exceptionnelle intensité et pas toujours empreint du discernement nécessaire quant aux mérites intrinsèques des différents titres. Dans l'ensemble, les moins-values n'offrent qu'une modeste importance mais pour les valeurs qui ont été plus favorisées ces derniers jours, elles s'avèrent parfois appréciables.

Les banques se tassent à l'exception toutefois du Crédit Foncier fort bien tenu. Les reculs sont plus sensibles parmi les constructions électriques ou Radiotechnique et Générale Electricité cèdent notamment du terrain.

Les métallurgiques ne sont pas dépourvues de résistance mais les valeurs d'alimentation et les pétroles se retrouvent en moins-values souvent notables.

Alourdissement général des produits chimiques et des textiles ou Dollfus-Mieg abandonne une dizaine de points.

Aux valeurs étrangères, les allemandes reviennent en arrière devant les difficultés politiques qui s'offrent au gouvernement après les élections bavaroises. Les néerlandaises maintiennent à peu de choses près leurs positions et les Katanga se montrent plus irréguliers de même que les italiennes. Un peu de tassement aux américaines mais pas de tendance bien déterminée aux mines d'or sud-africaine.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Déc.	78½	—	—	78½
Mai	80⅜	80⅜	80⅛	80¼
Juil.	79½	79½	79⅜	79⅜

ORGE :

Déc.	1.24⅜	1.25⅜	1.24⅛	1.24⅛
Mai	1.25⅛	1.25⅛	1.24⅜	1.24⅜
Juil.	—	—	—	1.23½

LIN :

Déc.	3.20½	3.20¾	3.17¼	3.19½
Mai	3.30¾	3.30¾	3.27	3.28
Juil.	3.28	3.28	3.24½	3.26¾

SEIGLE :

Déc.	1.26½	1.26⅝	1.25⅛	1.25⅜
Mai	1.29	1.29½	1.28¾	1.29
Juil.	1.27½	1.27½	1.27¼	1.27¾

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 78⅛, EX 3 CW 76, 3 CW 75¾, EX 1 fourragere 75¾, 1 fourragere 75, 2 fourragere 72, 3 fourragere 69, fourragere melangee 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.26½, 1 et 2 CW 2-rang 1.34, 3 CW 6-rang 1.24½, 2 CW 2-rang 1.22⅝, 1 fourragere 1.22⅝, 2 fourragere 1.20¼, 3 fourragere 1.13⅛.

Seigle : 1 et 2 CW 1.25⅝, 3 CW 1.20⅝, 4 CW 1.11⅞, ergoté 1.06⅜, sur voie 1.23⅝.

Lin : 1 CW 3.18⅝, 2 CW 3.13⅜, 3 CW 3.13⅜, 3 CW 2.84½, sur voie 3.19⅛.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 22 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Déc.	2.04¾	2.06	2.04¾	2.05½
Mars	2.08¾	2.09¾	2.08¾	2.09¼
Mai	2.07½	2.08½	2.07½	2.08¼
Juil.	1.91¼	1.91½	1.90½	1.90¾
Sept.	1.94¼	1.94¼	1.93¼	1.93½

MAIS :

Déc.	1.06¾	1.06⅞	1.06⅛	1.06¼
Mars	1.09½	1.09¾	1.09	1.09
Mai	1.12½	1.12¾	1.12	1.12
Juil.	1.14⅜	1.14¾	1.14	1.14½
Sept.	1.13	1.13	1.12¼	1.12¼

AVOINE :

Déc.	67⅜	68⅜	67⅜	68⅛
Mars	67⅜	68	67½	67⅝
Mai	67¼	65⅝	65⅛	65½
Juillet	65¼	65⅜	65⅛	65½
Sept.	—	—	—	—

SEIGLE :

Déc.	1.21⅜	1.22½	1.20½	1.20⅝
Mars	1.24¼	1.25	1.23¼	1.23⅜
Mai	1.24	1.24½	1.23⅛	1.23¼
Juil.	1.20½	1.20½	1.19¾	1.19¾
Sept.	—	—	—	—

FEVE SOYAS :

Jan.	2.46⅞	2.47⅜	2.46	2.46½
Mars	2.49⅛	2.50¼	2.49	2.49½
Mai	2.52½	2.52½	2.51¼	2.51⅝
Juil.	2.53	2.53¼	2.52	2.52⅛
Août	2.49⅜	2.50	2.49	2.49⅛
Sept.	2.38¾	2.38⅞	2.38	2.38⅛

NEWYORK

	Haut	Bas	11h.15
Abbott Lab	68½	68½	68½
Admiral Corp	11¼	11¼	11¼
Air Reduction	56⅝	56⅜	56⅝
Allis-Chalmers	15⅜	15⅜	15⅜
Am Can	44½	44	44½
Anaconda Pete	115⅛	115⅛	115⅜
Am Locomotive	20	20	20
Am Tel Tel	114½	114⅜	114⅝
Am Tobacco	29¾	29¼	29⅝
Anaconda Cppr	44½	43⅝	44
Armco Steel	52½	52¼	52½
Atchison	24¼	24¼	24¼
Baltimore Ohio	26½	26½	26½
Bethtlehem Steel	31	30	30½
Boeing Aircraft	29⅝	29¼	29⅝
Borden's Col	50⅜	50⅛	50⅜
Canada Dry	21¼	21¼	21¼
Canadian Pacific	22	22	22
Case J. I.	53⅜	53⅛	53⅜
Caterpillar Tractor	37	36	37
Chespeake Ohio	53⅜	53⅛	53⅜
Chrysler	69½	69¼	69
Coca Cola	82¾	82¼	82⅛
Colgate Palmoliv	42⅜	41¾	42
Cons Edison N-Y	79½	79	79½
Continental Can	42⅜	42⅛	42⅜
Cont Oil	54	53⅜	54
Corn Products	49⅜	49⅜	49⅜
Delw Hudson	19¼	19¼	19¼
Doug Aircrft	31½	30½	31
Eastman Kodak	105½	105½	105½
Eversharp	24¼	24⅛	24⅛
Firestone	32	32	32¼
Ford Motor	45⅜	45⅛	45⅜
Friden	27⅜	27⅜	27⅜
Gen Electric	74¾	74¼	74⅜
Gen Foods	73⅜	73⅛	73⅜
Gen Dynamics	33¾	32½	33
Gen Motors	55½	55	55½
Gillette S R	31	30⅝	31
Glidden	26⅛	26	26½
Goodrich	43¾	43⅜	43⅝
Goodyear Tire	32½	32	32½
Gen Tire	17⅜	17¼	17⅜
Homstke Mining	47⅜	47⅛	47⅜
Hussm Refris	44½	44½	44½
Illinois Cntral	40	40	40
Int Business Mach	389½	386¼	387¼
Int Harvester	49¾	49¼	49¾
Int Nickel	64	63¾	64
Int Paper	27¾	27⅜	27⅝
Int Tel 'n Tel	41¾	41⅜	41⅝
Johns Manville	44⅜	44⅜	44⅜
Kennott Copper	68	67⅞	68
Lockheed	51½	50⅝	51
Mack Trucks	36½	36½	36½
Mont Ward	32½	32⅛	32½
Motorola	60⅜	60⅜	60⅛
Nat Biscuit	40⅛	40	40½
Nat Cash Reg	79½	79	79½
Nat Dist	23⅜	23⅜	23⅜
New York Cent	15	14⅞	15
North Am Aviat	66	65⅞	66
North Pacf	36	35⅞	36
Owens-Illinois	74⅜	74¼	74⅜
Pennsylvania RR	13	12⅞	13
Pepsi Cola	43	43	43
Phieps Dodge	51⅜	51¼	51⅜
Phillips Pete	46⅛	46⅛	46⅜
Pitts Pl Gl	52¼	52¼	52¼
Procter & Gamble	71	70⅝	70⅞
Pullman	24½	23⅞	24
Pure Oil	35½	35	35½
Radio Corp	55½	55	55½
Republic Steel	38	37⅝	38

Influences politiques dans les soumissions publiques

— la commission Glassco

OTTAWA. (M.G.) — Assurée d'un monopole, l'imprimerie nationale n'a pas besoin de faire preuve d'efficacité ni de donner un service exemplaire pour garder sa clientèle, ont constaté les membres de la commission Glassco.

Ce mal, cependant, ne justifie pas sans réserve "la méthode des soumissions". Selon eux, cette méthode résulte souvent en un produit de qualité inférieure, vu que l'on retient toujours la soumission la plus basse, sans égard à la capacité de production, à la compétence ou à la réputation de l'imprimeur qui obtient le contrat d'impression.

"Les petits travaux confiés sans adjudication à des imprimeurs mal outillés sont souvent de mauvaise qualité", écrivent les commissaires.

Fait pour le moins aussi grave, les commissaires ont remarqué que "le régime actuel permet à certaines influences politiques de jouer en ce qui concerne le choix des imprimeurs."

En outre, le classement des imprimeurs d'après la qualité de leurs travaux antérieurs laisse beaucoup à désirer et il arrive en conséquence que l'impression d'ouvrages de luxe ou hautement spécialisés soit confiée à des imprimeurs qui n'ont ni la compétence ni l'outillage voulus.

"Les contrats, disent finalement les enquêteurs, sont ainsi accordés à un grand nombre d'imprimeurs et pas nécessairement aux plus compétents."

Ajoutons à cela que les travaux effectués à l'extérieur, en 1959-1960, ont coûté $5,709,931, et ont été répartis entre 539 imprimeurs différents.

"Influences politiques" à l'Imprimerie nationale

OTTAWA. (M.G.) — Assurée d'un monopole, l'Imprimerie nationale n'a pas besoin de faire preuve d'efficacité ni de donner un service exemplaire pour garder sa clientèle, ont constaté les membres de la Commission Glassco.

Ce mal, cependant, ne justifie pas sans réserve "la méthode des soumissions". Selon eux, cette méthode résulte souvent en un produit de qualité inférieure, vu que l'on retient toujours la soumission la plus basse, sans égard à la capacité de production, à la compétence ou à la réputation de l'imprimeur qui obtient le contrat d'impression.

"Les petits travaux confiés sans adjudication à des imprimeurs mal outillés sont souvent de mauvaise qualité", écrivent les commissaires.

Fait pour le moins aussi grave, les commissaires ont remarqué que "le régime actuel permet à certaines influences politiques de jouer en ce qui concerne le choix des imprimeurs".

En outre, le classement des imprimeurs d'après la qualité de leurs travaux antérieurs laisse beaucoup à désirer et il arrive en conséquence que l'impression d'ouvrages de luxe ou hautement spécialisés soit confiée à des imprimeurs qui n'ont ni la compétence ni l'outillage voulus.

"Les contrats, disent finalement les enquêteurs, sont ainsi accordés à un grand nombre d'imprimeurs et pas nécessairement aux plus compétents."

Ajoutons à cela que les travaux effectués à l'extérieur, en 1959-60, ont coûté $5,709,931, et ont été répartis entre 539 imprimeurs différents.

COMMANDEUR DE L'ORDRE DU MERITE SCOLAIRE — Sous la présidence d'honneur de M. Emile Parayre, inspecteur général des écoles catholiques, dix-huit éducateurs ont été décorés, hier soir, à l'Ecole secondaire Pie-IX, à Montréal-Nord, de l'Ordre du mérite scolaire. Au centre : l'un des récipiendaires, M. Fernand Lavigne, directeur de l'école St-Jean-Berchmans, un des doyens de l'enseignement avec 42 ans de service à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui devient commandeur de l'Ordre du mérite scolaire; M. Jules Leclerc, à gauche, directeur général adjoint de la CECM; et M. René Paquette, inspecteur des écoles secondaires de la CECM, qui a remis la décoration à M. Lavigne. photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La tradition "rond-de-cuir" impose des retards... de 76 ans

OTTAWA. (DNC) — Ce que l'Anglais nomme "red tape" et que le Français traduit par "tracasserie administrative" mérite bien d'être condamné.

Le rapport Glassco publié aujourd'hui nous fournit un exemple de ce que donne le "red tape". Au chapitre consacré à l'Imprimerie nationale, le rapport prône une certaine modification des services de cet organisme, précisant qu'en cela, la commission ne fait que suivre la loi.

Quelle loi, se demande le lecteur ? La loi de 1886 qui établissait le département des impressions et de la papeterie publiques ou, si l'on préfère, l'Imprimerie nationale.

En toutes lettres, la loi stipulait que la responsabilité des achats n'était confiée à l'imprimeur de la Reine que "en attendant la création d'un organisme général des achats".

Cet organisme, les commissaires en recommandent aujourd'hui l'établissement sous le nom de ministère de l'achat et de l'approvisionnement.

A supposer qu'on suive dès maintenant cette recommandation, l'organisme général des achats prévu à la création de l'Imprimerie n'aura mis que 76 ans à devenir réalité.

L'ETAT

SUITE DE LA PAGE 27

de 1961, un total de 2,347,000 pieds carrés d'espace étaient vacants dans les édifices du gouvernement. "Des renseignements de ce genre sont constamment nécessaires pour établir une politique d'utilisation des édifices", note le rapport.

Actuellement, le ministère des Travaux publics s'occupe de plusieurs services maritimes : la construction de quais, le creusage de canaux, l'aménagement de murs de soutènement ; la construction et l'entretien de barrages ; de certains travaux concernant des ponts interprovinciaux et internationaux.

La Commission d'enquête a proposé l'étude de cette situation pour que le ministère des Travaux publics soit libéré de ces occupations qui pourraient être confiées au ministère des Transports ou à d'autres services, soit la Voie maritime du St-Laurent ou le Conseil des ports nationaux.

Sur le Congo

Une série de consultations est en cours

NATIONS-UNIES. (AFP-PA) — L'évolution de la situation au Congo et la mise au point des méthodes susceptibles de favoriser une conciliation politique congolaise qui mettrait fin à la sécession du Katanga ont été l'objet, hier, d'un entretien d'une heure et demie entre le ministre des Affaires étrangères de la Belgique, M. Paul-Henri Spaak, et le secrétaire général de l'ONU, U Thant.

M. Spaak a ensuite conféré avec M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, et, en soirée avec sir Patrick Dean, représentant permanent de la Grande-Bretagne aux Nations unies. Ces entretiens ont porté sur les principaux aspects de la crise congolaise. Le ministre belge se rend aujourd'hui à Washington où il conférera avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Mme si M. Spaak s'est refusé à toute déclaration aux journalistes à l'issue de son entretien avec M. Thant, il se confirme, selon des indications de bonne source, que l'action de l'ONU pour la solution de la crise congolaise s'oriente désormais vers des méthodes de conciliation politique à mettre en oeuvre au profit de l'unité du Congo.

Le plan Thant

A cet égrad, il a été constaté que ce qu'il est encore convenu d'appeler "le plan Thant" serait plus efficace dans son orientation nouvelle que des sanctions économiques et autres contre le Katanga, dont l'application et les résultats seraient pour le moins douteux. Les modalités de cette nouvelle orientation seraient l'objet principal de la série d'entretiens entamés après l'arrivée à New York de M. Spaak.

En ce qui concerne l'aspect économique des efforts de conciliation, la question de la répartition entre le gouvernement central congolais et le Katanga des redevances versées par l'Union Minière du Haut-Katanga se trouve au premier plan. Une décision à ce sujet dépendra largement, dit-on, des progrès qui seront réalisés dans l'assainissement politique des relations entre Léopoldville et Elisabethville. M. Thant aurait été informé que l'Union Minière consentirait à payer des redevances au gouvernement central.

Des propositions concrètes sur cette question seront peut-être formulées à l'issue de la présente série de consultations.

Le communisme mondial est rendu à son apogée

--M. Robert W. Keyserlingk

"Le communisme mondial est maintenant à son apogée, mais tout comme la mer étale, son reflux n'est pas loin". C'est à peu près en ces termes que M. Robert W. Keyserlingk, correspondant en Europe pendant 32 ans pour l'United Press International, et maintenant président des éditions Palm, a résumé les grands courants de la politique internationale, devant les anciens du Collège Ste-Marie.

Dans son historique du mouvement communiste, M. Keyserlingk a rappelé que c'est au Caire que la marée montante de l'Empire rouge commença à déferler, lorsque Staline obtint de l'ouest les premières grandes concessions. Puis elle s'enfla à Yalta, dit-il, et s'affirma à Postdam. Et M. Keyserlingk ajoute que c'est avec l'accord tacite ou même ouvertement exprimé de Londres et de Washington que Moscou put s'emparer de l'Estonie, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, l'Albanie et l'Allemagne de l'Est.

Le conférencier fait ensuite état des gains communistes subséquents qui ont englobé la Chine, la moitié de la Corée et la moitié du Vietnam, pour venir s'étendre sur les rives de l'hémisphère occidental, lorsque les communistes établirent des bases de fusées et de bombardiers à Cuba.

Et c'est là, de l'avis de M. Keyserlingk, l'apogée du communisme. Pourquoi ? Parce que selon lui, "le blocus américain eut pour résultat que Khrouchtchev prit peur et battit en retraite d'une façon tellement évidente que le monde communiste lui-même ne s'y trompa pas".

Parlant brièvement ensuite de l'attaque de la Chine contre l'Inde, le conférencier conclut que la popularité du communisme a été sérieusement ébranlée tant en Asie qu'en Afrique.

Parlant d'autre part du concile oecuménique, le conférencier dit que si Khrouchtchev a permis à quelques évêques orthodoxes d'assister au Concile, c'était dans le but d'en retirer des bénéfices.

Moscou, dit le conférencier, voulut ainsi empêcher le Concile de prendre une allure de rassemblement anti-communiste, mais ses calculs ont été déjoués, "puisque le Concile est un manifeste éloquent contre l'athéisme communiste, contre les ennemis déclarés de l'église".

Et pour conclure, le conférencier cite les propos d'un ami rencontré à Rome et selon qui : "Le danger du communisme en tant que menace à la religion n'existe plus, car le communisme a perdu ses propres convictions. Il est devenu une tyrannie politique et non plus un acte de foi. Aujourd'hui son danger est politique, militaire, mais non idéologique".

Pour dormir sur vos deux oreilles:

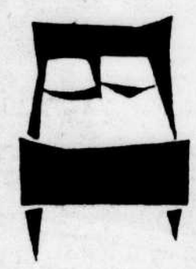

Un téléphone supplémentaire dans votre chambre évite des pas et des tracas

Pour commander le vôtre il suffit d'appeler

BELL

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA — SERVICE

Le Modèle C6700, Gracieux et Moderne

Quoi de nouveau chez Westinghouse pour le Divertissement Familial en 1963?

DES PROGRÈS SENSATIONNELS EN STÉRÉO... TÉLÉVISION... RADIO AM/FM

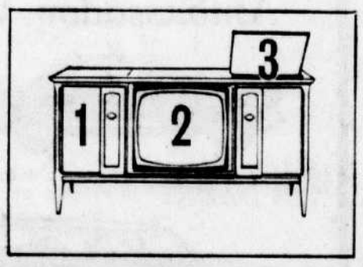

1 STÉRÉO INTÉGRALE

Nouvel amplificateur stéréo conçu pour vous faire entendre les meilleurs enrégistrements stéréo dans un fauteuil d'orchestre... chez vous! L'amplificateur à deux canaux est commandé par transformateur et bénéficie d'une puissance musicale de 30 watts.

2 TÉLÉVISION "SUR-LE-CHAMP"

Le nouveau type de circuit Westinghouse vous permet d'obtenir l'image et le son "sur-le-champ". En gardant les lampes chaudes, l'allumage "sur-le-champ" élimine les départs à froid et prolonge la durée de toutes les lampes y compris la lampe-écran.

3 NOUVELLE RADIO FM STÉRÉO

Le nouvel Adaptateur Westinghouse Multiplex (facultatif) donne à votre radio FM la pleine sonorité stéréophonique. Limitée autrefois aux disques, la stéréo pour radio FM constitue un nouveau progrès important de Westinghouse pour le divertissement familial.

Westinghouse

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED

GRATIS! VOS PREMIERS 1960 MILLES VERS PARIS! (VIA LISBONNE)

Incroyable . . . mais vrai! En achetant un billet pour Paris— aux nouveaux bas prix du Canadien Pacifique — c'est tout comme si vous obteniez GRATIS les premiers 1,960 milles! Seulement $398.50 , de Montréal, pour une excursion-jet de 17 jours, aller et retour . . . une économie de $138.60 sur le prix régulier d'un billet de classe jet-économique. Vous volez en Superjet DC-8 "Empress" jusqu'à Lisbonne et de là, sans qu'il vous en coûte un sou de plus, correspondance rapide pour Paris. Et vous pouvez passer quelques jours à Lisbonne, si vous le désirez. Voyagez maintenant et payez plus tard — seulement $40 comptant. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, UN. 1-9361.

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

1500 rue STANLEY — 844-3908

DARO VOYAGES

24 rue ROYALE, PARIS 9e, FRANCE

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

MONTREAL : GRAND MONTREAL UN. 6-1871

WELLINGTON 5-2471 M. ABER MEUBLES DE QUALITÉ 3611 NOTRE DAME ouest

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD 3794, boul. ST-LAURENT VI. 4-1983

ROLAND GAGNE L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré 1675 à 95 LAURIER EST, 527-4331 5100, rue PAPINEAU

ANDRE-F. DESROSIERS STE-ADELE-EN-BAS CA. 9-3583

JACQUES BELANGER T.V. SERVICE ENR'G. 83, rue Ste-Catherine Longueuil — OR. 4-3548

LE ROI DES BAS PRIX FAUCHER ELECTRIQUE 251 EST, BEAUBIEN-CR. 4-4373

BROPHY'S LTD. 1957 CHURCH Verdun PO. 8-4797

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS 5270, HENRI-JULIEN coin Boucher — CR. 7-4103 1145 EST, MONT-ROYAL LA. 4-6817

BEAULIEU & GLADU INC. 4589 est, STE-CATHERINE CL. 5-7787

Ameublement KAY-VAN LTEE 7035 boul. ST-LAURENT Juste au sud de Jean-Talon 274-3585

J.A. ST-Amour LTEE Entrepreneurs, marchands, électriciens 6575 St-Denis CR. 4-8341

J.A. TESSIER & FILS 600, rue NOTRE-DAME Lachine — ME. 7-4621

AMEUBLEMENT V.I.P. ENRG. 6720, rue ST-HUBERT CR. 6-2631

Wards TELEVISION ACCUEILLES 1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

ONU FAITS ET GESTES

Le délégué du Congo ex-français a dénoncé hier "l'insolente désinvolture" du Portugal à l'égard des Nations unies. Parlant devant la commission de tutelle de l'Assemblée générale, qui examine actuellement le rapport du comité spécial pour les territoires portugais, M. Jean Biyoudi a dit que la situation des territoires portugais d'outre-mer n'avait "nullement progressé" depuis l'an dernier et que la grande masse de la population indigène est maintenue dans des conditions d'infériorité sur le plan économique, politique et social.

* * *

Le délégué de l'Ethiopie, M. Gebre-Egzy, a annoncé une résolution proposant la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires. Cette question figure à l'ordre du jour de l'Assemblée à la suite d'une initiative prise l'an dernier par l'Ethiopie et qui avait donné lieu à un questionnaire du secrétaire général à tous les pays membres. Sur les 60 gouvernements qui ont répondu à ce questionnaire, 31 se sont prononcés en faveur d'une telle conférence et 26 contre ou ont fait des réserves. Trois ont suggéré d'attendre les résultats de la conférence du désarment.

* * *

Dix-sept Etats afro-asiatiques et la Yougoslavie ont déposé hier sur le Bureau de la commission politique spéciale de l'Assemblée générale un projet de résolution sur la question d'Oman. Aux termes de ce projet, l'Assemblée reconnaîtrait le droit de la population d'Oman à l'autodétermination et à l'indépendance, demanderait le retrait des troupes étrangères du territoire d'Oman et inviterait les parties intéressées à régler pacifiquement leurs différends.

* * *

Le haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, M. Félix Schnyder, a demandé hier à la commission sociale de l'Assemblée générale d'adopter une déclaration garantissant le droit d'asile aux personnes qui cherchent à échapper à la persécution. La commission a commencé l'examen d'un projet de déclaration du droit d'asile soumis par la France. M. Schnyder a fait remarquer que le droit d'asile est d'une importance vitale pour la plupart des réfugiés qui tombent sous son mandat; le droit d'asile équivaut au droit à la vie, la liberté et la sécurité garanti par la déclaration universelle des droits de l'homme, a-t-il précisé.

* * *

L'école internationale des Nations unies, créée pour donner un enseignement international aux enfants des fonctionnaires de l'ONU à New York, a atteint un nouveau record cette année avec 475 élèves inscrits à ses classes, qui vont du jardin d'enfants au niveau du baccalauréat. Les Français et les Anglais sont les plus nombreux avec 28 enfants chacun. 59 pays y son représentés.

* * *

M. Abdelkader Chanderli, représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, est entré hier soir à New York après avoir passé cinq jours à Alger, où il avait été appelé en consultation par son gouvernement.

* * *

Le président de l'Assemblée générale, sir Mohammed Zafrullah Khan, a annoncé que l'Assemblée générale commencera jeudi matin le débat sur la question de l'Angola.

L'"Irvingstream" est en lieu sûr

Le pétrolier "Irvingstream" que l'on avait donné comme échoué à environ huit milles en amont de Québec, a été remorqué en lieu sûr, hier, en calèche à Lauzon où les réparations voulues lui seront apportées.

Le navire avait touché le fond en face de New-Liverpool, dimanche, par suite de défectuosités mécaniques, notamment aux ancres et au moteur, qui l'avaient rendu hors de contrôle. Trois remorqueurs ont réussi hier matin à le tirer de cette mauvaise position.

ici & LÀ

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Le chanoine Groulx chez les Compagnons de Maisonneuve— Les Compagnons de Maisonneuve organisent, pour la 4ième année consécutive, des dîners-causerie mensuels au cours desquels on entendra d'excellents conférenciers, le tout agrémenté d'une partie récréative.

Le premier dîner-causerie de l'automne aura lieu demain soir, à 6 h. 30, en la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426 rue St-Sulpice, à Montréal.

A cette occasion, le conférencier sera le chanoine Lionel Groulx, qui traitera des problèmes et de l'avenir de la jeunesse québecoise.

A la partie récréative, le R. P. Louis Chabot, s.j., troubadour du Seigneur, exécutera quelques-unes de ses chansons.

Tous sont cordialement invités. Pour renseignements supplémentaires, communiquer avec M. Marcel Marquette, tél.: WE. 3-5691.

* * *

Guignolée à Rivière-des-Prairies — Dimanche prochain, à 1 h. de l'après-midi, il y aura dans la paroisse St-Joseph, à Rivière-des-Prairies, la grande guignolée annuelle de la Saint-Vincent-de-Paul, au profit des pauvres.

Le rassemblement se fera à 12 h. 30, en la salle paroissiale St-Léon. Volontaires, camions et autos sont les bienvenus afin de partager cette agréable tâche.

Pour toute information on n'a qu'à communiquer avec le président, M. H. Desjardins, (MO. 5-3752).

* * *

L'Association de Montréal pour les enfants arriérés — "Le public répond généreusement à notre appel, et nous sommes en avance sur l'an dernier à pareil moment de notre campagne", nous confiait hier M. Paul Desmarais, coprésident de la campagne du Fonds pour les enfants arriérés. "Nous sommes très reconnaissants de l'intérêt que tous et chacun ont bien voulu manifester à la cause des enfants arriérés, mais il nous faudra tout de même retarder de quelques jours la clôture de notre campagne. Cette période supplémentaire nous permettra, avec la coopération de tous, un nouvel élan vers la réalisation de notre objectif de $270,000. C'est le montant MINIMUM dont l'Association de Montréal pour les enfants arriérés a besoin pour couvrir les frais de son école spécialisée, son foyer d'apprentissage pour adultes, sa colonie de vacances et les autres services nécessaires au développement MAXIMUM des enfants arriérés dont nous nous occupons."

* * *

Assemblée Dollard — Demain soir, le 28, soirée du Sire Chevalier des membres de l'Assemblée Dollard, 4e degré des Chevaliers de Colomb, sous la présidence du fidèle navigateur Roger Gagnon, à l'hôtel Windsor, à 7 h. p.m.

Pour la meilleure transaction et service

RAMBLER

CHOIX DE MODELES ET COULEURS

GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

FACILITES DE PAIEMENT

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE

855 Notre-Dame, Repentigny
Tél. 861-7864 ou
Repentigny 581-5780

Terrain d'autos usagées à Montréal
5610 Iberville, angle Dandurand
CR. 3-2428

Up-Town
AUTOMOBILES LTD.
CONCESSIONNAIRE AUTORISE
Rambler '63
★ VENTES ★ PIECES ★ SERVICE
400 BOUL. DECARIE (Ville St-Laurent)
748-8807

Il y a une Rambler 1963 idéale pour vous...

Si vous voulez une voiture familiale, il y a la populaire Classic Six. L'exclusive carrosserie "Uniside" confère à ses nombreux modèles une beauté tout à fait nouvelle.

...vous

Il y a l'Ambassador V8 — qui possède le meilleur rapport poids-puissance de l'industrie automobile. Son rendement exceptionnel, son luxe et sa beauté sont offerts à un nouveau bas prix.

...et vous!

Et il y a l'American Six... la moins chère, la plus économique des "compactes", avec ses avantages exclusifs. Modèles au choix: sedan, utilitaire, hardtop, décapotable.

American Six

AMERICAN "330", SEDAN 4 PORTES

AMERICAN "330", STATION WAGON 4 PORTES

AMERICAN "440-H", HARD TOP

AMERICAN "440", DECAPOTABLE

Classic Six

CLASSIC "660", SEDAN 2 PORTES

CLASSIC "770", SEDAN 4 PORTES

CLASSIC "770", STATION WAGON 4 PORTES

Ambassador V8

AMBASSADOR "880", SEDAN 2 PORTES

AMBASSADOR "990", STATION WAGON 4 PORTES

AMBASSADOR "990", SEDAN 4 PORTES

Quels que soient vos goûts et vos besoins, vous trouverez dans la gamme des modèles Rambler la voiture qui vous convient. Chaque modèle possède les mêmes standards de qualité et les fameuses exclusivités de Rambler. Les Rambler possèdent même un avantage qui manque aux autres marques: elles ont été étudiées en vue d'un maximum d'utilité pour l'usager. Et elles sont les voitures les plus belles, les plus pratiques jamais offertes aux automobilistes canadiens.

Rambler '63

PRODUITS DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED, BRAMPTON (ONTARIO)

Allez sans tarder voir la gamme complète des modèles Rambler chez le plus proche concessionnaire. Examinez-les en tenant compte de vos besoins particuliers. Vous opterez sûrement pour une Rambler. Quant au modèle idéal pour vous, ce ne sera qu'une question de choix.

Seagram's V.O.

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Waterloo, Ont.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — CR. 2-5761

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305, av. Papineau — DU. 1-2378

HUDSON
BENSON MOTORS

REPENTIGNY
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster Sud
HU. 4-1101

MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE
4747 rue Jean-Talon, est
St-Léonard-de-Port-Maurice — 729-5287

IBERVILLE
ALBERT BERGER & FILS LTEE

ST-ELZEAR
MELLING MOTORS LTD.

STE-ANNE-DE-BELLEVUE
BEAULIEU & FRERE

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, av. Bannantyne — PO. 6-4122

DAOUST AUTOMOBILE INC.
16, Rabastalière, St-Bruno, Qué.
OL. 3-2500

JOLIETTE
GARAGE JOLIETTE ENR'G.

ST-JEROME
SIMARD AUTOMOBILE INC.

A MA BAIE MOTOR SALES INC.
9490, boul. Lelande,
Ville Pierrefonds — MU. 4-6400

BRODEUR AUTOMOBILE ENR'G.
147, boul. 9C, St-Constant,
Co. Laprairie — NE. 2-2520

LA SARRE
ROBERT AUTO SERVICE

ST-REMI
GARAGE ARMAND LESTAGE

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208, Riverside Drive, St-Lambert
OR. 1-7244

GARAGE LAVAL LTEE
2230, rue Viau — 254-9475

LAVAL-OUEST
LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.

STE-ROSALIE
CHOQUETTE & LEVESQUE AUTO

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie — 481-0161
(juste en bas de Sherbrooke)

AMOS
CYR & CYR AUTOMOBILE

MAPLE GROVE AUTO SERVICE INC.
301, rue St-Laurent
Maple Grove, Qué. — OX. 2-0571

VAL D'OR
PARENT AUTO SERVICE REG'D.

UPTOWN AUTOMOBILES LTD.
400, boul. Décarie, St-Laurent
RI. 8-8807

DORION
RENAUD MOTOR SALES INC.

MONT-LAURIER
LES AGENCES LABERGE LTEE

VALLEYFIELD
J.-T QUENNEVILLE INC.

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

Le règlement de la crise cubaine serait imminent

VIGIE AU GUATEMALA — Le président du Guatemala, M. Manuel Ydigoras, passe en revue les postes de défense installés aux alentours de Guatemala, à la suite de la tentative d'insurrection des forces aériennes du pays, dimanche dernier. Plus de trois cents personnes ont été arrêtées en relation avec cette insurrection et un tribunal militaire a commencé à les juger. Parmi les détenus figurent le ministre, des officiers et des spécialistes des forces aériennes.

NATIONS-UNIES. (AFP, UPI, PA) — Le règlement du problème cubain n'est peut-être pas très éloigné, si l'on en croit les indices fournis hier soir à l'issue des entretiens qui se sont déroulés à l'occasion d'un dîner offert par le secrétaire général des Nations unies, U Thant, et qui groupait les négociateurs soviétiques ayant à leur tête M. Anastase Mikoyan et les représentants américains.

M. Adlai Stevenson a déclaré pour sa part qu'il y aurait une nouvelle rencontre entre les négociateurs américains et M. Mikoyan demain et c'est à ce moment-là, dit-il, qu'interviendra peut-être "le tournant". "Nous espérons pouvoir régler le problème promptement", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Mikoyan a dit que la réunion avait donné lieu à la discussion de nombreux problèmes et s'était déroulée dans une "atmosphère cordiale". Il n'a toutefois pas donné de précisions. Evitant de répondre directement aux questions qui lui furent posées concernant la vérification internationale du démantèlement des bases cubaines, il s'est borné à rappeler, en les décrivant comme justifiées, les positions prises à cet égard par le premier ministre cubain, notamment en ce qui concerne la réciprocité d'une éventuelle inspection.

Eloge de Castro

Cela l'a amené à faire un éloge chaleureux de Fidel Castro. "C'est un homme très capable," a-t-il dit. "Les Américains devraient apprendre à mieux le connaître et c'est alors qu'ils apprendraient à avoir de la sympathie pour lui . . . C'est un homme qui a fait du bien à Cuba et les Cubains ne devraient pas chercher d'autre homme."

M. Mikoyan a déclaré ignorer encore s'il se rendrait à Washington au cours de son séjour aux Etats-Unis, pour y rencontrer le président Kennedy, et a souligné que cette question n'avait pas été discutée.

Plus tôt dans la journée, le secrétariat d'Etat américain avait repoussé la dernière proposition de Castro. Celui-ci s'est dit prêt à accepter l'inspection des bases cubaines à condition que les Etats-Unis acceptent une même inspection pour vérifier l'existence de bases d'entraînement de forces [illegible] castristes

Voir CUBA en page 49

Cuba

Retour à la normale

LA HAVANE, (par téléphone). (AFP) — La mobilisation générale décrétée à Cuba voici 35 jours est progressivement levée. La Havane a repris son aspect normal. Les batteries de défense antiaériennes placées sur le front de mer en pleine ville ont été retirées dimanche. Dans les rues, le nombre des uniformes a diminué et la plupart des sentinelles des postes de gardes ont été supprimées.

On rapporte qu'en province les bataillons de milice ont été renvoyés dans leurs foyers et ont été reçues, à Santiago de Cuba en particulier, en grande pompe au milieu de flots de discours.

L'Université de La Havane a annoncé que ses étudiants ont repris leurs cours.

Retard du courrier

Les voyageurs déclarent que les unités d'artillerie lourde en position depuis quatre semaines aux points stratégiques dominant la côte ont été retirées. L'aéroport de La Havane est maintenant ouvert au trafic et les liaisons aériennes intérieures fonctionnent normalement. Cependant jusqu'à présent les deux compagnies étrangères qui assurent la ligne La Havane-Miami n'ont pas repris leurs vols normaux. A l'aéroport, on indiquait hier matin que c'était probablement une question de jours.

Les autorités militaires cubaines ont à nouveau autorisé le survol de l'île dans les couloirs habituels pour les avions civils qui ne font pas escale.

L'interruption des liaisons avec Miami provoque d'importants retards dans les services postaux acheminés deux fois par semaine seulement vers Prague ou Mexico par la compagnie cubaine d'aviation. Environ 30,000 lettres seraient encore bloquées à La Havane.

Le rationnement

Par ailleurs, un recensement des consommateurs est en cours à La Havane afin d'établir le rationnement des produits textiles et des chaussures. On ignore encore quelles seront les attributions, mais on croit qu'elles seront très restreintes. On affirme que les femmes se verraient attribuer 10 verges de tissus tous les six mois et une paire de souliers à talons hauts par an. Les souliers à talons bas, dits de travail, seraient attribués un peu plus souvent.

Aucune confirmation officielle n'a encore été donnée à ce sujet. Récemment, de longues queues se sont formées devant les magasins de chaussures et on a même assisté à quelques petites bagarres. A la campagne, le manque de souliers semble encore plus grave. Les autorités qui préparent la prochaine récolte sucrière ont récemment rangé cette question parmi les problèmes devant être résolus d'urgence afin que les ouvriers agricoles travaillent normalement.

AUTOUR DU MONDE

POLOGNE : Périodes difficiles

VARSOVIE. (UPI) — Le leader communiste de la Pologne, M. Gomulka, a déclaré, hier, à ses compatriotes que des périodes difficiles sont encore à venir et au cours desquelles ils seraient probablement obligés de se serrer la ceinture.

M. Gomulka a précisé que les récoltes étaient insuffisantes et que la production industrielle était moins que la moyenne. Il a signalé en outre que le Marché commun est susceptible d'enlever à la Pologne plusieurs clients importateurs et que le pays s'en ressentira économiquement.

Au cours du discours qu'il a prononcé à l'occasion du cinquième congrès de l'Union nationale du commerce, le leader communiste a signalé que quarante pour cent du commerce polonais se fait avec les pays occidentaux.

Faisant d'autre part allusion au Marché commun, M. Gomulka a dit : "Nous voulons maintenir et même augmenter nos relations commerciales avec les pays de l'ouest. Toutefois, nous nous rendons compte que nous sommes le sujet de discrimination de leur part".

Dissentiments entre Lénine et Staline

PARIS. (AFP) — Le maréchal Vassily Tchouykov, commandant en chef des forces terrestres de l'URSS, a publié dans le dernier numéro de "L'Etoile rouge", plusieurs documents qui éclairent d'un jour nouveau, les dissentiments qui existaient entre Lénine et Staline.

Voici le texte d'un échange de télégrammes, par Lénine et Staline, en 1920, sur la réorganisation du commandement des armées du front de Pologne :

"En ce qui concerne le comité central, écrivait Staline, il est impossible de ne pas noter que notre diplomatie compromet avec brio les résultats dus aux succès de nos armes". A quoi Lénine répliquait vertement : "Notre diplomatie est subordonnée aux décisions du comité central et elle ne compromet jamais nos succès".

Le maréchal Tchouykov commente ainsi l'attitude de Staline : "Il est inconcevable que Staline ait osé adresser un pareil télégramme au chef du parti et du peuple. Que de grossièreté, que de morgue, que de dédain à l'égard des décisions de l'organisme suprême du parti".

WASHINGTON : Les dockers veulent coopérer

WASHINGTON. (AFP) — Le syndicat international des dockers a fourni hier l'assurance générale au gouvernement américain qu'il coopérera avec lui afin d'éviter que sa politique d'embargo, contre les cargaisons provenant des pays communistes, jouent au détriment de pays comme l'Afghanistan et la Turquie.

Au cours d'une conférence qui a réuni hier matin à Washington, des représentants du secrétariat d'Etat, du ministère du Travail et le président du syndicat des dockers, William Bradley, ainsi que le président de la fédération syndicale AFL-CIO, George Meany, les représentants du gouvernement ont expliqué que la politique d'aide des Etats-Unis à l'Afghanistan visait à empêcher celui-ci de tomber sous l'emprise de l'URSS. L'Afghanistan, par suite de ses démêlés frontaliers avec le Pakistan, ne peut exporter qu'à travers l'Iran, à des prix onéreux, ou qu'en passant par l'URSS avec les dangers que cela comporte sur le plan politique.

Front uni pour la sécession de la Rhodésie

LONDRES. (AFP) — Le congrès national africain et le parti uni de l'indépendance nationale (UNIP), ont décidé de former un front uni en vue d'obtenir la revision de la constitution actuelle de la Rhodésie du nord, a déclaré, hier soir à Londres, M. Harry Nkumbula, président du congrès national africain.

Les deux formations politiques africaines ont également décidé d'unir leurs efforts dans l'action qu'elles menaient jusqu'à présent séparément pour obtenir la sécession de la Rhodésie du nord de la fédération d'Afrique centrale britannique. De même, un accord est intervenu sur le principe d'un gouvernement de coalition africain.

Le leader du congrès national africain a souligné d'autre part qu'il n'était pas question d'une collaboration quelconque entre son parti et le parti fédéral unifié, à prédominance européenne. Le "Front Uni" demeure donc un front purement africain.

Pour rassurer le Pakistan...

Londres fixe des conditions aux envois d'armes à l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter, AFP) — Alors que l'Inde poursuit ses préparatifs militaires malgré le cessez-le-feu qui dure depuis six jours à la frontière sino-indienne, les gouvernements britannique et indien ont signé, aujourd'hui, un accord prévoyant notamment le prêt d'armes.

L'entente a été signée par le secrétaire aux Affaires du Commonwealth, M. Duncan Sandys et le ministre indien de la Défense, M. Chavan. La Grande-Bretagne, par cet accord, s'engage à fournir à l'Inde des armes et de l'équipement militaire "dans le but de défendre l'Inde contre l'agresseur chinois".

On apprend d'autre part que la Chine rouge vient de répondre à la demande indienne d'éclaircissement au sujet des propositions de Pékin, faites la semaine dernière, en vue d'un cessez-le-feu à la frontière sino-indienne. Un porte-parole du ministère indien des Affaires extérieures a déclaré que la réponse chinoise était en cours d'étude mais n'en a pas précisé les termes.

Quoi qu'il en soit, les observateurs estiment que l'Inde rejettera finalement les propositions chinoises, à moins que les éclaircissements fournis ne lui donnent totalement satisfaction.

Pour calmer les craintes pakistanaises

Quant à l'accord qui vient d'être conclu entre l'Inde et la Grande-Bretagne, on possède peu de détails à son sujet. On sait cependant que des observateurs britanniques auront pour mission de surveiller les armes, comme des observateurs américains surveillent déjà les armes fournies par les Etats-Unis.

Néanmoins, visiblement soucieux de dissiper les craintes pakistanaises contre une éventuelle menace indienne au sujet du Cachemire, le gouvernement britannique a rendu publique, aujourd'hui, les conditions, faisant partie de cet accord, auxquelles la Grande-Bretagne a accepté de fournir du matériel de guerre.

Ainsi, l'accord stipule que :

1) Devenue responsable des armes que lui cédera le Royaume-Uni, l'Inde ne les donnera ni ne les transférera à qui que ce soit sans l'autorisation du gouvernement de Londres ; 2) Des observateurs britanniques vérifieront l'utilisation des armes ainsi fournies ; 3) L'Inde s'engage à renvoyer en Grande-Bretagne les armes qui deviendraient inutiles dans la lutte contre l'agression chinoise.

L'aide militaire anglaise reste gratuite, précise-t-on, tandis que le transport des armements sera assuré par la Grande-Bretagne.

Resserrer les liens avec la Chine ?

M. Sandys doit d'ailleurs se rendre au Pakistan aujourd'hui, afin d'y rencontrer plusieurs chefs du pays. De son côté, M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires de l'Extrême-Orient, actuellement en mission en Inde, se rendra au Pakistan jeudi.

Entretemps, l'adhésion du Pakistan à des pactes défensifs a été de nouveau dénoncée aujourd'hui, à l'Assemblée nationale pakistanaise, où plusieurs députés ont demandé le retrait immédiat de ces pactes et l'adoption d'une politique indépendante, ainsi que des liens plus étroits avec la Chine. Des députés ont déclaré que l'aide économique américaine était inefficace et principalement conçue dans l'intérêt des Etats-Unis, les dépenses occasionnées par les experts américains allant croissant.

Adenauer écarterait Strauss du cabinet

BONN. (UPI, Reuters) — Le chancelier Adenauer aurait proposé aujourd'hui au chef du parti libéral, M. Erich Mende, d'écarter du gouvernement le ministre de la Défense Strauss en contrepartie de l'appui politique de cette formation, apprend-on de source bien informée à Bonn.

Selon ces sources, le chef du gouvernement ouest-allemand aurait suggéré de nommer M. Strauss au poste de chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien au Bundestag, la Chambre basse du Parlement. M. Adenauer pense que M. Strauss, qui est le chef du parti social-chrétien, aurait ainsi voix au chapitre en assumant le poste de leader parlementaire tout en donnant satisfaction aux exigences libérales en vue de son éloignement du cabinet.

Voir ADENAUER en page 49

Le Parti Uni est réélu aux Bahamas

NASSAU, Bahamas (PA) — Le parti uni des Bahamas a réussi à conserver la majorité à la chambre des Communes à la suite des élections générales tenues hier. Pour la première fois dans l'histoire de cette colonie britannique, les femmes avaient droit de vote.

Des rapports officieux et incomplets indiquent que le Parti uni (tendance de droite) s'est acquis 17 sièges, alors que le Parti progressiste-libéral en a retenu 9, les Indépendants 2 et le Parti ouvrier 1. Les rapports pour les quatre circonscriptions réparties dans les îles avoisinantes ne sont pas encore complets. Il y avait 33 sièges en lice.

Quatre membres de l'ancienne administration ont été défaits. Les Chambres avaient été prorogées deux mois auparavant par le lieutenant-gouverneur, Sir Robert Stapledon. Un nouveau venu, Jeoffrey Johnstone, avocat à Nassau, a, par contre, été élu du côté ministériel.

Du côté de l'opposition libérale, deux leaders ont été battus. Il s'agit de MM. Henry Milton Taylor et Samuel Isaacs.

La police des Bahamas avait pris toutes les dispositions pour réduire au minimum les risques de désordres. On signale quelques arrestations, notamment pour ivresse.

La campagne électorale n'a pas été sans quelques touches d'humour. Dans une circonscription de l'ouest, un candidat s'est proclamé "le meilleur de l'ouest", slogan qui, en anglais, faisait consonance (the best in the west). Mais son adversaire a aussitôt renchéri en se proclamant à son tour "meilleur que le meilleur de l'ouest" (better than the best of the west).

"Telstar" manifeste des signes de fatigue

NEW YORK. (AFP) — Le satellite de communications "Telstar" ne fonctionne plus parfaitement. Il refuse d'obéir aux ordres qui lui sont lancés par impulsions électroniques de la terre.

Un porte-parole des laboratoires "Bell Telephone" qui ont conçu et construit le satellite, a déclaré à ce sujet, lundi, que c'est à la suite de difficultés techniques dans le circuit commandant les instruments de réception et de transmission du "Telstar" que les images de télévision ne peuvent plus être transmises d'un point du globe à l'autre.

Le porte-parole a ajouté que ces difficultés n'affectent pas les transmissions télémétriques qui continuent à fonctionner normalement. Ces informations télémétriques portent sur les radiations spatiales, les conditions du satellite et de ses appareils électroniques, la température et les effets des radiations sur ses batteries solaires et ses transistors.

Les experts des laboratoires Bell essaient de déterminer les causes de ces difficultés afin d'y porter remède.

"Telstar" a fonctionné avec succès pendant plus de quatre mois. Outre plus de 250 expériences couvrant tous les aspects des transmissions, le satellite a servi à faire quelque 400 démonstrations : téléphoniques, télégraphiques, téléphotographiques, etc. 47 transmissions de télévision transatlantique ont été effectuées dont cinq en couleurs.

EN URSS

Assouplissement de la propriété individuelle

MOSCOU. (AFP) — La vague de réformes qui secoue l'Union soviétique ira-t-elle jusqu'à provoquer un assouplissement de la législation sur la propriété individuelle ? C'est en tout cas ce que réclame un article publié dans la revue "La Justice soviétique". L'auteur, un juge de la région de Lipetzk (au sud-ouest de Moscou), réclame une modification de la répartition des lopins de terre individuels, les lopins devant être attribués en fonction de l'importance de la famille et du degré de participation de ses membres au travail collectif.

La nécessité de cette réforme serait commandée par le désir de l'Etat soviétique de voir augmenter sensiblement le rendement de l'agriculture.

La même chose vaudrait à l'égard de la responsabilité individuelle des gardiens d'animaux de l'Etat dans les fermes d'élevage.

Nouvelle "purge" en URSS ?

Les staliniste "actifs" encourent des poursuites

MOSCOU. (AFP) — Les dénonciateurs calomniateurs, délateurs et provocateurs coupables de la répression et de la mort d'innocents à l'époque du culte de la personnalité de Staline, en URSS, pourront être poursuivis en justice, apprend-on de bonne source.

Une première mesure officielle dans ce sens a été prise contre un homme de lettres de Moscou, Yakov Efimovitch Elsberg, qui a été exclu, comme provocateur et délateur volontaire de ses confrères les écrivains, de l'organisation des écrivains de Moscou.

A la suite du scrutin

Mollet se verrait contester la direction de la SFIO

PARIS. (Reuters) — Par suite de l'écrasante victoire des gaullistes aux élections françaises et de l'attitude qu'il a prise dans la campagne, M. Guy Mollet pourrait bien voir contester bientôt son poste à la direction du parti socialiste.

Cette possibilité a été évoquée hier soir alors que M. Georges Pompidou avait déjà amorcé la tâche de former le nouveau gouvernement, dont il sera probablement nommé chef dès aujourd'hui par le président de Gaulle.

Les socialistes de Mollet ne s'entendent pas au sujet de la tactique qu'il a préconisée durant la campagne électorale, particulièrement avant le deuxième tour de scrutin, alors qu'il a demandé à ses partisans de "voter pour un communiste plutôt que pour un gaulliste".

Il est probable que l'opposition à Mollet sera dirigée par le maire de Marseille, M. Gaston Deferre, député socialiste qui a répudié la tactique de son chef. Il n'en reste pas moins que Deferre n'aurait peut-être pas été élu député sans l'appui des communistes. M. Mollet a également triomphé de son adversaire gaulliste à Arras, grâce à l'appui des communistes.

Les résultats officiels du scrutin donnent aux socialistes 66 sièges à la nouvelle Assemblée nationale alors qu'ils en avaient 41 à la précédente assemblée. Les communistes comptent maintenant 41 sièges, au regard de 10 en 1958.

Alors qu'il ne reste que deux sièges à pourvoir sur 482 — il s'agit de deux circonscriptions d'outre-mer où le vote aura lieu en décembre — l'Union pour la Nouvelle République (UNR) a récolté 233 sièges alors qu'elle n'en avait obtenu que 165 en 1958.

De plus, l'UNR peut compter sur l'appui d'au moins 38 députés d'autres partis, ce qui lui donne au moins 271 votes à l'Assemblée, alors que la majorité absolue est de 242.

Cependant, les gaullistes s'emploient à former le nouveau cabinet pour qu'il puisse se réunir dès mercredi sous la présidence du général de Gaulle. On prévoit que M. Pompidou fera appel à presque tous les ministres de son ancien gouvernement. Les 15 ministres qui brigueront les suffrages ont été réélus avec de fortes majorités.

On prévoit que de Gaulle pourra maintenant appliquer librement sa politique domestique et étrangère sans s'inquiéter de l'obstruction de l'Assemblée, qui se réunira le 6 décembre.

Il y a 20 ans

Une expérience a changé le cours de l'histoire

WASHINGTON. (AFP) — Vingt savants qui ont participé il y a vingt ans aux côtés du docteur Enrico Fermi, à une expérience qui a profondément modifié le cours de l'histoire du monde, la première réaction atomique continue — ont ouvert hier soir la "Foire atomique" de Washington.

C'est en effet le 2 décembre 1942, à "Argonne National Laboratory" de l'Université de Chicago, que, pour la première fois, l'homme a contrôlé une réaction nucléaire en chaîne. Un bloc de graphite dans lequel sont insérées deux baguettes d'oxyde d'uranium encore radioactif à l'heure actuelle, et qui appartenait à la "pile" de 430 tonnes, érigée dans le sous-sol d'un bâtiment d'éducation physique de cette université, est exposé à la "foire" à côté de nombreuses tentes industrielles. La foire est organisée par le "Forum industriel atomique" et la "Société nucléaire américaine".

Plus de mille savants américains et internationaux sont présents à cette manifestation.

Ce sont les membres du "groupe Fermi" qui ont découvert que le bombardement d'un atome d'uranium par des neutrons aboutit à la "fission" de cet infiniment petit avec un immense dégagement d'énergie. D'autres neutrons sont émis qui, à leur tour, entraînent de nouvelles réactions avec d'autres atomes d'uranium. Il en est résulté, a-t-il été rappelé par les dirigeants de la "Foire atomique", non seulement les armes les plus redoutables de nos armées modernes, mais aussi la construction de réacteurs pacifiques.

La Commission américaine de l'énergie atomique prévoit qu'avant une dizaine d'années, l'atome produira de l'énergie électrique à un prix de revient inférieur à celui des centrales conventielles.

Désarmement nucléaire

Le désaccord persiste au sujet du contrôle

GENEVE. (PA) — Les groupes occidental et communiste restent bloqués dans leur opposition quant au contrôle du désarmement nucléaire. Sans doute, la reprise des entretiens des Dix-Sept, hier, les chefs de délégations, MM. Arthur H. Dean (Etats-Unis) et Siméon K. Tsarapkine (URSS), se sont-ils accordés à reconnaître que la crise de Cuba souligne la nécessité pour les puissances de s'entendre sur le désarmement.

Mais il se dégage de leurs déclarations que l'écart reste aussi grand entre les deux blocs pour ce qui est du contrôle. M. Tsarapkine a exposé que son gouvernement veut l'interdiction simultanée de tous les essais nucléaires, alors que les délégués américain et britannique (M. Joseph B. Godber) proposent de commencer par cesser les essais à découvert, en réservant la question des expériences souterraines. Le délégué soviétique refuse toujours que le contrôle international, expliquant que les moyens actuels de détection le rendent inutile. Or, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne estiment toujours que le contrôle international est la condition nécessaire et préalable de l'interdiction des essais.

Le motif du refus russe du contrôle reste la crainte de l'espionnage. M. Tsarapkine vient de le répéter, provoquant une protestation indignée de M. Godber.

Aucun des délégués neutres n'a pris la parole à la séance d'hier. La conférence ne se réunit pas aujourd'hui ; les délégués ont fixé les séances plénières aux lundi, mercredi et vendredi. Ils se réuniront donc demain matin ; l'après-midi, les délégués des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'URSS reprendront en comité restreint l'examen du problème des essais nucléaires.

LONDRES. (PA) — Le "Daily Telegraph" dévoile que les plans complets d'un super-bombardier à ailes mobiles pouvant voler à 15,000 milles à l'heure à une altitude de 47 milles seront déposés cette semaine au ministère de l'Air par Barnes Wallis, chef du service des recherches des avionneries britanniques Vickers.

INFORMATIONS DU CONCILE "VATICAN II" DE ROME

Début du débat sur l'unité avec les Eglises d'Orient

CITE DU VATICAN. (PA-Reuter) — Les Pères du concile ont terminé hier l'étude du schéma sur les moyens de communication sociale et entrepris aussitôt le débat sur le schéma "Ut Unum Sint" (Qu'ils soient uns !) consacré aux moyens de rapprochement entre les églises catholique et orthodoxe.

Les dernières interventions au sujet des moyens de communication sociale ont souligné notamment que la conception païenne de la vie, répandue de nos jours, tire son origine en grande partie des spectacles. D'où la nécessité pour le clergé et le laïcat catholique de fonder des écoles pour la formation chrétienne des metteurs en scène et des comédiens.

On a noté comment, dans une société pluraliste du point de vue religieux, les catholiques doivent, d'une part, faire un choix parmi les programmes et les journaux diffusés dans chaque pays et, d'autre part, agir avec énergie et prudence, chacun selon ses possibilités, pour faire respecter les principes fondamentaux.

Certains ont demandé que l'on donne plus de moyens à la radio vaticane et que l'on crée, si possible, une télévision vaticane.

Les Pères ont consenti, à l'unanimité, à terminer l'examen du schéma.

"Ut Unum Sint"

C'est le cardinal Cicognani, président de la Commission préparatoire pour les églises orientales, qui a présenté le schéma "Ut Unum Sint" dont il a dit qu'il était l'expression du souci de l'Eglise de retrouver l'unité avec les frères séparés d'Orient.

Nous sommes unis dans la loi, a-t-il dit, mais en désaccord sur quelques vérités comme l'unité autour de Pierre. Il y a maintenant 900 ans que les églises orthodoxes chrétiennes ont rompu avec la papauté.

Il est à noter que le schéma emploie constamment l'expression "frères séparés" pour parler des 137,000,000 de chrétiens orthodoxes. On y évite soigneusement de parler de "schismatiques".

"Le pape lui-même, a dit un théologien, met toujours l'accent sur le premier mot lorsqu'il parle des frères séparés."

Trois parties

Le schéma est en trois parties.

Dans sa première partie, il explique comment l'unité théologique de l'Eglise se fonde sur l'unité de gouvernement et donc sur Pierre et ses successeurs. On a tenu compte des difficultés qu'éprouvent les frères séparés orientaux pour accepter cette vérité tout en précisant que l'Eglise ne peut ni désirer ni vouloir l'unité au prix d'une atteinte, si minime soit-elle, à la vérité.

La deuxième partie traite des moyens de promouvoir une réconciliation, moyens qui sont de caractère théologique, liturgique, juridique, psychologique et pratique.

On a évité d'employer une terminologie scolastique, typiquement latine, pour se rapprocher le plus possible des façons de penser et de s'exprimer des Orientaux.

La troisième partie examine les formes et les conditions d'une réconciliation dans le respect de tout ce qui fait le patrimoine religieux, historique et psychologique de l'Eglise orientale.

Le Concile reprendra ses travaux en septembre 1963

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Jean XXIII a annoncé aujourd'hui que le concile oecuménique qui doit ajourner le 8 décembre ne reprendra pas avant le mois de septembre 1963.

On avait tout d'abord dit que les pères conciliaires retourneraient dans leurs diocèses jusqu'au mois de mai.

La nouvelle durée des vacances du concile Vatican II a été décidée par le pape et annoncée à la séance de ce matin devant les 2,200 dignitaires de l'Eglise.

Le pape ne siégeant pas à la séance des travaux, la décision a été lue par le secrétaire général du concile, l'archevêque Pericle Felici.

Il y a deux semaines, le souverain pontife avait décidé que le concile, qui a débuté le 11 octobre, ajournerait le 8 décembre pour reprendre ses travaux entre le 12 mai et le 29 juin de l'année prochaine.

Le changement annoncé aujourd'hui signifie que les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques ne reviendront à Rome que le 8 septembre 1963.

Bel exploit de Maurice Labbé

Maurice Labbé a enregistré cinq buts alors que les Etoiles du Comité des Jeunes de Rosemont ont surclassé le Longue-Pointe, 13 à 2 lors d'une joute hors concours.

Les coéquipiers de lignes de Labbé, Michel Laplante et Jean-Paul Lalande, ont compté respectivement quatre et deux buts. Normand Descauteaux a également compté deux buts. Velic a réussi les deux buts des perdants.

Demain soir, les Etoiles disputeront un match hors concours au St-Irénée juvénile, à 9 h., à l'aréna de Pointe-St-Charles.

SUCCES

SUITE DE LA PAGE 31

s'est classé deuxième avec Marty's Last et Irish Bud aux deux premières courses.

Slicker, piloté par Marc Gingras et Mr. Dean Jr, confié à Gérard Baril, ont formé un pari double de $156.70.

L'exacta a été de $112.60, lors de la victoire d'Andrew Patch sur Chief Purdue.

6,805 spectateurs ont misé la somme de $377,385.

Le profit net de la soirée de ce soir sera versé à l'oeuvre de l'Association de l'enfance arriérée.

B. Budget, à Laurier Bourgon, est le favori des experts pour gagner la course principale, la 9e, désignée pour le nom de l'amble de l'Association des enfants arriérés. Il recevra une forte opposition de la part de Senator Eric et Steve Martin.

Province de Québec, district de Chicoutimi, cour Supérieure. No 28,116 Le Noël Gagné Ltée, demanderesse vs Elie Angers, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 831 rue Outremont, à Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set télévision General Electric, avec acc., 1 table à café, etc. Conditions: argent comptant. R. Cloutier, H.C.S., Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 687-878. Electrolux (Canada) Ltd. demanderesse, vs C. Gauthier, défendeur. Le 11 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6585 rue De Renty, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. H. Rivet, H.C.S., UN. 1-6945, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 855-447. Paul St-Pierre "St-Pierre Drive Yourself Reg'd", demandeur, vs Guy Rédard, défendeur. Le 10 décembre 1962, à 10 h. 30 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien du défendeur, au No 4 est, rue Notre-Dame, ch 404, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, au No 4329 rue Delorimier, à Montréal, consistant en: réfrigérateur. Conditions: argent comptant. J. G. Dion, H.C.S., VI 1-3473, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 688-857. Imprimerie Ville-Marie Inc., demanderesse, vs Joseph Adesso, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 2570 rue Théodore, appt 1, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: argent comptant. A. B. Selinger, H.C.S., Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 686,504. Geoffrion & Gauvin, Ltée, demanderesse, vs Rita Charbonneau, défenderesse. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 7164 boul. Pie-IX, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. RCA Victor et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Gilles Duvert, H.C.S., Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 583-370. Mansfield Holding Inc., demanderesse, vs Gaétan Derome, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au No 3619 rue Wellington, Verdun ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Electrique Fleetwood et acc., un radio de table Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680-373. Alfa Mfg. Ltd. demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7726 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de comptoir 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 634-940 John Leone & Co Limited, demanderesse, vs Thérèse Garièpy & A. Gariepy, défendeurs. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, Thérèse Garièpy, au No 1208 rue Laïcie, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Baby Grand de marque Checkene, 1 téléviseur de marque General Electric, meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Gerald M. Cornitsky, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat. No 689-022. Eugene Landau, demandeur, vs Dame Béatrice Cante, défenderesse. Le 6 décembre 1962, 2 h. de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 5465 rue Paul-Pau, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat. No 685-765. Kayne's Appliances Ltd., demanderesse, vs Pierre Vincent, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 11331 rue Victoria, app. 4, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, Cour Supérieure, district de Montréal. No 574-424. Livernois Ltée, demanderesse, vs Bruno Paquette, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 4 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 3427 rue Ste-Catherine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Marris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9193, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 687-370. Electrolux (Canada) Ltd. demanderesse, vs C. Gauthier, défendeur. Le 11 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6585 rue De Renty, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de comptoir 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. H. Rivet, H.C.S., UN. 1-6945, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 855-447. Paul St-Pierre "St-Pierre Drive Yourself Reg'd", demandeur, vs Guy Rédard, défendeur. Le 10 décembre 1962, à 10 h. 30 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien du défendeur, au No 4 est, rue Notre-Dame, ch 404, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, au No 4329 rue Delorimier, à Montréal, consistant en: réfrigérateur. Conditions: argent comptant. J. G. Dion, H.C.S., VI 1-3473, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 688-857. Imprimerie Ville-Marie Inc., demanderesse, vs Joseph Adesso, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 2570 rue Théodore, appt 1, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: argent comptant. A. B. Selinger, H.C.S., Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 686,504. Geoffrion & Gauvin, Ltée, demanderesse, vs Rita Charbonneau, défenderesse. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au No 7164 boul. Pie-IX, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. RCA Victor et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Gilles Duvert, H.C.S., Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 583-370. Mansfield Holding Inc., demanderesse, vs Gaétan Derome, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au No 3619 rue Wellington, Verdun ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Electrique Fleetwood et acc., un radio de table Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680-373. Alfa Mfg. Ltd. demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7726 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de comptoir 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 634-940 John Leone & Co Limited, demanderesse, vs Thérèse Garièpy & A. Gariepy, défendeurs. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, Thérèse Garièpy, au No 1208 rue Laïcie, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Baby Grand de marque Checkene, 1 téléviseur de marque General Electric, meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Gerald M. Cornitsky, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat. No 689-022. Eugene Landau, demandeur, vs Dame Béatrice Cante, défenderesse. Le 6 décembre 1962, 2 h. de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 5465 rue Paul-Pau, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat. No 685-765. Kayne's Appliances Ltd., demanderesse, vs Pierre Vincent, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 11331 rue Victoria, app. 4, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Marris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9193, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, Cour Supérieure, district de Montréal. No 574-424. Livernois Ltée, demanderesse, vs Bruno Paquette, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 4 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 3427 rue Ste-Catherine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat, No 522-763. Lachine General Hospital, demanderesse, vs Kenneth Ross, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 120 rue Marien, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de comptoir 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 674-940. Toronto Dominion Bank, demanderesse, vs Sam Melamed, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 2 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 2172 rue Kirkwood, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 688-765. Kayne's Appliances Ltd., demanderesse, vs Pierre Vincent, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 11331 rue Victoria, app. 4, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Marris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9193, Montréal, 26 novembre 1962.

Déficit global de $90,065,575 pour l'exercice financier 61-62

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le livre des comptes publics exposant la situation financière de la province pendant l'exercice 1961-1962 et contenant le bilan définitif de l'administration du Québec cette année-là vient d'être distribué par le vérificateur J.-A. Vézina et montre :

1 — qu'il y a eu un déficit global de $90,065,575.

2 — que les revenus ordinaires se sont montés à $754,114,485 alors que les dépenses régulières se sont élevées à $713,587,762.

3 — que les dépenses d'équipement ont atteint $103,294,698, et les "dépenses extraordinaires capitalisées" $27,297,600.

Au cours de l'exercice précédent, soit en 1960-1961, le déficit global avait été de $108,844,471; c'est dire que le déficit annuel a diminué de $18,778,896 en 1961-1962.

Une comparaison met également en relief la forte augmentation des revenus de l'Etat québécois : ils sont passés de $636,630,434 en 1960-1961 à $754,114,485 en 1961-1962.

La dette nette de la province le 31 mars 1962 se chiffrait par $416,322,602.30, soit en moyenne $78.06 par personne si l'on se base sur une population de 5,333,000 habitants. Mais pour faire le calcul on a utilisé des données un peu différentes de celles de l'année d'avant ; plus exactement on a établi la dette nette en soustrayant du passif total du Québec l'actif réalisable, en excluant de celui-ci l'escompte sur obligations. En 1960-61, on avait inclus cet escompte, ce qui donnait une dette nette de $54.47.

Par ailleurs, la dette obligataire et les bons du trésor ont augmenté de $104,445,359.64 ; cela se monte maintenant à $516,065,793.82. A comparer avec $411,620,434.18 le 31 mars 1961 !

Les comptes à payer se sont accrus de $4,976,241.60 ; par contraste les engagements inscrits dans les livres ont baissé de $2,540,278.61.

Presque toutes les sources de revenus ont rapporté davantage en 1961-1962 ; une des principales exceptions a été les paiements de péréquation d'Ottawa, pour lesquels on a enregistré une diminution de $9,163,038.

Boulevard métropolitain

Après le 1er avril 1961, l'administration provinciale a assumé une partie de la dette concernant les travaux exécutés par la "Corporation de Montréal métropolitain" et par la "Cité de Montréal" pour la construction du Boulevard métropolitain. Le 31 mars 1962, la part du Québec était de $39,552,254.48.

Régie des alcools

La Régie des alcools a rapporté $53,856,078.95 au gouvernement. Elle a vendu, dans ses magasins, pour $113,175,-313.49 de boissons alcooliques.

Hydro-Québec

Après paiement des notes envoyées par ses fournisseurs et des intérêts dus à la suite d'emprunts, la Commission hydro-électrique du Québec a réussi à grossir ses réserves monétaires ; elle y a ajouté en douze mois, $19,905,093.

Automobilistes

Les propriétaires et les conducteurs d'automobiles ont constitué une des catégories de citoyens qui ont versé le plus d'argent au fisc. Ils ont payé : l'impôt sur l'essence, $106,837,884, ainsi que $44,596,-348 en vertu de la loi sur les véhicules automobiles, soit au total des sommes représentant les 20.08 p.c. de tous les revenus de la province durant l'exercice 1961-1962.

Impôt sur les ventes

L'impôt sur les ventes au détail, au cours de l'année, a rapporté $113,547,229. En 1960-1961, le produit de cet impôt avait été de $68,040,726. Maintenant il correspond à 15.06 p.c. de tous les revenus du Québec.

REVENUS

Les revenus de l'année 1961-62 ont excédé ceux de l'année dernière de $117,484,061. Les revenus suivants ont augmenté d'une façon appréciable :

Taxe sur la vente au détail	(*)	$45,506,503
Taxe sur la gazoline		6,606,990
Taxe sur le tabac		1,949,223
Taxe sur les repas		2,157,812
Taxe sur le capital des corporations		1,807,484
Impôt sur le revenu des corporations		20,324,100
Impôt sur le revenu des particuliers		24,401,456
Droits sur les successions		2,623,381
Ministère des Terres et Forêts		5,247,689
Régie des alcools		9,716,089
Loi des véhicules-automobiles		4,097,611

(*) L'augmentation des revenus provenant de la taxe sur la vente au détail est attribuable au fait que le taux de la taxe provinciale a été porté de 2% à 4% à compter du 1er juillet 1961, date à laquelle les commissions scolaires ont cessé de percevoir leur propre taxe de vente.

DEPENSES

En 1961-62, les dépenses ordinaires ont été de $713,587,762, soit une augmentation de $94,897,096 par rapport à l'année précédente. Les plus fortes augmentations concernent les ministères suivants :

Affaires municipales	$ 5,372,875
Famille et bien-être social	28,550,647
Instruction publique	52,390,655
Procureur général	1,832,699
Santé (incluant Assurance-hospitalisation)	26,600,780
Transports et communications	1,865,914
Service de la dette publique	5,503,984

L'Assistance maternelle retourne à son point de départ, il y a 50 ans!

"L'Assistance maternelle recommence à neuf, comme il y a cinquante ans !" a déclaré hier la présidente de cette oeuvre, Mme Henri Groulx, au cours d'une assemblée générale convoquée pour mettre les membres au courant de la nouvelle orientation de l'Assistance maternelle.

Rappelons que l'Assistance maternelle venait en aide aux femmes indigentes sur le point de devenir mères. Elle maintenait un dispensaire, payait les frais de l'accouchement, les remèdes, fournissait la layette. Cette oeuvre était subventionnée par la fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. L'avènement de l'Assurance-Hospitalisation rendant superflus une partie des services de l'Assistance maternelle (les femmes accouchant généralement à l'hôpital), et les soins à domicile (nursing) étant assumés par les infirmières visiteuses, la Fédération réduisit ses subventions.

L'Assistance maternelle décida de fermer ses portes. Elle vendit à l'Union nationale l'immeuble dont elle était propriétaire pour la somme de $260,000 qu'on lui paya comptant.

L'oeuvre recommence donc maintenant à zéro, avec pour tout revenu l'intérêt de la somme que lui a rapportée la vente de son immeuble. Elle limite ses services, faute de revenus suffisants, à la distribution de layettes. Elle loge maintenant au 5129, rue Durocher, Montréal. Le numéro de téléphone : 279-1064.

L'Assistance maternelle souligne qu'elle donne à toute femme qui est dans l'indigence, sans distinction de race ni de religion.

Les layettes sont confectionnées par des bénévoles; le prix de revient de chaque layette s'élève à $18.

Le Lachine triomphe du Sorel au compte de 9-3

Les Maroons de Lachine sont définitivement déterminés à venger leurs échecs du début de la saison. Hier soir, ils ont écrasé les Royaux de Sorel au compte de 9-3 dans l'unique match au programme de la Ligue Métropolitaine de hockey.

Roger Wilding et Jacques Lemaire ont été les piliers des vainqueurs à l'offensive, obtenant respectivement trois buts et deux assistances et deux buts et cinq assists.

Ricky Robinson a obtenu un but et trois assistances tandis que Michel Corbin a enfilé deux buts et Bob Johnston, l'autre des Maroons.

Robert Dupré a été le meilleur des Royaux avec deux buts Réal Lemieux a réussi l'autre.

Trois parties sont à l'affiche de ce soir dans la Ligue Métropolitaine. Le National rend visite au Verdun, le Rosemont joue à St-Jérôme et le Valleyfield à Sorel.

A Verdun, l'instructeur André Savard est confiant de voir son équipe entamer une série de victoires contre le National. Cette équipe a été la seule à triompher des Maple Leafs sur leur propre patinoire.

Savard a désigné le trio Brian-Elwell, Ted Mainprize et Phil Obendorf afin d'enrayer le prolifique trio de Ghislain Delage, Robert Leblanc et Paul Boucher.

SKOWRON

SUITE DE LA PAGE 30

compter 91 points. En neuf ans, il a cogné 165 circuits et a fait produire 672 points.

Buzzy Bavasi, le gérant général des Dodgers, a révélé que Skowron alternerait avec Ron Fairly, au premier but. "Nous avons besoin d'un dur cogneur droitier. Notre équipe a affronté plusieurs gauchers au cours de la saison et ils nous ont donné du fil à retordre. Un frappeur de la trempe de Skowron nous aidera", de prétendre Bavasi.

Les blessures ont affligé Skowron tout le long de sa carrière. A maintes reprises, les Yankees ont dû faire des démarches pour lui trouver un remplaçant. Le beau climat de la Californie le rendra peut-être moins vulnérable aux blessures.

En tout cas, les Yankees espèrent que Stan Williams sera moins erratique et les Dodgers, que Bill Skowron ne subira pas de blessures qui le tiendront au rancart pendant plusieurs semaines. Ainsi se résument les espoirs de Ralph Houk et de Wally Alston au sujet de leur nouvelle acquisition.

Williams satisfait

LONG BEACH (UPI) — "Quant à être échangé, je n'aurais pas pu choisir, si l'on m'en avait fait la demande, un meilleur club que les Yankees de New York. Je suis cependant déçu de passer à un autre club. J'ai fait partie de l'organisation des Dodgers pendant neuf ans. De plus, nous venions de nous faire bâtir à notre goût", de déclarer Stan Williams, après avoir appris qu'il avait été échangé aux Yankees en retour de Bill Skowron.

"J'ai joué sous les ordres de Ralph Houk dans l'Association Américaine. Un changement me sera peut-être salutaire. Je serai certainement bien traité à New York, si je puis aider les Yankees. Je regrette toutefois de me départir de tant d'amis sur la côte du Pacifique", a-t-il conclu.

ALOUETTES

SUITE DE LA PAGE 30

Wilson soulignait qu'il venait de parler affaires avec ses patrons en vue de la prochaine saison. Les divergences de vues au sujet de salaire de Wilson sont assez importantes et apparemment, Wilson aurait jusqu'au mois de janvier pour prendre sa décision.

Connaissant Wilson comme il nous a été donné de le connaître, nous croyons que ce dernier ne reviendra pas à Montréal l'an prochain, d'autant plus que son épouse a connu de nombreuses difficultés à s'acclimater au temps de la métropole.

Puis, les rumeurs au sujet de J. J. Albrecht et Leo Cahill ne manquent pas de circuler, et déjà on se demande lequel parviendra à échapper au remaniement qui pointe à l'horizon.

Et qu'on sache bien qu'il ne s'agit pas là de rumeurs causées par la défaite récente aux mains des Tiger-Cats. Le tout découle d'une série d'événements.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 39

sur leur territoire et dans certains pays voisins de Cuba.

M. Mikoyan avait eu un entretien privé de 45 minutes avec M. Thant avant le dîner, auquel assistaient également M. Vassili Kouznetsov et Valerian Zorine, délégués soviétiques à l'ONU, l'ambassadeur soviétique Anatole Dbrynine et quelques adjoints du secrétaire général de l'ONU.

Au cours de l'après-midi, MM. Stevenson, McCloy et Charles W. Yost avaient rencontré M. Thant pour lui faire part de l'attitude américaine sur le problème cubain, à ce stade des négociations.

A son arrivée de La Havane par avion, M. Mikoyan avait déclaré aux journalistes qu'en raison de l'accord intervenu entre MM. Khrouchtchev et Kennedy, "de telles possibilités s'offrent que nous devrions ne pas les perdre, mais les utiliser le plus tôt possible pour assurer de bonnes relations". Il a ajouté qu'il était "satisfait" de sa visite à Cuba et que "le gouvernement cubain l'est aussi".

C'est peu avant le départ de M. Mikoyan de La Havane, qui a passé 24 jours, que le gouvernement cubain a émis sa déclaration offrant de permettre l'inspection des Nations unies en territoire cubain, à condition que l'ONU confirme également le démantèlement des bases anticastristes qui, selon Castro, sont établies aux Etats-Unis et ailleurs, particulièrement à Porto-Rico. Castro a réclamé la disparition de ces "camps d'entraînement de mercenaires, d'espions, de saboteurs et de terroristes" qui visent à renverser son régime.

La déclaration de La Havane était signée par Castro et le président Dorticos. Elle ajoutait que si une entente pouvait être conclue aux conditions exposées par Cuba, ce pays n'aurait plus besoin d'armes stratégiques de défense ni de personnel militaire étranger.

A Washington, M. Lincoln White, secrétaire de presse du secrétariat d'Etat, a émis une déclaration disant que la proposition cubaine équivalait à "une tentative pour éviter des dispositions internationales adéquates d'inspection et de vérification devant établir que Cuba ne redeviendra plus une base d'armes offensives".

ADENAUER

SUITE DE LA PAGE 39

On indique également à Bonn que le chancelier aurait suggéré le nom de M. Paul Luecke, actuellement ministre du Logement, pour remplacer M. Strauss au ministère de la Défense.

Par ailleurs, M. Heinrich von Brentano, ancien ministre des Affaires étrangères et actuellement chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien, assumerait le portefeuille de la Justice au sein du cabinet remanié.

Deux fois président de la France

Albert Sarrault meurt à 90 ans

PARIS. (AFP) — Cinq jours à peine après la mort de M. René Coty, président de la IVe République, c'est au tour d'une célèbre figure des IIIe et IVe Républiques de disparaître.

Membre influent du parti radical dans les belles années du "radicalisme", le président Al-

M. ALBERT SARRAUT, ... gloire de la IIIe République

bert Sarraut avait fêté son 90e anniversaire, le 28 juillet dernier.

Il avait été président du conseil en 1935 et 1936, et c'est lui qui avait préparé les élections générales de 1936, qui avaient vu le triomphe du "Front populaire".

Longtemps gouverneur général de l'Indochine, M. Sarraut avait présidé, après la dernière guerre, l'Assemblée de l'Union française, dont il était devenu président d'honneur en 1958, quelque temps avant sa suppression.

Fin lettré, mécène, et journaliste de talent (il avait pris pendant l'occupation allemande la direction du journal "La Dépêche de Toulouse", lorsque son frère fut assassiné par des collaborateurs des nazis), M. Sarraut avait été déporté en Allemagne par les nazis. Il y a moins d'un mois, les médecins avaient diagnostiqué un cancer généralisé.

Avec le président Sarraut meurt un des plus grands personnages de la IIIe République. Il avait commencé sa carrière en 1906, la même année qu'Edouard Herriot.

La limitation des naissances et la faim...

CITE DU VATICAN, (AFP-UPI) — Le bruit s'est répandu que les Pères conciliaires auraient demandé la création, au sein de Vatican II, d'un secrétariat pour étudier de façon concrète des problèmes tels que ceux du développement démographique, du sous-développement, de la faim, de l'évangélisation des déshérités et de la paix.

L'accroissement accéléré de la population et l'attitude qu'il faut adopter à ce sujet est l'une des questions qui divisent profondément catholiques et non catholiques. L'Eglise rejette de nombreuses méthodes de limitation des naissances acceptées notamment par les protestants.

De toutes façons, l'étude de ces problèmes ne pourrait être entreprise avant le printemps prochain. L'ordre du jour du concile est complet jusqu'au 8 décembre, date de la fin de la première session. La session suivante ne commencera qu'après Pâques.

NECROLOGIE

M. ALBIN TURNER

Le sergent-détective Albin Turner, policier de carrière depuis plus de 22 ans, est décédé, dimanche, à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 50 ans.

Entré dans la force policière de Montréal le 26 février 1940, il occupa graduellement plu-

sieurs fonctions importantes. Ayant été promu sergent-détective, il était attaché, depuis six ans, au bureau des enquêtes des personnes disparues. Directeur de la Fraternité des Policiers de Montréal, Inc., il était également trésorier de la revue de cette association syndicale.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Parent (Marie-Marthe). Il demeurait au 365, rang Petite-Assomption, à Repentigny.

La dépouille mortelle est exposée au 2630, ouest, Notre-Dame, à Montréal. Le service funèbre aura lieu jeudi, en l'église Ste-Cunégonde.

Mme Evangéliste VACHON

Mme Evangéliste Vachon, née Amanda Poirier, de St-Frédéric (Beauce) est décédée dimanche, le 25 novembre, à l'âge de 88 ans et 10 mois, à l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Protection, de Ste-Marie.

Mme Vachon laisse un fils, Aimé, de Lewiston (Maine), et quatre filles: Mmes J.-Arthur Vachon (Marie-Anne), de Lewiston; J.-André Doyon (Alice), de St-Frédéric; Albert Vachon (Evangéline), d'East Broughton, et Jean-Thomas Larochelle (Antoinette), de Duvernay; une soeur, la R. S. St-François-de-Sales, des Soeurs de la Charité de Québec; deux belles-filles, Mmes Irénée Vachon et Aimé Vachon, de Lewiston, ses quatre gendres et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à St-Frédéric, jeudi, à 10 h.

M. ADOLPHUS GAMACHE

Lundi le 26 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Adolphus Gamache, époux de feu Marguerite Beauchamp, résidant au 4660, Chemin-de-la-Reine-Marie.

Il était avantageusement connu dans le monde des affaires.

Il laisse dans le deuil ses fils: Jacques, Marcel, Gilles et Claude ; ses filles ; Mesdames Roger H. Stanton, de Québec (Françoise) et Benoit Lacaille (Huguette) ; ses belles-filles : Mesdames Jacques Gamache (Madeleine Provost), Marcel Gamache (Julienne Bédard), Gilles Gamache (Olivette Charron) et Claude Gamache (Fernande St-Laurent) ; ses gendres: Messieurs Roger H. Stanton et Benoit Lacaille ; 18 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants ; sa soeur Madame Fred Bertrand de Sherbrooke (Stella Gamache) ; plusieurs belles-soeurs, dont l'honorable sénatrice Mariana B. Jodoin.

La dépouille mortelle est exposée au 5650 Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-des-Neiges, jeudi le 29 novembre à neuf heures.

avis de DÉCÈS

ADAM (Mélina) — A Montréal, le 25 novembre 1962, est décédée Mélina Robert, épouse de feu Hervé Adam. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Philippe) — A Rigaud, le 25 novembre 1962, à l'âge de 89 ans, est décédé Philippe Bédard, époux de Valentine Campeau et père de M. François Bédard et de Mme Hélène Daoust. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils,
de Rigaud
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Gilles) — A Montréal, le 23 novembre 1962, à l'âge de 28 ans, est décédé Gilles Besner, fils de feu Georges Besner et de feu Marie-Louise Gref, demeurant à 3510 Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Côteau du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIENVENUE (Jeanne) — A Montréal, le 26 nov. 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Azarie Bienvenue née Jeanne Paquin, demeurant à 596 Mousseau. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement Desormeaux et Notre-Dame.

BOILEAU (Florina) — A Jacques-Cartier, le 24 novembre 1962, à l'âge de 66 ans, est décédée Florina Provencher, épouse de Léonide Boileau, mère de Jean-Paul, Mme Basile Lamarre (Simone), Cécile, Aline et Aldas, demeurant au 1429 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly
à Jacques-Cartier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Marie-Louise) — A Montréal, le 26 novembre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Louise Balligand, épouse de feu Cléophas Boileau, demeurant à 8135 de Gaspé. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet
à 8 hrs 45, pour se rend

Si Duplessis vivait...

OTTAWA. (DNC) — Si M. Duplessis vivait encore, il s'amuserait ferme de l'une des révélations du rapport de la Commission Glassco.

En 1951, lors de la visite à Québec de leurs Altesses Royales la princesse Elisabeth et le prince Philippe, M. Duplessis avait interdit à la Gendarmerie royale d'exercer sa surveillance sur la pelouse du parlement provincial, alléguant que ç'aurait été là une violation de l'autonomie provinciale.

Voici qu'aujourd'hui, la Commission Glassco révèle que "la pelouse de l'Assemblée législative de Québec est une terre de la Couronne".

"D'un bout à l'autre du Canada, de nombreuses propriétés fédérales sont utilisées par des tiers, écrivent les commissaires. On trouve des arrangements de toutes sortes et il n'y a aucune marche spécifique à suivre".

Cela donne lieu à certaines anomalies, ajoute-t-on, mentionnant comme exemple la pelouse du parlement provincial ainsi qu'une partie du terrain de l'exposition d'Ottawa.

St-Elzéar porte un nouveau nom: Ville de Vimont

QUEBEC. (J.M.) — La ville de Saint-Elzéar s'appellera désormais "ville de Vimont" à la suite d'un changement de nom autorisé par le gouvernement provincial. C'est à la demande du conseil municipal. La mesure est conforme aux stipulations de l'article 15 de la "Loi des cités et villes".

Par ailleurs, Saint-Césaire dans la circonscription de Rouville aura désormais, sur la plan administratif, le titre, les avantages et les obligations d'une ville. Saint-Césaire compte maintenant 2,060 habitants. L'article 12 de la "Loi des cités et villes" permet au cabinet provincial de classer dans la catégorie des villes la municipalité d'au moins 2,000 âmes, régie jusque là par le Code municipal.

sur la scène INTERNATIONALE

LONDRES. (AFP) — On apprend, à Londres, dans les milieux bien informés, qu'un assez grand nombre de "techniciens" soviétiques ont été signalés récemment au Yémen. Ils seraient entre 200 et 400 et il s'agirait de très jeunes hommes.

* * *

LONDRES. (AFP) — L'état du Dr Ian Clarke, à qui l'on avait, en août dernier, greffé un rein, prélevé à l'un de ses confrères, le Dr David Spencer, était qualifié de "très grave" à l'hôpital Hammersmith de Londres. L'opération pratiquée par le professeur Shackman sur les deux médecins, n'ayant entre eux aucun lien de consanguinité, semblait avoir parfaitement réussi.

* * *

LONDRES (AFP) — Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne en Union soviétique, sir Humphrey Trevelyan, a quitté Londres hier pour Moscou, trois jours plus tôt que la date prévue. Huit tonnes de bagages et de provisions, notamment des produits alimentaires congelés, avaient été chargés à bord de l'avion Britannia de la RAF nolisé pour le diplomate qui succède à sir Frank Roberts nommé ambassadeur à Bonn.

* * *

DJAKARTA. (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, est arrivé hier après-midi à Djakarta où il doit effectuer une visite de dix jours à l'invitation du président indonésien Ahmed Soekarno. Le prince s'adressera aujourd'hui au Parlement.

* * *

LA PAZ. (UPI) — Rosa Lema Dolz, membre de la Chambre des députés de Bolivie, a défié en duel le chef du Mouvement national révolutionnaire, Armando Bascope. Mlle Dolz a été expulsée de ce parti néo-marxiste pour indiscipline. "Si Bascope refuse le duel, a-t-elle dit, je trouverai bien le moyen de le tuer quand même."

* * *

SAINT-DOMINGUE. (UPI) — Trois membres de la police secrète du généralissime Trujillo ont commencé à purger une peine de 30 ans de pénitencier chacun après avoir été trouvés coupables du meurtre des soeurs Mirabel commis en 1960. Les trois jeunes femmes combattaient le régime Trujillo.

* * *

PARIS. (AFP) — Les Français n'ont pas voulu de la canne longue-vue de l'amiral Horace Nelson mise aux enchères pour plus de $1,000 hier à l'Hôtel Drouet de Paris. La canne pourtant fort complète (boussole encastrée dans le pommeau en argent, longue-vue, pare-soleil, étui à cartes, embout formant encrier), portant gravé en anglais "J'appartiens à H.N.", et accompagnée d'une attestation légalisée à Londres, a dû être retirée de la vente.

enchifrènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum

rafraîchissant et calmant

Pourquoi pas Dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 **OUVERT** LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A **9 h.**

Cadeaux MERVEILLEUX

ENSEMBLES 'TELPHONE'

avec lampe à cou de cygne

Banquette-table-lampe dans un seul meuble ... le cadeau surprise pour la famille. Structure métal fini cuivre (coppertone), siège et dossier rembourrés et recouverts plastique blanc ou beige. Lampe à tige flexible. Partie vitrée pour déposer l'appareil. Largeur 26 po., profondeur 15 po.

ord. 15.95 spécial **11.89**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 750

B

DIVISION

Largeur 24" réglable du plancher au plafond

ord. 54.95 spécial **41.89**

A. Colonie métal doré fini noyer ou milieu. Globe plastique blanc, incassable. 3 tiges métal doré à décor bois façon noyer.

Autre modèle de 40 po. de largeur avec 2 globes, Ord. 79.95 Spécial **65.89**

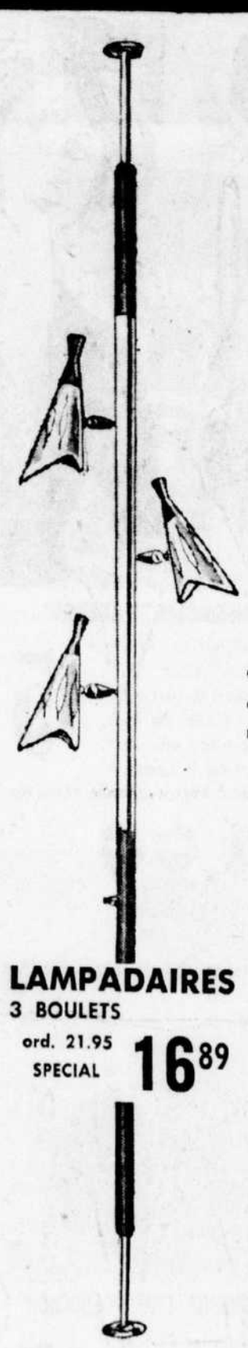

LAMPADAIRES 3 BOULETS

ord. 21.95 SPECIAL **16.89**

Se pose en un instant. Colonne solide, réglable du plancher au plafond, protecteur à chaque bout. Métal brun, milieu fini doré. 3 boulets mobiles en plastique blanc, incassables, décor brun et bois façon noyer. 1 seul commutateur pour les 3 allumant ensemble ou séparément.

souhaits de Noël...

LUMINEUX!...

ENSEMBLE

POUR LE SALON
LE TOUT EN HARMONIE

Lampadaire ord. 11.95 **8.89**

Lampe de table ord. 6.95 **4.89**

Cendrier ord. 7.95 **5.89**

Chaque pièce à base et fût métal doré avec fantaisie de bois façon noyer. Les abat-jour sont blancs.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 750

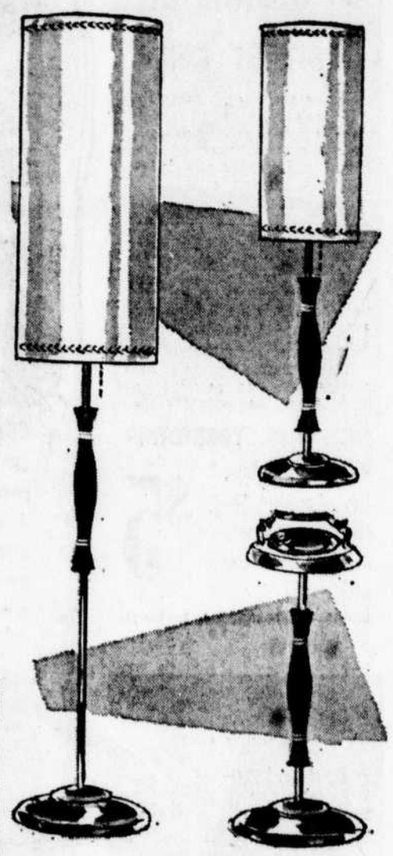

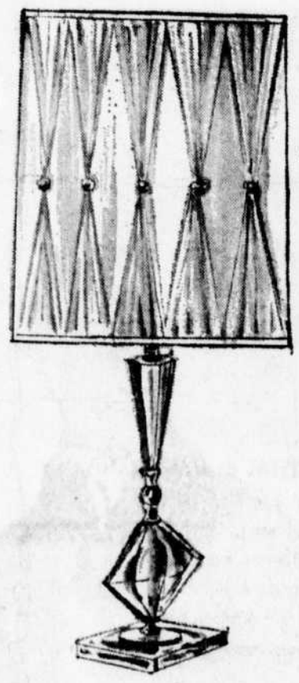

LAMPE GRACIEUSE

en cristal taillé main pour le boudoir, la chambre

6.49

Pour la table de chevet ou la coiffeuse de madame. Délicate forme, base et tige cristal taillé, à mille facettes. Hauteur 20 po. Abat-jour soie blanche.

Spécial du mercredi

cadeau pour l'hôtesse

Parure de table

TOILE BLANCHE DAMASSEE

Qualité supérieure. Motif arabesque de riche apparence. ● blanc seulement. Présentation dans boîte-cadeau. (Quantité limitée).

NAPPE 66" x 86" — 8 serviettes — ord. 20.00 l'ensemble **11.99**

NAPPE 66" x 106" — 12 serviettes — ord. 25.00 l'ensemble **13.99**

NAPPE 66" x 124" — 12 serviettes — ord. 30.00 l'ensemble **14.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

25 seulement offertes à ce bas prix

WHITE "Dressmaster"

tête automatique

MEUBLE FINI NOYER ord. 179.95

99.95

aussi peu que **5.00** par mois

réalisez tous ces points de couture automatiquement.

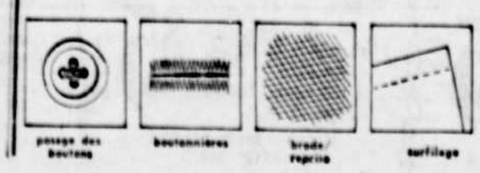

Tête automatique fonctionnant avec disques. Coud avant/arrière. Tension numérotée. 5 contrôles de vitesse.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

AU SOUS-SOL DUPUIS

VAREUSES ¾

garçons 6 à 16 ans (tailles 24 à 34) **6.98**

Chaud et durable molton et fleece de laine. Capuchon amovible, col même tissu, glissière à l'intérieur, boutons avec agrafes sur le devant. Chaude doublure mousse de laine 7 lb sur envers soie soyeuse. Brun, Noir, Gris-bleu.

SOUS-SOL, RAYON 1655

TAPIS DE JUTE REVERSIBLE

largeur 22½" la verge **.89** — largeur 27" la verge **1.09**

Dupuis répète ce SUCCES ... Tapis jute réversible, durable, facile d'entretien pour corridor, escalier, aussi comme protège-tapis.

22½ po. ● beige avec rayure verte
27 po. ● 2 tons beige avec rayures vertes ou rouges.

SOUS-SOL, RAYON 1735

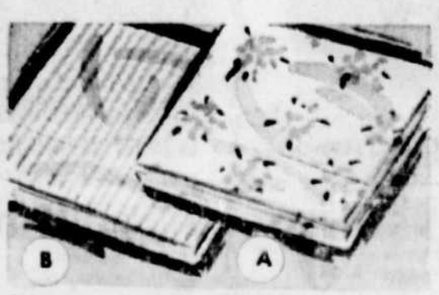

DRAPS FANTAISIE

LARGE OURLET UNI

au choix chacun **1.97**

texture 100% COTON
A) imprimé sur fond blanc, 84 x 99"
B) rayures multicolores sur fond blanc, 72 x 99"

SOUS-SOL, RAYON 1155

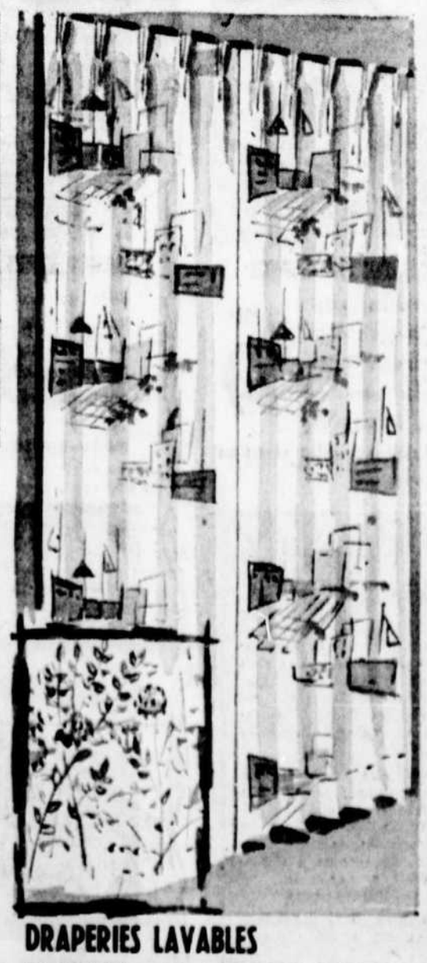

DRAPERIES LAVABLES

Hauteur 95". Tissu sheer imprimé de beaux dessins modernes, semi-modernes ou fleuris dans nouvelles couleurs "décorateur". Largeur à la paire, 48 pouces. Fond blanc, motifs : brun/melon, brun/turquoise, vert/rouge.

ord. 9.95 **7.97**

SOUS-SOL, RAYON 1745

Ontario: projet d'établissement de l'assurance-santé

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mardi 27 novembre 1962 / saint Maxime

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 38 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

TORONTO. (PC) — **Le gouvernement de la province d'Ontario a annoncé aujourd'hui, à l'ouverture de la quatrième session de la 26e Législature d'Ontario, son intention de créer une législation d'assurance-santé, un projet de retraite, transférable, et l'établissement d'une agence provinciale de développement, qui offrira de l'aide aux entreprises et aux groupes qui seront éligibles.**

En outre, le gouvernement exigera que des salaires raisonnables soient payés à tous les manoeuvres à l'emploi d'entrepreneurs en construction ou en voirie qui détiennent des contrats du gouvernement. La législature étudiera le besoin d'un salaire minimum pour tous. La loi des prêts pour l'établissement des jeunes cultivateurs sera remise en vigueur. Le gouvernement entend aussi faire adopter une loi ayant trait aux négociations avec les fonctionnaires et créer un conseil provincial des Arts.

La législature, ajoute le discour du Trône, se fera également demander d'adopter une loi pour assurer l'inspection de la viande, de créer un conseil alimentaire composé de producteurs et de consommateurs.

Le gouvernement compte aussi exproprier une partie des rives des Grands Lacs, ainsi que d'autres terrains, pour en faire des parcs et des lieux publics de récréation. Il entend consacrer, en vingt ans, $200 millions à l'acquisition de ces terrains.

Enfin, l'Ontario continuera à participer au programme fédéral-provincial de travaux d'hiver.

Détails sur l'assurance-santé

Côté assurance-santé, le gouvernement déclare en endosser le principe et vouloir soumettre à l'Assemblée législative un projet de loi prévoyant une assurance-santé s'appliquant à toute la population sans égard à l'âge ou à l'état physique des gens, et cela, par une entente entre le gouvernement et les compagnies d'assurance existantes.

"Le gouvernement assumera également la responsabilité de

Voir ONTARIO en page 2

Selon la Commission Glassco

L'État a des méthodes qui gênent l'entreprise privée

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — La défense de l'entreprise privée contre l'entreprise d'Etat, politique chère aux conservateurs, est l'un des principaux thèmes du second volume du rapport Glassco, notamment au chapitre intitulé "Faire ou faire faire".

Les commissaires dénoncent le foisonnement excessif des services secondaires, c'est-à-dire des activités qu'il serait possible de confier à des entrepreneurs ou commerçants du secteur privé.

Selon le rapport Glassco, le gouvernement produit lui-même chaque année pour $50 millions de biens et de services qu'il lui serait possible d'acheter de l'entreprise privée.

"Chaque fois que le gouvernement s'engage dans un domaine d'activités secondaires, poursuit le rapport, ses responsabilités administratives s'en trouvent augmentées et sa gestion compliquée d'autant. Ce seul motif devrait suffire à l'en écarter. Mais il y a plus : cette pratique du gouvernement compromet sérieusement la situation du secteur privé pour qui ces affaires constitueraient un stimulant au progrès et au travail. Par ricochet, le gouvernement bénéficie des impôts sur les bénéfices des entreprises qui obtiennent ces commandes.

"Par contre, le recours à des fonctionnaires de l'extérieur, loin de nuire à leur efficacité, permettrait aux ministères et organismes d'Etat d'atteindre plus facilement leurs objectifs premiers tout en réalisant d'importantes économies."

Analysant les causes de ce foisonnement des services secondaires, la Commission estime que les hauts fonctionnaires qui préfèrent assurer au sein de leur ministère les services dont ils ont besoin sont assez nombreux.

Souvent ils sont poussés par des motifs d'intérêt personnel, où l'on retrouve l'espoir d'un avancement ou le goût des entreprises nouvelles parmi les plus énergiques. Il y en a qui ont tendance à prendre en mains la direction de tout ce qu'il faut pour assurer la marche de leur service.

Ils estiment que ce travail à forfait entrave leur liberté d'action, leur impose certaines contraintes. Ceux qui jugent à tort ou à raison que l'avancement dépend du nombre d'employés à surveiller sont tentés de devenir expansionnistes.

La commission recommande donc que l'on procède à intervalles réguliers à l'examen du prix de revient de toute activité secondaire et que les ministères en cause aient à démontrer clairement l'avantage qu'il y a à maintenir cette pratique chaque fois qu'il serait possible d'obtenir les biens ou services en question du secteur privé à prix égal ou à meilleur compte.

Elle recommande également que, de concert avec le Conseil du Trésor, les ministères étudient toutes les demandes d'accroissement du personnel ou d'aménagements matériels destinés à la marche des services secondaires, afin de déterminer par là la possibilité de satisfaire ces besoins accrus ou nouveaux de l'Etat par le recours au secteur privé.

Autres informations sur le rapport Glassco en page 27

97 MORTS—Cet aérobus Boeing 707 est du même type que l'appareil qui s'est écrasé aujourd'hui, à 75 milles au sud de Lima, au Pérou, entraînant dans la mort ses 97 occupants. L'accident s'est produit au cours d'un vol entre Rio de Janeiro et Los Angeles.

L'écrasement d'un aérobus cause la mort de ses 97 occupants au Pérou

LIMA. (PA, UPI, AFP) — Un aérobus brésilien Boeing 707, de la compagnie Varig, s'est écrasé à environ 20 milles au sud de Lima, au Pérou, provoquant la mort des 97 occupants. Cet accident porte à près de 200 le nombre des morts dans des catastrophes aériennes depuis une semaine.

L'aérobus avait été porté disparu pendant huit heures, après avoir signalé à l'aéroport de Lima, où il devait atterrir, qu'il tenterait un atterrissage d'urgence à Guayaquil, en Equateur. Il accomplissait un voyage entre Rio de Janeiro et Los Angeles, avec 80 passagers et un équipage de 17 membres.

Les débris de l'appareil auraient été aperçus au sud de Mala, sur le versant sud des Andes.

Selon un porte-parole de l'Organisation des Nations unies pour les vivres et l'agriculture, le président de la Banque nationale de Cuba, M. Raul Cepero Bonilla, était à bord en compagnie d'une délégation cubaine de dix membres qui revenaient d'une conférence régionale de l'organisme international.

La liste des passagers comprenait également le ministre de l'Agriculture du Pérou, le major général Jesus Mel Escuti, en compagnie de sa femme. Escuti était membre de la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir au Pérou l'été dernier.

On fait remarquer que 416 personnes ont péri, en 1961 et 1962, dans des appareils Boeing 707, au cours de cinq accidents majeurs. L'avion est en service depuis 1958.

Trois autres accidents d'avions, moins importants que le premier, sont par ailleurs survenus aujourd'hui. Deux avions "Gannet" de la marine britannique se sont heurtés en plein vol, au-dessus de l'Irlande du Nord, causant la mort de six personnes ; un avion C-46 appartenant à une compagnie colombienne a explosé en vol quelques minutes après avoir quitté l'aérodrome de la Jamaïque, provoquant la mort du pilote et du co-pilote, tandis que le troisième occupant s'en tirait ; finalement, les deux occupants d'un avion de tourisme qui s'est écrasé près de l'aéroport de Milan, en Italie, ont été grièvement blessés.

A Sudbury

Nouvelle école normale bilingue

Le gouvernement ontarien a exprimé l'intention de former un nombre suffisant de maîtres de français. A cette fin, le gouvernement compte créer à Sudbury une nouvelle école normale bilingue, semblable à celle qui existe déjà à Ottawa. Par ailleurs, l'Université laurentienne, de Sudbury, bénéficiera d'une subvention de $3 millions, pour la construction d'un nouveau campus.

Faits saillants

OTTAWA. (PC) — Voici la liste des recommandations contenues dans le deuxième volume du rapport Glassco :

- **Le ministère des Travaux publics deviendrait un organisme central chargé de la gestion du domaine fédéral, des édifices et de la construction d'immeubles gouvernementaux.**
- **Le ministère de la Production de défense serait transformé en un nouveau ministère des achats et approvisionnements.**
- **La prise en considération des services offerts par les fournisseurs privés doit prendre le pas sur tout projet d'expansion ou de remplacement des services de production du gouvernement.**
- **De même, les services d'entretien du gouvernement seront moins requis ; mais les entrepreneurs privés le seront davantage.**
- **Revision des projets de Radio-Canada dans le domaine cinématographique. Mais aucune réduction des commandes passées à l'industrie cinématographique privée.**
- **Transfert des services de réfection des routes dans les Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement à l'entreprise privée.**
- **Centralisation des opérations de surveillance des eaux territoriales, les patrouilles côtières prenant la relève de la Gendarmerie royale et des patrouilles mises sur pied par le ministère des Pêcheries.**
- **Les grands paquebots devraient progressivement relever de l'autorité du ministère des Transports.**
- **Fusion des services d'entretien et des entrepôts de la Gendarmerie royale et du ministère des Transports, à Ottawa.**
- **Coordination des systèmes de télécommunications.**
- **La satisfaction des besoins du Grand Nord au point de vue des télécommunications réclame une étude spéciale.**
- **Remplacement du poste d'Imprimeur de la Reine par celui d'Editeur de la Reine. Les services d'impression gouvernementale devraient être soustraits de sa juridiction.**
- **Recourir davantage aux services de l'entreprise privée pour l'impression des documents officiels.**
- **Une politique vigoureuse devrait être mise en oeuvre pour l'administration et la disposition des terres vacantes de la Couronne.**
- **Les règlements concernant les frais de voyages et comptes de dépenses devraient être simplifiés.**
- **Création à Ottawa, et peut-être dans d'autres grands centres, de services interministériels de livraison.**
- **Les ministères du Revenu et de la Santé ne devraient plus avoir juridiction sur les services maritimes.**

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Jean-Jacques doit avancer ou reculer...

Jean-Jacques Bertrand se trouve à la croisée des chemins.

Et, en politique, il est assez rare qu'un homme après quinze ans d'activité, après avoir été ministre, après avoir été candidat à la direction de son parti, puisse choisir parmi plusieurs options. La plupart du temps les politiciens prennent rapidement les petites routes d'évitement.

Mais voici que M. Bertrand a devant lui les options suivantes :

Voir DEMOCRATIE en page 2

Grégoire demande la démission de Gordon

OTTAWA. (M.G.) — Le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a réclamé ce matin la démission du président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, "dans l'intérêt général du pays". Dans un texte lu à la séance du comité parlementaire des chemins de fer, M. Grégoire a déclaré se dissocier du rapport approuvé vendredi dernier et il a réclamé le départ de M. Gordon.

Le député de Lapointe reproche à M. Gordon le refus des Chemins de fer nationaux de continuer à desservir les lignes déficitaires, l'intrusion des chemins de fer dans l'industrie du camionnage et finalement, le peu de cas qu'on fait des Canadiens de langue française.

M. Grégoire a tenu à proclamer sa dissidence à la suite de l'approbation, en l'absence de M. Grégoire, du rapport des Chemins de fer nationaux et de leur président, M. Donald Gordon, vendredi 23 novembre.

Sur la question des lignes déficitaires, M. Grégoire estime que l'intervention de l'Etat est justifiée précisément parce que l'entreprise libre ne peut rendre les services adéquats : "les chemins de fer nationaux se doivent de poursuivre l'exploitation de toute ligne utile et nécessaire".

Voir GREGOIRE en page 2

Colloque de "Maintenant"

"Pour empêcher la révolution, les communautés doivent évoluer"

-- Mère Pauline Maillé

par Teddy CHEVALOT

- Nationalisation des maisons d'enseignement et des hôpitaux ;
- Paiement des impôts sur le revenu par les clercs et les communautés ;
- Abolition possible de certains privilèges obtenus par l'Eglise ;
- Présentation au public, par les communautés, d'un bilan financier annuel ;
- Constatation que celles-ci pratiquent un certain "Capitalisme" d'Eglise, et qu'elles ont tendance à s'embourgeoiser ; etc...

C'est dans l'amphithéâtre d'un couvent respectable et respecté, celui des Dominicains, que ces propositions, suggestions et constatations ont été faites, devant un parterre de religieuses et religieux de tous ordres, alors que la revue dominicaine "Maintenant" patronnait un colloque dont le thème était: "Les communautés religieuses sont-elles aussi riches qu'on le dit?"

Et ce sont des religieuses et religieux aussi doctes et respectés que la Révérende Mère Dorais, économe de la communauté des Soeurs Grises, et que les RR. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., supérieur du couvent St-Albert-le-Grand, et Henri Dallaire, o.p., secrétaire de rédaction de la revue "Maintenant", qui ont avancé ces suggestions.

Donc, hier soir, cette revue avait invité des

voir MERE PAULINE MAILLE en page 2

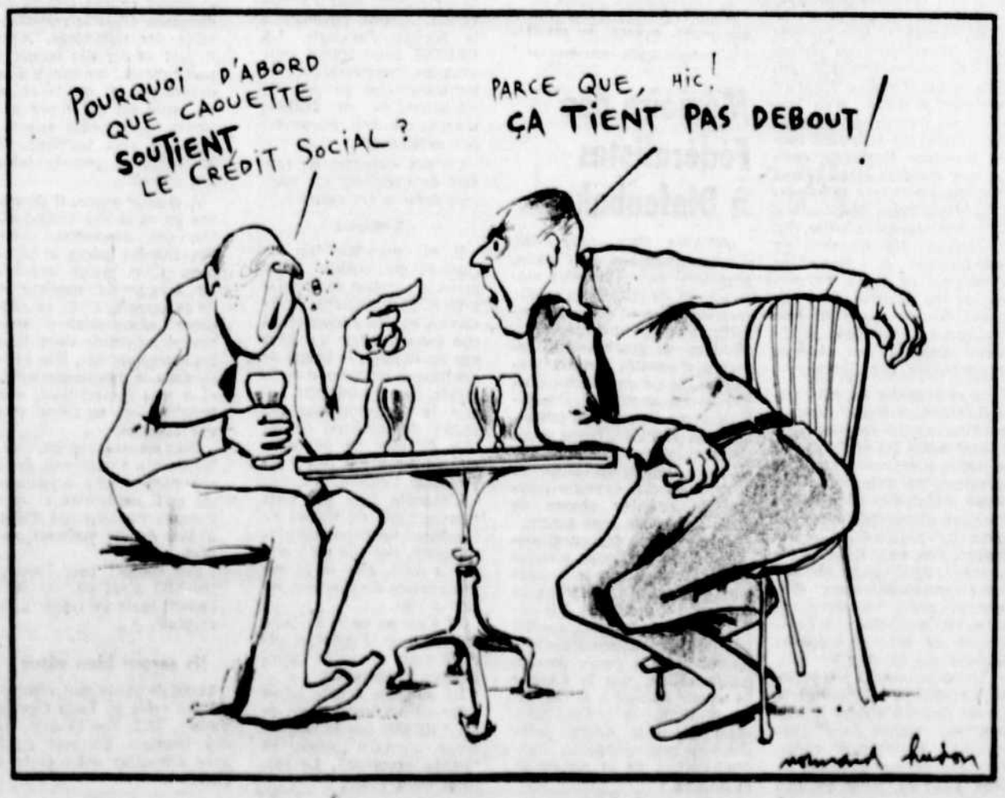

Les irrégularités

A Québec, on réagit peu au rapport de M. Vézina

Plusieurs journaux de la province ont joué en manchette, hier et ce matin, la déclaration du vérificateur des comptes de la province révélant qu'il a constaté des cas d'irrégularités et de détournements de fonds dans quatre services gouvernementaux.

M. J. Albert Vézina, en publiant ces remarques en préambule au livre des comptes publics, remis hier à la presse, a cependant créé un plus grand remous dans la province qu'au parlement même. Il semble en effet que les hauts fonctionnaires et correspondants parlementaires n'aient pas été secoués plus que cela.

Cette réaction tient surtout au fait que trois des quatre cas étaient déjà connus et avaient fait l'objet d'enquêtes à la demande même du gouvernement. Rien d'étonnant alors que le vérificateur en fasse écho dans son rapport, puisque c'est à lui que furent confiées ces enquêtes.

Voici sur cette affaire, deux commentaires, l'un d'ordre général, l'autre portant plus spécialement sur la Pisciculture de Lachine.

COMMENTAIRE

Un retour à la normale

par **Guy LAMARCHE**

L'affaire a créé tout un émoi, mais il s'agit pourtant d'un retour à la normale.

Ce n'est pas un précédent qu'un vérificateur des comptes publics signale dans son rapport les irrégularités ou les inexactitudes qu'il a découvertes.

De 1944 à 1948, M. Henri J. Dolbec répétait chaque année sa surprise de voir un gouvernement acheter au détail et à prix fort quand il aurait pu économiser en achetant au prix de gros. M. Dolbec démissionna. Il est aujourd'hui vérificateur de la trésorerie.

Jusqu'à cette année, ce fut alors le silence le plus complet sur toutes les irrégularités dont le vérificateur aurait pu faire part au public. M. Vézina était, à ce chapitre, un homme docile. Il vient de retrouver la liberté qui doit normalement échoir à un haut fonctionnaire dont le poste est spécialement protégé par une loi spéciale et qui ne peut être démis de ses fonctions que par un vote des deux Chambres. C'est dire que la loi lui reconnait un devoir spécial envers le public : celui de le renseigner sur l'administration.

Des quatre irrégularités qu'il révèle cette année au public, trois sont déjà connues au moins en partie. Les lecteurs de LA PRESSE savaient déjà que certaines choses ne tournaient pas rond à la Pisciculture de Lachine. Une enquête est en cours aux sanatoriums Ross et Bégin. Deux employés du Service de protection de la jeunesse ont été congédiés, ou plutôt déplacés car ils travaillent présentement au Mont St-Antoine, institution subventionnée par l'Etat.

Restent les irrégularités au Bureau des examinateurs des électriciens, à Montréal, dont on ignore la nature. M. Vézina déclare que le procureur général a pris action.

Un trésor caché

Les mots "comptes publics" ont quelque chose de magique dans notre histoire

Voir UN RETOUR en page 2

COMMENTAIRE

A la station de Lachine

par **Jacques PIGEON**

Une enquête de LA PRESSE, publiée le 27 octobre 1961, révélait qu'une partie du budget de la Station piscicole de Lachine servait à des fins autres que l'élevage des poissons.

L'auditeur de la province fit enquête.

Et dans le rapport des comptes publics qu'il vient de soumettre, il affirme: "Nous avons fait une enquête approfondie sur l'administration de la Station piscicole de Lachine et nous avons constaté de **nombreuses irrégularités.**"

Quelles sont ces irrégularités ?

Qui les a commises ?

Les affirmations de LA PRESSE n'ont jamais été démenties publiquement. L'auditeur de la province, M. J.-A. Vézina, a remis en mars dernier un rapport semi-confidentiel au ministre. Ce rapport repose actuellement dans les tiroirs du sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Arthur Labrie.

Accusations

Les accusations de LA PRESSE présentées dans un premier article en octobre 1961, puis dans un autre, le 10 mars 1962, étaient assez sérieuses. Un seul commentaire du ministre à l'époque: "Nous enquêtons". On notait entre autres dans ces articles, et avec chiffres à l'appui:

- Que plusieurs employés dont les noms paraissaient sur la liste de paye n'avaient jamais travaillé à cet endroit.
- Que certains comptes de dépenses, notamment ceux du surintendant, M. Guindon, semblaient drôlement "soufflés."
- Que des pertes inconcevables n'étaient pas justifiées dans le rapport annuel de la station.
- Que les poissons élevés à cet endroit coûtaient un prix fantastique.
- Que certaines transactions effectuées par l'administration de la station, notamment en ce qui avait trait à l'achat de camions, paraissaient louches.

A la suite de l'enquête aucune vraie sanction ne fut

Voir A LA STATION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 48
Comiques / 48
Nouvelles internationales / 39
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 49
Editorial / 6
Finance / 34 à 36
Horoscope / 26
Les patrons / 42, 43
Les Tribunaux / 18
Loisirs et récréation / 33
Mots croisés / 21
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 30 à 32, 49 et 50
Vie féminine / 13 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 4

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, TRES DOUX. — MIN.: 35 MAX.: 50

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Trop de temps perdu à Ottawa

Dief plaide en faveur d'une refonte de la procédure pour accélérer les débats

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a fait un plaidoyer hier en faveur d'une refonte du Parlement, afin de le rendre plus efficace grâce à des heures de session plus nombreuses, des périodes abrégées de questions et des périodes limites convenues pour la discussion des sujets individuels.

Mais il a clairement expliqué qu'il laissait aux trois partis de l'opposition la responsabilité d'en arrver à ces objectifs. Il a dit aux Communes que " nous rendrons le Parlement aussi efficace qu'ils le permettront" et a ajouté que le gouvernement n'est nullement responsable de la lenteur des progrès à la Chambre, parce que sa législation est toute prête.

M. Diefenbaker répondait aux partis de l'opposition qui ont réclamé hier un feuilleton détaillé des questions que le gouvernement a l'intention de soumettre aux Communes avant l'ajournement des Fêtes, dont la date n'a pas encore été déterminée.

Après 41 jours de session, depuis l'ouverture du Parlement, le 27 septembre, deux mesures seulement ont été adoptées ; une modification à la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation et un projet de loi de dépenses intérimaires. Les dépenses de quelque $6,000,000,000 n'ont pas encore été approuvées.

Règlements désuets

Le premier ministre a précisé que 29 projets de loi du gouvernement sont prêts à être soumis à la Chambre.

Mais il a ajouté que le gouvernement refuse de recourir au règlement de clôture pour réduire les débats et refuse également d'accepter les accusations que les retards sont dus au manque de préparation du gouvernement.

Un des problèmes, a-t-il dit, est que le gouvernement "est aux prises avec des règlements qui empêchent toute action véritable dans les premiers jours de la session." Un de ces règlements exige une période de huit jours pour le débat sur le discours du trône.

Il a également critiqué la période réservée au questions. Quand il entra au Parlement en 194., il n'y avait qu'une ou deux questions posées au gouvernement, au début de chaque séance quotidienne. A l'heure actuelle, la période des questions dure une heure environ.

Si les députés consentaient à limiter les périodes de questions à une demi-heure chaque jour, on épargnerait 15 journées entières dans une session normale.

Des heures plus longues

Pour ce qui est des heures, la Chambre siège actuellement 25heures et demie par semaine — de 2 h. 30 à 6 h. p.m., les lundi, mardi et jeudi ; de 2 h. 30 à 6 h. p.m., le mercredi et de 11 h. a.m., à 6 h. p.m., le vendredi. Il y a des poses de deux heures pour le déjeuner ou le dîner.

"Il n'y a aucune raison au monde pour que nous ne siégions pas plus longtemps", a dit le premier ministre. Il a suggéré des sessions quotidiennes le matin et des séances le mercredi soir, "ce qui ne ferait de mal à personne."

Cela ajouterait de huit à dix heures de séances par semaine, aux Communes, a-t-il précisé.

Pour ce qui est des débats sur les sujets individuels, M. Diefenbaker a fait remarquer que le Parlement britannique limite le temps pour chaque débat, selon une entente entre les partis.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire la même chose ici ? Cela nécessiterait des "sacrifices" de la part de certains députés qui veulent parler sur un sujet précis. Il appartiendrait donc à chaque député de décider s'il a besoin de sa limite entière de 30 minutes pour exposer son point de vue.

M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal-Laurier, a dit que les Communes ont eu toutes les raisons de s'attendre que le gouvernement soumette sa législation portant sur les problèmes économiques à longue portée, pour le pays. Mais aucune législation n'a encore été soumise à ce sujet.

M. Chevrier a dit que les libéraux seraient heureux de coopérer pour déterminer des périodes définies au débat sur toute proposition à long terme que le gouvernement pourrait soumettre.

Il est temps que le gouvernement se joigne aux partis de l'opposition pour faire disparaître la confusion de sa propre incertitude en présentant sa législation. Certaines mesures ont été soumises tard un soir, puis retirées et renvoyées à une semaine ou plus.

M. Chevrier a cité des chiffres pour démontrer que les députés conservateurs ont parlé plus longtemps que les députés libéraux sur certaines mesures législatives.

"Ne venez pas nous parler du manque de coopération", a-t-il dit à M. Diefenbaker.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a dit qu'une bonne partie du temps a été perdue à discuter des affaires de la Chambre. Mais enfin les Communes ont une déclaration du premier ministre que le gouvernement "allait enfin faire quelque chose" et une des libéraux qu'ils coopéreront.

Les néo-démocrates

M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, a dit que le budget 1962-63 a été présenté le 10 avril et que plus des neuf dixièmes des crédits ont été dépensés, grâce à des mesures intérimaires, sans qu'aucune des principales résolutions du budget n'ait été approuvée.

M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, a dit que l'argent est dépensé sur des mesures budgétaires qui ne sont pas encore approuvées.

Il a dit que les autres partis perdent inutilement du temps sur des motions de censure.

M. Chevrier a dit que M. Grégoire ne comprend rien au rôle de "opposition. Même quand M. Gregoire est présent à la Chambre des communes, il ne comprend absolument rien de ce qui s'y déroule.

M. Chevrier a dit que le Crédit social n'aime pas la démocratie parce que trop de temps est occupé par les débats.

VICE-PRESIDENT : M. Carl Goldenberg, C.R., avocat et économiste, a été nommé vice-président du Conseil d'orientation économique de la province de Québec. Il remplace à ce poste M. Cyril James, ancien principal de l'Université McGill, qui a démissionné. Le nouveau vice-président est une autorité en matière de relations fédérale-provinciale de même qu'en matières ouvrières-patronales. Sa nomination a été faite en vertu d'un arrêté ministériel. Rappelons que la président de cet organisme est M. René Paré.

"Il n'y aura pas de mise à pied massive" — *Canadair*

par **André BOILY**

Un porte-parole de CANADAIR a démenti une nouvelle parue hier dans LA PRESSE, selon laquelle la compagnie se préparerait à effectuer 2,000 nouvelles mises à pied après le 1er janvier.

"CANADAIR devra sûrement congédier d'autres employés, a-t-il déclaré, mais ce nombre ne saurait en aucun cas atteindre 2,000, mais quelques centaines tout au plus."

"Il ne restera plus alors que 6,600 employés aux avionneries de Cartierville, qui en temps "normal" devraient compter un personnel d'environ 12,000 personnes.

personnel d'environ 12,000 personnes.

Le porte-parole a toutefois confirmé la situation "dramatique" dans laquelle CANADAIR se débat présentement. Les chaînes de montage du CL-44, qui constituent la principale source de travail à cette compagnie, ont en effet cessé ou cesseront prochainement toute activité, étant donné que la compagnie n'a pu vendre que quatre des 10 appareils de ce type (chacun vaut $4.5 millions) dont la construction avait été rendue possible par l'acceptation conjointe du gouvernement canadien et de la General Dynamics américaine de financer à leur risque chacun cinq nouveaux CL-44.

Il a en outre confirmé le fait que si le gouvernement canadien n'accepte pas sous peu de financer la construction d'autres appareils de ce type, la société CANADAIR, qui est la seule de cette importance au Canada, cessera en pratique d'exister comme avionnerie "majeure".

Le gouvernement fédéral a manifesté clairement sa réticence à s'engager une fois de plus à financer ce projet, étant donné les risques certains qu'il y a de ne pas parvenir ensuite à écouler ce "produit" sur le marché mondial.

Les milieux fédéraux ne se font pas d'illusion également sur le caractère temporaire de cette solution, car un nouvel octroi n'empêcherait pas le problème de se reposer avec autant d'acuité lorsque la production de ces nouveaux (cinq probablement) CL-44 serait terminée.

Comme il a déjà été dit, la question serait donc de savoir si aux yeux du gouvernement fédéral, la survie de la seule avionnerie majeure du Canada vaut un nouveau "sacrifice" d'une vingtaine de millions... en attendant que des solutions plus positives apparaissent enfin à l'horizon.

Extension des accords Canada-URSS

MOSCOU. (UPI) — Les négociateurs canadiens et soviétiques ont mis fin à leurs entretiens, à Moscou, et ont signé un protocole aux fins de promouvoir les contacts entre les deux pays. C'est ce qu'annonce Tass, l'agence officielle de l'URSS.

Le bulletin précise que les deux pays ont "échangé des points de vue" en ce qui a trait à l'extension de l'entente commerciale qui est censée prendre fin en avril prochain. On ne possède aucun autre détail à ce sujet.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 35
MAXIMUM DEMAIN : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides et Cantons de l'Est ; région de Gaspé :** Ensoleillé et très doux aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 50 ; Ottawa et Sainte-Agathe, 30 et 45 ; Sherbrooke, 25 et 50 ; Gaspé, 25 et 40.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi, Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Généralement ensoleillé et très doux aujourd'hui et demain. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 35 et 50 ; La Tuque, Québec et Chicoutimi, 30 et 35 ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 25 et 45.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

fournir une protection à ceux qui, pour une variété de raisons, ne sont pas en mesure de défrayer le coût de cette protection".

Un comité composé de représentants des milieux médicaux, hospitaliers, syndicaux et autres sera formé dans le but d'étudier le projet de loi et de recevoir des suggestions de tous les groupes intéressés avant que le projet de loi ne soit adopté et mis en vigueur.

Par ailleurs, le gouvernement estime qu'avant d'envisager d'"accorder" des avantages plus considérables que ceux déjà prévus, il est préférable d'attendre la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur la santé, formée par le gouvernement fédéral et d'étudier tout spécialement les recommandations que comportera ce rapport, notamment en ce qui aura trait à la participation du gouvernement fédéral.

Précisions du ministre

Le ministre de la Santé a annoncé au cours d'une conférence de presse que le projet de loi qui doit être soumis aux législateurs servira de base à une étude qui sera entreprise par un comité spécial non-législatif.

"Je n'entrevois pas la possibilité que cette loi puisse être prête avant 1964", a dit le ministre.

M. Dymond a précisé que le gouvernement a l'intention que ce projet serve de base à un service médical qui sera "universel mais non obligatoire".

"Nous n'adopterions pas un plan qui rencontrerait l'opposition d'un secteur raisonnable de la profession médicale ou de tout autre groupe", a-t-il ajouté.

Quand on lui a demandé si cette remarque s'appliquait de façon spéciale aux syndicats ouvriers, il a répondu : "Elle inclut tout le monde".

Le ministre de la Santé a dit que la mesure sera en quelque sorte une ébauche de loi qui constituera "les attributions les plus larges possibles" pour le comité spécial qui tiendra des séances publiques. Les membres du comité en question n'ont pas encore été choisis.

Préludine : aucune raison de s'alarmer — *M. Monteith*

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé nationale, M. Waldo Monteith, a déclaré aux Communes hier qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer devant le fait qu'une femme en Grande-Bretagne ait donné naissance à des enfants difformes en 1958 et en 1960 après avoir absorbé de la préludine.

Il a fait savoir que son ministère a fait enquête à Londres et à Washington au sujet de ce médicament vendu au Canada depuis six ans sur prescription d'un médecin.

L'Administration américaine pour les aliments et les drogues n'a pas découvert d'effet nocif à ce médicament.

Le ministre a ajouté que le gouvernement italien avait arrêté la vente de la préludine à la suite d'un article sur la naissance de deux enfants difformes paru dans un journal médical britannique.

Doctorats de l'U. de Bordeaux à trois Canadiens

BORDEAUX. (AFP) — La rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux a revêtu cette année un vif éclat en raison de la présence de nombreux professeurs d'universités étrangères, dont douze ont été faits docteurs "honoris causa".

Parmi ces professeurs se trouvent :

M. Jean-Marie Demers, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal.

M. William Robin Thompson, directeur de l'Imperial Bureau of Biological Control du Commonwealth britannique à Ottawa.

M. Jean Bruchési, professeur d'histoire générale à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Mère Pauline Maillé

SUITE DE LA PAGE 1

représentants de plusieurs communautés religieuses, ainsi que les laïcs, à un colloque qui devait se tenir sur le thème de la richesse des communautés religieuses.

Deux laïcs, MM. Gérard Des Lierres, c.a., et Gilles Filion, avocat, devaient donner l'opinion du public, et, en contre-partie, les religieuses et religieux devaient répondre aux questions que l'assistance pouvait poser.

M. Gérard Des Lierres se borna seulement à définir ce qu'était en termes absolus le concept de richesse, et, il convint rapidement qu'on pouvait être plus ou moins riche par rapport à son voisin.

Puis il classifia les communautés en trois groupes : les très pauvres, parce que de formation récente, ou encore parce que contemplatives ; les moyennement aisées, parce qu'elles ont dépassé le stade de l'installation ; et enfin les aisées, et en parlant de ces dernières, il déclara : "Aux yeux d'un homme de la rue, ces institutions, logées dans des immeubles imposants, et administrant des budgets de millions, passent pour être très riches : il est important, cependant, d'envisager la situation de façon réaliste, avant de porter un jugement trop hâtif sur leur situation financière."

Il s'attacha donc à vanter les mérites d'économie de ces communautés qui "doivent toujours prévoir le lendemain", et il expliqua le bien-fondé des placements et investissements de ces communautés. "L'accumulation de réserves par les communautés religieuses, a-t-il dit, est à mon sens, utile et même nécessaire, afin d'assurer la sécurité et la stabilité des oeuvres qu'elles ont fondées et afin, également, de prévoir le maintien et l'expansion normale de ces organisations."

Quant à Me Gilles Filion, il s'attacha, pour sa part, à expliquer le concept juridique du droit de propriété, qui, selon lui, comprend trois points, savoir : l'usage du bien, la possibilité d'en retirer les fruits et celle d'en disposer. Or, comme les communautés religieuses possèdent des chartes, elles ont donc le privilège du droit de propriété.

Intervenant dans le débat, le R. P. Henri Dallaire, o.p., se demanda si la pauvreté évangélique, dans le contexte nord-américain, pouvait être définie.

Pour lui, si l'opinion publique pensait que les communautés religieuses étaient immensément riches, c'était dû principalement à certaines fautes des communautés.

"Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que plus d'un abus est à déplorer dans notre mode de vie. Parce que nous jouissons du confort et de la sécurité, parce que nous avons certains privilèges, qui même s'ils ne sont pas justifiés, n'en sont pas moins réels, parce que nous nous sommes rendus coupables de certaines duretés avec les gens, parce que, de plus, un certain capitalisme d'Eglise s'est glissé dans nos institutions religieuses, l'opinion publique s'est rapidement convaincue que nous étions très riches."

"Pour changer cet état d'esprit, il nous faut, me semble-t-il, liquider le plus de privilèges possibles, il nous faut aussi considérer si certains biens que nous administrons, et qui servent au public, ne devraient pas être administrés par l'Etat, si donc, nous ne devons pas prévoir la nationalisation de nos maisons d'enseignement et de nos hôpitaux."

A son tour, le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., se dit d'avis qu'à tout le moins, les religieux et religieuses, ainsi que les clercs, qui touchent des revenus annuels, même s'ils ne sont pas considérables, devraient être astreints à l'impôt fédéral et provincial sur le revenu. "Cela nous mettrait à l'égalité avec les laïcs, et de plus, nous pourrions être mieux respectés par eux."

Quant à la Révérende Mère Dorais, économe générale des Soeurs grises, elle aussi ne s'objecta pas à l'enlèvement de ce privilège. "Dans un contexte social qui évolue rapidement, je pense, a-t-elle déclaré, que celui-ci va obliger les soeurs à repenser les cadres. Et quant à payer l'impôt sur le revenu, pourquoi pas ? . . . ne serait-ce que pour amener l'égalité des citoyens devant la loi."

Clôturant le débat, la Révérende Mère Maillé se demanda si, dans le Québec, on assistait à une révolution ou à une évolution, et, elle estima "qu'il vaut mieux, pour les communautés, évoluer maintenant, ceci afin d'empêcher une révolution".

Surplus du budget de Saskatchewan

REGINA. (PC) — Le Livre blanc semestriel du Trésor sur la situation économique et financière de Saskatchewan annonce aujoudd'hui que contrairement aux prévisions, le budget de l'exercice 1962-1963 va se solder par un excédent.

Lors du dépôt du budget à la législature, le trésorier y prévoyait $174,218,190 de déboursés, $171,826,040 de recettes, soit un déficit de $2,392,150. Il déclare maintenant que les recettes dépasseront ses prévisions d'au moins $2 millions.

Le Trésor note la hausse de recettes résultant de la hausse des revenus individuels, qui atteignent le sommet ; des achats accrus d'outillage et de matériel par l'industrie du bâtiment ; enfin de l'augmentation en quantité des ventes au détail. D'après lui, tous ces progrès résultent directement du relèvement de l'agriculture. D'autre part l'augmentation de l'extraction de pétrole, l'entrée en exploitation des gisements de potasse d'Esterhasy, montent aussi la recette provinciale.

L'enquête sur le pilotage

Audience préliminaire à Ottawa le 21 décembre

Les séances publiques de la nouvelle commission d'enquête fédérale sur le pilotage débuteront le 21 décembre dans la capitale du pays. Cette audience préliminaire sera suivie de séances ordinaires, en janvier, à Halifax et à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

C'est ce qu'a annoncé le président de cette commission, le juge Yves Bernier, à la suite d'un premier entretien avec ses deux collègues à Ottawa hier et aujourd'hui.

M. Bernier a fait remarquer que la commission pourra tenir des séances partout où le pilotage est de pratique courante. On pourrait donc conclure que les commissaires se réuniront aussi bien à Goose-Bay, Labrador, qu'à Churchill, Manitoba, et Port Alberni, Colombie-Britannique. Mais le juge Bernier a déclaré qu'à ce stade-ci, il est encore trop tôt pour préciser tous les endroits où la commission siégera.

Il a résumé la tâche de la commission en disant qu'elle devra faire enquête sur la nature, l'organisation et les problèmes du pilotage partout au Canada et suggérer les remèdes qui s'imposent, même si l'on doit amender la loi maritime canadienne.

Le juge Bernier estime encore que l'enquête qu'il s'apprête à présider sera "une affaire de longue haleine", précisésant qu'il doute qu'elle puisse être terminée avant un an. Il n'a pas rejeté cependant la possibilité que la commission produise un rapport préliminaire recommandant dès le début de la prochaine saison de navigation l'application de certaines mesures plutôt que d'attendre la fin de l'enquête pour tout réorganiser.

GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Enfin, M. Grégoire trouve que les réponses données par M. Gordon, quant au fait qu'aucun des 28 administrateurs des Chemins de fer nationaux n'est de langue française, n'ont satisfait personne, faisaient montre d'un mépris complet du fait bi-culturel au Canada. "Il a dénoté un certain sens d'irresponsabilité et d'incompétence qu'on ne peut admettre chez un des plus hauts fonctionnaires canadiens, dont le salaire de $75,000 égale environ trois fois celui du premier ministre du Canada."

A LA STATION

SUITE DE LA PAGE 1

prise. Pis, on congédia certains employés spécialisés, des biologistes, qui avaient donné des renseignements au représentant de LA PRESSE.

On doit cependant noter que, par la suite, le ministre, M. Gérard-D. Lévesque, a essayé de réparer les pots cassés en offrant sa collaboration à l'un des biologistes congédiés.

Depuis cette date, les opérations de la pisciculture ont été "suspendues" par le nouveau directeur de l'aménagement, le Dr Louis Lemieux. Le surintendant de la station piscicole a été nommé à un autre poste dépendant du même ministère.

Jusqu'à sa nomination au poste de président de la Régie d'épuration des eaux, le Dr Gustave Prévost était le directeur de cette station, à Lachine. Le Dr Prévost s'occupait aussi activement, il y avait logé son bureau) de l'Office provincial de biologie qui à l'époque était relié d'une façon ou d'une autre à la station.

D'après nos renseignements, les enquêteurs du bureau de l'auditeur devaient aussi faire enquête sur cet Office. Dans son second article, LA PRESSE avait relevé ce qui lui semblait être des irrégularités à cet endroit. On y notait entre autres qu'une société, "la Société canadienne d'écologie," présidée par le Dr Gustave Prévost avec des presses logées dans les locaux du gouvernement, avec la fourniture et la main-d'oeuvre de l'Etat travaillait à des travaux d'impression pour ceux qui en faisaient la demande. Les comptes, nous l'avions vérifié, étaient payables à la Société d'écologie. LA PRESSE avait trouvé cette situation anormale . . . et personne, que ce soit du ministère ou de l'Office, n'avait cru bon d'apporter des explications.

Un des chapitres du rapport de l'auditeur est peut-être dédié à cet Office ?

Enquêtes

Il est peut-être bon de rappeler que, quelques jours après la parution du premier article, le ministère de la Chasse et des Pêcheries fit une enquête-éclair qui dura une après-midi, le temps de s'échanger quelques compliments. Le sous-ministre Labrie la dirigeait sous les ordres du ministre. Ce fut tout du côté du ministère qui ne jugea pas bon d'approfondir l'affaire.

L'enquête faite par trois représentants du bureau de l'auditeur fut beaucoup plus complète, car elle dura plusieurs mois. Elle se fit sur une période de cinq ans, de 1957 à 1961.

Et c'est au cours de cette période que l'auditeur déclare avoir relevé de "nombreuses irrégularités".

Le ministre a déjà laissé entendre au représentant de LA PRESSE que le rapport serait rendu public en "temps opportun". Le moment est-il venu ?

UN RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

politique. Ils éveillent aussitôt le souvenir de l'époque où un jeune chef de l'opposition, Maurice Duplessis, donnait beaucoup de fil à retordre au gouvernement Taschereau et déterrait à coup de questions quelques-uns des scandales qui marquèrent la fin de ce régime.

Les comptes publics sont le coffret où sont enfermées en puissance les informations détaillées sur l'administration financière. Mais ce trésor est lui-même enfermé à clef, accessible seulement à ceux qui possèdent déjà des informations sur la nature exacte de certaines dépenses.

Le livre des comptes publics est en effet un volume épais, pas du tout littéraire, où sont énumérés bilans, contrats, salaires, dépenses, etc., pour chaque ministère et services gouvernementaux.

Le vérificateur ne peut examiner chaque compte de dépenses. C'est la responsabilité des ministères. Mais il peut mener des enquêtes particulières, surtout s'il a des doutes. Il est le chien de garde qui donne une garantie additionnelle que les dépenses sont justifiées. Il lui suffit de pouvoir faire son travail.

A chaque année, il découvre ici et là des irrégularités, des anomalies, voire des fraudes pures et simples. C'est assez prévisible, à cause de l'ampleur et de la complexité de la machine administrative provinciale. Comme dans tous les autres milieux, il se glisse dans le fonctionnarisme, et à tous les échelons, des individus qui ne ratent pas une occasion.

Pendant longtemps, M. Vézina n'a soufflé mot dans son rapport des irrégularités qu'il découvrait et que d'autres enquêtes ont mises à jour depuis quelques années.

Son rapport pour l'année 1961-1962 n'est pas un précédent, mais un retour à la normale.

Ils seront bien vêtus !

$4,000 de tissus pour complets ont été volés au Lallo Customs Tailors, 1679, rue Everett, par des inconnus qui sont entrés avec effraction d'une porte de l'arrière.

Mémoire des Fédéralistes à Diefenbaker

OTTAWA. (PC) — Les Fédéralistes mondiaux du Canada, organisme qui réclame le renforcement de l'ONU afin qu'elle se transforme en un gouvernement mondial, ont demandé aujourd'hui au gouvernement canadien d'émettre une déclaration en faveur du principe d'un gouvernement mondial. Une délégation de l'organisme estime, dans un mémoire remis à M. Green, ministre des Affaires extérieures, que le règlement de la crise cubaine constitue peut-être la dernière chance de créer un monde sans guerre.

L'organisme a également proposé qu'une législation autorise le Canada à renoncer à cette part de sa souveraineté nationale qui est pertinente à la défense et à la guerre, aussitôt que l'ONU sera constitutionnellement prête à porter pareille responsabilité, que le Canada se montre disposé à se soumettre au verdict de la Cour mondiale en toute dispute avec d'autres gouvernements, indépendamment de la nature de la dispute.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

1 — Occuper une place de choix sur la scène fédérale.

2 — Fonder un nouveau parti provincial.

3 — Tenter de prendre la direction de l'Union nationale.

4 — Demeurer un des lieutenant de Daniel Johnson.

On sait que Jean Lesage, au cours de la campagne électorale lui tendait la main, publiquement l'invitant à faire partie de l'équipe libérale.

Dans la vie, on avance ou on recule. Et en politique c'est la même chose. Il y a ces situations extraordinaires où ne rien faire équivaut à un recul.

C'est donc dire que le jeune avocat de Sweetsburg, porté à la surface de l'agitation politique québecoise, un peu comme un précieux métal flotte dans les procédés d'épuration, devra prendre une décision qui décidera définitivement de son avenir.

Car, disons-le, Jean-Jacques est, politiquement, un phénomène des circonstances. Expliquons-nous. Lorsque Maurice Duplessis a décidé d'en faire un de ses ministres, Jean-Jacques n'était pas tellement connu. Monsieur Duplessis, comme bien d'autres vieux tyrans était aussi un vieux sentimental. Jean-Jacques faisait jeune dans une équipe vieillie. Et la chaleur des discours de Jean-Jacques à l'Assemblée législative, sa façon de contourner les difficultés en discutant des principes au lieu des hommes lui avait attiré l'admiration de son chef et la sympathie des libéraux.

On se rappelle encore combien Duplessis aimait écouter les discours de Jean-Jacques. Brisant toute les règles de la politesse, il tournait le dos au président, et selon une curieuse habitude, le dévorait des yeux et répétait après lui toute les phrases du jeune député. Souvent, il se levait de son siège après un discours particulièrement efficace et allait lui serrer la main. Ce qui valait à Jean-Jacques de 25 à 40 poignées de main sur le champ.

C'est ainsi que ce benjamin de l'Assemblée législative a grandi. Lui qui n'avait jamais manifesté aucun trait d'agressivité ambitieuse, caractéristique de nos meneurs de foule s'est vu porté jusqu'à l'avant-scène de notre théâtre politique.

Il ne fut jamais sérieusement question de lui comme chef du parti dans les grandes crises internes qui suivirent la mort de Duplessis et celle de Paul Sauvé. Au moment toutefois ou pour la première fois l'Union nationale démocratise ses structures, lors de son premier congrès, le nom de Jean-Jacques est mis de l'avant.

Encore une fois, ce n'était pas tellement que Jean-Jacques voulait être chef. C'était plutôt des partisans qui l'admiraient et qui voyaient dans lui un homme neuf qui ont livré une rude lutte, mais sans succès, en sa faveur.

Si les circonstances, la destinée, ou appelez ça comme vous voudrez, portent les hommes à la croisée des chemins, au seuil des options qu'ils se sont méritées par leur conduite personnelle, les décisions ne peuvent être prises que par les hommes en cause.

Vient le jour ou il faut choisir une route, avancer ou reculer.

(Tous droits réservés)

APRES LE THEATRE
DINER AU COIN DU FEU
atmosphère de détente, souper tardif, service empressé
Stage Coach Inn Restaurant
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

OFFRES D'EMPLOIS

CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6520—8585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec ; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Inspecteur grade 2 (construction) (Service des Permis et Inspections) ($5384—6118) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er décembre 1962. Résidence à Montréal. Instruction : 10e année ou équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans les travaux de construction de bâtiments dont au moins deux ans en qualité de surveillant, contremaître ou surintendant. Etudes techniques : un diplômé en menuiserie—construction d'une école technique reconnue pourra compenser pour une partie de l'expérience. Habileté à rédiger des rapports d'inspection et à tracer des croquis.

Instructeur de patinage de fantaisie (à temps partiel) — Taux horaire : $1.30 — Hommes ou femmes bilingues. Age : minimum 16 ans. Résidence à Montréal. But : enseigner aux jeunes dans les centres récréatifs le samedi. Expérience : quelque expérience dans l'enseignement du patinage de fantaisie.

Instructeur en sauvetage (Protection civile) ($4400—5400) — Hommes bilingues. Instruction : 9e année ou équivalent et posséder un certificat ABC d'instructeur en sauvetage émis par le collège de la défense civile d'Arnprior. Expérience : posséder une expérience pratique dans le domaine de la défense civile ou dans l'organisation et l'administration de secours d'urgence aux sinistrés.

Médecin psychiatre — temps complet ($8652—9460) — temps partiel ($4479—5287) — Les services du titulaire à temps partiel seront requis ½ journée par jour, du lundi au vendredi inclusivement, 11 mois par année. — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : diplôme de docteur en médecine ; être membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Etudes post-universitaires : de préférence, posséder un certificat de spécialiste en psychiatrie du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Expérience spécialisée : quelque expérience en qualité de médecin spécialisé dans psychiatrie dans une institution d'aliénés ou dans une clinique de maladies nerveuses ou mentales.

Policier ($4400—5400) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ ans et moins de 30. Instruction : 10e année ou équivalent. Taille minimum 5'9", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.

Stagiaire en architecture ($5475—6220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune clériçature reconnue sera le minimum précité ; après six mois de clériçature, le salaire sera de $5920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6520—8585) après deux ans de clériçature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du service du Personnel — 403 — Hôtel de Ville.

VITAMINES À PRIX COUPÉS

Les Meilleures Vitamines !
Celles Préparées par des Fabricants Connus tels que : Abbatt, Ayerst, Frosst, Horner, Parke Davis
Celles Prescrites par les Médecins
Celles Employées dans les Hôpitaux
Celles VENDUES PAR LES PHARMACIENS

SURBEX avec VITAMINE C en 100 Rég. $8.35 SPECIAL 5.59
OSTOCO 50 cc. 30 cc. Rég. $2.95 Rég. $4.25 SPECIAL 3.49 Spécial $2.29
INFANTOL 16 oz. 8 oz. Rég. $3.50 Rég. $6.25 SPECIAL 4.39 Spécial $2.89
PARAMETTE en 125, rég. $6.00 — SPECIAL 3.99
Sirop 16 oz Rég. $5.50 Spécial $3.74
PARDEC en 130. Rég. $7.50 SPECIAL $5.59

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQUE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

Dans l'affaire d'Outremont, cette fois

Un autre bref serait émis contre le juge Archambault

par **Maurice MORIN**

Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a refusé, cet après-midi, de se rendre à la requête que Me Trajan Constantin venait de lui soumettre dans le but d'obtenir l'émission d'une sommation contre le directeur de la police d'Outremont, M. Joseph Griffith et le chef des détectives, M. Paul Séguin, sous une accusation de "déni de justice".

Et immédiatement après que Me Constantin eut essuyé ce refus, il a déclaré aux chroniqueurs judiciaires qu'il étudiait l'opportunité de réclamer un bref de mandamus contre le juge en chef Archambault "pour le forcer à émettre une sommation".

Le tout découle de l'arrestation et de la comparution d'un client de Me Constantin, roumain de naissance, établi dans la métropole depuis quelques années.

Voir aussi en page 18

Me Constantin s'est plaint du fait que ce client, Michel Posta, accusé de recel de marchandises, avait été détenu plusieurs jours par la police d'Outremont et que celle-ci n'avait pas observé le code criminel en vertu duquel un inculpé ou prévenu doit comparaître au plus tard 24 heures après sa détention.

Dans ce cas-ci, comme l'a expliqué Me Constantin, Posta a été appréhendé jeudi dernier et il n'a comparu que lundi devant le juge Jean Tellier.

Me Constantin s'est présenté devant le juge en chef Archambault et il lui a expliqué "le but de sa visite"... visite qui n'a pas été heureuse.

Un journaliste a ensuite interrogé le juge en chef et lui a demandé la raison de son refus.

"Me Constantin, a-t-il expliqué, m'a relaté son affaire... et j'ai décidé qu'une sommation ne s'imposait pas dans les circonstances".

L'avocat de Posta s'est ensuite présenté devant Me Gérard Tourangeau, assistant procureur-général adjoint de la province, ayant ses bureaux au nouveau palais de justice, pour lui "expliquer la situation".

Mais Me Tourangeau lui a répondu que le cas devrait être soumis à ses supérieurs à Québec.

Voir OUTREMONT en page 9

Aux fêtes de Ville Mont-Royal

Le maire Drapeau parle d'annexion!

Quelques mots prononcés hier soir par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à une réunion marquant le 50e anniversaire de la création de Ville Mont-Royal, ont été relevés par le maire d'Outremont, M. Romuald Bourque.

"Ce serait un merveilleux quartier à ajouter à Montréal", a en effet lancé le maire Drapeau, au cours d'une brève allocution, à l'hôtel de ville de... Ville Mont-Royal.

La riposte fut non moins brève mais révélatrice, énergique.

M. Bourque a déclaré qu'aussi longtemps qu'elles demeureront les villes modèles et prospères qu'elles sont, Mont-Royal et Outremont ne se soumettront jamais à un genre ou forme quelconque d'annexion de la part de Montréal.

Quant au maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui était aussi de la réunion, il n'a pas relevé les brefs propos de M. Drapeau. Il s'est limité à des félicitations à l'endroit de Ville Mont-Royal.

Dans la Voie maritime

Course contre l'horloge

Le radoucissement de la température porte à croire que l'Administration de la Voie maritime du St-Laurent prolongera de 48 heures le délai d'abord établi au 30 novembre, à minuit.

A trois jours de la fermeture de la Voie maritime du St-Laurent, il reste encore 87 océaniques dans le corridor éclusier des Grands Lacs. L'administration a réitéré un appel pressant auprès des navigateurs pour les inciter à quitter la Voie maritime le plus tôt possible, mais on commence de craindre que certains océaniques ne soient forcés de passer l'hiver au pays.

A mesure que la course contre la montre va de l'avant, les accidents sont de plus en plus à craindre. Hier encore, on faisait diligence pour renflouer le cargo norvégien "Makefjell" échoué sur un brise-lames à l'entrée du port de Benton, Michigan, et, ce matin, apprenait-on, un autre océanique avait rompu des câbles sous-marins près d'une écluse. Tout accident peut interrompre la navigation et causer de sérieux préjudices à la veille de la fermeture.

La "routine" à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux a frappé un gardien, tôt ce matin. Le gouverneur Albert Tanguay a déclaré que: "ce n'est qu'un événement de routine.

Le garde qui a subi les foudres d'un bagnard non-identifié n'a pas été blessé gravement.

Protestation spontanée

Une cinquantaine de camionneurs-livreurs de la boulangerie Christie ont protesté aujourd'hui devant l'édifice de la compagnie Viau, contre la mise à pied de six de leurs confrères.

L'affaire Fontaine

Les faux étaient de vrais... faux

par **Léopold LIZOTTE**

L'enquête préliminaire d'Omer Fontaine, le récidiviste qui était allé réclamer la petite valise brune contenant quelque 4,000 faux certificats d'électeurs, le 2 novembre dernier, à la consigne de la gare Windsor, a finalement débuté ce matin, devant le juge T.-A. Fontaine.

Et au début de l'après-midi, par le truchement de trois témoins, dont le président général des élections et un médecin-légiste, le procureur-chef de la Couronne pour le district de Montréal, Me Guy Desjardins, C.R., avait établi que ces faux étaient réellement... de vrais faux.

Tout le monde s'en doutait bien un peu, le tribunal y compris, mais la loi exigeait évidemment que la preuve en soit faite de façon formelle, devant la cour.

Assisté de Mes Guy Favreau et Bruno J. Pateras, Me Desjardins a tout d'abord fait déposer les certificats saisis onze jours avant l'élection par le caporal Paul Quézel, de la PP, qui avait exécuté le mandat de perquisition menant à la découverte de ces 4,000 feuillets blancs qui ont fait parler d'eux... plus souvent qu'à leur tour, depuis.

Tous ces documents déposés devant le tribunal, Me François Drouin, président du scrutin du 14 novembre, a expliqué de quelle façon les certificats authentiques étaient commandés et distribués aux divers officiers d'élection, et comment ceux-ci servaient à l'identification des électeurs, dans les régions urbaines, le jour de l'élection même.

Ayant par ailleurs en mains les listes électorales des comtés de Saint-Jacques et de Ste-Marie, Me Drouin a également fait remarquer que les numéros apparaissant sur ces 4,000 certificats étaient les mêmes que ceux imprimés sur d'autres, déjà remplis par les énumérateurs.

Ce qui devait être impossible selon le procédé d'impression, puisqu'aucun des numéros devaient être répétés deux fois, sur aucun des 2,500,000 certificats imprimés pour les fins de cette consultation populaire.

Contre-interrogé par Me Claude Danis, le "nouveau" procureur de l'inculpé, Me Drouin, déclara d'autre part que, "selon la loi", les scrutateurs devaient comparer, à l'arrivée d'un électeur dans le poll, le certificat qu'il tenait et le double que l'on avait dans le bureau de scrutin même.

Me Danis lui demanda encore si, pour faire une imitation du certificat original, il fallait être en possession de celui-ci ou de l'une de ces copies.

Me Drouin répondit dans l'affirmative, mais, un peu plus tard, Me Desjardins devait également lui faire admettre que le nom des électeurs apparaissait également sur les listes affichées sur les poteaux, dans les rues, et des listes généralement dressées par les mêmes énumérateurs, et écrites de leur main tout aussi bien.

—Et n'importe qui peut les voir et les consulter, ces listes ? de demander encore Me Desjardins au témoin.

Qui devait répondre :

"Evidemment".

Il précisa toutefois que seul un détail n'apparaissait pas sur les listes, qui se retrouvait sur le certificat lui-même : l'âge de l'électeur.

Jusqu'à maintenant, d'autre part, il n'a pas encore été question des circonstances qui ont entouré immédiatement l'arrestation de Fontaine, le caporal Quézel (qui sera à nouveau interrogé cet après-midi) ayant simplement révélé que c'est dans les mains du prévenu lui-

Voir LES FAUX en page 9

En achetant les terrains de l'AIP

Le maire Crépeault affirme que Ville d'Anjou a fait une excellente transaction

"Si Ville d'Anjou a acheté les lots 490 et 491 du promoteur Anjou Industrial Park Ltd. et non pas des véritables propriétaires des terrains, soit MM. Joseph et Paul-Ovide Guy, c'est qu'à la date de la transaction, le 26 août 1959, la compagnie AIP détenait une option sur ces deux terres depuis plus d'un an; il nous était impossible de transiger sans passer par la compagnie", a déclaré hier soir le maire de la ville, M. Ernest Crépeault.

M. Crépeault commentait une nouvelle parue dans l'édition de samedi dernier de LA PRESSE selon laquelle la compagnie AIP aurait vendu à la ville deux terrains dont elle n'était pas la propriétaire.

"De plus, a poursuivi M. Crépeault, MM. Joseph et Paul-Ovide Guy, les propriétaires, ne pouvaient faire — pour des raisons d'impôt — qu'une seule transaction pour la vente des terrains d'une superficie totale de 5,234,359 pieds carrés.

La nouvelle, parue sous le titre: "A Anjou : Une autre des "belles transactions" réalisées par un organisme public", faisait un rapprochement avec

Voir M. CREPEAULT en p. 9

Règlements de la vente des liqueurs alcooliques pour le temps des Fêtes

La vente des liqueurs alcooliques sera prohibée dans tout établissement licencié le lundi 24 décembre 1962 après 18 h. du soir, et le lundi 31 décembre 1962 après minuit.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée de la Régie des alcools du Québec, présidée par le juge Lucien Dugas. Les commissaires ont pris cette décision en s'appuyant sur l'article 75 de la loi de la Régie des alcools, en vertu de laquelle "la Régie peut, pour... le jour de Noël, le Premier de l'an, les veilles de l'un ou l'autre de ces deux derniers jours, réduire le temps pendant lequel la vente des boissons alcooliques peut être faite..."

La Régie a décidé en outre que le 25 décembre et le 1er janvier étant déclarés par la loi jours fériés ils seront régis par les dispositions ordinaires de la loi, sauf pendant la période comprise entre minuit et 3 h. du matin durant laquelle toute vente de liqueurs alcooliques est interdite.

Cette décision ne s'applique pas aux comptoirs de la Régie des alcools qui de toute façon ne sont jamais ouverts après 18 h. le soir.

SANDWICHES

VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40

POUR INFORMATIONS TELEPHONER AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE

PEGROID'S Ltée
4075, rue ST-DENIS

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES

Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Talbot
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE
'SPUTNIK'
CEINTURE ELASTIQUE

Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussins de caoutchouc hygiénique lavable.

SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95

Consultez nos techniciens diplômés

VI. 5-7281

PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Un agent du poste 18 tient la petite victime pour la transporter à l'hôpital.

Un policier brutalise 3 membres de sa famille

par **Jacques FILTEAU**

Les agents de la police de Montréal recherchent un de leurs confrères qui, présumément dans un moment de démence, aurait brutalisé trois membres de sa famille, tôt ce matin.

La police déclare que, peu après 3 h., elle a dépêché trois autos-patrouille à une maison de la rue Clermont, où les agents auraient trouvé, dans un état grave, la femme d'un policier, âgée de 32 ans, sa petite fille, Francine, âgée de 7 ans et Mme Bertha Drapeau, âgée de 56 ans. Les trois victimes sont hospitalisées au Royal Victoria.

L'épouse souffre de fractures multiples aux bras et aux jambes tandis que la fille a de profondes entailles à la tête. Pour sa part, Mme Drapeau est dans un état très grave, souffrant d'une fracture du crâne.

L'assaillant se serait servi d'un bout de tuyau pour frapper ses victimes. Les limiers de la Sûreté de Montréal ont retrouvé aussi sur les lieux de l'attentat un bâton de baseball, une machette, (sorte de grand couteau) ainsi qu'une grenade "36", probablement un souvenir de guerre. Toutefois, la police croit qu'aucune des armes trouvées rue Clermont n'a servi à l'attentat.

A 11 h. ce matin, la police était toujours sans nouvelle du suspect, âgé de 36 ans. Son signalement et celui de son auto ont été fournis à toutes les autos-police de la métropole. Le présumé responsable de l'attentat a pris la fuite dans une Buick de couleurs bleue et blanche, modèle 1955. Il serait considéré comme dangereux et armé.

Les quatre autres enfants de la famille du policier, dont l'âge varie entre trois mois et 9 ans, ont été placés temporairement à la crèche d'Youville.

Le policier recherché, qui compte quinze années de service à la police de Montréal, était reconnu par ses confrères comme une personne très sympathique. "C'est un bon gars, disent-ils, mais il a le vin triste".

Importante saisie de billets de loterie

Une dizaine de milliers de billets de loterie sur les joutes de hockey et tout un outillage d'imprimerie, ont été confisqués hier par la PP dans la cave d'une maison située au no 1225, rue Lévis, à Duvernay, et l'homme qui se trouvait sur les lieux a été appréhendé. C'est ce qu'a révélé ce matin l'inspecteur Maurice Valiquette, chef de l'escouade de la moralité à la PP.

Quant aux effets saisis, ils comprenaient 2,000 billets à 10 cents, 3,000 billets du Club-400 à $1, et 5,000 de Sport and Liberty Hockey Pool, à $1 également.

FAITS divers

Double hold-up

Trois bandits, dont l'un dissimulait une carabine à canon tronqué dans un sac de papier, ont perpétré une double vol à main armée, au cours de la journée d'hier, à la lingerie Ca-Bou, sise au 2095 de la rue L.-O. David, dans le nord de la métropole.

Les trois voleurs se sont adressés au propriétaire de l'établissement, M. Paul Caron, le forçant à leur remettre la somme de $30. Ils s'en sont pris par la suite à la préposée à la caisse du sous-bureau que loge cet établissement, Mlle Philomène Parenteau s'est vue dans l'obligation de leur remettre une somme de $60. Les trois appaches ont pris la fuite dans une automobile en stationnement en face de l'établissement.

Une auto tombe à l'eau une femme se noie

VALLEYFIELD. — Une femme s'est noyée, vers la fin de l'après-midi d'hier, soit à 4 h. 45, lorsqu'elle a apparemment perdu la maitrise de son automobile qui est tombée à l'eau. Le véhicule a plongé dans le petit canal de Beauharnois, qui longe la rue Victoria, à Valleyfield.

Mlle Françoise Lefebvre, âgée de 29 ans, qui demeure chez sa soeur au 45, rue Léger, à St-Timothée, près de Valleyfield, a été repêchée avec son auto, vers 6 h. 30. Au moment de l'accident, Mlle Lefebvre conduisait l'auto de son beau-frère.

Tissus dérobés

Des cambrioleurs qui se sont introduits par effraction chez Lallo Custom Tailor & Valet Service, au 1679 de la rue Everett, dans le nord de la métropole, ont fait main basse, hier, sur une trentaine de rouleaux de tissus de toutes sortes.

Selon le propriétaire de l'établissement, M. Lallo, le montant du matériel dérobé s'élèverait à plus de $5,000.

Teinture à cheveux volée

450 douzaines de bouteilles de teinture à cheveux, d'une valeur de plus de $5,000, ont été volées dans l'entrepôt de la Guay Beauty Agencies, au no 322 est, rue Beaubien.

C'est chaud !

M. Charalambe Panagiotopoulos, 6934, avenue Querbes, s'est plaint au poste de police no 10 qu'un Verdunois de 32 ans lui a déversé une tasse de café bouillant dans le cou alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'une boite de nuit située au no 1606 ouest, rue Ste-Catherine. L'agresseur a été écroué aux cellules du quartier-général, cependant que le blessé a été pansé à l'hôpital pour brûlures au deuxième degré.

Double capture

Après avoir tiré trois coups de feu, la police a appréhendé deux suspects qui venaient de commettre un vol à la cie Metalliflex, 8955, avenue du Parc.

Seconde victime

TROIS-RIVIERES, (PC) — Jean-Paul Grondin, âgé de 26 ans, a succombé hier aux blessures reçues dans un accident qui a coûté la vie à son frère Claude samedi dernier. La collision s'est produite sur la rue Thibeault, au Cap-de-la-Madeleine.

Argent, bijoux, fourrures, etc.

Des cambrioleurs ont volé $1,500 d'argent et de fourrures chez Mlle Louisiane Morneau, 1890 est, rue Ste-Catherine; $1,000 d'argent et de bijoux chez M. Paul Morielli, 5018, avenue de l'Hôtel-de-Ville; 22,000 pieds de bois d'épinette, d'une valeur de $1,910, empilés dans un camion de la compagnie de transport Danjuo, 5695, rue Des Carrières, immobilisé à l'angle des rues Des Carrières et Chambord; et une forte quantité de bouteilles d'alcool et des bijoux dans le restaurant Beaujolais, 1458, rue de la Montagne.

Mystère élucidé

QUEBEC. (PC) — La mystérieuse découverte d'une paire de souliers, de lunettes et d'un collet de fourrure trempant dans une mare de sang a finalement reçu une explication.

Le directeur de police de Québec, M. André Guillemette, a déclaré que ces objets, trouvés dimanche, appartiennent à un

Voir FAITS DIVERS en page 9

Un juge s'élève contre le bureau du procureur général

RIVIERE-DU-LOUP. (PC) — Le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des sessions de Rivière-du-Loup, a déclaré hier qu'il trouvait "injuste et arbitraire" l'intervention des autorités provinciales qui, souvent, viennent infirmer la décision des juges. Il a particulièrement déploré les interventions en ce qui a trait à l'application de la loi des véhicules automobiles.

Le magistrat a expliqué qu'à certaines occasions, il avait préféré laisser leur permis à des personnes trouvées coupables d'avoir conduit en état d'ébriété, parce que leur véhicule était le seul moyen qu'elles possédaient pour gagner leur vie.

"Plutôt que de gâcher la vie de ces individus et de les condamner à devenir des chômeurs, a dit le juge Bérubé, je leur laisse le droit de conduire. Mais, presque infailliblement, le bureau du procureur général, à Québec, intervient et confisque le permis."

Le juge Bérubé a ajouté qu'il trouvait cette intervention injuste et qu'elle aliène l'autorité des juges. Il a demandé au barreau rural, dont Me Louis Dugal est le bâtonnier, d'intervenir auprès du gouvernement provincial pour faire amender la loi.

De la dynamite dans son bain

Un dynamiteur professionnel, à l'emploi d'une compagnie de construction de la métropole, a été appréhendé par la police, hier, en fin d'après-midi, rue Jeanne-d'Arc, dans l'est de la métropole, alors qu'il menaçait de faire sauter sa maison à l'aide de dynamite qu'il avait dans son bain.

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police, aurait apparemment été approché précédemment par des membres du "milieu", se spécialisant dans les vols de coffres-forts.

Ces derniers l'auraient vraisemblablement décidé, sous la menace ou autrement, à leur fournir la dynamite qu'il leur fallait pour effectuer un certain travail.

Le dynamiteur avait donc subtilisé à sa compagnie les explosifs demandés par les cambrioleurs et il attendait qu'ils viennent en prendre livraison.

Les voleurs de coffres-forts ne se sont cependant pas présentés pour prendre la dynamite et il prit peur. Il se serait mis à boire de façon abusive et, en proie à un violent choc nerveux, il menaçait de faire sauter sa maison de 3 étages.

Avertis par des membres de sa famille, les sergents-détectives Léo Brunet et Claude Desautels, du Bureau des enquêtes criminelles, et l'agent Aurel Andoney, du laboratoire mobile de la police de Montréal, se sont rendus sur les lieux et ont réussi à maîtriser l'individu. On retrouva dans le bain une douzaine de bâtons de dynamite, de même qu'une centaine de détonateurs. Deux des détonateurs étaient prêts à exploser, mais l'agent Andoney réussit à les désamorcer avant qu'ils causent des dommages.

Toute personne souffrant de surdité a besoin d'ACOUSTICON

GERALD BONET vous dit :

N'achetez pas un appareil auditif sans venir me voir

NOUS VOUS OFFRONS :

★ un appareil Acousticon pouvant corriger tout genre de surdité
★ un examen sérieux pour déterminer si vous avez besoin d'un appareil de correction auditive
★ un service complet et sans obligation par nos spécialistes
★ des conditions de paiement faciles

M. GERALD BONET
Spécialiste en surdité

Venez aujourd'hui ou postez ce coupon à
ACOUSTICON de MONTREAL est
516 est, rue BEAUBIEN
CR. 6-1208

S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

modèle tel qu'illustré

Bottillons "PLAYBOYS"
de "Hewetson"

Bottes d'hiver en riche cuir souple qui conserve longtemps son aspect de neuf. Sa chaude doublure en véritable peau d'agneau en fait la favorite pour porter en tout temps. Couleurs NOIR — BRUN.

$12.95

AUSSI, modèle en loup-marin $17.95

Louis Des Lauriers
6914, ST-HUBERT — 273-2813
(angle Bélanger)

Mlle Irène Fils
1500 est, MT-ROYAL — LA. 1-3164
4029 est, ONTARIO — LA. 1-9414

Langelier
6598, ST-HUBERT — 279-1474
135, PRINCIPAL — GRANBY

Jr Bronzo
301 est, STE-CATHERINE — VI. 4-1440
1595A est, MT-ROYAL — LA. 3-3400

A L'OUVERTURE D'UNE ECOLE DE BOXE A MONTREAL. — L'aspirant au championnat poids mi-moyen JOEY DURELLE, s'est entraîné devant plusieurs spectateurs, à la nouvelle école Reggie Chartrand, hier soir. Ici, Durelle frappe sur le sac de sable et écoute les conseils de l'expert SYLVIO MIREAULT, à droite, ancien fameux boxeur et instructeur. Durelle rencontrera Peter Schmidt, lundi soir, au Centre Paul Sauvé.

Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Médaille de bronze aux escrimeurs canadiens, aujourd'hui

Le Canada retire son équipe masculine de relai de la compétition à cause du départ de Jérome

PERTH, Austra. (PC) — Le gérant de l'équipe canadienne de piste et pelouse, Ken Twigg, de Toronto, a officiellement retiré l'équipe masculine du 440 verges relai, aujourd'hui, à la suite du départ de Harry Jerome pour Vancouver. L'on a jugé que sans Jerome, comme pivot de l'équipe, les Canadiens n'avaient aucun chance de figurer honorablement.

L'Angleterre a remporté la médaille d'or d'escrime à l'épée par équipes et conserve son titre des Jeux de l'Empire. L'Australie remporte la médaille d'argent et le Canada, la médaille de bronze.

L'équipe canadienne formée de Peter Bakonyi, Vancouver ; Carl Schwende, Montréal et Bob Foxcroft, London, a terminé avec un record de 2-2, perdant par 5-3 contre l'Angleterre dans son dernier match. Bakonyi a alors gagné ses deux matches; Schwende en a gagné un et a subi deux défaites, Foxcroft a perdu ses trois matches.

Peu de succès

Pendant que l'Australien, Murray Rose, devenait le premier athlète à remporter une 2e médaille d'or aux Jeux de l'Empire, les Canadiens ne connaissaient que peu de succès au début de la journée de mardi.

Ses succès en aviron aux Jeux de l'Empire se voyaient arrêtés quand l'équipe à quatre sans barreur de l'Univeristé de la Colombie finissait troisième dans le dernier match au programme de ces compétitions. Il faut dire que cette épreuve donnait lieu à une compétition des plus enlevantes.

Peu auparavant, l'équipe à quatre avec barreur se retirait dans cette épreuve parce que l'embarcation qu'ils avaient à leur disposition était trop ancienne.

Espoirs chez les nôtres

Dans les épreuves préliminaires de nage, toutefois, le Canada a placé des finalistes dans le 100 verges à la brasse, tant chez les hommes que chez les femmes.

Steve Rabinovitch, de Montréal, a gagné l'épreuve chez les hommes, avec le deuxième meilleur temps de la journée, tandis qu'Alison Glendenning, de Hudson Heights, s'est qualifiée de justesse en finissant troisième dans l'épreuve chez les dames.

Après les six premiers plongeons obligatoires, soit la moitié, Tom Dinsley de Vancouver, et Ernie Meissner, de Kitchener, Ont., qui ont gagné respectivement des médailles d'argent et de bronze dans le plongeon sur tremplin, hier, étaient loin en arrière.

A la lutte, le poids mouche Peter Michienzi, de London, Ont., a perdu son premier match, aux mains de M. Niaz, du Pakistan. Ce revers donne au Canadien trois mauvais points. Un total de six mauvais points signifie l'élimination.

Hier

Entre-temps, d'autres Canadiens ont fait leurs marques hier à Perth. Bruce Kidd s'est classé troisième dans l'épreuve des trois milles, les nageuses canadiennes ont fourni une performance de toute beauté et d'autres athlètes ont mérité des médailles dans les épreuves de plongeons et de poids et haltères.

Halberg supérieur

Kidd, qui a remporté l'épreuve de six milles samedi, tentait de décrocher une autre médaille d'or dans les trois milles, mais les ampoules qu'il avait aux pieds et les fines ruses du Néo-Zélandais Murray Halberg ont eu raison du jeune Torontois.

Hier, Kidd a mérité une médaille de bronze dans les trois milles tandis que Tom Dinsley, de Vancouver et Ernie Meissner, de Kitchener, ont respectivement remporté une médaille d'argent et de bronze dans l'épreuve des plongeons pour hommes.

Salter brille

Allan Salter, d'Ottawa, a mérité une médaille d'argent dans les poids et haltères, catégorie des poids coqs. Jack Kelso a rapporté une médaille de bronze au Canada dans les 440 verges medley individuels tandis que la performance de l'équipe canadienne des 440 verges medley à relais leur a valu également une médaille de bronze.

Durelle viendra voir son cousin Joey à l'oeuvre

"Ne me jugez pas par ce que vous avez vu ce soir. Je n'ai jamais été un boxeur qui paraît bien dans un gymnase. Je connais des boxeurs qui ressemblent à des champions du monde lorsqu'ils s'entraînent, mais qui ne sont plus les mêmes les soirs de combat. Ce n'est pas mon cas. Je parais mal à l'entrainement et je me sens parfaitement à l'aise, quand je vois mon adversaire en face", nous a dit Joey Durelle, lors de sa visite à **La Presse,** hier soir, en compagnie de MM. Tony Pilotte et Régis Lévesque, de Trois-Rivières.

Nous avions auparavant vu Durelle s'entraîner à l'école de boxe Reggie Chartrand, qui ouvrait incidemment ses portes hier, rue La Visitation.

Durelle, qui rencontrera Peter Schmidt de Toronto, lundi soir, au Centre Paul Sauvé, dans un match qui couronnera le nouveau champion canadien des mi-moyens avait livré 5 rondes de boxe contre Arnold Sparks, ancien champion des Golden Gloves.

Au bas de l'arène, nous écoutions Jean Richard, Reggie Chartrand et Silvio Mireault dire que Sparks n'était pas un boxeur pour faire bien paraître Durelle, devant les nombreux spectateurs, qui avaient été admis gratuitement.

"Un type comme Sparks ne fait que brouiller les cartes. Durelle aurait besoin de quelques rondes pour déchiffrer son style", dit Mireault.

Durelle a cependant insisté après ses cinq rondes de boxe pour dire qu'il n'aurait pas fait mieux contre n'importe quel boxeur, à l'entrainement.

Champion de gymnase !

"Etre champion dans un gymnase, ce n'est pas payant. Je m'entraine sérieusement. Tôt le matin, je quitte mon lit confortable et je fais quatre ou cinq milles de course à pied. Je fais des exercices. La course à pied, c'est indispensable pour un boxeur. Au gymnase, je tente simplement d'améliorer mes réflexes et de pratiquer certains coups. Je ne cherche pas à épater les spectateurs. Contre Sparks, tout ce que je tentais de faire était de porter quelques bons coups de la droite. Je voulais savoir si ma blessure était complètement guérie. J'ai porté quelques bons coups et je ne m'inquiète plus au sujet de ma main droite", a dit Durelle.

Joey, incidemment, avait parlé au téléphone avec son cousin Yvon Durelle, avant de commencer à s'entrainer hier.

Comment se comporte Yvon à Ste-Anne, N.-B. ?

"Très bien, Yvon fait de la lutte. Il travaille. Il s'arrange bien. Il viendra incidemment lundi soir, assister à mon combat. J'ai bien hâte de le voir. Sa présence me donnera confiance. Mon match contre Peter Schmidt est le plus important de ma carrière. Si je perds, j'abandonnerai probablement la boxe", a conclu Joey Durelle.

Elmer Valo à Cleveland

ROCHESTER. — (UPI) — Elmer Valo, ancien voltigeur des ligues majeures a été engagé à titre d'instructeur au premier but par les Indiens de Cleveland.

Valo, âgé de 43 ans, était dépisteur des Mets de New-York la saison dernière.

Chez les Alouettes

Stan Wilson abandonne son poste d'entraîneur

(par **G. P.**) — Ce n'était que le début d'une série de chambardements, écrivons-nous dans une autre page du journal, lorsque nous parlions du départ de Jack Jacobs, l'assistant de l'instructeur Perry Moss. Les faits semblent confirmer nos prétentions, puisque nous apprenons aujourd'hui que l'entraîneur Stan Wilson quittait également les Alouettes. Il n'a pu annoncer sa démission à la direction du club, car aucun des directeurs n'était à Montréal, nous apprend-on.

L'entraîneur Wilson a décidé de se retirer à la suite d'une mésentente avec l'équipe. Wilson exigeait que l'équipe le paie en fonds américains, ce qu'elle a refusé.

Puis Wilson avouait que la différence d'échanges entre les deux monnaies le laissait dans l'impossibilité de payer ses taxes pour les propriétés qu'ils possède au Wisconsin et au Minnesota. Puis, sa femme, asmathique, ne peut s'acclimater au pays. Wilson ne peut non plus demeurer à Montréal durant toute l'année, ce que les Alouettes désiraient. Mais il loue l'hospitalité des Montréalais à son endroit. Il projette d'ouvrir un centre de thérapeutique dans son milieu.

CHASSE & PÊCHE

SERGE DEGLUM

Un autre poisson disparaît

Il disparaitra complètement si une très sévère législation n'est pas adoptée dans un avenir prochain. Il s'agit de **l'Esturgeon de lac** (Alcipenser fulvescens) aussi appelé esturgeon jaune. Ce n'est pas une espèce de poisson que le pêcheur sportif a l'occasion de capturer tous les jours . . . Je dirais même que lorsque cela se produit, ça devient matière à nouvelle et LA PRESSE publie la photo !

L'ESTURGEON DE LAC

Il est vrai que l'esturgeon n'est pas tellement bien équipé pour mordre aux leurres artificiels, qu'il ne prend pas la mouche en surface ou entre deux eaux, que les trolles le laissent parfaitement indifférent. C'est un lent promeneur, un flâneur des grands fonds. Il butine dans la vase et les petits cailloux au moyen de son long nez, créant ainsi des "nuages" d'eau trouble que sa bouche en aspirateur filtre inlassablement. Crustacés, vers de vase, larves d'insectes, oeufs de poissons et petits poissons morts ou vifs, plancton, voilà le menu de l'esturgeon.

Bien qu'il ne soit pas tout à fait aussi prolifique que son "cousin" de mer ou **Esturgeon noir** (Acipenser oxyrhynchus), les femelles de grande taille peuvent pondre près d'un million d'oeufs ! Dans les eaux douces du Québec, c'est, je crois, le poisson le plus prolifique. Alors d'où vient ce cri d'alarme et comment se fait-il qu'il soit en voie de disparition? On relève 3 causes principales :

1 — Pêche excessive des reproducteurs dans les fleuves et parfois même sur les frayères avant la ponte.

2 — Pêche abusive de jeunes individus entrainant la destruction de populations entières en diverses régions du monde.

3 — Altération grave du régime naturel de plusieurs rivières, par la pollution industrielle et par les égouts des villes, par les travaux destinés à faciliter la navigation et, ajoutons-nous, par les barrages hydro-électriques et une foule de barrages de tous genres.

Alerte sur le St-Laurent

C'est le titre de la communication que vient de faire **Gérard Beaulieu,** B.Sc.P., au ministère des Pêcheries.

Cette communication a été publiée dans le volume 6 No 2 d'**Actualités Marines,** revue trimestrielle du ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries. Le biologiste Gérard Beaulieu n'y va pas par quatre chemins. Il pose des questions graves. Entre autres : **"Dirons-nous bientôt adieu au caviar ? Une richesse précieuse serait-elle en train de nous glisser entre les doigts, par négligence ou par ignorance ?** "Et il ajoute : **"Le profit immédiat a trop souvent pour effet d'obnubiler chez plusieurs le sens, très lucide en d'autres circonstances, de la prévision et de l'économie. Il appartient alors aux législateurs de prendre la situation en mains."**

En effet. Il faudrait que le département de la Chasse et des Pêcheries remanie au plus vite les lois désuettes qui régissent l'esturgeon et qui font dire à Gérard Beaulieu : **"...Comme nous trouvons très rarement des esturgeons adultes, dont la taille soit inférieure à 44 pouces de longueur totale, nous nous interrogeons encore pour savoir sur quel critère biologique on s'est basé dans le passé pour établir à 28 pouces la taille minimum des prises dans plusieurs régions de la province."**

Une augmentation de l'ordre de **8 pouces** serait souhaitable comme taille minimum. Mais il y a aussi les braconniers qui sont de connivence avec les commerçants et chargent le fruit de leur pêche à bord des camions de ces derniers ! Ah ! ces braconniers... Gérard Beaulieu donne un exemple frappant que j'ai moi-même observé plusieurs fois : **"Un jour nous remontions la rivière SSt-François pour y tendre des filets ; nous voulions observer l'état de maturité et la taille des esturgeons. Aux "rigolets", endroit mentionné plus haut, l'embarcation s'immobilisa soudain au milieu de plusieurs filets, à la grande surprise, apparente, du garde-pêche de l'endroit. Ce dernier nous expliqua bien naïvement que ces filets, tendus illégalement dans la rivière, étaient l'oeuvre des Abénakis de la réserve d'Odanak. Rectifions en passant que ces "Indiens" étaient des blancs comme lui et moi."**

Mais le travail des braconniers s'observe sous bien des formes. Par exemple : "D'autres pêcheurs sur le fleuve et ailleurs prendront parfois quelques esturgeons de belle taille durant la période interdite, soit du 14 mai au 15 juin inclusivement, mais l'on se gardera bien de rejeter à l'eau ces poissons. On les gardera bien vivants, dans des parcs cachés ou au moyen d'entraves passées dans la bouche du poisson, jusqu'à la réouverture de la saison. L'on pourrait multiplier les exemples du genre, mais cette liste s'allongerait presque indéfiniment."

Non seulement on note une alarmante diminution de l'espèce mais on ne prend plus d'esturgeons de grande taille. Depuis 1945, **seul esturgeon de lac** pesant plus de **200 livres** a été capturé à **Saint-Michel-de-Bellechasse !** Si, théoriquement, notre esturgeon de lac peut avoir une taille de **96 pouces** et peser dans les 230 livres, on ne prend guère de nos jours des individus qui dépassent de beaucoup 50 pouces et pèsent plus de 30 livres . . .

Notons que l'**Esturgeon Russe,** le même que le nôtre, à quelques détails anatomiques près, peut atteindre une longueur de plus de **22 pieds** et un poids de **2 tonnes !** Ça fait du caviar, ça mes amis !

Tant que la Loi ne sévira pas contre les pêcheurs commerciaux et les braconniers qui pêchent sur la fraie ou raflent les jeunes qu'ils vendent sur le marché sous le nom "d'**Escargots**" ou "**Maillés**", nous ne verrons plus d'esturgeons de grande taille. Je dirais même que nous ne verrons plus d'esturgeons du tout.

Souhaitons que cette "Alerte sur le St-Laurent" ne soit pas une autre voix dans le désert et que les autorités concernées **pourront légiférer au plus tôt.**

Inscrits à Blue Bonnets

1ère COURSE, TROT C-3 — $900

1. Clark Harvester, H. Lamarre 3-1
2. Reese Hanover, G. Bouvrette 7-2
3. Allen Chips, A. Deguise 9-2
4. Marie Ovelmo, L. Pledalue 5-1
5. Eff. St. Charles, P. Robillard 4-1
6. Grattan Baker, P. Caldwell 8-1
7. Armada Hanover, B. Perron 8-1
8. Success Pearl, N. Turcotte 10-1

Eligible : Sunset Lee, T. Horton.

2e COURSE, AMBLE C-3 — $900

5. Scott Express, T. Horton 3-1
6. Stormy Atom, Rhéo Filion 4-1
1. Sadie Forbes, P. Hébert 9-2
3. Eric's Boy, E. Bradette 6-1
8. Calumet Cash, C. Moreau 6-1
6. Walter G. Grattan, R. Faegan 8-1
7. Shirley Brooke — 8-1
4. The Rocket R., R. Curran 10-1

Eligible : Chief Mekon, Henri Filion.

3e COURSE, AMBLE C-3 — $900

1. Stan The Man, Henri Filion 3-1
2. Gunner Frisco, E. Bradette 7-2
3. Kitty Chips, R. Faegan 4-1
5. Blaze Haven, B. Madill 6-1
4. Cece's Girl, C. Desiardins 6-1
6. Dainey, V. Larose 8-1
7. Del Mar Va, J. Bouvrette 8-1
8. Miro Bay, F. Church 10-1

Eligible : Hi Lo's Poppy.

4e COURSE, AMBLE C-2 — $1,200

6. Joey Johnston, B. Hughes 3-1
2. Conaress Hal, M. Turcotte 7-2
1. Grandee, R. Southillier 4-1
3. Flying Saucer, R. Faegan 6-1
4. Miss P. Alice, J. Letourneau 6-1
7. Breeze Abbe, L. Bourgon 8-1
8. Andy Ellis, W. Hopkins 8-1
5. King Express C. Y. Catellier 10-1

Eligible : Joanne H., C. Patry.

5e COURSE, AMBLE C-3 — $1,200

3. Miss Angus, K. Morrison 3-2
7. Young Brooke 3-1
4. Bold Boy, M. Turcotte 4-1
1. Mr. Waters, H. Lamarre 6-1
6. Melissa Volo, P. Robillard 6-1
2. Lena's Pride C., R. Faegan 8-1
8. Diplomat Hal, W. Thompson 8-1
7. Jessamnie, Doris Filion 10-1

Eligible : Goodwill Johnnie, C. Lorenz.

6e COURSE, AMBLE C-2 — $1,200

2. Gypsy Rose Ch, G., Lachance 3-1
1. Superior Lee, G. Johnston 7-2
4. Dale Freehal, J. Fearnaley 9-2
5. Johnny Hy, C. Laney 6-1
8. Wicomico Way, M. Turcotte 6-1
3. Kelly McWin, M. Picard 8-1
7. Homestretch Tres, L. Bourgon 8-1
6. Sir Symbol, Gaétan Lachance 10-1

Eligible : Chief's Royal, C. Patry.

7e COURSE, TROT C-3 — $1,200

2. Chuckmor, W. Thompson 3-1
3. Lucky Symbol, L. Bourgon 7-2
6. Riddell Volo, R. Bardier 9-2
5. Brod Han., R. Grandmaison 6-1
4. Nobleman, J. Letourneau 6-1
1. Amigo, Henri Filion 8-1
7. Janet's Son, C. Poulin 8-1
8. Twinkle Camac, L. Wright 10-1

Eligible : Mr. Profile, M. Waples.

8e COURSE, AMBLE C-1 — $1,400

2. The McNab, D. Corbett 3-1
3. Butch Johnston, G. Johnston 4-1
5. Glen Jerry, Mrs. M. Williams 5-1
4. The Saracen, C. Boruvais 6-1
6. Red Mills, M. Ginaros 6-1
1. Mr. Stone, G. Garnsey 8-1
7. Connie Atom, H. Gallagher 8-1
8. Peachcrop, C. Laney 10-1

Eligible : Hal's Bomb.

9e COURSE, AMBLE D-3 — $1,700
(au profit de l'Association des enfants arriérés)

6. B. Budget, L. Bourgon 3-1
5. Senator Eric, J. Jodoin 7-2
1. SwanSong, L. Wright 9-2
4. Steve Martin, M. Moreux 6-1
3. Ideal Direct, R. Ponton 6-1
2. Gold Rambler, D. Gillis 8-1
8. Shooting Song, J. Vachon 8-1
7. Doctor Kirk, C. Curron 10-1

Eligible : Burton Hi Lee, P. Colwell.

10e COURSE, AMBLE C-3 — $900

2. Irish Peter, J. Cyrenne 5-2
3. Mighty Rich, E. Smith 3-1
1. True Breeze, Y. Catellier 4-1
5. Allen Creed, J. Hebert 6-1
7. Anglan Hope, Mrs. M. Williams 6-1
4. Bay Township, P. Caldwell 8-1
8. Carl W. Grattan, R. Taylor 8-1
6. Gilley Hatfidey, Rhéo Filion 10-1

Eligible : Adies Direct.

Walker promu

ROCHESTER. (UPI) — Dale Alexander, qui travaillait pour le compte des Giants de San Francisco l'an dernier, a succédé à Dixie Walker au poste de dépisteur du Sud des Etats-Unis avec les Braves de Milwaukee.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Pittsburgh à Québec

Ligue Junior de l'Ontario

Niagara Falls à Guelph
St. Catharines à Canadien Jr.

Ligue Provinciale de l'Est

Sherbrooke à Mtl-Olympique
Drummondville à Granby

Ligue Métropolitaine

National à Verdun 8 h. 15
Rosemont à St-Jérôme 8 h. 30
Valleyfield à Sorel 8 h. 30

HIER

Ligue Métropolitaine

Sorel 3, Lachine 9

Ligue Interuniversitaire

McGill 8, Carabins 9

Ligue Américaine

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	11	6	2	50	54	24
Hershey	12	7	0	78	58	24
Providence	10	9	2	71	60	22
Baltimore	10	9	1	70	71	21
Springfield	10	10	1	85	74	21

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	11	7	0	55	55	22
Rochester	8	8	2	60	63	18
Cleveland	5	15	0	52	91	10
Pittsburgh	5	12	0	46	59	10

Ligue de l'Est

	G	P	N	P	C	Pts
Kingston	11	3	3	60	53	25
Hull	12	5	0	59	48	24
Sudbury	8	8	2	82	82	18
Syracuse	2	12	3	49	70	7

Aujourd'hui

Performances des Canadiens

NATATION

Hommes, 110 vgs dos — Sara Barber, Brantford, Ont., 6e en finale. (Mlle Barber gagne ainsi un point pour le Canada. Son temps fut de 1:13.1).

Hommes, 440 vgs style libre — Sandy Gilchrist, Ocean Falls, C.B., 4e en finale.

Hommes, 110 vgs brasse — Steve Rabinovitch, Montréal, 1er, en 1:12 et 8/10. Série 2.

Femmes, 110 vgs brasse — Alison Glendenning, Hudson Heights, 3e, en 1:24 7/10, en 2e série.

Les huit meilleures sont qualifiées.

ESCRIME

Escrime, par équipes — Le Canada perd, 6-3 contre l'Australie (32 touchées reçus contre 43 données). Le Canada bat Galles par 6-3 (28 touchées reçues contre 36 données).

Epée par équipes — Le Canada bat la Nouvelle-Zélande, 7-2, au 1er tour. Il est dispense du 2e tour.

BOWLING

Simple messieurs, 4e tour — L. Fitzpatrick, Australie, bat B. Shields, Canada, par 21-15. Shields perd également en 5e tour aux mains de Barron-Nouvelle-Zélande, 22 à 6.

PLONGEON

Hommes, sur tremplin — Tom Dinsley, Vancouver, 6e dans figures obligatoires; Ernie Meissner, Kitchener, Ont., 8e en figures obligatoires. Les épreuves libres complètent la compétition.

AVIRONNEURS

Quatre sans barreur — En finale, le Canada se classe 3e, en 6:34.9. l'équipe de l'Université de la C.-B.: Tommy Gray, Vancouver; Roy McIntosh, Vancouver, Tom Stokes, Richmond, C.-B. et Eldon Worobieff, Vancouver.

Quatre avec barreur — L'équipe de l'Université de la Colombie-Britannique : Don Dewar, Vancouver, Daryl Sturéy, Port Alice, C.-B. Marc Lemieux, White Rock, C.-B. Ashley Lucky, Trinidad, se retire.

A LA LUTTE

Poids mouche — Peter Michelenzi, London, Ont., perd son premier combat. Demeure cependant dans la compétition; Matti Jutila, Sudbury, Ont., exempté de la 1ère ronde.

Poids coq — L'Ecossais J. Turnbull bat le Canadien H. Pykanen aux points, 1er tour.

Poids légers — L'Australien S. Marsh bat le Canadien R. Boese aux points, 1er tour.

POIDS MOYENS

Philip Oberlander (Montreal) bat L. Allen (Angleterre) par tombée en neuf minutes 53 secondes, 1er tour.

ANNONCE

DÉMANGEAISONS dues à L'ECZEMA

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus pur. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

Où est votre souci?... barbe dure? peau sensible? Avec Schick aucun souci!

Si ce rasoir-là ne vous convient pas parfaitement

...employez celui-ci!

Super Speed—2 modèles désormais convenant à n'importe quelle peau et à n'importe quelle barbe. Le nouveau Schick Super Speed existe en 2 modèles ce qui permet un rasage parfait quelle que soit la nature de la peau ou de la barbe. Le Super Speed à tête rayée de rouge rase vite les barbes dures et ordinaires; le Super Speed à tête rayée de vert assure le bien-être des peaux les plus sensibles. Désormais par conséquent, quelle que soit la barbe ou la peau, le rasoir électrique a sa raison d'être. Dès le premier jour, le Super Speed fait ses preuves. Les deux modèles sont présentés dans un écrin antichoc; ils possèdent des lames à trois positions et une tête lavable en acier inoxydable.

SCHICK
la marque de qualité

Schick (Canada) Limited, Toronto 2B

REPARATION de TRANSMISSIONS

• PAS DE COMPTANT • AUSSI PEU QUE $2.00 PAR SEMAINE
• TRAVAIL ET PIECES GARANTIS • ESTIMES GRATUITS

MASTER TRANSMISSIONS INC.
4045, av. VERDUN — Tél. 769-8819

Calvert...symbole d'hospitalité durant les Fêtes

Masterpiece — Un luxueux mélange de fins rye whiskys canadiens. Emballage-cadeau.

V·I·P — Un rye whisky canadien pour les connaisseurs. Emballage-cadeau.

Old Rye — Il a subi 96 épreuves de qualité. Votre dégustation en est le 97e essai.

Calvert Distillers Limited • Amherstburg, Ontario

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	280	41⅞	41½	41⅞
Abitibi Pr	—	34⅛	34⅛	—
Algoma	1150	45	44¾	45
Alumin	1035	22⅝	22½	22⅝
Alum 4 Pr	100	21	21	21
Alum 4½	—	47	47	—
Anglo Tel	—	42	42	—
Anglo Tel	—	53	52	—
Argus	—	8⅝	8⅝	—
Argus 2.60	—	50½	50½	—
Asbestos	25	28½	28½	28½
Atlas Stee	500	34⅛	34⅛	34½
Argus CPR	—	7⅞	7⅞	—
Bailey S 5	—	21	21	—
Banque C N	25	70	70	70
Banque Mt	365	65¼	65	65½
Banqu NE	300	72½	72¼	72½
Banque P	325	47⅛	46½	47⅛
Bath Pow	—	15½	15½	—
Bat Pow	25	49½	49½	49½
Bell Phon	1255	50½	50⅜	50⅜
Bowater C	50	48	48	48
Bow Cor	—	51	51	—
Bowater P	600	5⅛	5⅛	5⅛
Brazil	200	295	295	295
B.A. Oil	510	29¼	29⅛	29¼
B.C. Forest	300	11⅞	11⅞	11⅞
B.C. Pow	725	18	17⅞	18
B.C. Phone	—	50	49½	—
Brown	—	10⅜	10⅜	—
Build Prod	—	24½	24¼	—
Bulolo	—	680	680	—
Cal Pow	700	20½	20½	20½
Can Cem	100	27⅛	27⅛	27⅛
Can C Pr	10	27½	27½	27½
Can D S	2105	27¾	27	27
Can Iron	—	19⅛	19⅛	—
C S 4.40 P	—	49½	49½	—
C S L	350	50	50	50
C Aviation	300	20⅜	20⅜	20⅜
C Brew	4930	10⅜	10⅛	10⅛
C Br A	100	10	10	10
C Bronze	2900	24	24	24
C Cel	175	34½	34½	34½
C C 1.75 P	—	37½	37¼	—
C C 1.00 P	—	20	20	—
C Chemic.	100	7⅞	7⅞	7⅞
id wts	—	2.85	2.85	—
C Frbks A	100	7	7	7
C Husky	1550	7⅛	7	7⅛
C Brew pr	50	50½	50½	50½
C Imp.	—	—	—	—
Bk Com.	575	64½	64¼	64½
Col Cel	—	—	—	—
1.00 Pr	—	8.30	8.25	—
C.I.L.	200	13½	13¼	13½
C. I. Pow.	100	12½	12½	12½
id pr	—	40½	40½	—
C Marconi	200	4.45	4.45	4.45
C. Oil	z16	57¾	57¾	57¾
id 5 Pr	—	100	100	—
C P R	1600	23¾	23⅜	23⅝
C Pet Pr	800	10¼	10	10
C Vickers	—	18	18	—
CKP Devel. Ltd.	—	16	16	—
Col. Cel	—	4.35	4.30	—
Con. M. & S	525	21⅝	21	21
C. Textile	—	3.75	3.75	—
Cons. Glass	350	35½	35½	35½
Cor Credit	100	7⅞	7⅞	7⅞
Cr. Fonsier	50	128	126	128
C.G. Rlo	100	840	840	840
Dist. Seag	630	46⅛	47	46⅛
D. Bridge	200	16	16	16
D. Corset	—	19	19	—
D. Fndry	200	59½	59⅛	59½
D. Glass	—	74	73½	—
D Glas Pr	—	17½	17½	—
D Lime Lt	330	5⅞	5¾	5⅞
D. Steel	325	10	10	10
D. Stores	—	13	12⅞	—
Du Par	1285	17⅜	17⅜	17⅜
D. Tar Pr	100	22½	22½	22
D. Text	100	16⅜	16⅛	16⅜
Donohue	—	22½	22½	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	220	36½	36½	36½
Dup. Fr A	—	35¼	35¼	—
D. Tar drts	—	81	81	—
D Lime drt	—	150	150	—
Eam Frd A	—	6¾	6¾	—
Fam Play	—	17½	17½	—
Fleetwd C	100	20	20	20
Ford U.S.	—	50	50	—
Fraser	75	25	24½	24½
Frch Pete	p	290	290	—
Frost A	—	16⅛	16⅛	—
Falconbrg	425	53¾	53	53¼
A J Freiman	—	6	6	—
Gatineau	—	29¾	29½	—
Gat 5pr	—	96⅜	96¼	—
Gen Dynam	50	35	35	35
G L Paper	200	16½	16½	16⅜
Gr Brew	—	9¼	9¼	—
Hawkr Sid	625	480	480	480
Hollingr H	150	20⅜	20¼	20⅜
Home Oil A	—	11⅞	11⅞	—
Hom Oil B	—	11¾	11¾	—
Horne Pitt	200	155	155	153
H Smith p	—	43	43	—
Hd Bay M	175	51½	51	51
Hu Bay C	—	11⅞	11⅞	—
Imp Oil	350	45	44¾	45
Imp Tob	1050	14⅜	14¼	14⅜
Imp Tob p	—	8	8	8
Ind Acc	1405	25⅜	25¼	25⅜
Inr A 2.75P	—	52½	52½	—
In. A 4.50P	—	95	95	—
Inla. C Pr	—	18	17⅞	—
Int Nickel	870	69	68	69
Int. Paper	50	30⅛	30⅛	30⅛
Int. Util.	425	43¾	44⅛	44⅛
Int. Ut. Pr	—	50¾	49	—
Inter P.L.	175	81	80⅜	80⅜
Jamaica	600	9⅝	9½	9⅝
Labati	50	14	14	14
Laura Sec.	—	15	15	—
Lau Fi 'A'	810	16⅜	16¼	16⅜
Lau. Fi 2.00	—	40	40	—
Lewis Bis	—	7¼	7¼	—
Lower S L.	—	19½	19½	—
MacKinnon	100	6	6	6
Mac & Po	1153	18¾	18¾	13⅞
Mariti Tel	—	20½	20½	—
Mass. Fe	4765	12	11¾	12
Ma F 4½P	—	100	100	—
Mas F 3½P	230	107	107	107
Miron pr	200	9⅞	9¾	9⅞
Mitc Ro A	z115	10	10	10
Molson A	125	28⅜	25¼	25¼
Molson B	z30	26½	26½	25½
Molson Br	450	42¼	42¼	42¼
Mtl Loco	223	11¾	11¾	11¾
Mtl Trust	1550	86	86	86
Moore Corp	100	50	50	50
Nat Cont	—	4.60	4.60	4.60
Nat Drug	—	16	15¾	—
Noranda	2705	30¼	29¾	30¼
N S Light	300	21½	20⅝	20⅝
Ogilvie	200	50	50	50
Ont Steel	—	12¾	12¾	—
Pacif Pete	1000	13¾	12¾	12¾
Page-Hers	75	20	20	20
Penmans	50	36½	36½	36½
Placer	26	26½	26¼	—
Power Corp	—	73	72¾	—
Pre mIron	—	1.90	1.90	—
Price Br	325	36	35¾	36
Q Nat Gas	—	4.50	4.50	4.50
QN Gas P	—	59½	59	—
Que Pow.	209	30¾	30¾	30¾
Que Phon	700	42⅞	42¾	42¾
Q Phone 61	—	21	21	—
Reed Alb	—	7	6⅞	—
Reitman's	—	11	11	—
Rolland A	550	9½	9½	9½
Royal Bnk	470	77½	77	77
Royalite	—	14½	14⅜	—
Royalite Pr	—	24¾	24¾	—
St. Cp A P	—	100	100	—
Sala Food	345	9¾	9¾	9¾
Sal Food w	—	4.50	4.50	—
Shawin.	651	24½	24¼	24⅜
Shawin A	—	24	24	—
Shaw 4 pr	150	41¼	41	41
Shaw 4½ p	—	44	44	—
Sh. Will P	—	120	120	—
Sicard	—	7½	7½	—
Simpsons	125	30	30	30
Sogemin p	—	15¼	15¼	—
Southam	—	32	32	—
Std Str Stl	200	8¾	8¾	8¾
Steel Cn	1190	17⅜	17⅜	17⅜
Scott Lasal	—	8	8	—
Shell Oil	5365	12⅞	12½	12⅞
Texaco Cn	300	44¾	43⅞	44⅛
Tr-Dm Bk	150	65¼	65	65
T Fin A	160	14½	14½	14½
Tr-Cn Cp	350	8¾	8¾	8¾
Tr-Cn Ppe	150	21¼	21¼	21¼
Triad Oil	—	1.90	1.90	—
Turnbull	z25	11¾	11¾	11¾
Trs Mount	150	14¾	14¾	14¾
Tri Steel Cp	—	5.00	5.00	—
Viau Lake	—	12½	12½	—
Walk GW	50	53¾	53¾	53¾
Wbb & Knp	—	2.20	2.20	—
Westcoat	—	15	15	—
Wteoat VTC	—	14½	13¾	—
Weston A	485	17¾	17¾	17¾
Weston A w	—	8.00	8.00	—
Zeller's	4400	32½	32½	32½

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Shell Oil	6150	12⅞	+ ¼
Cdn Brew	5165	10⅝	inch.
Zellers	4400	32½	inch.
Ind Accept.	3230	25¼	— ⅛
Noranda	2355	30	inch.
Atlas Tele	1910	2.35	+ 05
Cdn Bronze	1674	24	inch.
CPR	1675	23¾	— ⅛
Cdn Husky	1550	7⅛	inch.
Tib Expl	38000	.11½	— 00½
Dom Leasehold	10500	.44	+ 05
Monpre	7000	.34	+ 01
Marchant	6000	.83	— 02
Talisman	4500	.68	inch.

Total de la matinée : industrielles, 64,200 ; mines & pétroles, 116,300.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	1000	17	15	15
Alscope	—	28	25	—
Am. B. Belle	—	6	6	—
Amerimium	3300	3	3	3
Am Molyb	1000	185	185	185
An Cd Pulp	50	32½	32½	32½
Anglo-Nfld	—	8¾	8¾	—
Anthonian	—	6	6	—
Arno	—	4½	4½	—
Atlas	—	4	4	—
Atlas Telf	3300	235	230	235
Augustus	—	32	31	—
Auto Fab B	—	205	195	—
Alpha	—	6	5½	6
Alpha 'A'	1650	6	5¾	6
Bailey S.A	600	1000	990	995
Baker Talc	—	9	9	—
Band-Ore	1000	8	8	8
Bateman	—	4	4	—
Bellechass	1000	15	15	15
Blue Bonnet	—	13½	13½	—
Bornite	—	15	15	—
Black River	—	8½	8	—
Bruneau	—	18	18	—
Calumet	—	2½	2½	—
Camp Chib	1000	380	380	380
C Floor B	—	14	14	—
C S. Pete	500	425	425	425
C Colleri p	—	6½	6¼	—
C Dredge	—	6¼	6¼	—
C. Gn. Inv.	—	33¼	33¼	—
C Kodiak	3100	44	40	40
C. North W.	—	6½	6½	—
Canalask	—	5	5	—
Canorama	—	9½	9½	—
Carbec	—	9	9	—
Cassiar	—	10½	10½	—
Catelli A	—	29¼	29¼	—
Cent. Man	—	4½	4½	—
Chemilloy	2900	69	63	65
Ch. Copp.	2000	8	8	8
Chipman	—	5	4	—
Clev. Copp.	—	4½	4½	—
Cominga	—	3	3	—
C. C. Cad	—	3½	3½	—
C. Div. S. A	—	100	90	—
C. Paper	205	39¾	38¾	38¾
C Que Yell	—	3½	3	—
Cop Rand	—	105	105	—
Coprerst	—	20	20	—
Coseg & Pro	—	9	9	—
Cred M G I	—	13¼	12¼	—
Dalfens Ld	—	20	20	—
Denault 'A'	—	14	14	—
D Explor	—	18	18	—
D Leas 30,000	—	44	43½	44
D Mogul	200	22	22	22
Drum Weld	—	9	9	—
Dumont	1300	19	18	19
Cons. Mog	—	18	18	—
Capital B	—	300	300	—
Elder	1000	350	350	350
Fabi	—	9¾	8¾	—
Fab	—	10	10	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	4	4	—
Fort Reliance	—	16	16	—
Fundy	2500	8½	8	8
Futurity	500	17	17	17
Fox Lake	1500	17	17	17
Gasspe Oil	—	2½	2½	—
G. Autrot	100	335	335	335
Gl L. Silv	200	210	210	210
Gold Age	—	12	12	—
Gui-Por Ur	—	7½	7½	—
Helium	—	75	66	—
Int Dredg	2000	12	10	10
Int. Ceramic	—	7½	7½	—
Int. Heli	3800	217	211	213
In Hel wts	—	135	135	—
Int Paints A	—	6½	6½	—
Inv F 6 pp	25	32	32	32
Israel Cont	—	8	8	—
Jubilee Ir	200	201	201	201
Keeley	—	61	61	—
Kiena	—	250	237	—
Lab Accep	—	7⅛	7⅛	—
Labrador	—	23	23	—
Lambert A	100	17½	17½	17½
Lamont A	—	8½	8½	—
Langis Silv	—	32	32	—
Lingside	—	4½	4½	—
Lith Corp	1000	6	6	6
Majortran	2500	7½	7½	7½
Malartic	1500	95	91	95
Marchant	16000	87	85	85
Mossval	17500	7	7	7
McIntyre	300	43⅝	43⅜	43⅝
Melchers	—	10	10	—
Mplch 7% p	—	3½	3½	—
Merc Chip	7200	23	20	23
Merrill	—	64	61	—
Mid-Chib	500	13½	13½	13½
Monpre	12000	35	32	33
Mt Pleasa	8850	165	161	164
M R Dairie	200	6½	6¼	6¼
M W Iron	—	33	33	—
N Aud Ve	100	170	170	170
Nat Miner	—	15	15	—
N Formq	10027	10	4½	4½
Nfld Light	—	67	67	—
N Jack L	—	7½	7½	—
N W Aml	3500	10	10	10
Needco Col	300	210	210	210
N A Rare M	—	33	33	—
Opmisc Ex	1000	12½	12½	12½
Opemiska	—	600	600	—
Pat Silver	7000	34	31	32
Paton	—	21	21	—
Paton 7 pr	—	6	6	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Pla Lake & O.	—	55	55	—
Porcupine	4500	5	5	5
Pow C I P	—	47	47	—
Pow. C 2 P	6	82	82	82
Provo	500	176	175	176
Pea River	700	225	225	225
Qu. Cobalt	700	195	195	195
Que. Lith.	—	245	245	—
Que. Oil	1050	2½	1	1
Qu. Smelt	500	9	9	9
Q. Tel 55P	—	21	21	21
Roberval	—	10	10	—
Ruby Foo's	—	260	250	—
R Foo's W	—	52	52	—
Silv Reg	3050	52	49	49
St Law Col	600	310	305	310
St Law Div	—	99	94	—
Saucon	2000	23	23	23
Shop 'n Sav	80	6	5½	6
Sobey Stor	—	13½	13½	—
S Dufault	—	5½	5½	—
S Can P Pr	15	103	103	103
Spart Air	5150	60	50	60
Suptst Ord	—	18	18	—
Tache	—	11	10	—
Talisman	5800	70	68	60
Tazin	—	7	7	—
Tib Expl	51500	12	11½	11½
Titan	10500	6	5	5
Ttns C Free	—	$275	275	—
Trans Mt	100	14¾	14¾	14¾
U Asbestos	—	4 20	4 20	—
U Corp B	400	22	22	22
U Princip.	1000	40	40	40
U Town El	—	10½	10½	—
UA. Obais	500	37	37	37
Val-Mar	100	5½	5½	5½
Vander H	—	2.85	2.85	—
Vanguard	500	5	5	5
Virginia	—	4	3½	—
West Hel.	100	73	73	73
Weedon	2000	3½	3½	3½
Westburne	—	90	90	—
York Spec Inv.	1000	3.95	3.95	3.95

Aucune tendance précise à Toronto

Au cours de la matinée, et vers le début de l'après-midi, sur les deux bourses de **MONTREAL**, les cours se sont maintenus à la baisse, tandis que le virement était modérément actif.

Dans le compartiment des banques, la Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu ¼, à 72½, et la Banque Toronto-Dominion a délaissé ½, à 65. Cependant, la Banque Provinciale a gagné ½, à 47.

Du côté des pétroles de l'ouest, Pacific Pete a monté de ¼, à 13¼, cependant que Bailey Selburn baissait de ½, à $9.95.

Shell Oil a grimpé de ⅛, à 12¾, et Imperial Oil de ¼, à 45. D'autre part, B.A. a accusé une baisse de ⅛, à 29⅛.

Hudson Bay Company n'a fait l'objet d'aucune transaction.

Chez les minieres, Mount Pleasant a subi une perte d'un cent, à $1.63, et Bornite Copper a reculé de 7 cents, à 8 cents.

* * *

Durant toute la matinée, la Bourse de **TORONTO** n'a pas réussi à trouver une orientation bien précise, alors que les opérateurs manifestaient peu d'empressement, soit pour vendre ou acheter.

Les fluctuations des indices de tous les secteurs ont été extrêmement minimes, tandis que Abitibi, Consolidated Paper, Aluminium et CPR ont tous perdu ⅛.

Les banques se sont affaiblies. Ainsi, la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont délaissé de ¼ à ⅜.

Dans le groupe des valeurs en hausse, on remarquait la présence de Algoma Steel, de Shell of Canada et d'Imperial Oil, un gain de ¼. Bell Telephone a monté de ⅛, et Trans-Canada Pipeline a gagné ⅜.

Hudson Bay Mining a été le titre le plus faible dans le compartiment des métaux usuels, perdant 1¼, à 51. Falconbridge a subi une perte de ½ et Noranda de ¼.

* * *

(PA) — Après un recul des cours durant la séance d'hier, la bourse de **NEW YORK** a montré un peu d'hésitation à l'ouverture de ce matin, puis s'est remise à la hausse au début de l'après-midi, alors que le virement était passablement élevé.

Les aciéries, les avionneries et les compagnies de gestion ont été les principaux facteurs de cette reprise. Vers midi, la moyenne de la Presse Associée pour 60 titres s'établissait à 238.1, une hausse de .5.

Les titres de l'industrie aéronautique, en vedette hier, ont accusé quelques pertes à l'ouverture, mais ont vite regagné du terrain avec des gains allant jusqu'à ½ en certains cas, en l'occurrence General Dynamics et Grumman.

U. S. Steel a grimpé de plus d'un point, tandis que Bethlehem, Republic et Jones and Laughlin se sont contentés de fractions.

Chrysler a pris une avance de 1½, tandis que Ford et American Motor sont demeurés inchangés. G. M. et Studebaker, de leur côté, ont gagné une fraction.

L'indice Dow Jones des industrielles a monté de 3.06, à 645.12.

* * *

A **LONDRES** également, les cours sont irréguliers aujourd'hui.

Les valeurs de premier choix n'ont pas retenu l'intérêt des opérateurs et perdaient du terrain, notamment parmi les titres libellés en dollars.

On relevait cependant dans la liste une certaine tendance à l'achat éclectique. Les valeurs de génie se maintenaient fermes, mais les principaux tabacs faiblissaient.

Les banques et sociétés d'assurance sont mixtes. Les aurifères sont calmes et restent fermes tandis que les cuprifères et les zincs glissent.

* * *

(AFP) — Régression à peu près générale de la cote au milieu d'affaires moins actives à **PARIS.** On percevait la veille déjà en cours de séance, ce désir chez de nombreux opérateurs de prendre un bénéfice si rapidement acquis après une hausse ininterrompue de dix séances.

Les allègements de position sont, en effet, assez nombreux et s'appliquent indistinctement à tous les compartiments, tout comme la hausse d'ailleurs avait eu un caractère collectif. Les professionnels n'accordent cependant pas à ces replis la valeur d'une véritable tendance mais seulement celle d'un correctif technique après un mouvement d'une exceptionnelle intensité et pas toujours empreint du discernement nécessaire quant aux mérites intrinsèques des différents titres. Dans l'ensemble, les moins-values n'offrent qu'une modeste importance mais pour les valeurs qui ont été plus favorisées ces derniers jours, elles s'avèrent parfois appréciables.

TORONTO

	Vente	Haut	Bas	2 hr.
Abitibi	990	$ 41⅞	41⅝	41½
Agnew-S	z60	$ 14	14	14
Alta Dist	100	220	220	220
Alto Dis v	400	185	180	180
Alta Gas	1630	$ 28	27⅝	28
Alta Gas w	850	885	880	880
Alta Nat	400	$ 17⅞	17⅝	17⅞
Alg Cen w	22	570	570	570
Algoma	585	$ 45	44¾	45
Alumini	2230	$ 22¾	22½	23¼
Alum 1 p	200	$ 21½	21½	21½
Alum 2 p	z10	$ 47¼	47	47¼
Analog	100	150	150	150
Anthes A	100	$ 14¾	14¾	14¾
Argus	700	$ 8¾	8½	8¾
Arg C P pr	800	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Arg 250 pr	30	$ 49½	49½	49½
Atl Sugar	z50	$ 15½	15½	15½
Atlas Steel	675	$ 34⅞	34¾	34¾
Auto El	300	410	405	410
Autofab B	600	155	140	140
Bk Mont	582	$ 65¼	64¾	65¼
Bnk NS	315	$ 73	72½	72½
Bartaco	200	320	320	320
Bath P	z5	$ 15½	15½	15½
Bath PA	45	$ 50	50	50½
Bell Phone	1933	$ 50¾	50⅜	50½
Bowter pr	125	$ 48	47⅞	48
Bow 5½ pr	95	$ 51	51	51
Brazil	806	300	295	295
Br Tnk	100	290	290	290
Br Tank	z25	$ 20	20	20
Bright	z5	$ 80	80	80
BA Oil	6488	$ 29¼	29¼	29¼
BC Forest	300	$ 11⅞	11⅞	11⅞
BC Pow	1280	$ 18	17⅞	18
BC Phone	125	$ 49¼	49	49¼
BC Ph 4½	z10	$ 88½	88½	88½
BC Ph 4¾	15	$ 94	94	94
BC Ph 6¼	50	$110	110	110
Brown	z25	$ 10½	10½	10½
Build Prod	440	$ 24	24	24
Burns	851	$ 9¾	9⅝	9¾
Cal Pow	1425	$20⅝	20½	20½
Can Cem	258	$ 28	27⅝	28
Can Cem	124	$ 27⅜	27¼	27⅜
CCC Stone	100	$ 20¼	20¼	20¼
CD Stor	45	$ 27⅜	27¼	27⅜
CI Fndry	550	$ 19	19	19
CI F 4¼	z5	$ 84½	84½	84½
Can Malt	50	$ 72	72	72
C Pack B	z15	$ 32¼	32½	32½
C Sec 4p	25	$ 94¾	94¾	94¾
Ca Wire B	100	$ 11¼	11¼	11¼
CAE	z25	$ 21	21	21
C Brew	45243	$ 10¼	10⅛	10⅛
C Brew p	350	$ 30½	30¼	30½
Cdn Celan	110	$ 34¼	34¼	34¼
C Cel 1 p	z25	$ 20	20	20
C Chem	300	$ 7⅞	7⅞	7⅞
C Collier	300	$ 6¾	6¾	6¾
C Curt W	300	86	86	86
C Brbks A	351	$ 7	7	7
C Cgas Inp	400	$ 6	6	6
C Husky	2677	$ 7¼	7⅛	7⅛
C Husky w	540	150	136	150
C Hydro	985	$ 17⅜	17⅛	17⅜
C Ip Bk C	1637	$ 64½	64	64½
C Ind Gas	650	$ 8½	8⅜	8½
CIL	399	$ 13⅜	13⅛	13⅜
C Marc	z50	450	450	450
Cdn Oil p	30	159	159	159
CPR	2295	$ 23⅛	23⅜	23⅜
Cdn Pet p	100	$ 10½	10½	10½
Cdn Tire	175	$ 36¼	36¼	36¼
Util	100	$ 25¼	25¼	25¼
C Vickers	z30	$ 19	19	19
Chat-Gai	z100	$ 14	14	14
Chrysler	100	$ 75	75	75
CKP Dev	100	$ 14	14	14
Col Cell	400	415	410	410
Cap Bldg	1300	310	300	300
Con Bldg	1600	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Con Bldg p	300	$ 8	8	8
Co Bldg w	5035	455	450	450
Con M S	1111	$ 21¼	21	21¼
Con Paper	410	$ 39	38¾	39
Con Gas	1313	$ 19½	19¼	19½
Con Gas B	25	$106	106	106
Corby vt	200	$ 16½	16⅜	16⅜
Coronation	925	$ 7¼	7	7
Coron w	450	235	235	235
Cosmos	z10	$ 10	10	10
Crain RL	400	$ 14¼	14¼	14¼
Crown Tr	25	$ 51	51	51
Crush Int	150	$ 10⅜	10¼	10⅜
Crush pr	10	$117	117	117
Dale	1200	285	285	285
Dist Seag	615	$ 46	46	46
D Bridge	105	$ 16	16	16
Dom Elect	150	$ 10½	10½	10½
Dom El wts	300	700	700	700
Dofasco	122	$ 59½	59	59½
Dosco	z50	$ 9¾	9⅝	9¾
Dom Stores	820	$ 12¾	12¾	12¾
Dom Tar	2213	$ 17⅞	17¾	17⅞
Dom Text	z90	$ 16½	16⅜	16½
Du Pont	630	$ 37¼	36¾	37¼
Exquisite	250	$ 11	10¾	10¾
Exquist pr	300	$ 11	11	11
Falcon	1512	$ 53½	53	53¾
Fam Play	100	$ 17½	17½	17½
F Farms	2850	$ 3½	3	3¼
Fed F d	200	300	300	300
Fed Grain	125	$ 60	60	60
Fleetw	160	$ 19¾	19¾	19¾
Ford US	z20	$ 49	49	49
Ford Cdt	60	$160	160	160
Fndtn	125	$ 9¼	9¼	9¼
Freman	100	$ 7¼	7¼	7¼
Fr Pete pr	z25	300	300	300
Frosst A	z15	$ 17	17	17
Gatineau	205	$ 29½	29½	29½
Gen Dev	100	$ 7¾	7¾	7¾
G Dynam	340	$ 35¾	35¼	35½
GMC	z10	$ 59¾	59½	59½
GS Wares	100	$ 8¼	8¼	8¼
G Mack B	135	$ 7	7	7
GL Paper	635	$ 16¾	16⅝	16¾
GL Power	963	$ 20	19¾	20
Gr Bend w	350	650	650	650
GN Cap	125	100	100	100
Gr Wpg G	z75	$ 15¾	15⅝	15¾
Gr Wpg vt	100	$ 15	15	15
Greening	100	325	325	325
Greyhnd	2375	$ 18	18	18
Guar Tr	436	$ 56½	56	56
Hardee	340	290	285	285
Hardee pr	z20	$ 66	66	66
Hard C p	200	$ 25¼	25½	25½
Hawker S	1465	485	470	485
Hayes Stl	400	$ 13¾	13¾	13⅝
Hees	100	130	130	130
Horne Pf	195	165	165	165
Imp Flo	34	$ 33	33

Qu'on vérifie l'exactitude juridique des traductions

OTTAWA. (M. G.) — On doit s'assurer de l'exactitude juridique de la version française des projets de loi soumis au Parlement.

Dans son étude des services juridiques du gouvernement fédéral, la Commission Glassco rappelle cette vérité élémentaire. Ajoutant qu'il importe de donner au bureau des traductions le temps nécessaire à une bonne traduction.

"Il est essentiel, ajoute-t-on, que l'on s'assure, dès la première étape de la rédaction, la collaboration d'un avocat de langue française formé à la discipline du droit québecois, non seulement afin d'assurer l'exactitude juridique de la version française, mais aussi pour souligner les répercussions particulières que le projet de loi pourrait avoir sur les résidents du Québec, sous le régime du code civil".

Les commissaires profitent de l'occasion pour ajouter que lorsqu'un ministère a des rapports fréquents avec des résidents du Québec, il devrait compter parmi son personnel des avocats capables de traiter en français avec le public.

"Les ministères et les organismes auxquels n'est attaché aucun avocat de droit civil devraient en outre prendre bien soin de déférer les problèmes de droit civil particulièrement complexes à la division de droit civil du ministère de la Justice".

Ayant précédemment parlé d'une intégration des services juridiques, les commissaires signalent que cette intégration devrait permettre de détacher des avocats bilingues auprès des ministères appropriés et favoriser la soumission des problèmes relevant du code civil à la section pertinente du ministère de la Justice.

"Influences politiques" à l'Imprimerie nationale

OTTAWA. (M.G.) — Assurée d'un monopole, l'Imprimerie nationale n'a pas besoin de faire preuve d'efficacité ni de donner un service exemplaire pour garder sa clientèle, ont constaté les membres de la Commission Glassco.

Ce mal, cependant, ne justifie pas sans réserve "la méthode des soumissions". Selon eux, cette méthode résulte souvent en un produit de qualité inférieure, vu que l'on retient toujours la soumission la plus basse, sans égard à la capacité de production, à la compétence ou à la réputation de l'imprimeur qui obtient le contrat d'impression.

"Les petits travaux confiés sans adjudication à des imprimeurs mal outillés sont souvent de mauvaise qualité", écrivent les commissaires.

Fait pour le moins aussi grave, les commissaires ont remarqué que "le régime actuel permet à certaines influences politiques de jouer en ce qui concerne le choix des imprimeurs".

En outre, le classement des imprimeurs d'après la qualité de leurs travaux antérieurs laisse beaucoup à désirer et il arrive en conséquence que l'impression d'ouvrages de luxe ou hautement spécialisés soit confiée à des imprimeurs qui n'ont ni la compétence ni l'outillage voulus.

"Les contrats, disent finalement les enquêteurs, sont ainsi accordés à un grand nombre d'imprimeurs et pas nécessairement aux plus compétents."

Ajoutons à cela que les travaux effectués à l'extérieur, en 1959-60, ont coûté $5,709,931, et ont été répartis entre 539 imprimeurs différents.

COMMANDEUR DE L'ORDRE DU MERITE SCOLAIRE — Sous la présidence d'honneur de M. Emile Parayre, inspecteur général des écoles catholiques, dix-huit éducateurs ont été décorés, hier soir, à l'Ecole secondaire Pie-IX, à Montréal-Nord, de l'Ordre du mérite scolaire. Au centre : l'un des récipiendaires, M. Fernand Lavigne, directeur de l'école St-Jean-Berchmans, un des doyens de l'enseignement avec 42 ans de service à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui devient commandeur de l'Ordre du mérite scolaire; M. Jules Leclerc, à gauche, directeur général adjoint de la CECM; et M. René Paquette, inspecteur des écoles secondaires de la CECM, qui a remis la décoration à M. Lavigne.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La tradition "rond-de-cuir" impose des retards... de 76 ans

OTTAWA. (DNC) — Ce que l'Anglais nomme "red tape" et que le Français traduit par "tracasserie administrative" mérite bien d'être condamné.

Le rapport Glassco publié aujourd'hui nous fournit un exemple de ce que donne le "red tape". Au chapitre consacré à l'Imprimerie nationale, le rapport prône une certaine modification des services de cet organisme, précisant qu'en cela, la commission ne fait que suivre la loi.

Quelle loi, se demande le lecteur ? La loi de 1886 qui établissait le département des impressions et de la papeterie publiques ou, si l'on préfère, l'Imprimerie nationale.

En toutes lettres, la loi stipulait que la responsabilité des achats n'était confiée à l'imprimeur de la Reine que "en attendant la création d'un organisme général des achats".

Cet organisme, les commissaires en recommandent aujourd'hui l'établissement sous le nom de ministère de l'achat et de l'approvisionnement.

A supposer qu'on suive dès maintenant cette recommandation, l'organisme général des achats prévu à la création de l'Imprimerie n'aura mis que 76 ans à devenir réalité.

L'ETAT

SUITE DE LA PAGE 27

de 1961, un total de 2,347,000 pieds carrés d'espace étaient vacants dans les édifices du gouvernement. "Des renseignements de ce genre sont constamment nécessaires pour établir une politique d'utilisation des édifices", note le rapport.

Actuellement, le ministère des Travaux publics s'occupe de plusieurs services maritimes : la construction de quais, le creusage de canaux, l'aménagement de murs de soutènement ; la construction et l'entretien de barrages ; de certains travaux concernant des ponts interprovinciaux et internationaux.

La Commission d'enquête a proposé l'étude de cette situation pour que le ministère des Travaux publics soit libéré de ces occupations qui pourraient être confiées au ministère des Transports ou à d'autres services, soit la Voie maritime du St-Laurent ou le Conseil des ports nationaux.

Sur le Congo

Une série de consultations est en cours

NATIONS-UNIES (AFP-PA) — L'évolution de la situation au Congo et la mise au point des méthodes susceptibles de favoriser une conciliation politique congolaise qui mettrait fin à la sécession du Katanga ont été l'objet, hier, d'un entretien d'une heure et demie entre le ministre des Affaires étrangères de la Belgique, M. Paul-Henri Spaak, et le secrétaire général de l'ONU, U Thant.

M. Spaak a ensuite conféré avec M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, et, en soirée avec sir Patrick Dean, représentant permanent de la Grande-Bretagne aux Nations unies. Ces entretiens ont porté sur les principaux aspects de la crise congolaise. Le ministre belge se rend aujourd'hui à Washington où il conférera avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Mme si M. Spaak s'est refusé à toute déclaration aux journalistes à l'issue de son entretien avec M. Thant, il se confirme, selon des indications de bonne source, que l'action de l'ONU pour la solution de la crise congolaise s'oriente désormais vers des méthodes de conciliation politique à mettre en oeuvre au profit de l'unité du Congo.

Le plan Thant

A cet égrad, il a été constaté que ce qu'il est encore convenu d'appeler "le plan Thant" serait plus efficace dans son orientation nouvelle que des sanctions économiques et autres contre le Katanga, dont l'application et les résultats seraient pour le moins douteux. Les modalités de cette nouvelle orientation seraient l'objet principal de la série d'entretiens entamés après l'arrivée à New York de M. Spaak.

En ce qui concerne l'aspect économique des efforts de conciliation, la question de la répartition entre le gouvernement central congolais et le Katanga des redevances versées par l'Union Minière du Haut-Katanga se trouve au premier plan. Une décision à ce sujet dépendra largement, dit-on, des progrès qui seront réalisés dans l'assainissement politique des relations entre Léopoldville et Elisabethville. M. Thant aurait été informé que l'Union Minière consentirait à payer des redevances au gouvernement central.

Des propositions concrètes sur cette question seront peut-être formulées à l'issue de la présente série de consultations.

Le communisme mondial est rendu à son apogée

--M. Robert W. Keyserlingk

"Le communisme mondial est maintenant à son apogée, mais tout comme la mer étale, son reflux n'est pas loin". C'est à peu près en ces termes que M. Robert W. Keyserlingk, correspondant en Europe pendant 32 ans pour l'United Press International, et maintenant président des éditions Palm, a résumé les grands courants de la politique internationale, devant les anciens du Collège Ste-Marie.

Dans son historique du mouvement communiste, M. Keyserlingk a rappelé que c'est au Caire que la marée montante de l'Empire rouge commença à déferler, lorsque Staline obtint de l'ouest les premières grandes concessions. Puis elle s'enfla à Yalta, dit-il, et s'affirma à Postdam. Et M. Keyserlingk ajoute que c'est avec l'accord tacite ou même ouvertement exprimé de Londres et de Washington que Moscou put s'emparer de l'Estonie, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, l'Albanie et l'Allemagne de l'Est.

Le conférencier fait ensuite état des gains communistes subséquents qui ont englobé la Chine, la moitié de la Corée et la moitié du Vietnam, pour venir s'étendre sur les rives de l'hémisphère occidental, lorsque les communistes établirent des bases de fusées et de bombardiers à Cuba.

Et c'est là, de l'avis de M. Keyserlingk, l'apogée du communisme. Pourquoi ? Parce que selon lui, "le blocus américain eut pour résultat que Khrouchtchev prit peur et battit en retraite d'une façon tellement évidente que le monde communiste lui-même ne s'y trompa pas".

Parlant brièvement ensuite de l'attaque de la Chine contre l'Inde, le conférencier conclut que la popularité du communisme a été sérieusement ébranlée tant en Asie qu'en Afrique.

Parlant d'autre part du concile oecuménique, le conférencier dit que si Khrouchtchev a permis à quelques évêques orthodoxes d'assister au Concile, c'était dans le but d'en retirer des bénéfices.

Moscou, dit le conférencier, voulut ainsi empêcher le Concile de prendre une allure de rassemblement anti-communiste, mais ses calculs ont été déjoués, "puisque le Concile est un manifeste éloquent contre l'athéisme communiste, contre les ennemis déclarés de l'église".

Et pour conclure, le conférencier cite les propos d'un ami rencontré à Rome et selon qui : "Le danger du communisme en tant que menace à la religion n'existe plus, car le communisme a perdu ses propres convictions. Il est devenu une tyrannie politique et non plus un acte de foi. Aujourd'hui son danger est politique, militaire, mais non idéologique".

Pour dormir sur vos deux oreilles:

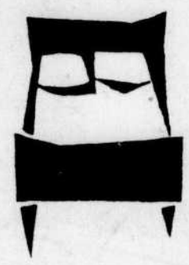

Un téléphone supplémentaire dans votre chambre évite des pas et des tracas

Pour commander le vôtre il suffit d'appeler

BELL

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA — SERVICE

Le Modèle C6700, Gracieux et Moderne

Quoi de nouveau chez Westinghouse pour le Divertissement Familial en 1963?

DES PROGRÈS SENSATIONNELS EN STÉRÉO... TÉLÉVISION... RADIO AM/FM

1 STÉRÉO INTÉGRALE

Nouvel amplificateur stéréo conçu pour vous faire entendre les meilleurs enrégistrements stéréo dans un fauteuil d'orchestre... chez vous! L'amplificateur à deux canaux est commandé par transformateur et bénéficie d'une puissance musicale de 30 watts.

2 TÉLÉVISION "SUR-LE-CHAMP"

Le nouveau type de circuit Westinghouse vous permet d'obtenir l'image et le son "sur-le-champ". En gardant les lampes chaudes, l'allumage "sur-le-champ" élimine les départs à froid et prolonge la durée de toutes les lampes y compris la lampe-écran.

3 NOUVELLE RADIO FM STÉRÉO

Le nouvel Adaptateur Westinghouse Multiplex (facultatif) donne à votre radio FM la pleine sonorité stéréophonique. Limitée autrefois aux disques, la stéréo pour radio FM constitue un nouveau progrès important de Westinghouse pour le divertissement familial.

Westinghouse

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED

GRATIS! VOS PREMIERS 1960 MILLES VERS PARIS! (VIA LISBONNE)

Incroyable . . . mais vrai! En achetant un billet pour Paris— aux nouveaux bas prix du Canadien Pacifique — c'est tout comme si vous obteniez GRATIS les premiers 1,960 milles! Seulement $398.50 , de Montréal, pour une excursion-jet de 17 jours, aller et retour . . . une économie de $138.60 sur le prix régulier d'un billet de classe jet-économique. Vous volez en Superjet DC-8 "Empress" jusqu'à Lisbonne et de là, sans qu'il vous en coûte un sou de plus, correspondance rapide pour Paris. Et vous pouvez passer quelques jours à Lisbonne, si vous le désirez. Voyagez maintenant et payez plus tard — seulement $40 comptant. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, UN. 1-9361.

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

1500 rue STANLEY — 844-3908

DARO VOYAGES

24 rue ROYALE, PARIS 1er, FRANCE

La publicité dans EXPRESS Profite à ses lecteurs et annonceurs

MONTREAL : GRAND MONTREAL UN. 6-1871

WELLINGTON 5-2471 M. ABER MEUBLES DE QUALITÉ 3611 NOTRE DAME ouest Montréal

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. 3794, boul. ST-LAURENT VI. 4-1983

ROLAND GAGNE

L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré

1675 à 95 LAURIER EST, 527-4331

5100, rue PAPINEAU

ANDRE-F. DESROSIERS

STE-ADELE-EN-BAS

CA. 9-3583

JACQUES BELANGER

T.V. SERVICE ENR'G.

83, rue Ste-Catherine

Longueuil — OR. 4-3548

LE ROI DES BAS PRIX FAUCHER ELECTRIQUE LTÉE

251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

BROPHY'S LTD.

1957 CHURCH

Verdun

PO. 8-4797

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS

5270, HENRI-JULIEN coin Boucher — CR. 7-4103

1145 EST, MONT-ROYAL LA. 4-4817

BEAULIEU & GLADU INC.

4589 est, STE-CATHERINE

CL. 5-7787

Ameublement KAY-VAN

7035 boul. ST-LAURENT Juste au sud de Jean-Talon 274-3585

J.A. ST-Amour

Entrepreneurs, marchands, électriciens

6575 St-Denis CR. 4-8341

J.A. TESSIER & FILS

600, rue NOTRE-DAME

Lachine — ME. 7-4621

AMEUBLEMENT V.I.P.

6720, rue ST-HUBERT CR. 6-2631

Wards

1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1962 — 79e ANNEE — No 38

Le règlement de la crise cubaine serait imminent

NATIONS-UNIES. (AFP, UPI, PA) — Le règlement du problème cubain n'est peut-être pas très éloigné, si l'on en croit les indices fournis hier soir à l'issue des entretiens qui se sont déroulés à l'occasion d'un dîner offert par le secrétaire général des Nations unies, U Thant, et qui groupait les négociateurs soviétiques ayant à leur tête M. Anastase Mikoyan et les représentants américains.

M. Adlai Stevenson a déclaré pour sa part qu'il y aurait une nouvelle rencontre entre les négociateurs américains et M. Mikoyan demain et c'est à ce moment-là, dit-il, qu'interviendra peut-être "le tournant". "Nous espérons pouvoir régler le problème promptement", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Mikoyan a dit que la réunion avait donné lieu à la discussion de nombreux problèmes et s'était déroulée dans une "atmosphère cordiale". Il n'a toutefois pas donné de précisions. Evitant de répondre directement aux questions qui lui furent posées concernant la vérification internationale du démantèlement des bases cubaines, il s'est borné à rappeler, en les décrivant comme justifiées, les positions prises à cet égard par le premier ministre cubain, notamment en ce qui concerne la réciprocité d'une éventuelle inspection.

Eloge de Castro

Cela l'a amené à faire un éloge chaleureux de Fidel Castro. "C'est un homme très capable," a-t-il dit. "Les Américains devraient apprendre à mieux le connaître et c'est alors qu'ils apprendraient à avoir de la sympathie pour lui . . . C'est un homme qui a fait du bien à Cuba et les Cubains ne devraient pas chercher d'autre homme."

M. Mikoyan a déclaré ignorer encore s'il se rendrait à Washington au cours de son séjour aux Etats-Unis, pour y rencontrer le président Kennedy, et a souligné que cette question n'avait pas été discutée.

Plus tôt dans la journée, le secrétariat d'Etat américain avait repoussé la dernière proposition de Castro. Celui-ci s'est dit prêt à accepter l'inspection des bases cubaines à condition que les Etats-Unis acceptent une même inspection pour vérifier l'existence de bases d'entraînement de forces . "castristes

Voir CUBA en page 49

VIGIE AU GUATEMALA — Le président du Guatemala, M. Manuel Ydigoras, passe en revue les postes de défense installés aux alentours de Guatemala, à la suite de la tentative d'insurrection des forces aériennes du pays, dimanche dernier. Plus de trois cents personnes ont été arrêtées en relation avec cette insurrection et un tribunal militaire a commencé à les juger. Parmi les détenus figurent le ministre, des officiers et des spécialistes des forces aériennes.

Cuba
Retour à la normale

LA HAVANE, (par téléphone). (AFP) — La mobilisation générale décrétée à Cuba voici 35 jours est progressivement levée. La Havane a repris son aspect normal. Les batteries de défense antiaériennes placées sur le front de mer en pleine ville ont été retirées dimanche. Dans les rues, le nombre des uniformes a diminué et la plupart des sentinelles des postes de gardes ont été supprimées.

On rapporte qu'en province les bataillons de milice ont été renvoyés dans leurs foyers et ont été reçues, à Santiago de Cuba en particulier, en grande pompe au milieu de flots de discours.

L'Université de La Havane a annoncé que ses étudiants ont repris leurs cours.

Retard du courrier

Les voyageurs déclarent que les unités d'artillerie lourde en position depuis quatre semaines aux points stratégiques dominant la côte ont été retirées. L'aéroport de La Havane est maintenant ouvert au trafic et les liaisons aériennes intérieures fonctionnent normalement. Cependant jusqu'à présent les deux compagnies étrangères qui assurent la ligne La Havane-Miami n'ont pas repris leurs vols normaux. A l'aéroport, on indiquait hier matin que c'était probablement une question de jours.

Les autorités militaires cubaines ont à nouveau autorisé le survol de l'île dans les couloirs habituels pour les avions civils qui ne font pas escale.

L'interruption des liaisons avec Miami provoque d'importants retards dans les services postaux acheminés deux fois par semaine seulement vers Prague ou Mexico par la compagnie cubaine d'aviation. Environ 30,000 lettres seraient encore bloquées à La Havane.

Le rationnement

Par ailleurs, un recensement des consommateurs est en cours à La Havane afin d'établir le rationnement des produits textiles et des chaussures. On ignore encore quelles seront les attributions, mais on croit qu'elles seront très restreintes. On affirme que les femmes se verraient attribuer 10 verges de tissus tous les six mois et une paire de souliers à talons hauts par an. Les souliers à talons bas, dits de travail, seraient attribués un peu plus souvent.

Aucune confirmation officielle n'a encore été donnée à ce sujet. Récemment, de longues queues se sont formées devant les magasins de chaussures et on a même assisté à quelques petites bagarres. A la campagne, le manque de souliers semble encore plus grave. Les autorités qui préparent la prochaine récolte sucrière ont récemment rangé cette question parmi les problèmes devant être résolus d'urgence afin que les ouvriers agricoles travaillent normalement.

AUTOUR DU MONDE

POLOGNE : Périodes difficiles

VARSOVIE. (UPI) — Le leader communiste de la Pologne, M. Gomulka, a déclaré, hier, à ses compatriotes que des périodes difficiles sont encore à venir et au cours desquelles ils seraient probablement obligés de se serrer la ceinture.

M. Gomulka a précisé que les récoltes étaient insuffisantes et que la production industrielle était moins que la moyenne. Il a signalé en outre que le Marché commun est susceptible d'enlever à la Pologne plusieurs clients importateurs et que le pays s'en ressentira économiquement.

Au cours du discours qu'il a prononcé à l'occasion du cinquième congrès de l'Union nationale du commerce, le leader communiste a signalé que quarante pour cent du commerce polonais se fait avec les pays occidentaux.

Faisant d'autre part allusion au Marché commun, M. Gomulka a dit : "Nous voulons maintenir et même augmenter nos relations commerciales avec les pays de l'ouest. Toutefois, nous nous rendons compte que nous sommes le sujet de discrimination de leur part".

Dissentiments entre Lénine et Staline

PARIS. (AFP) — Le maréchal Vassily Tchouykov, commandant en chef des forces terrestres de l'URSS, a publié dans le dernier numéro de "L'Etoile rouge", plusieurs documents qui éclairent d'un jour nouveau, les dissentiments qui existaient entre Lénine et Staline.

Voici le texte d'un échange de télégrammes, par Lénine et Staline, en 1920, sur la réorganisation du commandement des armées du front de Pologne :

"En ce qui concerne le comité central, écrivait Staline, il est impossible de ne pas noter que notre diplomatie compromet avec brio les résultats dus aux succès de nos armes". A quoi Lénine répliquait vertement : "Notre diplomatie est subordonnée aux décisions du comité central et elle ne compromet jamais nos succès".

Le maréchal Tchouykov commente ainsi l'attitude de Staline : "Il est inconcevable que Staline ait osé adresser un pareil télégramme au chef du parti et du peuple. Que de grossièreté, que de morgue, que de dédain à l'égard des décisions de l'organisme suprême du parti".

WASHINGTON : Les dockers veulent coopérer

WASHINGTON. (AFP) — Le syndicat international des dockers a fourni hier l'assurance générale au gouvernement américain qu'il coopérera avec lui afin d'éviter que sa politique d'embargo, contre les cargaisons provenant des pays communistes, jouent au détriment de pays comme l'Afghanistan et la Turquie.

Au cours d'une conférence qui a réuni hier matin à Washington, des représentants du secrétariat d'Etat, du ministère du Travail et le président du syndicat des dockers, William Bradley, ainsi que le président de la fédération syndicale AFL-CIO, George Meany, les représentants du gouvernement ont expliqué que la politique d'aide des Etats-Unis à l'Afghanistan visait à empêcher celui-ci de tomber sous l'emprise de l'URSS. L'Afghanistan, par suite de ses démêlés frontaliers avec le Pakistan, ne peut exporter qu'à travers l'Iran, à des prix onéreux, ou qu'en passant par l'URSS avec les dangers que cela comporte sur le plan politique.

Front uni pour la sécession de la Rhodésie

LONDRES. (AFP) — Le congrès national africain et le parti uni de l'indépendance nationale (UNIP), ont décidé de former un front uni en vue d'obtenir la revision de la constitution actuelle de la Rhodésie du nord, a déclaré, hier soir à Londres, M. Harry Nkumbula, président du congrès national africain.

Les deux formations politiques africaines ont également décidé d'unir leurs efforts dans l'action qu'elles menaient jusqu'à présent séparement pour obtenir la sécession de la Rhodésie du nord de la fédération d'Afrique centrale britannique. De même, un accord est intervenu sur le principe d'un gouvernement de coalition africain.

Le leader du congrès national africain a souligné d'autre part qu'il n'était pas question d'une collaboration quelconque entre son parti et le parti fédéral unifié, à prédominance européenne. Le "Front Uni" demeure donc un front purement africain.

Le conflit sino-indien

Nehru laisse entendre que l'Inde reprendra la lutte

LA NOUVELLE-DELHI. — (Reuter, AFP) — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a déclaré aujourd'hui que l'invasion du nord de son pays par la Chine communiste a "ouvert les yeux de l'Inde, qui ne voudra plus jamais être prise dans la trappe".

Le premier ministre avait pris la parole à une réception en l'honneur du président Luebke d'Allemagne occidentale, qui visite actuellement l'Inde. N. Nehru a laissé entendre qu'il existait de fortes chances que son gouvernement rejette les propositions chinoises de paix. Il a affirmé que l'Inde doit se préparer à une lutte de longue durée et que ses combattants auraient à s'initier aux nouvelles techniques de combat.

"Mais il ne peut être question que nous tolérions cette agression ou que nous nous laissions dicter la loi par la Chine", a affirmé avec force M. Nehru.

Avant que M. Nehru ne fasse ces déclarations, on a appris—ce qui semble confirmer la volonté indienne de continuer la lutte—que les gouvernements indien et britannique avaient signé, aujourd'hui, un accord prévoyant notamment le prêt d'armes à l'Inde.

L'entente a été signée par le secrétaire aux Affaires du Commonwealth, M. Duncan Sandys et le ministre indien de la Défense, M. Chavan. La Grande-Bretagne, par cet accord, s'engage à fournir à l'Inde des armes et de l'équipement militaire "dans le but de défendre l'Inde contre l'agresseur chinois".

On apprend d'autre part que la Chine rouge vient de répondre à la demande indienne d'éclaircissement au sujet des propositions de Pékin, faites la semaine dernière, en vue d'un cessez-le-feu à la frontière sino-indienne. Un porte-parole du ministère indien des Affaires extérieures a déclaré que la réponse chinoise était en cours d'étude mais n'en a pas précisé les termes.

Quant à l'accord qui vient d'être conclu entre l'Inde et la Grande-Bretagne, on possède peu de détails à son sujet. On sait cependant que des observateurs britanniques auront pour mission de surveiller les armes, comme des observateurs américains surveillent déjà les armes fournies par les Etats-Unis.

Néanmoins, visiblement soucieux de dissiper les craintes pakistanaises contre une éventuelle menace indienne au sujet du Cachemire, le gouvernement britannique a rendu publique, aujourd'hui, les conditions, faisant partie de cet accord, auxquelles la Grande-Bretagne a accepté de fournir du matériel de guerre.

Ainsi, l'accord stipule que :

1) Devenue responsable des armes que lui cédera le Royaume-Uni, l'Inde ne les donnera ni ne les transférera à qui que ce soit sans l'autorisation du gouvernement de Londres ; 2) Des observateurs britanniques vérifieront l'utilisation des armes ainsi fournies ; 3) L'Inde s'engage à renvoyer en Grande-Bretagne les armes qui deviendraient inutiles dans la lutte contre l'agression chinoise.

L'aide militaire anglaise reste gratuite, précise-t-on, tandis que le transport des armements sera assuré par la Grande-Bretagne.

Adenauer écarterait Strauss du cabinet

BONN. (UPI, Reuters) — Le chancelier Adenauer aurait proposé aujourd'hui au chef du parti libéral, M. Erich Mende, d'écarter du gouvernement le ministre de la Défense Strauss en contrepartie de l'appui politique de cette formation, apprend-on de source bien informée à Bonn.

Selon ces sources, le chef du gouvernement ouest-allemand aurait suggéré de nommer M. Strauss au poste de chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien au Bundestag, la Chambre basse du Parlement. M. Adenauer pense que M. Strauss, qui est le chef du parti social-chrétien, aurait ainsi voix au chapitre en assumant le poste de leader parlementaire tout en donnant satisfaction aux exigences libérales en vue de son éloignement du cabinet.

Voir ADENAUER en page 49

Le Parti Uni est réélu aux Bahamas

NASSAU, Bahamas (PA) — Le parti uni des Bahamas a réussi à conserver la majorité à la chambre des Communes à la suite des élections générales tenues hier. Pour la première fois dans l'histoire de cette colonie britannique, les femmes avaient droit de vote.

Des rapports officieux et incomplets indiquent que le Parti uni (tendance de droite) s'est acquis 17 sièges, alors que le Parti progressiste-libéral en a retenu 9, les Indépendants 2 et le Parti ouvrier 1. Les rapports pour les quatre circonscriptions réparties dans les îles avoisinantes ne sont pas encore complets. Il y avait 33 sièges en lice.

Quatre membres de l'ancienne administration ont été défaits. Les Chambres avaient été prorogées deux mois auparavant par le lieutenant-gouverneur, Sir Robert Stapledon. Un nouveau venu, Jeoffrey Johnstone, avocat à Nassau, a, par contre, été élu du côté ministériel.

Du côté de l'opposition libérale, deux leaders ont été battus. Il s'agit de MM. Henry Milton Taylor et Samuel Isaacs.

La police des Bahamas avait pris toutes les dispositions pour réduire au minimum les risques de désordres. On signale quelques arrestations, notamment pour ivresse.

La campagne électorale n'a pas été sans quelques touches d'humour. Dans une circonscription de l'ouest, un candidat s'est proclamé "le meilleur de l'ouest", slogan qui, en anglais, faisait consonance (the best in the west). Mais son adversaire a aussitôt renchéri en se proclamant à son tour "meilleur que le meilleur de l'ouest" (better than the best of the west).

"Telstar" manifeste des signes de fatigue

NEW YORK. (AFP) — Le satellite de communications "Telstar" ne fonctionne plus parfaitement. Il refuse d'obéir aux ordres qui lui sont lancés par impulsions électroniques de la terre.

Un porte-parole des laboratoires "Bell Telephone" qui ont conçu et construit le satellite, a déclaré à ce sujet, lundi, que c'est à la suite de difficultés techniques dans le circuit commandant les instruments de réception et de transmission du "Telstar" que les images de télévision ne peuvent plus être transmises d'un point du globe à l'autre.

Le porte-parole a ajouté que ces difficultés n'affectent pas les transmissions télémétriques qui continuent à fonctionner normalement. Ces informations télémétriques portent sur les radiations spatiales, les conditions du satellite et de ses appareils électroniques, la température et les effets des radiations sur ses batteries solaires et ses transistors.

Les experts des laboratoires Bell essaient de déterminer les causes de ces difficultés afin d'y porter remède.

"Telstar" a fonctionné avec succès pendant plus de quatre mois. Outre plus de 250 expériences couvrant tous les aspects des transmissions, le satellite a servi à faire quelque 400 démonstrations : téléphoniques, télégraphiques, téléphotographiques, etc. 47 transmissions de télévision transatlantique ont été effectuées dont cinq en couleurs.

France: Pompidou formera le nouveau gouvernement

PARIS. (AFP, UPI, Reuters) — Le général de Gaulle a chargé aujourd'hui M. Georges Pompidou de former un gouvernement et l'a invité à lui faire, dès le début des travaux du Parlement, ses propositions concernant la composition du cabinet, déclare un communiqué de la présidence de la République française.

Les observateurs s'attendaient, avant l'entrevue entre MM. de Gaulle et Pompidou, que ce dernier annonce dès ce soir la composition de son cabinet. Toutefois, la rédaction du communiqué de la présidence de la République semble indiquer que les noms des détenteurs de portefeuilles ministériels au sein du gouvernement ne seront rendus publics que dans quelques jours.

Les deux Chambres du Parlement inaugureront leurs travaux le 6 décembre prochain.

Le communiqué de la présidence annonçant que M. Pompidou avait été chargé de former le nouveau gouvernement a été rendu public au moment où les autorités judiciaires accusaient un ancien officier de marine d'avoir fait des projets en vue d'assassiner le président de Gaulle au cours du défilé militaire du 14 juillet dernier.

Par ailleurs, les observateurs politiques français croient savoir que M. Guy Mollet pourrait bien voir contester bientôt son poste à la direction du parti socialiste par suite de l'écrasante victoire des gaullistes et de l'attitude qu'il a adoptée dans la campagne électorale.

Les socialistes de Mollet ne s'entendent pas au sujet de la tactique qu'il a préconisée durant la campagne électorale, particulièrement avant le deuxième tour de scrutin, alors qu'il a demandé à ses partisans de "voter pour un communiste plutôt que pour un gaulliste".

Il est probable que l'opposition à Mollet sera dirigée par le maire de Marseille, M. Gaston Deferre, député socialiste qui a répudié la tactique de son chef. Il n'en reste pas moins que Deferre n'aurait peut-être pas été élu député sans l'appui des communistes. M. Mollet a également triomphé de son adversaire gaulliste à Arras, grâce à l'appui des communistes.

Les résultats officiels du scrutin donnent aux socialistes 66 sièges à la nouvelle Assemblée nationale alors qu'ils en avaient 41 à la précédente assemblée. Les communistes comptent maintenant 41 sièges, au regard de 10 en 1958.

Alors qu'il ne reste que deux sièges à pourvoir sur 482 — il s'agit de deux circonscriptions d'outre-mer où le vote aura lieu en décembre — l'Union pour la Nouvelle République (UNR) a récolté 233 sièges alors qu'elle n'en avait obtenu que 165 en 1958.

EN URSS
Assouplissement de la propriété individuelle

MOSCOU. (AFP) — La vague de réformes qui secoue l'Union soviétique ira-t-elle jusqu'à provoquer un assouplissement de la législation sur la propriété individuelle ? C'est en tout cas ce que réclame un article publié dans la revue "La Justice soviétique". L'auteur, un juge de la région de Lipetzk (au sud-ouest de Moscou), réclame une modification de la répartition des lopins de terre individuels, les lopins devant être attribués en fonction de l'importance de la famille et du degré de participation de ses membres au travail collectif.

La nécessité de cette réforme serait commandée par le désir de l'Etat soviétique de voir augmenter sensiblement le rendement de l'agriculture.

La même chose vaudrait à l'égard de la responsabilité individuelle des gardiens d'animaux de l'Etat dans les fermes d'élevage.

Nouvelle "purge" en URSS ?
Les staliniste "actifs" encourent des poursuites

MOSCOU. (AFP) — Les dénonciateurs calomniateurs, délateurs et provocateurs coupables de la répression et de la mort d'innocents à l'époque du culte de la personnalité de Staline, en URSS, pourront être poursuivis en justice, apprend-on de bonne source.

Une première mesure officielle dans ce sens a été prise contre un homme de lettres de Moscou, Yakov Efimovitch Elsberg, qui a été exclu, comme provocateur et délateur volontaire de ses confrères les écrivains, de l'organisation des écrivains de Moscou.

Son exclusion est annoncée dans le dernier bulletin d'information de la direction de l'organisation des écrivains de Moscou "Moskovski Litterator", dans le cadre d'un compte rendu de réunion de la cellule du parti de la section des critiques.

"Provocateur volontaire", Elsberg, apprend-on de source informée, avait envoyé en prison "plusieurs écrivains de talent" à l'époque du culte de la personnalité, dont bon nombre ne sont pas revenus.

Désarmement nucléaire
Le désaccord persiste au sujet du contrôle

GENEVE. (PA) — Les groupes occidental et communiste restent bloqués dans leur opposition quant au contrôle du désarmement nucléaire. Sans doute, la reprise des entretiens des Dix-Sept, hier, les chefs de délégations, MM. Arthur H. Dean (Etats-Unis) et Siméon K. Tsarapkine (URSS), se sont-ils accordés à reconnaître que la crise de Cuba souligne la nécessité pour les puissances de s'entendre sur le désarmement.

Mais il se dégage de leurs déclarations que l'écart reste aussi grand entre les deux blocs pour ce qui est du contrôle. M. Tsarapkine a exposé que son gouvernement veut l'interdiction simultanée de tous les essais nucléaires, alors que les délégués américain et britannique (M. Joseph B. Godber) proposent de commencer par cesser les essais à découvert, en réservant la question des expériences souterraines. Le délégué soviétique refuse toujours le contrôle international, expliquant que les moyens actuels de détection le rendent inutile. Or, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne estiment toujours que le contrôle international est la condition nécessaire et préalable de l'interdiction des essais.

Le motif du refus russe du contrôle reste la crainte de l'espionnage. M. Tsarapkine vient de le répéter, provoquant une protestation indignée de M. Godber.

Aucun des délégués neutres n'a pris la parole à la séance d'hier. La conférence ne se réunit pas aujourd'hui ; les délégués ont fixé les séances plénières aux lundi, mercredi et vendredi. Ils se réuniront donc demain matin ; l'après-midi, les délégués des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'URSS reprendront en comité restreint l'examen du problème des essais nucléaires.

Le Concile reprendra ses travaux en septembre 1963

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Jean XXIII a annoncé aujourd'hui que le concile oecuménique qui doit ajourner le 8 décembre ne reprendra pas avant le mois de septembre 1963.

On avait tout d'abord dit que les pères conciliaires retourneraient dans leurs diocèses jusqu'au mois de mai.

LONDRES. (PA) — Le "Daily Telegraph" dévoile que les plans complets d'un super-bombardier à ailes mobiles pouvant voler à 15,000 milles à l'heure à une altitude de 47 milles seront déposés cette semaine au ministère de l'Air par Barnes Wallis, chef du service des recherches des avionneries britanniques Vickers.

Il y a 20 ans
Une expérience a changé le cours de l'histoire

WASHINGTON. (AFP) — Vingt savants qui ont participé il y a vingt ans aux côtés du docteur Enrico Fermi, à une expérience qui a profondément modifié le cours de l'histoire du monde, la première réaction atomique continue — ont ouvert hier soir la "Foire atomique" de Washington.

C'est en effet le 2 décembre 1942, à "Argonne National Laboratory" de l'Université de Chicago, que, pour la première fois, l'homme a contrôlé une réaction nucléaire en chaine. Un bloc de graphite dans lequel sont insérées deux baguettes d'oxyde d'uranium encore radioactif à l'heure actuelle, et qui appartenait à la "pile" de 430 tonnes, érigée dans le sous-sol d'un bâtiment d'éducation physique de cette université, est exposé à la "foire" à côté de nombreuses tentes industrielles. La foire est organisée par le "Forum industriel atomique" et la "Société nucléaire américaine".

Plus de mille savants américains et internationaux sont présents à cette manifestation.

Ce sont les membres du "groupe Fermi" qui ont découvert que le bombardement d'un atome d'uranium par des neutrons aboutit à la "fission" de cet infiniment petit avec un immense dégagement d'énergie. D'autres neutrons sont émis qui, à leur tour, entraînent de nouvelles réactions avec d'autres atomes d'uranium. Il en est résulté, a-t-il été rappelé par les dirigeants de la "Foire atomique", non seulement les armes les plus redoutables de nos armées modernes, mais aussi la construction de réacteurs pacifiques.

La Commission américaine de l'énergie atomique prévoit qu'avant une dizaine d'années, l'atome produira de l'énergie électrique à un prix de revient inférieur à celui des centrales conventielles.

INFORMATIONS DU CONCILE "VATICAN II"
DE ROME
Début du débat sur l'unité avec les Eglises d'Orient

CITE DU VATICAN. (PA-Reuter) — Les Pères du concile ont terminé hier l'étude du schéma sur les moyens de communication sociale et entrepris aussitôt le débat sur le schéma "Ut Unum Sint" (Qu'ils soient uns !) consacré aux moyens de rapprochement entre les églises catholique et orthodoxe.

Les dernières interventions au sujet des moyens de communication sociale ont souligné notamment que la conception païenne de la vie, répandue de nos jours, tire son origine en grande partie des spectacles. D'où la nécessité pour le clergé et le laïcat catholique de fonder des écoles pour la formation chrétienne des metteurs en scène et des comédiens.

On a noté comment, dans une société pluraliste du point de vue religieux, les catholiques doivent, d'une part, faire un choix parmi les programmes et les journaux diffusés dans chaque pays et, d'autre part, agir avec énergie et prudence, chacun selon ses possibilités, pour faire respecter les principes fondamentaux.

Certains ont demandé que l'on donne plus de moyens à la radio vaticane et que l'on crée, si possible, une télévision vaticane.

Les Pères ont consenti, à l'unanimité, à terminer l'examen du schéma.

"Ut Unum Sint"

C'est le cardinal Cicognani, président de la Commission préparatoire pour les églises orientales, qui a présenté le schéma "Ut Unum Sint" dont il a dit qu'il était l'expression du souci de l'Eglise de retrouver l'unité avec les frères séparés d'Orient.

Nous sommes unis dans la foi, a-t-il dit, mais en désaccord sur quelques vérités comme l'unité autour de Pierre. Il y a maintenant 900 ans que les églises orthodoxes chrétiennes ont rompu avec la papauté.

Il est à noter que le schéma emploie constamment l'expression "frères séparés" pour parler des 137,000,000 de chrétiens orthodoxes. On y évite soigneusement de parler de "schismatiques".

"Le pape lui-même, a dit un théologien, met toujours l'accent sur le premier mot lorsqu'il parle des frères séparés."

Trois parties

Le schéma est en trois parties.

Dans sa première partie, il explique comment l'unité théologique de l'Eglise se fonde sur l'unité de gouvernement et donc sur Pierre et ses successeurs. On a tenu compte des difficultés qu'éprouvent les frères séparés orientaux pour accepter cette vérité tout en précisant que l'Eglise ne peut ni désirer ni vouloir l'unité au prix d'une atteinte, si minime soit-elle, à la vérité.

La deuxième partie traite des moyens de promouvoir une réconciliation, moyens qui sont de caractère théologique, liturgique, juridique, psychologique et pratique.

On a évité d'employer une terminologie scolastique, typiquement latine, pour se rapprocher le plus possible des façons de penser et de s'exprimer des Orientaux.

La troisième partie examine les formes et les conditions d'une réconciliation dans le respect de tout ce qui fait le patrimoine religieux, historique et psychologique de l'Eglise orientale.

Bel exploit de Maurice Labbé

Maurice Labbé a enregistré cinq buts alors que les Etoiles du Comité des Jeunes de Rosemont ont surclassé le Longue-Pointe, 13 à 2 lors d'une joute hors concours.

Les coéquipiers de lignes de Labbé, Michel Laplante et Jean-Paul Lalande, ont compté respectivement quatre et deux buts. Normand Descauteaux a également compté deux buts. Velic a réussi les deux buts des perdants.

Demain soir, les Etoiles disputeront un match hors concours au St-Irénée juvenile, à 9 h., à l'aréna de Pointe-St-Charles.

SUCCES

SUITE DE LA PAGE 31

s'est classé deuxième avec Marty's Last et Irish Bud aux deux premières courses.

Slicker, piloté par Marc Gingras et Mr. Dean Jr, confié à Gérard Baril, ont formé un pari double de $156.70.

L'exacta a été de $112.60, lors de la victoire d'Andrew Patch sur Chief Purdue.

6,805 spectateurs ont misé la somme de $377,385.

Le profit net de la soirée de ce soir sera versé à l'oeuvre de l'Association de l'enfance arriérée.

R. Budget, à Laurier Bourgon, est le favori des experts pour gagner la course principale, la 9e, désignée pour le nom de l'amble de l'Association des enfants arriérés. Il recevra une forte opposition de la part de Senator Eric et Steve Martin.

Province de Québec, district de Chicoutimi, cour Supérieure. No 28,116. Cie Noel Gagné Ltée, demanderesse, vs Elie Angers, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 831 rue Outremont, à Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set télévision General Electric, avec acc., 1 table à café, etc. Conditions: argent comptant. R. Cloutier, H.C.S., Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 687,878. Electrolux (Canada) Ltd, demanderesse, vs C. Gauthier, défendeur. Le 11 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6585 rue De Rentz, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. H. Rivet, H.C.S., UN. 1-6945, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 655,447. Paul St-Pierre "St-Pierre Drive Yourself Reg'd", demandeur, vs Guy Bédard, défendeur. Le 10 décembre 1962, à 10 h. 30 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien du défendeur, au No 4 est, rue Notre-Dame, ch. 404, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 radio de table. Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680,373. Alfa Mfg. Ltd, demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7738 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de console 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 634,940. John Leone & Co Limited, demanderesse, vs Thérèse Gariepy & A. Gariépy, défendeurs. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, Thérèse Gariepy, au No 1208 rue Lajoie, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, Baby Grand, de marque Checkene, 1 téléviseur de marque General Electric, meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Gérald H. Gavrilsky, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 888,837. Imprimerie Ville-Marie Inc., demanderesse, vs Joseph Adesso, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 2570 rue Théodore, appt 1, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: argent comptant. A. B. Selinger, H.C.S., Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 686,054. Eugène Landau, demandeur, vs Dame Béatrice Cante, défenderesse. Le 6 décembre 1962, 2 h. de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 5665 rue Paul-Pau, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour Supérieure. No 583,370. Mansfield Holding Inc, demanderesse, vs Gaétan Derome, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au No 3619 rue Notre-Dame ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur de marque Crosley et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680,373. Alfa Mfg. Ltd, demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7738 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de console 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 523,763. Lachine General Hospital, demanderesse, vs Kenneth Ross, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 120 rue Marien, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sylvania 21" modèle de console et acc. et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure. No 574,576. Dominion Bank, demanderesse, vs Sam Melamed, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 5 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 2172 rue Stevens, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur de marque Motorola et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Morris Scheig, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Magistrat. No 685,765. Kayne's Appliances Ltd, demanderesse, vs Pierre Vincent, défendeur. Le 5 décembre 1962, à 1 h. de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 11531 rue Victoria, app. 4, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 687,878. Electrolux (Canada) Ltd, demanderesse, vs C. Gauthier, défendeur. Le 11 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6585 rue De Rentz, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680,373. Alfa Mfg. Ltd, demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7738 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de console 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 687,878. Electrolux (Canada) Ltd, demanderesse, vs C. Gauthier, défendeur. Le 11 décembre 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 6585 rue De Rentz, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, le 26 novembre 1962.

Province de Québec, district de Montréal, cour de Magistrat. No 680,373. Alfa Mfg. Ltd, demanderesse, vs J. B. Abraham, défendeur. Le 6 décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7738 15e ave, en la cité de St-Michel et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur modèle de console 21" et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman